LA CHARTREUSE DU REPOSOIR

PREMIÈRE PARTIE

UN SECRET DE FAMILLE

> Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne du plaisir des sens, qu'ils s'en soûlent et qu'ils y meurent.
>
> PASCAL.

I. — LE *CHOUAN*

Je me rappelle, comme si la scène était d'hier, bien qu'elle date aujourd'hui d'une trentaine d'années, les figures bouleversées de ma mère et de ma grand tante Bernardine, — celle que nous appelions plus familièrement tante Dine (1), — quand, à mon retour de promenade, un soir, je prononçai bien innocemment, devant les deux chères femmes qui veillaient sur ma jeunesse, cette simple phrase :

— Savez-vous chez qui je viens de goûter? Chez la mystérieuse Mme de Laury.

Bien innocemment? Je n'en suis pas très sûr. La comtesse de Laury était notre nouvelle voisine de campagne au bord du lac Léman, sur cette pointe d'Yvoire qui ferme le grand lac en face de Nyon en Suisse, et qui était alors un fouillis d'arbres où se perdaient, de loin en loin, un chalet rustique ou une cabane de pêcheur. Nous passions nos vacances sur ce coin de sol privilégié où la lumière du jour se double dans une coupe d'eaux bleues, partagés entre les explorations de la rive, entre-

(1) Voir *La Maison*.

prises sur une mauvaise barque qui nous valait mille recommandations de prudence, et celles de l'intérieur qui nous conduisaient dans les bois abandonnés d'Excenevex ou de Massongy peuplés de bolets aromatiques et, dans les bruyères, d'oronges pareilles à des œufs au miroir dont nous étions les ardents chasseurs. Après la mort de mon père, j'étais devenu le petit chef de famille, ce qui me procurait des égards, non de la part de mes frères et sœurs, portés aux détestables pratiques de la démocratie privée par cet esprit d'égalité qui anime tous les enfants, mais de celle de ma mère et plus spécialement de tante Dine qui croyait au retour prochain du comte de Chambord et à la nécessité du pouvoir absolu : or, à ses yeux, j'étais le roi de la maison, sous la régence maternelle toutefois. Certes, je comprenais l'importance de mon avènement et même j'en ressentais de l'orgueil. Mais je n'entendais pas être le prisonnier de tant de grandeur. Comme un Louis XIV adolescent, j'aurais aimé rencontrer quelque remuante et bouillonnante Marie Mancini, quitte à lui opposer plus tard la raison d'État. Il n'y en avait point à dix kilomètres à la ronde. L'habitation la plus rapprochée de notre petite propriété des Coudriers, le château de Laury était clos hermétiquement depuis nombre d'années et même passait dans le pays, sans que la cause m'en fût connue, pour un fâcheux repaire de sorcières, quand brusquement nous apprîmes que les persiennes en avaient été poussées et qu'on avait aperçu aux fenêtres des dames, de belles dames assurait même la rumeur publique. De belles dames! L'annonce m'avait perforé les oreilles. Elle me chantait dans la tête. Sans doute avait-elle provoqué, — et je n'étais pas sans l'avoir remarqué, mais nous écartons si allègrement ce qui nous contrarie, — des hochements de tête significatifs.

— *Elle* n'osera pas, avait déclaré péremptoirement tante Dine, sans préciser davantage.

Qui, elle ? Et pourquoi n'oserait-elle pas? Cependant, j'avais sans retard commencé l'investissement de la place par terre et par eau : ma barque me déposait sur une grève que les roseaux dissimulaient à demi, et mes promenades me conduisaient dans la châtaigneraie qui confinait au domaine. Je constatai par moi-même que la rumeur publique n'était pas en défaut. Le château était habité : des fleurs même ornaient les pelouses.

Un jour que je débarquais, pieds nus, afin de mieux pouvoir tirer sur les galets mon embarcation, et que je me croyais à l'abri des regards indiscrets, je vis venir à moi, sur le sentier qui suit la rive sans la serrer étroitement, les deux dames que l'on avait signalées et que je guettais depuis si longtemps de mes observatoires : la mère et la fille sans doute ; la mère, d'une beauté mûrissante et brune qui ne m'inspira aussitôt qu'aversion, car elle était visiblement de cette sorte de femmes qui ont l'habitude d'être entourées, de recevoir tous les hommages, d'imposer leur autorité comme un dogme, et ce joug n'est supportable que si la grâce toute-puissante de la jeunesse l'accompagne ; la fille, longue et mince, un peu dégingandée encore, avec des nattes de cheveux châtains, une belle carnation de blonde, un air réservé et même languissant et triste, assez étrange à surprendre sur un visage de quinze ou seize ans (elle n'accusait pas davantage). De loin, j'avais pu les prendre pour deux sœurs, tant la plus âgée montrait de souple aisance dans la démarche et la plus jeune de laisser-aller et presque de fatigue de vivre. Mais, de près, je ne remarquai plus que le crépuscule de l'une et le trop acide printemps de l'autre, quand j'eusse préféré une saison intermédiaire et plus lumineuse.

Mme de Laury, — ce ne pouvait être qu'elle, — m'aborda en propriétaire courroucé :

— Que venez-vous faire ici ?

Interloqué, je répliquai assez piteusement :

— Me baigner, madame, me baigner sur cette grève de sable fin.

— Mais vous êtes chez moi.

— Il n'y avait jamais personne.

— Nous sommes revenus. C'est notre droit. Et d'abord, qui êtes-vous ?

Je me présentai : François Rambert. Elle répéta mon nom comme si elle le connaissait, et même comme si elle en était frappée un peu plus que de raison. Et sans doute le devait-elle connaître en effet, car elle changea de ton et de parole incontinent :

— Du moment que vous êtes notre voisin, monsieur, déclara-t-elle, vous avez toutes les permissions et vos visites nous seront toujours agréables.

Il est vrai qu'elle ajouta :

— Il n'y a personne à voir dans ce pays perdu.

Confus de cette amabilité inespérée, je considérai mes pieds nus avec un grand embarras dont elle s'aperçut et dont elle me tira en me priant de me rechausser au plus vite, afin de venir goûter au château. De tout l'après-midi elle ne cessa pas de m'entourer de mille galanteries et gentillesses qui m'ouvraient des perspectives infinies sur les perfections dont l'art de plaire est susceptible, quand une femme intelligente et raffinée veut s'y exercer pour le seul plaisir d'éblouir un petit provincial gauche encore et mal équarri; mais je n'avais d'yeux que pour sa fille qui me témoignait aussi de l'intérêt, à sa manière plus calme et discrète, — du moins j'étais porté à me l'imaginer à cause d'un regard velouté dont j'avais découvert le charme ingénu, qui me changeait d'un excès de préciosité protectrice et qui se posait sur moi, humide et brillant comme ces pétales de fleurs alourdis d'une goutte de rosée.

Je rentrai donc aux Coudriers, enchanté de mon invitation. Aussi en avais-je fait part immédiatement à mon entourage dont je savais affronter le blâme, car j'avais deviné son hostilité envers les dames de Laury. Mais il montrait une telle consternation que mes prévisions s'en trouvaient vingt fois dépassées. Tante Dine jetait sur ma mère des yeux sévères ensemble et suppliants, comme si elle la mettait en demeure d'intervenir. Et ma mère, sans avoir besoin de prendre son mot d'ordre, me déclara d'une voix altérée, mais ferme, une voix dont elle ne se servait que dans les circonstances graves et qui m'émouvait profondément, parce qu'elle me révélait à elle seule une invincible force cachée :

— François, tu ne peux pas retourner chez cette femme.

Elle évitait même de la nommer. Je subissais déjà trop l'attrait mal défini encore des inconnues pour accepter un tel verdict sans réclamer une explication. Cette explication, d'ailleurs, ne la devait-on pas au chef de famille? Ma mère n'hésita qu'une seconde avant de me la donner. Mais elle rougit en me la donnant, comme si elle gardait la pudeur d'un passé qu'elle eût voulu ensevelir à tout jamais dans sa mémoire :

— Parce que ton oncle Jean est mort à cause d'elle.

Elle avait à peine achevé cette confidence étrange que tante Dine, qui s'était contenue tant bien que mal pour laisser la

régente exercer son pouvoir, éclata comme un orage chargé de grêle.

— Dis plutôt, Valentine, qu'il a été assassiné par cette courtisane !

Elle ne mâchait pas les mots et, pour la commodité de ses jugements, divisait le genre humain en deux catégories, aussi distinctes que le blanc et le noir : les bons et les méchants. Les bons attendaient le retour du prétendant au trône des lys, le futur Henri V donné par un miracle à la France, et les méchants se cramponnaient à la République fondée par la franc-maçonnerie pour mettre le monde à l'envers, les pieds au-dessus de la tête et la canaille sur les gens de bien. Avec sa douceur coutumière et son esprit d'équité, ma mère tenta de la ramener au calme :

— Mais non, ma tante, vous vous souvenez que la justice a admis la malheureuse version du suicide, et cette femme qui nous a fait tant de mal ne mérite tout de même pas l'outrage que vous lui jetez.

— Valentine, tu as toujours été trop bonne. Il y a beau temps que je m'en aperçois. La justice a des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre. Et j'appelle courtisanes toutes les femmes qui manquent à leurs devoirs. Il faut dire la vérité.

Elle la disait vigoureusement et sans nuances. Encore lui donnait-elle des entorses dans la pratique, préparant des layettes pour les enfants à naître des filles-mères et secourant les femmes débauchées. La charité s'offre le luxe de l'illogisme.

Cependant, cette discussion exerçait sur moi un attrait passionné, et non point seulement à cause des dames de Laury dont elle me séparait brutalement, mais parce qu'elle tirait du passé, et de mon passé le plus lointain, un fantôme séduisant et romanesque, le fantôme de cet oncle Jean dont je prétendais me souvenir, peut-être parce qu'on m'avait autrefois beaucoup parlé de lui, et qui était mort, quand j'avais cinq ou six ans. Un phénomène de télépathie, raconté par tante Dine avec un accent qui forçait la conviction, était mêlé à cette mort et m'avait frappé au point que j'en avais gardé longtemps, — et que j'en garde peut-être encore, — une crainte superstitieuse du cri des chouettes. Cela s'était passé un soir d'automne, précisément aux Coudriers. Mon père était malade et ma mère le veillait. Des

ululements commencèrent de briser le silence de la campagne nocturne, d'abord éloignés, puis ils se rapprochèrent. L'oiseau devait frôler nos croisées en poussant ses plaintes déchirantes. Or, déclarait la narratrice avec cette facilité qu'elle avait dans l'affirmation, il n'y avait jamais eu le moindre hibou dans notre voisinage. Tante Dine héla le jardinier qui n'était pas encore couché :

— Anthelme, chassez donc cette méchante bête.

— Oh! mademoiselle, on ne peut pas. C'est un *chouan*.

Chouan est le nom donné par nos paysans aux hulottes d'une espèce et d'une grosseur rares.

— Et pourquoi ne peut-on pas le chasser?

— Il annonce la mort de quelqu'un.

— Et de qui?

— De quelqu'un de la maison.

— Ma nièce Valentine, achevait tante Dine, était venue me rejoindre à la fenêtre. Elle aussi avait entendu l'oiseau de mauvais augure. Nous nous regardâmes épouvantées. « A qui penses-tu? » lui demandai-je. Elle me répondit : « A Jean. — Moi aussi. » Aucune de nous deux n'avait pensé à Michel, ton père, qui était malade gravement dans la chambre à côté et de qui il eût été plus naturel que nous fussions préoccupées. Nous n'avions pas hésité un instant. Jean nous avait quittés quelques mois auparavant pour s'en aller à la Chartreuse du Reposoir. Il venait de mourir et nous en étions mystérieusement averties. Nous ne pouvions garder la moindre illusion, la moindre espérance. Et, d'un commun accord, nous nous mîmes toutes deux à genoux, afin de prier pour le repos de son âme. Le lendemain, une dépêche du prieur nous apportait la fatale nouvelle. Nous n'en fûmes pas étonnées, nous l'attendions.

Comment résister à l'influence d'un tel récit? Les chouettes des bois de Massongy ou d'Excenevex, — il y en avait en nombre, malgré les dénégations de tante Dine, — qui venaient nicher dans nos peupliers et nos sycomores, m'inspiraient, petit, une peur effroyable. Je leur offrais en holocauste, pour épargner ma famille, toutes les personnes de ma connaissance, et spécialement les professeurs de mon collège que j'étais surpris, à la rentrée, de retrouver en possession d'une santé scandaleuse. Mon oncle Jean m'apparaissait aussi, réclamant des prières et blanc comme le meunier d'Yvoire. Je savais qu'il

m'avait appris à marcher. Ma mère se désolait de mon retard à me servir de mes jambes, quand ce fameux oncle Jean s'était emparé de moi en riant : « Vous ne savez pas vous y prendre ! Nous allons bien voir si François me résiste... » Et me posant debout sur un tapis, il m'avait si bien encouragé, et même envoûté, — car il devait être sorcier, — que bientôt je m'étais avancé tout seul, en titubant, avec un air solennel et vainqueur. Tant de fois cette aventure merveilleuse m'avait été contée qu'elle faisait partie de mes souvenirs. Il y en avait bien d'autres, où il jouait un rôle pareillement reluisant, un rôle d'enchanteur qui distribue les charmes et les sortilèges, qui fait marcher les nouveau-nés et qui est en relations, dans la mort, avec les puissances invisibles. Cependant je n'avais jamais flairé, autour de sa fin, une atmosphère de crime.

Et voici que des remarques nouvelles s'imposaient maintenant à mon esprit averti. Je ne savais rien, en somme, de cet oncle Jean, rien, hors ces quelques menues anecdotes de la vie familiale. Quelle profession exerçait-il? A quel âge l'avions-nous perdu? Ressemblait-il à mon père qui incarnait la force, l'équilibre intellectuel, l'autorité, ou à mon grand père qui était la fantaisie, l'ironie, le scepticisme? Dans la chambre de la tour qui flanque notre maison de la ville, *la maison*, ou plutôt dans le cabinet de travail de mon père, je ne me souvenais plus au juste, il y avait bien un portrait de lui. Mais, quand on n'est pas prévenu, on regarde si mal. La plupart des gens ne considèrent un tableau que si l'auteur en est connu, ou le sujet singulier. Celui-ci représentait un jeune homme tenant dans les mains une guitare. N'avait-il pas l'air de se moquer de sa musique? N'avait-il pas des cheveux bouclés et de jolis yeux sombres? J'irais le revoir, car je ne retrouvais plus dans la mémoire que son image affaiblie et décolorée, toute dépourvue du romantisme dont j'aurais aimé la revêtir, puisque la passion lui apportait un masque tragique.

Pourquoi m'avait-on si peu entretenu de lui, j'en devinais trop bien les raisons. Mon père, surtout, ne prononçait presque jamais le nom de son frère cadet. Ma mère ne le peignait que dans notre cercle étroit, occupé à des gentillesses. Seule, tante Dine l'avait paré du mystère de la mort, grâce à l'intersigne qui la lui avait annoncée par la complicité du *chouan*.

Je ne pouvais perdre l'occasion qui m'était offerte par les

circonstances de percer toutes ces brumes, d'éclairer cette obscurité.

— Pourquoi, demandai-je sur un ton de reproche, ne m'avez-vous jamais parlé de ces choses ?

— Il vaut mieux n'en pas parler, me répondit ma mère. Ton père désirait que vînt l'oubli. Ce malheur est déjà ancien : près de seize ans. Sans la présence de cette femme, je ne t'en aurais pas informé. A quoi bon ? Nous avons tant déploré la perte si prématurée de notre pauvre Jean.

N'en saurais-je pas davantage ? Déconcerté, je me tournai vers tante Dine, attendant une de ces interventions belliqueuses où elle se laissait volontiers entraîner et qui balayaient tous les secrets. Elle obéissait tant bien que mal aux conseils prudents de sa nièce, hochant la tête, esquissant des gestes de menace, mâchonnant des mots indistincts. Enfin, cédant à la sollicitation de mes regards, elle lança :

— Quelle effrontée, Valentine ! Elle a osé revenir. C'est peut-être qu'elle est si vieille et si laide qu'elle ne craint plus d'être reconnue.

— Mais elle n'est pas vieille, tante Dine, je vous assure. Elle a même des restes de beauté.

— Des restes ? Elle n'a jamais été belle, entends-tu, François. Une grande femme brune, avec un nez juif et des yeux insolents. Les hommes sont si bêtes qu'ils se laissent prendre aux simagrées d'une péronnelle.

Je la soupçonnais de partialité. Toute personne qui avait touché à l'arche sainte, je veux dire à la maison, était par elle exécrée, vilipendée et pourvue instantanément de tous les vices et de toutes les tares. Aussi rendait-elle sans aucune gêne des jugements prompts et infaillibles. Pour la pousser à bout, je vantai M[lle] de Laury.

— M[lle] Sylvie, sa fille, est bien jolie, avec un teint de lait et des cheveux presque blonds.

— Sa fille ? Elle a une fille ? Autrefois, elle n'en avait pas. Et quel âge a ce rejeton ?

— Quinze ou seize ans.

— Quinze ou seize ans ? elle l'a eue *après*. La coquine est capable de tout, même de s'être réconciliée avec ce grand serin de M. de Laury.

Visiblement, ma mère, sans un mot, blâmait la suite de

notre conversation et refusait d'y prendre part. Tante Dine, qui était fine et qui traitait ma mère en oracle dont les moindres avertissements doivent être recueillis, s'en douta et n'ajouta plus une phrase. Je demeurai le bec dans l'eau, sans en apprendre plus long sur le suicide ou le crime où mon oncle Jean avait trouvé la mort, et sans doute n'en pourrais-je rien apprendre, car ma mère me ferma toutes les issues :

— Laissons cela, ma tante. François en sait assez désormais pour ne plus jamais retourner chez cette femme.

Elle n'avait pas consenti à désigner autrement Mme de Laury, et cette vague appellation, à elle seule, me permettait de mesurer l'incommensurable distance qui séparait mes nouvelles voisines des chères gardiennes de mon foyer.

Le soir, retiré dans ma chambre, je m'accoudai à ma fenêtre qui ouvrait sur le lac où traînaient des reflets d'étoiles et je franchis tout de même cette distance incommensurable. Ma pensée retourna au château défendu. Mme de Laury avait-elle aimé oncle Jean ? L'avait-elle tué ou conduit au désespoir? Et je crus entendre dans le silence nocturne, venant des bois voisins, le ululement angoissé du *chouan* qui avait annoncé la mort à l'heure précise où le drame d'amour se passait au loin, à cette Chartreuse du Reposoir que tante Dine, dans ses récits d'autrefois, m'avait nommée et qui peut-être contenait la clé de l'énigme...

II. — L'HOMME A LA GUITARE

Donc, je ne pouvais plus rendre visite aux dames de Laury sans me rendre coupable de la plus noire trahison envers ma famille, envers la mémoire de cet oncle Jean qui m'avait appris à marcher et que je me représentais paré de toutes les grâces du Second Empire, telles qu'elles m'apparaissaient sur une reproduction du célèbre tableau de Winterhalter, où l'on voit l'impératrice Eugénie et ses dames d'honneur rassemblées dans les jardins de Compiègne en jupes évasées, épaules tombantes et chapeaux de bergère, sous l'œil extasié de quelques généraux et diplomates de marque. Pour m'ancrer dans ma résolution, je ne craignis pas de m'attacher à ces vaines images : *elle* avait dû porter, pour *le* séduire, une de ces amples robes de mousseline qui laissaient à découvert

le cou, la gorge et la rondeur de l'épaule. Entre les deux versions, celle du suicide et celle de l'assassinat, je n'hésitais pas à choisir la plus criminelle. Et pour m'exciter mieux encore, j'allais croiser dans ma barque en face du château maudit, sans aborder toutefois, ou, dans mes promenades, je gagnais une petite éminence d'où je le dominais. Sur la terre ferme et sur l'eau, j'évoquais dans tous ses détails, et jusque dans le nombre des petits gâteaux, — d'ailleurs exquis, — que j'avais absorbés et qui auraient dû m'étouffer, le goûter auquel j'avais été convié et qui serait unique. C'est ainsi qu'on entretient en soi les haines de famille.

Le dimanche suivant, il me fut donné de contempler de plus près notre ennemie. Nous nous rendions en chœur à la messe au village d'Yvoire. C'est un vieux village à l'extrémité de la presqu'île, avec des restes d'anciens remparts, des portes et une énorme forteresse carrée encore habitée aujourd'hui par les descendants de cet Yvoire au Bras de fer qui fut un héros ou un pirate, et peut-être les deux ensemble. Là vit une population agitée de pêcheurs : autrefois, c'étaient des contrebandiers qui passaient le lac de nuit pour transporter leur marchandise en Suisse, ou des écumeurs prompts à fondre sur les bateaux chargés; aujourd'hui, ils travaillent honnêtement et vendent leur poisson du mieux qu'ils peuvent, de préférence aux étrangers qui paient davantage; leur existence est l'hiver assez rude, à cause des bises qui griffent le visage et les mains, mais ils ont hérité de leurs pères l'endurance, la bonne humeur et le goût des disputes. Nous occupions à l'église un banc réservé. Quelle ne fut pas ma surprise, en m'y installant à côté de tante Dine qui sortait ses grosses lunettes pour mieux lire son paroissien, d'apercevoir là-bas, sous la chaire, en bonne place et bien en vue, les dames de Laury toutes deux vêtues de blanc, malgré leur différence d'âge, et dévisageant l'assemblée non avec effronterie, simplement avec curiosité et bienveillance, comme le peuvent faire de nouvelles venues qui cherchent à se rendre compte du milieu où elles sont tombées ! Dès lors, je n'eus plus qu'une préoccupation, qui me détourna de suivre l'office. Ma mère, si elle eût pénétré dans mon for intérieur, m'eût sans doute averti que j'avais manqué la messe. Je ne pensais plus en effet qu'au drame de la sortie. Si je n'allais pas saluer ces dames qui m'avaient prié à

goûter, je montrais une absence d'éducation qui m'assimilait aux pires goujats. Et si j'y allais, je passais dans le camp adverse, j'abandonnais la cause sacrée de la victime, cet oncle Jean qui m'était de plus en plus cher, depuis que je le savais mort d'amour, et cela sous les yeux mêmes des fidèles gardiennes de la maison. Une si cruelle alternative m'était insupportable. J'étais à l'âge où les questions de forme revêtent pour le moins autant d'importance que les essentielles, et il m'eût paru aussi disgracieux de me montrer au bal en veston, par exemple, que de me rendre coupable d'un vol, d'un meurtre ou d'une félonie. Lâchement, je quittai l'Église avant le dernier Évangile, donnant la solution de la fuite au conflit angoissant qui me torturait. Mais j'allai me poster à peu de distance, à l'abri d'un arbre qui me permettrait de voir sans être deviné. Ainsi assistai-je au départ des dames de Laury : non seulement elles affrontaient les regards, mais visiblement elles cherchaient à nouer des relations, avec des sourires et des mines de sympathie. Les châtelains d'Yvoire les dépassèrent sans broncher, témoignant nettement de leur refus de toute présentation. J'en conclus qu'ils étaient renseignés. En province, ne croit-on pas toujours que les attitudes sont voulues et les gestes préparés? On n'y fait aucun accueil à la fantaisie, à l'oubli, à la distraction : toutes les démarches et tous les actes sont supposés combinés par une volonté bien arrêtée et systématique, et le plus souvent malveillante. L'isolement des étrangères dont j'aurais dû me réjouir m'inspira une compassion que je repoussai comme une faiblesse. Et même il me parut que M[lle] Sylvie, de ses yeux de velours, avec une timidité qui n'excluait pas une certaine adresse, cherchait des yeux quelqu'un et s'attristait de ne pas le découvrir. Ce quelqu'un ne pouvait être que moi. Ainsi, du moins, en décidai-je. Et par une condescendance qui ne pouvait à mon idée provenir que de ma grandeur d'âme, je ne pus lui en vouloir.

Sur le chemin qui mène aux Coudriers, je rejoignis ma mère et tante Dine, qui rentraient sans perdre une minute, afin de s'occuper de la table. Depuis la mort de mon père, notre train réduit à une cuisinière les obligeait à des travaux domestiques, plus nombreux encore pendant la période des vacances où nous étions tous réunis. Tante Dine, très rouge, parlait à voix basse à ma mère. La voix basse de tante Dine s'entendait suffisamment et je ne perdais pas un mot.

— C'est elle, Valentine, à n'en pas douter. Elle n'a pas trop vieilli et je la reconnaîtrais entre mille à son air de sorcière et à ses regards insolents. Son audace est infernale. M. le curé aurait dû la chasser honteusement, comme une réprouvée. *Vade retro, Satanas*. Peut-être le pauvre homme ne sait-il rien. Je me charge de l'avertir.

— Non, non, répliquait ma mère. Ne ressuscitons pas le passé. Michel ne l'eût pas permis.

Dès que le nom de mon père était invoqué, chacun s'inclinait sans murmure. A travers la mort, il gouvernait la maison. Dans la circonstance, il commandait l'oubli dont les dames de Laury bénéficieraient, mais qui ne satisfaisait point ma curiosité. Ma mère, pourtant, comprenant l'intérêt que je prenais à cette conversation dont j'étais exclu, me donna de son plein gré ces détails où ses scrupules religieux avaient dû se complaire bien souvent dans le deuil cruel qu'elle avait porté :

— Je désire que tu saches, François, que ton oncle Jean a eu le temps de se repentir. Dieu, dans sa miséricorde, lui a accordé cette grâce. Il est mort pieusement à la Chartreuse du Reposoir, dans les bras du prieur qui l'avait confessé et administré.

— Mais de quoi est-il mort?

— De sa blessure.

— De sa blessure? A la Chartreuse? Les femmes n'y entrent pas. Alors, ce n'est plus un crime?

— Ce n'est pas à la Chartreuse qu'il fut blessé. Il avait été frappé au Grand-Bornand et, mourant, il voulut être porté au Reposoir. Ce fut au prix de grandes difficultés, car il fallut traverser la montagne avec une civière.

Et la chère femme, s'apercevant après coup des termes qu'elle avait employés, rougit et voulut sans retard leur apporter une rectification :

— Je veux dire qu'il s'était blessé lui-même. Il ne faut accuser personne.

Mais tante Dine se révolta :

— Allons donc, Valentine. Moi, j'accuse la Laury d'assassinat.

La Laury? Quel mépris et quel dégoût dans cette familiarité! Pourquoi m'en offusquai-je? A quoi bon des ménagements pour l'ennemi? Je détournai l'orage, comme si le vent poussait la grêle de mon côté :

— Où fut-il enseveli ?

— A la Chartreuse, dans la cour du cloître dont une partie est réservée à la sépulture des Pères. Nous n'avons pas pu nous y agenouiller. Comme tu le sais, l'accès en est interdit aux femmes. Nous ne savons même pas si une inscription rappelle son souvenir, ou si la tombe est anonyme comme celle des religieux. Cette humilité serait pour lui un grand honneur : les moines ne l'auraient pas jugé indigne de confondre ses ossements avec les leurs.

— Et si j'y allais, maman? demandai-je.

Elle parut bouleversée de ma question, mais je sentis que tante Dine m'approuvait.

— A quoi bon? me répondit-elle. Il y a bientôt seize ans. Ne va pas troubler la paix de la mort.

Pour l'ébranler, je montrai l'importance de ce pèlerinage :

— Peut-être parlerais-je de lui avec les Pères qui l'ont connu.

— Le prieur est aujourd'hui procureur général des Chartreux à Rome. Tu ne trouveras sans doute plus personne d'autrefois. Le silence est préférable à toute parole.

— Mon père n'y est-il pas allé?

— Il y est allé après l'événement, dès qu'il a pu se lever, car il était malade. Il n'y est pas retourné. Le prieur lui avait dit tout ce qu'il avait à dire.

J'osai insister encore, tourmenté par le désir de connaître enfin la vérité :

— Et quelle était la conviction du prieur?

— Sur quoi donc?

— Sur la provenance de la blessure.

Ma mère, inquiète de la tournure que prenait le dialogue, voulut encore y couper court :

— Dom Louis-Joseph de Vaulchier, qui était alors prieur, a témoigné en justice. Il a mis hors de cause M[me] de Laury. Laissons cela, te dis-je, François.

Mais tante Dine écarta ce témoignage avec sa fougue accoutumée :

— Tu oublies que les prêtres n'accusent pas. Ils pardonnent. Mais notre brave Jean aimait trop la vie pour y renoncer à cause d'une gueuse. Lui-même se sera accusé pour la sauver, par une sotte générosité dont il était bien capable.

Nous étions arrivés et l'entretien en demeura là. Avant le

déjeuner, j'eus le temps de prendre ma barque et d'aller sur les eaux toutes dorées de la lumière de midi appeler sur la coupable la vengeance du ciel. Et je me promis, avant l'automne, de monter à la Chartreuse du Reposoir...

Quelques jours plus tard, sous un prétexte ou sous un autre, hanté par le mystère qui entourait d'un halo cette fin tragique au monastère de la montagne, je pris à Yvoire le bateau pour me rendre à Bellerive. Bellerive est la ville voisine, ma ville natale, une sous-préfecture de huit ou dix mille habitants, étagée dans la verdure et bien à l'abri au fond de l'anse qui creuse le lac entre les promontoires d'Yvoire et de Ripaille. Mon dessein était de chercher dans notre maison de famille si je n'y découvrirais pas quelque document qui me renseignât. En avais-je le droit? Je me le demandais en ouvrant le portail de fer entre les deux colonnes de pierre dure recouvertes de mousse. Je me le demandais encore en traversant le jardin tout rempli de mes images d'enfance parmi lesquelles il y avait celle d'un tout petit bébé apprenant à marcher sous l'impulsion d'un grand jeune homme pareil à un enchanteur. Et je n'avais pas résolu la question quand je pénétrai dans le cabinet de mon père. Ce cabinet de consultation avait été laissé intact, avec ses bibliothèques, ses sièges et ses appareils qui se démodaient. Il m'était réservé. Il serait mon domaine, quand j'aurais achevé à Paris mes études de médecine et que je reviendrais au pays natal occuper à mon tour la place de mes prédécesseurs et continuer leurs traditions de probité, d'honneur, de travail. Si toutefois j'en étais digne, car il me semblait trop souvent que je serais dans la chaîne un anneau peu solide. La tentation me prenait de m'évader, de m'enfuir ailleurs pour y mener une existence nouvelle où je ne serais plus sous la dépendance d'ancêtres exacts et consciencieux tout occupés à me maintenir dans une voie droite et étroite dont ils n'apercevaient plus la monotonie fastidieuse. Je ne soupçonnais pas qu'eux-mêmes avaient dû passer par les mêmes alternatives et pousser les mêmes soupirs d'envie. Je les vouais sans aucune pitié à l'ennui quotidien. Aucun cheval ne s'attelle de lui-même à la charrette qu'il emporte au derrière. Aucun homme ne se soumet à sa destinée sans quelques bonnes ruades. Mais je l'ignorais encore. Mon oncle Jean, avant de

mourir, avait du moins connu d'orageuses amours. Je les appelais à la manière romantique, je les respirais comme l'air des sommets qui gonfle les poumons, je m'exaltais sur elles comme si elles contenaient le secret d'une vie plus ardente, la seule que je souhaitais de vivre.

Telles étaient mes dispositions quand je me trouvai en face du portrait de l'*Homme à la guitare*, ainsi que je le désignais pour m'en amuser. Mon père l'avait gardé chez lui, au lieu de l'accrocher au salon avec les autres toiles de parents. Je ne l'avais jamais regardé qu'avec négligence. Voici que je m'y intéressais tout à coup démesurément, au point de vouloir ressusciter ce mort pour quelques secondes. La peinture avait noirci. Elle n'était certes pas d'un artiste, mais le dessin en était bon, si la couleur avait passé. L'instrument à cordes y tenait trop de place. Le corps se perdait dans l'ombre. Restaient un visage et une main. Un visage charmant, avec des cheveux bouclés, un ovale allongé, des yeux clairs et rieurs, un sourire au coin des lèvres qui ressortaient en rouge entre la moustache et la petite mouche appelée impériale. Un visage charmant, et nullement tragique, gourmand de tous les plaisirs aimables et délicats, si différent de celui que j'avais imaginé à distance pour le héros de la Chartreuse du Reposoir! Tante Dine avait vu juste quand elle avait proclamé : « Notre brave Jean aimait trop la vie pour y renoncer à cause d'une gueuse... » La main faisait une tache blanche, toute menue et fine. Si l'on avait caché tout le reste, et qu'on eût demandé à qui cette main appartenait, la réponse n'eût point fait doute : à une femme.

Une instruction criminelle est un engrenage. Dès qu'on s'y est engagé, on lui appartient. La vérité humaine, comme la science, a ses captifs. Ma mère désirait l'oubli et le silence. A cause d'elle, j'avais pu hésiter avant d'avoir revu l'Homme à la guitare. Maintenant, j'étais comme un chasseur à l'affût qui guette son gibier. Après tout, n'étais-je pas le chef de famille et, si Mme de Laury était coupable, n'avais-je pas le devoir de l'écarter de notre voisinage, même par intervention directe et menace? Je m'installai donc devant le bureau à cylindre où mon père avait réuni ses papiers les plus précieux. Nous les avions classés après sa mort, ma mère et moi. J'avoue que je n'y avais pas apporté grande attention. Je relevai la tablette

d'acajou et passai l'inspection des tiroirs. Je n'eus aucune peine à mettre la main sur un dossier qui portait ce titre : *Jean Rambert.*

Il contenait quelques pièces seulement, dont la première était une lettre mortuaire. J'y relevai la date du décès : 21 septembre 1876. Elle était accompagnée de la mention : *muni des sacrements de l'Église*, qui avait tant soulagé ma mère dans son deuil. Elle donnait encore des indications de lieu et d'âge : *Chartreuse du Reposoir ; trentième année.*

Puis venait un carnet de collège assez difficile à déchiffrer, avec des ratures, des renvois, des pages entières biffées, et le tout d'une écriture lâche aux caractères inachevés. Peu à peu j'en pris l'habitude. Quelle ne fut pas ma surprise d'y trouver des vers, — des vers d'amour, mais qui ne s'adressaient à personne, ou plutôt qui s'adressaient à toutes les femmes, spécialement à une femme imaginaire et souhaitée, comme un Chateaubriand adolescent en eût écrits pour la Sylphide des bois de Combourg. Le poète n'avait pas dix-huit ans, car j'avais pu lire au bas du carnet : 1863. Ses poèmes me parurent vaguement inspirés de Baudelaire, mais avec beaucoup de gaucherie et d'imprécision dans l'exécution, un tour lâché ou heurté de débutant, plutôt que de l'école du Parnasse qui régentait les lettres à la fin du Second Empire et qui contraignait à des règles strictes, à une discipline rigoureuse, à une forme soignée plutôt qu'à la poursuite d'une sensibilité profonde ou raffinée. J'en détachai ce fragment intitulé *la Caravane des désirs*, non qu'il fût supérieur aux autres, mais il me parut plus significatif, peut-être à cause de ce que j'y cherchais, et il l'était en effet :

En caravane longue et lente,
Les désirs âcres, doux ou forts
S'en viennent offrir leurs trésors
A l'âme ardente ou nonchalante.

C'est à l'heure où le soir descend,
Le soir paré d'or et de mauve
Que leur caravane se sauve
De l'enfer qui brûle leur sang.

Leur caravane se déploie
Dans les lumières du couchant

Dont elle dérobe en marchant
Les vêtements d'or et de soie.

Les voici, les voici venir !
Je distingue leur avant-garde.
Leur tendant les bras, je regarde
La caravane des désirs.

Ils sont tous beaux comme des femmes.
Leur front porte un reflet divin.
Ils versent en passant le vin
Qui grise les corps et les âmes.

Ils sont tous beaux. Lequel choisir?
Quel est le prince du cortège?
Auquel d'entre eux me livrerai-je?...
Les posséder tous et mourir...

Dans ces vers médiocres où l'expression insuffisante se cherchait, sans parvenir à cette forme chantante et pleine à quoi se reconnaissent les vrais poètes, je relevais néanmoins une violence d'accent, une frénésie qui me retenaient et m'attiraient parce qu'elles dénonçaient un caractère. Il avait choisi son désir et il en était mort.

Les autres documents seraient-ils aussi révélateurs?

Je passe sur les premiers qui n'étaient que des diplômes de licencié et de docteur en droit de la Faculté de Paris. Mais le suivant était un numéro du journal *le Courrier des Alpes* qui relatait la première ascension de l'une des dents de Lanfon au-dessus d'Annecy en 1868 par Jean Rambert et Claude Mermet. Les deux jeunes gens avaient réussi à escalader ce rocher qui avait résisté jusqu'alors à tous les assauts des grimpeurs. La montagne commençait d'être à la mode. Le voyage de l'Empereur et de l'Impératrice à Chamonix, leur montée à la Mer de glace avaient popularisé l'alpinisme. Un ouvrage de Francis Wey célébrait les merveilles de la Savoie. Et dans la même gazette que j'avais sous les yeux, au sujet d'un accident au Mont-Blanc qui avait coûté la vie à un touriste dont le corps n'avait pas été retrouvé, on rappelait la découverte récente, dans le glacier des Bossons, des restes de trois guides engloutis plus de quarante ans auparavant, le 15 août 1820, car on les avait parfaitement identifiés : c'étaient les guides du docteur russe Hammel et du colonel anglais Anderson. La montagne

rendait ses victimes, mais elle y mettait le temps. Mon oncle figurait parmi ses vainqueurs. Le poète efféminé qui appelait à lui la caravane des désirs, l'homme à la guitare avait des muscles d'acier. Le vieux journal rendait hommage à son audace et à sa résistance. C'était lui qui avait organisé et réussi la petite expédition. Et même il en avait fait une sorte de gageure, pariant qu'à telle heure on le pourrait voir sur le sommet dont il cueillerait la virginité dans un délai fixé d'avance. Cet épisode aventureux bousculait, je l'avoue, mes appréciations psychologiques, mais ne me déplaisait pas.

Venait ensuite un brouillon assez volumineux où je reconnus, après des tâtonnements, une plaidoirie d'avocat, et même une première plaidoirie à cause du début solennel, emphatique, mêlant dans un étrange amalgame, avant d'aborder le sujet, l'éloge de Cicéron à celui de Berryer et même de Lachaud, le défenseur muet de Mme Lafarge. Le stagiaire s'excusait d'oser prendre la parole après tant d'illustres maîtres et se croyait obligé de payer son tribut un peu enfantin au dieu de l'éloquence qui unit par des chaînes d'or l'orateur à ses auditeurs. Mais, ce tribut payé, il changeait subitement de ton et montrait une précision, une solidité et même une subtilité assez inattendues. Il s'agissait, non pas d'un avortement qui eût conduit l'inculpée aux assises, mais d'une suppression de part, délit qui relève des tribunaux correctionnels. Mes études de médecine légale m'avaient familiarisé avec ces termes. Le jeune avocat, après un exposé des faits, bref, clair et habilement tendancieux, discutait les témoignages, les rapetissait, les volatilisait avec courtoisie, accumulait, comme des nuages, les doutes et créait une atmosphère de sympathie autour de sa cliente. Un numéro du journal local était épinglé au dernier feuillet. Je n'eus pas de peine à y découvrir un compte rendu d'audience. On y louait le débutant d'avoir rejeté toute pompe et toute phraséologie et d'avoir abordé sa cause d'emblée, rompant ainsi avec les habitudes du barreau, et on le félicitait de l'art avec lequel il avait mené une discussion difficile et sauvé de la prison la malheureuse accusée. Car sa cliente avait bénéficié d'un acquittement. Mon oncle Jean avait donc, au dernier moment, rejeté pêle-mêle dans la fosse aux ours les grands noms de Cicéron, de Berryer et même de Lachaud. Il n'avait pu se décider à une faute de goût. Il avait le sens des propor-

tions et de la mesure. Décidément, il m'attirait de plus en plus.

Que serait-ce donc après la lecture des dernières pièces du dossier? un paquet de lettres datées de 1870. Je savais que mon père, de dix ou quinze ans plus âgé que son cadet, avait fait volontairement la campagne, comme capitaine au bataillon des mobiles de la Haute-Savoie, bien qu'il fût dispensé de partir par son âge, le chiffre de ses enfants et sa profession même. Je savais aussi, mais sans grands détails, que mon oncle s'était très bien conduit pendant la guerre. Mon père, qui aurait pu me renseigner, se taisait, soit qu'il eût gardé un fâcheux souvenir de notre mauvaise organisation dans la défaite, soit que la mystérieuse affaire du Reposoir l'écartât d'évoquer le passé. Il y avait bien les récits de tante Dine, mais ils défiaient toute vraisemblance : on y voyait ses neveux mettre à la porte les Prussiens avec tant de vigueur que l'on se demandait comment ceux-ci avaient pu tout de même nous prendre l'Alsace et un large morceau de la Lorraine. Or les deux frères n'avaient pas servi au même corps de troupes. Jean était sous-lieutenant au premier bataillon des mobiles de la Savoie que commandait le marquis Costa de Beauregard. Il écrivait à son aîné des lettres tendres, tantôt plaisantes et narquoises dans les plus mauvaises postures, tantôt déprimées sans raison. Sa division, ballottée entre Orléans et Gien, arrivait trop tard pour prendre sa part de la victoire de Coulmiers : trois jours après, elle recevait à Neuville le baptême du feu : « Nous tirions de bas en haut, racontait le jeune lieutenant, l'ennemi tirait de haut en bas. Les balles tranchaient par-dessus nos têtes les branches des arbres dont le mail était planté. Cette inégalité de terrain explique le mal considérable que nous fîmes aux Prussiens et le peu de mal qu'ils nous firent. Nous n'eûmes pas un mort et seulement des blessés ; eux, au contraire, eurent quatre ou cinq cents hommes mis hors de combat. Au bout d'une vingtaine de minutes, l'ennemi suspendit son feu. Sans doute, il nous croyait plus forts que nous ne l'étions en réalité : car, soit émotion, soit entrain, nos hommes, malgré nous, brûlaient presque toutes leurs cartouches... » Cette petite victoire l'exaltait. Il redevenait l'alpin qui, par gageure, escalade le premier la dent de Lanfon. Puis c'étaient les jours sombres. Le 25 décembre, le bataillon fêtait la Noël à

Vierzon. Officiers et sous-officiers se réunissaient à la même table : « Quel souvenir ! J'avais découvert dans une cave abandonnée quelques bouteilles de champagne. Nous étions en haillons, nous avions froid, presque faim, mais nous avons ri et bu, non pas au retour, mais à la délivrance... » Au début de la triste nouvelle année, le bataillon était envoyé dans l'Est, à l'armée de Bourbaki. Je savais qu'à Béthoncourt il avait été décimé. La correspondance entre les deux frères s'arrêtait à la veille de ce combat de Béthoncourt qui mit en deuil la Savoie. « On a résolu, écrivait le cadet, de nous faire enlever demain un village où les Prussiens se sont fortifiés et nous attendent avec des mitrailleuses et de l'artillerie. Le général qui nous commande n'a que deux mots à la bouche : offensive, baïonnette. Mais avons-nous assez de munitions pour préparer cette attaque ? Cela tournera mal, je le crains, faute de préparation... Je te le dis à toi. A mes soldats je crie : Ça ira... » Après cette prophétie, plus rien du lieutenant Rambert dans le dossier. Ne me rappelais-je pas qu'il avait été blessé et fait prisonnier, et même qu'il s'était évadé ? Tante Dine, dans ses allusions à cette évasion, prenait des mines à la fois pudiques et fières, à la façon de ces mères qui s'enorgueillissent des succès féminins de leurs fils tout en ayant l'air de les déplorer : d'où je concluais à la complicité d'une jeune Allemande.

N'en saurais-je pas plus long sur la fin de la guerre, sur la blessure et la captivité de mon oncle ? Une lettre d'une autre écriture, — une de ces belles écritures larges et pleines que donne l'usage de la plume d'oie, — me tomba alors sous les yeux. Je courus à la signature : commandant Costa de Beauregard. Le chef du bataillon des mobiles répondait à une demande de mon père, anxieux du sort de son cadet qui avait été porté disparu. Je transcris dans son entier cette réponse, qui était datée de Carlsruhe où le commandant était interné :

« Mon cher Capitaine,

« J'espérais, en ouvrant votre lettre, que vous m'apportiez des nouvelles de votre frère, et voici que vous m'en réclamez. Qu'est-il devenu ? Votre inquiétude est la mienne. Il était le plus jeune de mes officiers. On m'a dit qu'à l'hôpital où j'avais été transporté, blessé, après le combat, comme je délirais et appelais mes hommes que j'imaginais se débandant, — vous

jugez à quel point je divaguais! — je finis par ce cri découragé: « Et Rambert aussi! » Retenez cet aveu: il vous révélera dans quelle estime je tenais le lieutenant Rambert.

« Je rassemble pour vous tous mes souvenirs de cette dernière journée de Béthoncourt où mon bataillon fut héroïque, dites-le bien haut, car notre Savoie peut à juste titre s'enorgueillir de ses enfants. Mes hommes, depuis un mois, souffraient terriblement de toutes les misères, le froid, la faim, mal équipés, mal ravitaillés, épuisés par les marches et les contre-marches. Pas un murmure parmi eux, cependant, pas une plainte. Pourquoi? Le voici: chacun dans le rang sentait qu'il portait au bout de sa baïonnette une parcelle du vieil honneur savoyard, de cet honneur que la brigade à cravate rouge a mis si haut. Pour un pays, la tradition militaire est le sang de ses veines. Le pays meurt quand ces traditions ne lui réchauffent plus le sang.

« A l'heure dite, ils se rangèrent en bataille, sur la position qui nous était assignée. Tout était blanc de neige et morne à serrer le cœur. Dans le village en face de nous, dans les bois qui le couronnaient, rien ne bougeait. Votre frère s'en était allé en reconnaissance jusqu'à un arbre d'où il me fit signe. Je vois encore sa fine barbe couverte de givre et ses yeux clairs qui s'assombrissaient quand il revint me rendre compte: le village était occupé, car les murs portaient des meurtrières pour l'usage des armes.

« Quand l'aumônier s'approcha pour bénir le bataillon, je le regardai. Vous n'ignorez pas qu'il était un peu mécréant. Mais il s'agenouilla comme les autres. L'aumônier nous donna l'absolution, en disant que certainement avant une heure beaucoup d'entre nous auraient reçu la récompense de leurs misères. Il y avait derrière nous plus de deux mille hommes qui virent les Savoyards à genoux. On se bat mieux quand on a l'âme en paix. Puis, nous nous serrâmes la main, mes officiers et moi.

« Le clairon sonna. Tout alla bien pendant quelques minutes. Nous avancions à travers cette plaine blanche qui avait plus de huit cents mètres de long sans tirer un coup de fusil. Devant nous le village semblait toujours abandonné. Sur notre droite, à moitié chemin, il y avait un cimetière entouré de grandes murailles.

« Voilà qu'arrivés à la hauteur de ce cimetière, nous sommes

pris tout à coup en écharpe par un feu terrible; en même temps, de toutes les maisons en face, du toit au rez-de-chaussée partent des coups de fusil. Plus de soixante hommes de chez nous et des chasseurs qui nous flanquaient tombèrent à cette première décharge. Nos compagnies de soutien accoururent, mais ne firent qu'ajouter leurs morts aux nôtres. Ils jonchaient le sol comme les brindilles de bois après la grêle. On dit que le général fit sonner la retraite. Personne chez nous ne l'entendit. Les Savoyards continuèrent à avancer. Ils n'avaient toujours devant eux que des maisons crénelées.

« La compagnie de Cordon où servait votre frère était devant. Elle parvint au bord d'une rivière, la Lizaine, qui coule devant Béthoncourt. La rivière était débordée, les Prussiens l'avaient barrée au-dessous du village. Ils avaient partout cassé la glace. Deux ou trois hommes, emportés par leur élan, se jetèrent à l'eau pour franchir l'obstacle. Ils se seraient noyés, si le capitaine de Cordon et le lieutenant Rambert ne se fussent mis à genoux sous une pluie de balles pour leur tendre un fusil.

« Il fallut bien retraiter. La cheville brisée, immobilisé sur la neige, le cœur chaviré, j'assistai à cette retraite. Votre frère, l'un des derniers, marchait tranquillement, sans se presser. Ce que je vis alors, je ne le croirais pas, si mes yeux n'en avaient gardé l'empreinte.

« Un lièvre poursuivi par un chien parcourait le champ de bataille en tous sens. Votre frère se baissa sur un mort, lui prit son fusil, épaula et le lièvre culbuta sur lui-même. Votre frère revint en arrière pour l'arracher au chien qui déjà était dessus. Il le prit par les oreilles, et c'est avec ce trophée qu'il fut blessé ou tué, je ne sais, car je ne l'ai plus revu.

« Quand je fus transporté, prisonnier, sur un brancard dans le village que je n'avais pu enlever et que je vis bourré de troupes et d'artillerie, le colonel allemand s'approcha de moi et me demanda si c'était moi qui avais mené l'attaque. Sur ma réponse affirmative, il me serra la main. C'était l'hommage ennemi à mon bataillon.

« Ici, je me suis informé de mes camarades, de mes hommes. Personne n'a pu me renseigner sur votre frère. Blessé grièvement, il a pu être hospitalisé à part et interné à Rastadt ou ailleurs. Ne vous découragez pas encore. Si nous l'avions

perdu, ce serait une perte pour notre cher pays de Savoie qu'il n'eût pas manqué d'honorer, car le lieutenant Rambert est un des plus beaux types d'hommes que j'aie connus dans la guerre qui met si vite les valeurs à leur plan...

« Commandant Costa. »

Je déposai le dossier dans son tiroir et rabaissai la tablette. Maintenant je connaissais oncle Jean. L'homme à la guitare était sorti de son cadre. Sur le bateau qui me ramenait à Yvoire, sur le petit chemin qui d'Yvoire conduit aux Coudriers, il m'accompagnait et j'étais fier de sa compagnie. Un doctorat passé tout jeune à Paris, le goût des lettres, le don de l'harmonie et le sens de la clarté, une incroyable audace physique et le plus extraordinaire sang-froid qui lui avait permis sous les balles, puisque l'ennemi se battait à couvert et ne pouvait être délogé, de tirer un lièvre et de l'aller chercher, le plus sûr jugement qui lui avait dénoncé l'erreur d'attaquer sans préparation suffisante un adversaire invisible et retranché : toutes les pièces parlantes du dossier s'entendaient pour faire de lui, en effet, *un des plus beaux types humains révélés par la guerre qui met si vite les valeurs à leur plan.*

« Voilà pourtant, me disais-je avec colère, celui qui devait, pour l'amour d'une femme indigne, mourir avant trente ans. »

Jusqu'à ma lecture je n'avais pas réalisé la victime de Mme de Laury. Maintenant, je mesurais la grandeur de son crime, et pour la première fois je la détestais.

Une anecdote que j'avais lue récemment dans une biographie de Gœthe me revenait à la mémoire. Comme on objectait au grand homme l'épidémie de suicide qui avait sévi en Allemagne après la publication de *Werther*, il s'était contenté de hausser les épaules et de répondre avec son air olympien : « Pour une demi-douzaine de sots ou de vauriens dont j'aurais purgé la terre, vous ne voudriez pas que je me fisse du souci !... » Mais qu'aurait-il répliqué, si l'un de ces malheureux avait auparavant donné tous les signes de la supériorité ? Certes, je ne tenais pas encore la clé du mystère. J'ignorais si mon oncle Jean avait été frappé ou s'était frappé lui-même : dans les deux cas, la femme qui était mêlée à sa fin tragique

m'apparaissait coupable. Rien au monde ne donne à l'amour le droit de mort, qu'il la distribue ou qu'il l'inspire...

III. — UNE VIEILLE IMAGE

Le ululement du *chouan*, peu à peu, hantait mes nuits et mes jours. Comme Hamlet, prince de Danemark, j'étais la proie d'un curieux fait divers et je m'instituais le juge de son dénouement. Je fouillai notre bibliothèque des Coudriers pour y chercher une collection d'anciens journaux, car un tel événement, la mort violente d'un homme qui devait forcer l'attention, l'arrestation peut-être d'une Mme de Laury qui tenait un haut rang dans la société, avaient dû causer dans la ville un grand scandale et être l'objet de tous les commentaires. J'étais probablement le seul à ne pas en avoir entendu parler. Dans ma famille, on se taisait ; hors d'elle, on se contraignait devant moi. Le temps est un prodigieux fabricant d'oubli : les seize ans que j'abolissais tout à coup suffisaient, et bien au delà, à expliquer le silence.

Je ne parvins à découvrir qu'une collection d'almanachs de Mathieu de la Drôme rassemblés par mon grand père que passionnait la météorologie. Ils me firent souvenir d'un certain abbé Heurtevent qui partageait ce goût et pareillement celui de l'astronomie et qui venait dans la chambre de la tour repérer les étoiles. C'était un vieil ami de la maison, à qui la chronique locale n'avait pas dû échapper. Aumônier de l'hôpital, il réconfortait ses malades par un dévouement inlassable, mais aussi par un air de mage à qui manque à peine un bonnet pointu et passait le reste de son temps dans les grimoires. Seize ans ne comptent point sans doute pour un homme qui vit dans la familiarité des astres et aussi de l'avenir, car notre abbé était un grand amateur de prophéties qu'il interprétait librement dans le sens des pires catastrophes, lesquelles précéderaient infailliblement le retour du roi légitime. Nous l'avions surnommé Nostradamus. Par l'autorité qu'il déployait dans l'explication de ces textes obscurs, venus de l'abbaye d'Orval ou de la sœur Rose-Colombe, il séduisait tante Dine qui désirait ardemment de voir les lys refleurir. Je résolus de sonder l'abbé Heurtevent sur le drame intime qui me préoccupait.

Je retournai donc à la ville et lui rendis visite dans le

capharnaüm qu'il habitait pêle-mêle avec ses livres, ses papiers, un perroquet, un chat et un chien perclus de rhumatismes, incapable de se lever et même d'aboyer. Les années ne l'avaient point courbé. Comme un cyprès, il était haut et triste, ou plutôt il abritait la tristesse, éprouvant pour lui-même une infinie satisfaction à vous lancer au nez l'annonce de maux prochains, abondants et insupportables. Dès qu'il m'eut reconnu, il s'écria que je tombais à merveille. Ne venait-il pas de recevoir de Mayence une prophétie, datée de 1854, qui, après avoir prédit le plus honnêtement du monde nos désastres de 1870, déclenchait dans l'avenir toute une série de cataclysmes :

« Malheur à toi, grande ville, déclama-t-il sans attendre mes explications, malheur à toi, grande cité du vice ! Le fer et le feu succéderont au feu et à la famine... »

Il s'arrêta dans sa lecture pour y ajouter des précisions :

— Paris et la Commune sont-ils assez clairement indiqués ? Mais patientez : nous allons assister à la déconfiture de l'Allemagne. Nos bourreaux vont être punis.

Et, brandissant le manuscrit étranger, il assujettit ses bésicles sur le nez qu'il portait long et évasé du bout, pour livrer ce passage à mes réflexions :

« Malheur à toi, peuple du Nord, ta septième génération répondra de tes forfaits. Malheur à toi, peuple de l'Orient, tu répondras des cris de douleur et du sang innocent. Jamais année pareille n'aura été vue, jamais plus formidable bruit n'aura été entendu... »

Aussitôt il se précipita dans les commentaires :

— Ce peuple du Nord, c'est l'Allemagne. Ce peuple d'Orient, ce sont les Turcs, ou peut-être les Russes. Pour moi, nous allons à une guerre qui mettra le feu à l'Europe et auprès de laquelle celle de 1870 n'aura été qu'un jeu d'enfants.

Après avoir semblé prendre le plus vif intérêt à ce parchemin de Mayence, je voulus abandonner l'avenir pour sauter d'un bond dans le passé. Il ne me le permit pas :

— La fameuse prophétie de Saint Malachie, archevêque d'Armagh en Irlande, vous savez bien, celle de la succession des papes, celle des devises, ne correspond-elle pas exactement au document en question et ne vient-elle pas confirmer tous mes pronostics ? Nous en sommes à *Lumen in cœlo* qui, de

toute évidence, s'applique à l'éclatant pontificat de notre Léon XIII. Mais après *Ignis ardens*, nous aurons *Religio depopulata*, titre d'épouvante qui conviendra au pape témoin de la guerre future où la catholicité sera dépeuplée. Dépeuplée, vous entendez?

Il me pourfendait de son appendice nasal et de ses menaces de mort. Je réussis enfin dans un court intervalle à rappeler d'un trait l'énigme de la Chartreuse du Reposoir. Mon oncle Jean avait-il été assassiné ou fallait-il admettre la version du suicide? Comment les choses s'étaient-elles passées? On avait dû, lors de l'événement, chercher à connaître la vérité. N'en gardait-il pas le souvenir?

S'il s'en souvenait! Il renifla une odeur de tragédie et se frotta les mains comme s'il lui arrivait quelque chose d'heureux. J'avais été bien inspiré de m'adresser à lui. Il tirerait devant moi les rideaux sur la scène. Et il préluda par un portrait :

— C'était un homme étonnant. Poète, il eût égalé M. de Laprade. Avocat, il eût dépassé un jour le défenseur des Naundorff, M. Jules Favre. A la tête de ses mobiles, pendant la guerre, il avait délogé l'ennemi d'un village fortifié. Peut-être n'avait-il pas, dans le caractère, la solidité de monsieur votre père. Mais il exerçait sur les foules un empire irrésistible. Nul doute qu'avec un tel prestige il n'eût assuré le retour du Roi.

Je me demandai un instant à quel personnage historique ce panégyrique faisait allusion. Je compris qu'il s'agissait de mon oncle. A la façon d'Homère, l'abbé Heurtevent grandissait les hommes et les événements et d'une petite ville tirait une assemblée de héros plongés dans un drame éternel. Brusquement il en vint au fait, d'une manière inattendue qui me donna un coup :

— La franc-maçonnerie, me déclara-t-il péremptoirement, s'est débarrassée de lui.

Ahuri, je répétai :

— Vous croyez? La franc-maçonnerie?

— Je vous le dis. Ne savez-vous pas qu'elle se sert des femmes, par une imitation sacrilège de la Providence qui utilise les Judith et les Dalila tantôt pour sauver et tantôt pour perdre le peuple de Dieu ? Jean Rambert était royaliste et populaire.

Elle a suscité sur son chemin une Mme de Laury. On en trouve toujours.

— Vous croyez donc à l'assassinat?

— Si j'y crois! Mais tout le monde y a cru à l'époque. Votre oncle adorait la vie. Tout lui réussissait. Est-ce qu'un homme raisonnable se tue pour une gourgandine sans vergogne? Cela ne se peut soutenir en vérité. Par grandeur d'âme, il a voulu dans la mort protéger cette misérable. De là sa déposition.

— Mme de Laury a-t-elle été arrêtée?

— Non, et ce fut un opprobre pour la justice, et la preuve qu'elle était protégée en haut lieu.

— Savez-vous qu'elle est revenue ?

— Revenue, elle? Quelle impudeur ! Après tout, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Dieu, pour nous éprouver, semble parfois livrer le monde au diable. N'avons-nous pas élu pour maire le frère d'un faussaire qui escroqua toute la ville et fut de ce chef condamné au bagne? La démocratie se plaît dans l'abjection. Mais le réveil sera terrible. Les faussaires sont partout. Ils falsifieront les dépêches comme Bismarck pour mettre le feu à l'Europe. *Religio depopulata* : la prochaine guerre sera un dépeuplement.

Il repartit sur son thème favori et je ne pus le tirer à nouveau de l'avenir où il s'engouffrait comme dans une caverne sans issue. Ses appréciations se confondaient avec celles de tante Dine. Comme elle, il courait d'emblée à la pire accusation. Sans admettre le rôle hypothétique prêté gratuitement à la franc-maçonnerie, je remarquai pourtant qu'il n'avait pas hésité une seconde dans ses souvenirs. La rumeur publique était donc contraire à Mme de Laury. Quel ne fut pas mon désagrément, au retour, d'apercevoir sur le bateau les robes claires de ces dames qui revenaient d'Évian! Elles me firent mille grâces, comme si nous étions déjà liés, me prodiguant les détails sur la réception qui avait été donnée au Splendide Hôtel par une princesse étrangère et sur les relations qu'elles y avaient rencontrées. Cependant, je croyais montrer une froideur glaciale à quoi Mme de Laury ne pouvait se méprendre, non plus qu'à mon éloignement systématique depuis le fameux goûter. Elle affectait de ne point le remarquer et passait outre avec une désinvolture déconcertante. Je n'avais pas encore appris que c'est là une tactique fort usitée dans le monde par ceux qui

veulent à tout prix imposer leur présence, soit qu'ils aient un échelon social à gravir, soit que, pourvus de quelque tare, ils prétendent la faire accepter. Ou peut-être cette froideur était-elle malgré moi atténuée par le voisinage de Mlle Sylvie qui laissait parler sa mère et se contentait de poser sur moi ses yeux de velours tout chargés d'une interrogation mélancolique. Je ne pouvais ni l'avertir de l'indignité maternelle, ni l'en rendre en quelque façon responsable. Comment les séparer? Pendant toute la traversée, un tel problème à résoudre me rendit très malheureux.

— Pourquoi n'êtes-vous plus revenu au château? me demanda, comme nous abordions Yvoire, Mme de Laury.

Elle n'avait donc pas compris ma réserve? Fallait-il mettre les points sur les i et lui jeter au visage : « Parce que vous avez tué mon oncle Jean!... » Exalté encore par les documents dont j'avais eu connaissance et par les déclarations de l'abbé Heurtevent, je fus tenté de lui crier ainsi mon dégoût et peut-être m'y serais-je décidé si je n'avais surpris le regard de Mlle Sylvie qui attendait ma réponse et qui se voilait d'inquiétude, devinant vaguement que j'avais peut-être des raisons pour n'être plus retourné chez sa mère. Je balbutiai, invoquant mes occupations, et m'élançai, le premier, sur la passerelle, saluant ces dames hâtivement, afin d'éviter des serrements de mains qui pouvaient signifier ma trahison.

Sur le débarcadère, je trouvai à ma grande surprise tante Dine qui guettait mon arrivée :

— Je suis venue à tout hasard, m'expliqua-t-elle, comme si elle s'excusait.

Je remarquai bien qu'elle était troublée et les joues rouges. Vaillante malgré les années, et ne redoutant point la marche, elle se chargeait volontiers des commissions au village. Avant de rentrer aux Coudriers, elle avait calculé l'heure de mon retour. Je devinai sans peine, — la chère femme n'était point secrète, — qu'elle avait quelque reproche à m'adresser. Et sans doute, de ses yeux perçants, m'avait-elle surpris en conversation avec Mme de Laury sur le pont du bateau. Cependant elle hésitait. Elle qui avait toujours pris notre parti, qui témoignait à chacun de ses neveux et nièces une admiration sans bornes et qui louait jusqu'à nos défauts, pour la première fois souffrait de mésestimer l'un de nous. Elle ne pouvait se décider à parler.

Une lutte émouvante se livrait en elle, dont je pouvais suivre les phases, car elle hochait la tête et marmonnait entre ses dents par l'habitude qu'elle avait d'exprimer tout haut ses opinions. Fallait-il qu'elle fût touchée au plus profond du cœur pour qu'elle osât enfin me blâmer en ces termes solennels :

— François, tu pactises avec l'ennemi.

Je ne la laissai pas dans le doute plus longtemps. Avec une tendre familiarité, je passai mon bras sous le sien et lui confiai mes tristesses, mes curiosités, mon enquête. Rassérénée, elle m'écoutait en donnant des signes de contentement.

— Ah! je savais bien, m'interrompit-elle avec des larmes dont elle réprima énergiquement la chute, que tu es un garçon plein d'honneur. Pardonne-moi de t'avoir mal jugé. Le commandant Costa de Beauregard écrit de bonne encre. Il devrait être de l'Académie. Quant à notre vieil ami, l'abbé Heurtevent, personne ne voit plus clair dans les événements. D'ailleurs, il connaît l'avenir.

Elle exagérait les mérites de l'abbé, mais elle me félicitait de l'avoir consulté. Je n'allais pas perdre l'occasion que m'offrait le hasard d'en apprendre un peu plus long sur la vie et la mort de l'oncle Jean.

— Et vous, tante Dine, lui demandai-je à brûle-pourpoint, vous croyez aussi à l'assassinat?

— Sans doute. Comme tout le monde.

— Mais pourquoi?

— Pourquoi? C'est bien simple. Notre Jean était las de cette vieille femme.

— Cette vieille femme?

— Oui. Elle avait bien trois ou quatre ans de plus que lui. Et peut-être davantage.

— Il n'avait pas trente ans quand il est mort.

— Précisément. Une femme de plus de trente ans, qu'est-ce que c'est pour un homme de vingt?

Elle élargissait les distances et simplifiait la psychologie amoureuse.

— Et quel homme! reprit-elle. Sauf ton père, naturellement, je n'en ai point vu de comparable. Poète de génie, bien qu'il ne m'eût pas montré ses vers, le cachottier! avocat merveilleux, bien qu'il ne plaidât guère, le paresseux! et une taille, un visage, des yeux, des cheveux! Bouclés, les cheveux,

Sauf Michel, évidemment, il n'avait pas son pareil sur la terre. Parce que Michel, en plus, avait la raison, le caractère, l'expérience. Ce n'est pas lui qui se serait laissé berner par ces maudites femelles. Il est vrai qu'il avait auprès de lui Valentine. Valentine, un ange du bon Dieu.

Valentine, ma mère; Michel, mon père : l'arche sainte devant quoi tante Dine montait la garde. Mais elle entendait bien y introduire de gré ou de force la victime du Reposoir.

— Toutes les femmes s'occupaient de lui. A Béthoncourt après la victoire (elle n'hésitait pas à transformer en victoire l'échec de Béthoncourt), il avait été laissé pour mort avec une balle dans la poitrine et un lièvre dans les mains, — parfaitement, un lièvre qu'il avait eu l'aplomb de tirer pendant la bataille; — ramassé après tous les autres, on l'avait transporté dans une petite ville allemande dont j'ai oublié le nom, un de ces noms qui vous écorchent les oreilles. Quand il fut en convalescence, on lui demanda sa parole de rester en place, moyennant quoi il se fût promené à son aise. Il a refusé, et il s'est évadé grâce à la fille de son logeur qui s'était amourachée de lui. A son retour, pour son malheur et pour le nôtre, il a rencontré cette comtesse de pacotille...

— Mme de Laury?

— Oui, Mme de Laury, qui a trouvé le moyen de le prendre je ne sais comment. Les femmes de cet acabit ont des armes particulières. Autrefois, on les brûlait comme sorcières et l'on faisait bien, sans quoi ce sont elles qui vous brûlent. Quand il a voulu s'en débarrasser pour se marier...

— Il s'est marié?

— Il se serait marié. Il était fiancé à la plus adorable enfant, Mlle Fougère, de Dijon. Les Fougère, une famille connue : des magistrats, des généraux. On ne pouvait pas imaginer une plus ravissante jeune fille : blonde, un peu longue et mince, l'air d'un jeune peuplier, et quelque chose de céleste sur le visage. Une vieille femme comme moi ne sait pas décrire ces gentillesses-là. Mais, rien qu'en la voyant, on désirait d'être plus aimable et l'on était prêt à se signer comme devant une apparition. Du pays de Jeanne de Chantal, la sainte amie de notre saint François de Sales, elle portait ce nom chantant et doux. Quant à l'autre, tu l'as vue : une horreur.

Je l'avais vue, oui, aux approches de la cinquantaine, et ne

la trouvais pas si déplaisante. La silhouette, la démarche, le port de la tête, le visage même, plus touché, travaillé de poudres et de fards, mais encore paré d'une grâce à la fois hautaine et enveloppante, se défendaient comme une tour assiégée contre les ans déconcertés et interdits. Ce qui m'avait éloigné d'elle instinctivement, quand je ne savais rien encore de son crime, ou tout au moins de l'accusation qui pesait sur elle, n'était-ce pas cette sorte de prise de possession qu'elle prétendait exercer de prime abord sur ceux qui l'approchaient, cet envoûtement quasi professionnel, tant il faisait partie de sa nature, qui lui permettait de dominer son entourage? J'avais sans retard tenté de m'y soustraire, mais j'avais subi malgré moi son charme fané, puisque je m'y étais volontairement dérobé. La partialité de tante Dine m'amenait par réaction à me rendre mieux compte de cette emprise.

— Non, protestai-je, elle a dû être dangereuse.

— Certes, reprit la chère femme en donnant un autre sens à mon interruption. Donc, quand elle connut les fiançailles de Jean, elle crut devenir enragée et n'eut de cesse qu'elle ne l'eût rejoint dans la montagne, au Grand-Bornand, où il faisait sa cour à ces dames.

— Ces dames?

— Oui, Mlle Chantal Fougère et sa mère qui était veuve. Une femme d'une rare distinction. Elle vit encore, je crois. Ces dames venaient l'été en villégiature dans un chalet qui leur appartenait. La jeune fille était de santé délicate, et l'air de nos hautes vallées la fortifiait. C'est là que cette créature a commis son forfait.

— Cette créature?

— La Laury. Elle les a tués tous les deux, Jean et sa fiancée.

— Tous les deux? On ne m'avait jamais parlé d'elle.

— Oh! elle est morte de chagrin et lui d'une balle de revolver.

Le crime se compliquait, sortait de l'ombre qui s'était épaissie autour de lui. Cependant nous arrivions devant la porte à claire-voie qui fermait les Coudriers. Je poussai la barrière, et comme nous nous engagions dans la courte avenue, nous entendîmes sur le sable le pas léger de ma mère.

— Chut! fit tante Dine dont le visage s'empourpra. J'ai déjà trop parlé. Valentine n'aime pas ce sujet.

— Pourtant, ma tante, je désire monter un jour de cet automne au Reposoir.

— N'y va pas. On ne ressuscite pas les morts.

— Les morts, non, mais le crime peut-être.

— Je t'en supplie, François.

Elle regrettait ses confidences et m'invitait à me taire. Le lac, doucement, clapotait devant la maison, sur la grève, et les reflets roses du couchant teintaient les eaux. Ma mère vint à nous et sa présence nous calma. Elle répandait autour d'elle une paix, une sérénité à quoi l'on ne pouvait demeurer insensible. Il semblait qu'un drame de passion, de violence et de cruauté ne pût être discuté devant elle. Mais le soir, sous la lampe, quand nous fûmes réunis tous les trois après le coucher de mes frères et sœurs plus petits, tante Dine, qui ne savait rien dissimuler, lui avoua que nous avions parlé de Jean.

— A quoi bon? objecta ma mère. Dieu lui a pardonné.

— A lui, gronda tante Dine. Mais pas à elle.

Et, disparaissant un instant, elle revint avec une image qui devait me bouleverser tout autrement que la chère femme ne pouvait le supposer. C'était une photographie de mon oncle en uniforme de lieutenant de mobiles. Elle différait sensiblement du portrait mou et fade de l'homme à la guitare. Le képi bas cachait les fameux cheveux bouclés. Le visage, émacié par les privations de la campagne, avait perdu sa plénitude. Au lieu de la moustache et de l'impériale, le jeune officier portait la barbe entière, une barbe fine et soyeuse, courte et un peu frisée, qui allongeait l'ovale. Il était représenté de profil, le nez légèrement busqué et comme reniflant de bonnes odeurs, la bouche petite et sensuelle, les yeux malicieux et gais. Il souriait comme il avait dû sourire en apercevant sous les balles le lièvre poursuivi. Il souriait, et cependant on devinait là-dessous bien des souffrances avalées. Peut-être avait-il quelque chose du portrait célèbre de François I[er] par Titien : cette exubérance, cet amour de la vie, cette façon d'accepter hautement l'infortune : — *Tout est perdu, fors l'honneur,* — mais tout cela était transposé, amenuisé, féminisé. Féminisé, oui : malgré la barbe et le képi, le charme des traits faisait songer à une femme, à une jolie femme. Mais non, à une jeune fille que j'avais vue.

— N'est-ce pas qu'il était beau? triomphait tante Dine.

Je ne lui répondais pas, ayant l'air d'examiner de près et

dans tous les détails le carton que je tenais en mains, parce que la pensée folle d'une ressemblance s'imposait à moi et me terrifiait. J'avais déjà vu ces traits délicats, cette petite bouche, ces yeux mélancoliques sous une expression espiègle. J'avais trop regardé, chez elle, à l'église, et tout à l'heure encore sur le bateau, Mlle Sylvie de Laury pour tricher avec ma mémoire et conserver le moindre doute. Sylvie de Laury lui ressemblait. Elle n'avait pas le front élevé du portrait de l'homme à la guitare, mais précisément le képi, en mangeant le front, supprimait la principale différence. Ce que je savais de la liaison de mon oncle m'eût évidemment permis cette supposition d'une paternité qui m'atterrait, mais qui me ramenait, par un détour, à vouloir du bien à la jeune fille. Une simple réflexion suffisait à m'en empêcher. Mlle Sylvie était née après le drame du Reposoir. Tante Dine m'avait affirmé qu'au moment du crime, Mme de Laury était sans enfant, et que la naissance postérieure de sa fille prouvait une réconciliation avec son mari. J'étais donc la dupe de mon imagination. Ou peut-être l'amour gardait-il le pouvoir, hors la chair, d'imposer une ressemblance? Dans tous les cas, je me promis d'observer avec plus d'attention le visage de notre voisine. Où et comment l'observerais-je? N'avais-je pas rompu, ou décidé de rompre toutes relations? Si j'avais été plus sévère envers moi-même ou plus clairvoyant, j'aurais peut-être discerné dans les replis secrets de mon cœur ces germes obscurs d'un sentiment qui, plus tard, cherchera la lumière du jour, comme ces grains de blé jetés dans un sillon où ils semblent se perdre.

— Très beau, répondis-je enfin à ma tante en lui rendant la photographie.

Je m'étais engagé dans une voie ténébreuse. Mais je ne pouvais plus revenir en arrière et je voulais maintenant, quelle qu'elle fût, connaître la vérité.

IV. — L'INSTRUCTION

Pour connaître la vérité, il me fallait tout d'abord consulter le dossier officiel. Une instruction criminelle avait dû être ouverte contre Mme de Laury. Même pour rendre une ordonnance de non-lieu, scandaleuse ou équitable, un juge, sans nul doute, avait été commis, et ce juge avait entendu des témoins,

consigné leurs dépositions, pesé le pour et le contre, comparé la version du suicide à celle de l'assassinat. De cette instruction je retrouverais peut-être les traces dans les archives du parquet. Mais comment, sans ramener l'attention publique sur une affaire oubliée, et que ma famille n'avait pas avantage à sortir de l'ombre, entrer en possession de ces pièces? Je me souvins utilement que mon père avait soigné et guéri un ancien greffier du tribunal, M. Mollin, qui lui avait conservé un profond attachement et qui ne manquait pas, chaque année, de venir voir ma mère. Ce M. Mollin était chétif, exigu et grisâtre, discret et confidentiel. Tant qu'il avait occupé une fonction publique, l'administration n'aurait pu compter un employé plus fidèle ni plus correct. A la retraite, il avait osé sourire, sinon parler. Son sourire en disait long : quand on nommait devant lui tel ou tel sénateur, député, conseiller général du département, le maire ou l'un ou l'autre des conseillers municipaux de la ville, il se contentait de pincer les lèvres et l'on devinait immédiatement qu'il était informé et savait par le menu toutes leurs misères secrètes et celles de leurs proches. Son âge et sa méthode ne lui laissaient rien ignorer de la chronique locale. Peut-être me donnerait-il son opinion personnelle sur le drame du Grand-Bornand avant de m'ouvrir la clé de l'armoire où gisaient, comme dans une fosse commune, les affaires classées.

Il m'accueillit à la ville avec plus de froideur que l'abbé Heurtevent. Mais la reconnaissance qu'il gardait au docteur Rambert le dégela, et plus encore peut-être le souvenir de mon oncle Jean, qu'il me dépeignit en termes plus mesurés, mais tout aussi élogieux que ceux dont s'était servi Nostradamus, notre prophète :

— Votre père, m'assura-t-il, avait plus de poitrine et d'autorité. Mais le jeune M. Jean plaisait à tout le monde. Quand il paraissait quelque part, on était sous le charme. S'il parlait, on buvait ses paroles. Nos francs-maçons d'aujourd'hui, qui ne levaient pas encore le masque, le redoutaient à cause de cette popularité.

Je me mis à rire, pensant à l'hypothèse gratuite du bon abbé :

— Ce ne sont pourtant pas eux qui l'ont assassiné.

Mais, à ma profonde surprise, M. Mollin demeura sérieux.

La contrainte de l'administration n'avait fait que fortifier ses convictions intimes et accroître, en les contenant, leur violence.

— Ils en eussent été capables, si l'impunité leur eût été assurée. Vous ne connaissez pas le fond de ces gens-là. Ils haïssent tout ce qui les dépasse. L'envie, c'est toute l'histoire de la province depuis cent ans. Mais, dans le cas de M. Jean Rambert, il faut écarter le crime politique. C'est sa maîtresse qui l'a tué.

Ainsi donc l'ancien greffier, si grave et timoré, accoutumé par sa profession et sa conscience à peser chaque terme, accusait lui aussi Mme de Laury, comme tante Dine et l'abbé Heurtevent. Son témoignage revêtait à mes yeux une importance capitale, car il avait vu le dossier et il avait pu se former une opinion sur les pièces de l'instruction que je brûlais de compulser à mon tour. Je lui demandai s'il m'était possible de les examiner. Il se recueillit avant de me donner une réponse affirmative :

— A cause des vacances, oui peut-être. Je n'ai pas entendu dire que les archives eussent été transférées à la Cour ni au Ministère. Venez demain matin me prendre et je vous introduirai au parquet.

Nous y allâmes le lendemain. Le greffe, qui si longtemps avait été son domaine, lui demeurait ouvert et, en l'absence du procureur de la République en congé, nous pûmes fouiller les archives où s'entassaient les affaires qui n'avaient abouti qu'à un non-lieu ou qui avaient été abandonnées. Il réussit après bien des recherches à mettre la main sur une mince chemise verte qui portait ce titre : *Affaire de Laury*.

— Le dossier n'est pas au complet, m'affirma-t-il en connaisseur. Feuilletez-le néanmoins, puis vous viendrez m'en parler.

Et il me laissa en tête-à-tête avec l'instruction. Elle débutait par une lettre anonyme informant la magistrature d'un crime commis au Grand-Bornand. L'enquête avait été déjà ouverte à propos du permis d'inhumer. Poussé par cet instinct professionnel qui finit par être une seconde nature, je m'emparai en premier lieu du rapport du médecin légiste appelé à pratiquer l'autopsie du corps, et ce fut pour critiquer sa méthode et les termes surannés dont il faisait emploi. Il expli-

quait au long et au large, et avec ce don spécial de brouiller les cartes qui est départi aux experts, que la blessure au poumon, dans le voisinage du cœur, bien qu'étroite, devait presque fatalement entraîner la mort, qu'elle avait été occasionnée par une balle d'un calibre de six millimètres, que cette balle avait été tirée à bout portant, et que son inclinaison de droite à gauche permettait de conclure de préférence à un suicide à cause de la résistance du bras qui tourne l'arme contre la poitrine. Conclusion peu convaincante : ne suffisait-il pas d'imaginer, pour détruire une telle hypothèse, le meurtrier placé en face de la victime, mais légèrement à droite de celle-ci ?

Puis je tombai sur la déposition d'un sieur Tabuis, propriétaire de l'hôtel des Alpes au Grand-Bornand. Il y vantait la nombreuse clientèle, honorable et paisible, qui, l'été, venait en villégiature, d'Annecy, de Chambéry, de Lyon et même de Paris, dans la vallée des Bornes, et spécialement dans sa pension. Mme de Laury, arrivant du Reposoir, s'était installée chez lui au mois d'août (1876). Elle y occupait la chambre 10 qui donnait sur l'église et le fond du val, avec vue sur la chaîne des Aravis. Il n'avait eu qu'à se louer d'elle, pour la tranquillité et pour le paiement. Le 20 septembre, quand déjà il n'y avait plus personne à l'hôtel que l'on s'apprêtait à fermer, elle avait reçu la visite d'un voyageur qui avait pris une chambre, un jeune homme très bien. Le lendemain, l'hôtelier avait appris que ce jeune homme s'était tué au cimetière. Il n'en savait pas davantage.

Mais, après l'avoir laissé parler, le juge le pressait de questions :

« D. — Mme de Laury avait-elle passé la nuit avec ce jeune homme, dont le nom, d'ailleurs, aurait dû être enregistré pour être transmis à la gendarmerie ?

R. — Non, certainement; Mme de Laury était une personne tout à fait réservée et sur le compte de qui l'on n'avait rien à dire.

D. — N'était-elle pas sortie le matin de très bonne heure avec ce jeune homme ?

R. — Non, ils étaient sortis de l'hôtel séparément, lui d'abord, elle ensuite.

D. — A quel intervalle ?

R. — Peut-être dix minutes, peut-être davantage.

D. — Était-elle habillée, ou en simple robe de chambre?

R. — Elle faisait beaucoup de toilette, et il n'était pas possible de dire exactement quand elle était habillée et quand elle était déshabillée, ayant souvent les bras nus à cause de la chaleur ou des modes de Paris, il ne savait pas au juste. »

Le curé du Grand-Bornand, lui, avait assisté à la scène du suicide ou du crime, et même il était le seul témoin du fait. Le presbytère donnait sur le petit cimetière qui entoure l'église. Je transcris sa déposition :

« J'étais à ma fenêtre et j'achevais de me raser avant d'aller dire ma messe. Je la dis à sept heures et il pouvait être six heures et demie ou sept heures moins le quart. A la fin de septembre, les jours raccourcissent beaucoup : cependant le temps était beau et le matin clair. J'ai vu un jeune homme que je ne connaissais pas, un étranger, qui poussait la grille de l'enclos et je me suis demandé ce qu'il venait faire à pareille heure. Il a cherché une tombe. C'était celle de Mlle Fougère, décédée près de deux mois auparavant. Il faut vous dire, monsieur le juge, que les Fougère, qui sont devenus propriétaires au Grand-Bornand, y sont très aimés. Cette demoiselle avait toujours un mot gentil pour chacun, des remèdes pour les malades, et des cadeaux, plutôt que de l'argent, pour les pauvres. Son monument disparaissait sous les fleurs qui se renouvelaient presque chaque jour. Les plus récentes étaient des bruyères, parce qu'il n'y en avait plus d'autres. L'étranger s'est agenouillé sur la dalle, et il m'a semblé qu'il pleurait, la tête dans les mains. J'avais su que Mlle Chantal Fougère était fiancée et que ses fiançailles avaient été rompues. J'ai supposé que ce jeune homme était le fiancé éconduit, ou bien quelque parent rapproché. Puis il s'est relevé. Il paraissait très ému. Une femme, alors, vêtue à peine, est entrée à son tour au cimetière, et dès qu'elle l'aperçut, elle courut à lui. Quand il la vit approcher, il retira de la poche un objet, son revolver sans doute. Elle se jeta sur lui. Il se défendit. J'ai entendu un coup de feu, un seul. Il est tombé. Est-ce lui qui a tiré, est-ce elle qui lui avait arraché l'arme, je ne puis le dire. Tous deux me tournaient le dos à ce moment-là, et ils étaient quasi mêlés. Je me suis précipité. Il essayait de se relever. Elle le soutenait. Il a dit : « Mon arme. Donne. » Mais elle a lancé le revolver de

l'autre côté du mur : c'est là qu'on l'a retrouvé. Peut-être voulait-il achever son œuvre. Dans ce cas, il faudrait admettre le suicide. Elle criait : « Jean, mon Jean, pardonne-moi. Je t'aime. » Avec elle je l'ai transporté à la cure. Des voisins qui avaient entendu la détonation sortaient de chez eux et nous ont aidés. Il n'y a pas de médecin au Grand-Bornand : j'ai envoyé mon clerc en quérir un à Thônes qui est à treize kilomètres. Mais voilà qu'après un instant de défaillance, le blessé s'est mis à commander d'une voix sans réplique. Il crachait un peu le sang, après s'être pansé lui-même, et il m'a expliqué : « Je sais ce que c'est. Je suis resté six heures sur le champ de bataille, à moitié gelé. Cette fois, je suis perdu, mais j'en ai pour un jour. » La femme était toujours là qui sanglotait. Il lui a ordonné : « Va-t'en. » Et comme elle le suppliait, il a repris : « Va-t'en. Ou j'arrache... » Et il montrait le pansement qui, tant bien que mal, barrait la plaie. Elle est allée s'habiller dans son hôtel. Il m'a tenu des propos extraordinaires : « Monsieur le curé. Alors ceci est comme un testament. Je veux être immédiatement transporté à la Chartreuse du Reposoir. — Dans votre état, mon bon monsieur, c'est impossible. — Non. Vous allez ramasser vos croque-morts avec la civière où l'on pose les cercueils. Vous y mettrez un matelas. Il me faut douze porteurs solides, au moins, qui se relaieront. — Mais le passage par le col réclame plus de cinq heures de marche. — J'ai encore le temps. Je paierai cher : mille francs. Davantage, s'il le faut. Dites-le leur. » Comme j'hésitais, il a ajouté : « Ça presse. Au Reposoir, je me confesserai. Pas ici. » Vous comprenez que j'ai cédé à ce dernier argument. En hâte j'ai organisé la caravane. Le cortège s'est mis en marche par le col de la Colombière qui est plus court et moins escarpé. Il a fallu près de huit heures, et mes gars sont forts. Le blessé ne s'est pas plaint une fois. Pourtant il était ballotté et pouvait mourir à chaque pas. De temps à autre il crachait encore un peu de sang. La dame suivait en pleurant. Il ne pouvait pas la voir. Nous sommes arrivés vers trois heures de l'après-midi à la Chartreuse du Reposoir. J'ai fait demander le prieur, dom Louis-Joseph de Vaulchier, et pensais lui expliquer le cas. Mais, dès que ses yeux se furent portés sur la civière, il tendit les bras au mourant qu'il reconnaissait. Nous sommes entrés dans le premier cloître, sauf la dame qui est restée dehors et qui appelait : « Jean, mon Jean. » Mais il n'a pas répondu. Nous l'avons

laissé et je n'en sais pas davantage. La dame m'a attendu à la sortie. Je l'ai éloignée et suis rentré le soir même au presbytère, ou plutôt dans la nuit... »

Puis, le juge avait posé au prêtre deux ou trois questions :

« D. — Le blessé, avez-vous dit, a réclamé en se relevant son arme à sa compagne. C'était donc celle-ci qui la tenait en mains ?

R. — Oui, monsieur le juge, mais elle avait pu la ramasser à terre ou la lui arracher après le premier coup de feu.

D. — Qui vous le fait croire ?

R. — J'ai eu l'impression du suicide. Il cherchait son revolver dès qu'il aperçut la dame, et de la main gauche il se tâta le cœur. Dans le parcours du Grand-Bornand au Reposoir, elle marchait derrière moi et délirait presque, murmurant : « *Pourquoi m'as-tu quitté ? Pourquoi mourir? Mon amour n'est-il pas le plus fort ?* » et autres propos du même ordre. Enfin, le blessé m'a déclaré, comme je le sollicitais de se confesser parce qu'il s'était évanoui quelques secondes au sommet du col et qu'il pouvait trépasser d'un moment à l'autre : « Non, monsieur le curé, à la Chartreuse. Mais ce n'est pas elle, c'est moi. Et pas à cause d'elle, à cause de moi. » Il ne m'a recommandé aucun secret pour ces paroles. Il les a prononcées spontanément.

D. — Vous êtes l'unique témoin direct. Rassemblez vos souvenirs. Etes-vous sûr de n'avoir pas vu Jean Rambert, — l'étranger, c'est lui, — tourner son arme contre lui-même ?

R. — Je ne puis l'affirmer. La femme et lui se touchaient. Il la repoussait, et sans doute la repoussait-il, afin de pouvoir disposer du revolver.

D. — Pour vous, en somme, monsieur le curé, il n'y a pas eu crime.

R. — Je ne le crois pas et regrette de n'en pouvoir apporter la preuve. Peut-être M. Rambert a-t il parlé au prieur de la Chartreuse en dehors de la confession... »

En effet, la déposition du prieur, dom Louis-Joseph de Vaulchier, corroborait celle du curé. On l'avait appelé pour recevoir un mourant et il avait reconnu, sur la civière, Jean Rambert qui était venu au Reposoir près de trois mois auparavant, dans l'intention d'y faire une cure de solitude et peut-être d'entrer au noviciat pour rester à la Chartreuse. Le jeune homme qui

souffrait beaucoup gardait tout son calme, toute son intelligence. Il avait voulu se confesser avant de recevoir le pansement que lui appliqua un des moines versé dans les études médicales. Ensuite il reçut les derniers sacrements avec une grande piété. Le soir, la fièvre augmenta et il commença de divaguer. Mais il reprit connaissance pour mourir vers minuit. Or il avait fait au prieur une déclaration en l'invitant à la répéter au magistrat instructeur, si la justice enquêtait sur son décès, et la voici :

« J'ai tenté de me donner la mort. Mme de Laury, qui avait pour moi une vieille amitié dont elle a cru pouvoir s'autoriser pour intervenir, a voulu me rejoindre au cimetière du Grand-Bornand, afin de m'en empêcher. Elle est absolument étrangère à mon geste, comme elle l'est à la cause qui me poussait au suicide. Il n'y a qu'un coupable, c'est moi, et je désirais me punir. Le droit de punir n'appartient qu'à Dieu et peut-être, dans sa miséricorde, m'a-t-il pardonné... »

Telles étaient les paroles exactes qu'il avait prononcées et qui, dans la pensée du mourant, devaient préserver Mme de Laury en cas de besoin. Suivait toute une série de témoignages des porteurs, des moines, etc., qui ne projetaient sur le drame aucune lumière nouvelle. Mais le dossier contenait encore deux dépositions et une lettre. Les deux dépositions provenaient de M. et Mme de Laury. Or, à mon vif étonnement, celle de Mme de Laury s'ouvrait par une allusion à une déposition antérieure qu'elle contredisait. Je fouillai le contenu de la chemise verte pour découvrir celle-ci. Elle avait disparu, et je me rappelai alors les mystérieuses paroles de l'ancien greffier, M. Mollin, quand il m'avait averti que le dossier n'était pas au complet. Était-ce négligence ou quelqu'un avait-il dérobé la pièce qui manquait, et dans quel intérêt, dans quel dessein ?

« Je rétracte, confiait au juge Mme de Laury, tout ce que j'ai dit précédemment, sous le coup d'une émotion facile à comprendre, au sujet de mes rapports avec M. Rambert. J'avais pour Jean Rambert une amitié qui datait de notre adolescence à tous deux, une amitié profonde, une amitié passionnée, si vous voulez. Dans la douleur que me causa sa mort tragique, il n'est pas étonnant que je n'aie pas mesuré mes termes et que cette amitié ait pris sur mes lèvres les apparences de l'amour. Pour tout le reste, j'ai dit la vérité. Je me suis précipitée sur lui,

pour faire dévier son arme, quand j'ai vu qu'il allait se tuer. Et si la balle n'a pas touché le cœur, si la mort n'a pas été instantanée, peut-être pouvez-vous l'imputer à mon intervention... »

Cette brève déclaration, qui écartait des aveux précédents, qui impliquait chez le témoin un désarroi, un flottement, des contradictions étranges, ou plutôt la volonté d'effacer des paroles compromettantes, n'était suivie, accompagnée d'aucun commentaire. Bien qu'assez ignorant des enquêtes criminelles, je ne pus me tenir de le remarquer. Pourquoi le juge d'instruction, après l'avoir recueillie, ne posait-il pas des questions, et, par exemple, celle-ci qui s'imposait à moi : « Vous étiez au courant du projet de suicide, tout au moins du désespoir de Jean Rambert, puisque vous êtes sortie de l'hôtel de si bonne heure le matin pour courir au cimetière où vous saviez le trouver. Quelles étaient les raisons de ce désespoir, et comment en étiez-vous informée ?... » En vérité, on eût dit que cette nouvelle déposition était réglée à l'avance et que la comparution devant le magistrat n'était plus qu'une mise en scène. La date même était suspecte : 25 novembre 1876, c'est-à-dire plus de deux mois après l'événement. Mme de Laury avait eu le temps de se ressaisir. Dans un premier mouvement de sincérité, provoqué par la douleur de perdre son amant, elle n'avait pas craint de se livrer et d'avouer sa passion coupable. Après réflexion, il ne lui suffisait plus d'être mise hors de cause par une ordonnance de non-lieu qui la déchargeait du crime dont elle était accusée : elle supprimait toute intimité avec le mort. Sans doute pensait-elle éviter la séparation et peut-être se réconcilier avec son mari. Mais celui-ci, quel rôle avait-il joué dans le drame? Connaissait-il la liaison de sa femme et subissait-il en silence son affront? Ou, comme tant de maris, portait-il sur les yeux un bandeau que la brutalité d'un fait-divers avait arraché ?

Quelle bizarre déposition ! Il ne savait rien du fait, car il voyageait en Italie à cette date ; il tenait simplement à expliquer l'état d'esprit de Mme de Laury.

« — ... La comtesse de Laury, déclarait-il, a toujours été possédée de la manie de porter secours à tout le monde. Elle s'est jetée à l'eau, devant le château, un jour, pour sauver l'enfant du jardinier qui se noyait. Il n'est pas jusqu'aux bêtes

sur qui ne s'étende sa sollicitude : elle a passé des nuits à veiller une chienne que notre équipage avait écrasée. Or une amitié fort ancienne la liait à M. Jean Rambert qui, l'été, habite avec sa famille la propriété des Coudriers, au bord du lac Léman, dans la baie d'Anthy, voisine du château de Laury. Une amitié que je qualifierais presque de maternelle, ma femme étant plus âgée que ce jeune homme. Un goût commun pour la littérature, pour l'art, pour toutes ces aimables frivolités, les réunissait. M. Rambert avait beaucoup de mérite, et même du talent, mais plus encore d'exaltation. Moi-même, je lui témoignais de la sympathie et le voyais sans déplaisir venir au château où il distrayait Mme de Laury dont mes occupations m'éloignaient trop souvent à son gré. Elle a su le chagrin causé à son jeune ami par la mort prématurée de Mlle Fougère à qui il était fiancé. Il avait essayé alors d'entrer à la Chartreuse. Ma femme prévoyait bien qu'un jour ou l'autre il irait en pèlerinage au tombeau de la jeune fille, et redoutait si fort pour lui cette émotion qu'elle s'était installée au Grand-Bornand, afin de le surveiller et de l'arracher au désespoir. Son intervention au cimetière s'est produite quelques secondes trop tard : elle a permis néanmoins au mourant de se réconcilier avec Dieu... »

Enfin, il ajoutait ces détails stupéfiants :

« Je dois vous dire encore, monsieur le juge, que la comtesse de Laury a besoin de beaucoup de ménagements. Après treize ans de mariage, ses vœux et les miens sont comblés, nous attendons un héritier. Les absurdes soupçons dont elle a été l'objet et qui ne pouvaient provenir que de la malignité publique, ont provoqué chez elle une révolte qui m'a fait craindre la folie. Elle était déjà enceinte au moment où vous l'avez interrogée pour la première fois et, dans l'ébranlement de ses nerfs après le drame, elle a pu vous tenir des propos incohérents, dont il ne convient pas de vous servir, et dont elle aura sans doute déploré l'absurdité. J'espère qu'après nos déclarations, il ne demeurera aucune trace de cette triste affaire. »

Tous les termes de cette déposition avaient dû être pesés. J'en admirai presque le ton, l'astuce, l'ironie même. Un gentilhomme du XVIIIe siècle eût écrit de cette encre, et par exemple ce grand seigneur cité par Chamfort ou par Rivarol qui, chaque mois, avait accoutumé de rendre visite à sa femme

dont la réputation était fort légère et qui disait en sortant de la chambre conjugale : « Maintenant, arrive qui plante ! » Quel discrédit jeté avec négligence sur la passion des deux amants ! Quelle façon de la rapetisser en la ramenant aux convenances ! C'était lui, sans nul doute, qui avait exigé la nouvelle comparution de sa femme et cette rétractation des premiers aveux. Cependant, il la couvrait de sa protection flétrissante et ne craignait pas de faire allusion à une grossesse qui pouvait excuser le désarroi. Cette grossesse, j'y découvrais un autre mystère. Pourquoi M. de Laury la prenait-il à son compte? Aimait-il sa femme jusque dans le déshonneur, ou l'intérêt maintenait-il la chaîne de son ménage? La ressemblance que j'avais surprise en regardant la photographie de mon oncle Jean devenait maintenant si vraisemblable que la rencontre du Grand-Bornand s'en trouvait toute modifiée. Et je suspendis un temps mes recherches pour inviter ma mémoire, qui s'y prêta, à me fournir incontinent une image de Mlle Sylvie de Laury, afin de la confronter dans mes souvenirs avec celle du portrait. Je dus me complaire dans cette comparaison, car il me fallut secouer une sorte d'engourdissement où je m'enlizais, pour continuer ma lecture. Cependant, je me promis de revoir la jeune fille, — en évitant, s'il était possible, d'être aperçu par elle, — afin de mieux vérifier encore une ressemblance qui pouvait jeter une telle lumière sur le drame du Grand-Bornand.

J'en arrivai à la dernière pièce du dossier. C'était une lettre de mon père adressée au juge. Malade au moment du décès de son frère, il n'avait pu immédiatement s'associer, au nom de la famille, à l'enquête menée par la justice, mais, à peine rétabli, il entendait reprendre sa place. A ce titre, il s'était rendu au Grand-Bornand et au Reposoir et il avait acquis la certitude qu'aucun doute ne pouvait subsister sur un suicide que l'auteur avait reconnu solennellement dans sa déclaration au prieur de la Chartreuse et dont il s'était repenti. La cause en était d'ailleurs facile à déterminer : après la rupture de ses fiançailles, Jean Rambert avait voulu se retirer du monde et entrer au couvent; apprenant tardivement la mort de sa fiancée, il n'avait pu lui survivre. Et mon père invitait le magistrat à faire le silence sur une affaire qui ne pouvait intéresser qu'une famille en deuil. Le nom de Mme de Laury n'était

même pas prononcé. On eût dit qu'elle était demeurée totalement étrangère au tragique événement et qu'elle n'avait joué aucun rôle dans la vie du mort.

A cette sûreté de décision, à cette netteté des arguments, je reconnaissais la marque de mon père. Sa lettre aurait dû me suffire. Elle tranchait le débat. Du moment qu'il n'avait pas hésité entre le suicide et le crime, l'hésitation ne m'était plus permise. Néanmoins, je n'acceptais pas de gaîté de cœur un dénouement qui contrariait tant d'hypothèses romanesques échafaudées. Je devais désirer qu'il eût raison, ce qui me permettrait en somme de renouer, sans trahir, des relations avec le château de Laury où m'attirait un secret nouveau que, seul, j'avais découvert. Mais ce mystère même était né du drame. Comment admettre que Mme de Laury n'y eût pas joué de rôle, et peut-être le rôle principal? Jean Rambert avait pu se tuer sur la tombe de sa fiancée : vraisemblablement il avait passé la nuit précédente avec sa maîtresse. Partagé entre les deux femmes, il avait fallu qu'il se déprît de l'une pour rejoindre l'autre hors du monde. Le problème psychologique devenait insoluble à seize ans de distance, et je ne pouvais espérer de le résoudre. A quoi bon d'ailleurs?

A quoi bon? Mais il s'imposait à mon esprit. N'étais-je pas exposé à rencontrer presque chaque jour, sur le bateau, à l'église, dans les chemins, en ville même, nos voisines, les dames de Laury, car je ne fuirais plus devant elles comme si j'étais, moi, un malfaiteur? S'il y avait un coupable, il m'appartenait, comme chef de maison, de lui rappeler le passé et de le chasser du pays, en lui donnant clairement à comprendre que le meurtrier n'a pas accoutumé de se venir loger à côté de la famille de sa victime. Si j'écartais la version du crime, ne devais-je pas au contraire me rapprocher de cette petite Sylvie qui m'attirait et à qui m'attachaient des liens inconnus de tous? Je songeais déjà à m'enquérir de la date exacte de sa naissance, mais n'était-ce pas attacher une importance disproportionnée à un rapprochement de traits où mon imagination pouvait avoir sa part? Enfin je ne savais pas encore, — je l'ai su depuis, — que les culpabilités ne sont pas toujours où nous les cherchons et qu'elles peuvent être plus graves dans le domaine du cœur ou du cerveau que dans le domaine des faits, et peut-être engagent-elles alors

d'autant plus la responsabilité qu'elles échappent à toute sanction.

Incertain, j'abandonnai le greffe du tribunal correctionnel et selon ma promesse je rejoignis M. Mollin pour lui rendre compte de mon incertitude et surtout de l'embarras où me précipitait la lettre de mon père. A peine me laissa-t-il le loisir de m'expliquer, et, avec une passion que je n'attendais point d'un homme aussi méthodique et timoré, il brouilla toutes mes réflexions pour leur substituer les siennes :

— L'instruction, m'affirma-t-il avec l'autorité d'un homme de loi, a été truquée. Vous en avez la preuve avec la disparition d'un document capital, la première déposition de Mme de Laury qui était entrée dans la voie des aveux.

— Mais elle n'avouait que son amour coupable.

— Qu'en savons-nous? Elle racontait la scène de la mort. De quelle manière, et ne se trahissait-elle pas? L'affaire, dès lors, se simplifie, puisqu'elle a été arrangée. L'assassin et la victime se sont mis d'accord pour égarer la justice.

— La victime?

— Évidemment. Votre oncle a exigé du curé du Grand-Bornand et du prieur de la Chartreuse un brevet d'innocence pour sa maîtresse : il a mis à ce prix sa confession. Contre le pardon de Dieu, il a réclamé le pardon des hommes. Pour des prêtres, le souci d'une âme à sauver, et de deux peut-être, prime tout autre.

— Et mon père ?

— Il ne pouvait passer outre aux dernières volontés de son frère. Son voyage au Reposoir l'en a convaincu. Il a estimé à son retour qu'il fallait obéir au mort et provoquer l'oubli.

— Mais M. de Laury ?

— M. de Laury connaissait la liaison de sa femme. Elle durait depuis fort longtemps. Elle était la fable de la ville. Mais comme il était tout dépenaillé et ne portait que son titre lorsqu'il l'avait épousée, tandis qu'elle-même représentait un riche magot, il n'éprouvait aucune envie de retomber dans le dénuement au beau milieu de sa carrière conjugale.

— Il fait allusion à la grossesse de sa femme.

— Oui. En toute hâte il était revenu d'Italie à la nouvelle de son arrestation probable, et pour assurer l'avenir il est bien capable de lui avoir fait un enfant. Elle lui aura cédé par

terreur. Une femme qui a du sang sur elle est une proie facile.

Je craignais que le perspicace greffier eût surpris, lui aussi, la ressemblance qui me poursuivait, mais peut-être n'avait-il pas rencontré ces dames. Sans retard je m'en assurai :

— Vous savez qu'elles sont ici.

— Je sais. J'ai vu. La coquine n'a pas trop vieilli. Elle a gardé son air impertinent. Les meurtriers sont attirés fatalement, tôt ou tard, vers le lieu de leur forfait. Celle-ci n'est-elle pas certaine de l'impunité ? La prescription est acquise après dix ans. Et ne voyons-nous pas tous les jours, dans la ville, le bonheur se pavaner sur le crime comme un paon sur le fumier? Le bagne fraternel sert d'enseigne au maire. Et l'adjoint, fils d'un failli, habite le Château des Veuves, ainsi nommé parce qu'il fut acquis on ne sait comment sur la déconfiture de malheureuses femmes saisies et saignées à la suite de la banqueroute.

Le petit homme redressé prenait plaisir à dévoiler ses batteries. Il s'était tu dans son office, mais il avait amassé des matériaux. Chacun trompe comme il peut la monotonie et l'ennui de la vie de province : celui-ci avec un amour où il se jette éperdument, cet autre avec une collection de timbres, celui-là en thésaurisant. Lui se révélait amateur de démolitions : il assemblait des fiches et constatait avec une certaine ivresse l'ironie du sort. Son teint fané s'éclaircissait, il dégageait ses bras si longtemps ligotés par l'administration, il avait découvert sa voie ; il serait le greffier des tares.

Ayant ainsi pronostiqué sa vocation, je repris le bateau pour rentrer aux Coudriers. Hors de son influence, mes doutes accouraient comme des revenants. L'enquête, en somme, aboutissait à la version du suicide. Le témoignage du curé du Grand-Bornand suffisait à l'établir. Fallait-il croire mon père ou admettre cette générosité du mourant qui organise toute une mise en scène pour sauver sa maîtresse et contraint le prieur de la Chartreuse à lui servir de complice ? Un pareil trait n'était-il pas dans le caractère de mon oncle Jean ? L'homme qui, en pleine bataille, garde assez de sang-froid pour tirer un lièvre, qui, blessé à mort, ordonne de le transporter au Reposoir en passant la montagne, était bien capable de pousser le pardon jusqu'à l'héroïsme.

De plus en plus je m'attachais à ce fantôme charmant et brûlais de le venger à l'occasion. Mais, à peine débarqué, je rencontrai sur le chemin M[lle] Sylvie qui s'en allait au village. Pourquoi m'en étonner? Des Coudriers au château de Laury la distance ne dépasse guère une grande lieue. Yvoire n'est pas si éloigné qu'une jeune fille s'en puisse rebuter, et à la campagne les jeunes filles sortaient alors sans être accompagnées. Je la saluai en la croisant. Pourquoi ce trouble qui m'empêcha de la regarder, quand mon devoir était d'inspecter son visage comme une pièce du dossier criminel? Cependant, au lieu de pousser la claire-voie, je revins en arrière afin de la rencontrer une fois encore. Mon calcul réussit. Elle rougit en me reconnaissant : au lieu d'observer une ressemblance, je ne vis que sa rougeur et je n'osai pas l'aborder.

Le soir même, j'avertis ma mère et tante Dine que je désirais de monter à la Chartreuse du Reposoir. Elles ne me détournèrent pas de mon projet.

— Tu t'agenouilleras sur sa tombe, me recommanda ma mère.

Et tante Dine, me prenant à part, me souffla dans l'oreille :

— Tu démasqueras la coquine.

Henry Bordeaux.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA NOUVELLE TURQUIE[1]

I

DU SULTANAT A LA RÉPUBLIQUE

Lorsqu'aux premiers jours de mai 1923, je débarquai à Constantinople, le premier Turc que j'allai voir me dit : « Si vous voulez savoir où en est la Turquie, inutile de vous arrêter ici : vous y perdrez votre temps et votre peine. Que penseriez-vous d'un étranger qui, voulant étudier la politique de la France, établirait son observatoire à Carcassonne ? Constantinople n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu de vilayet. Si l'on s'occupe encore de nous, c'est pour nous surveiller; l'ancienne capitale est suspecte à la nouvelle. La présence des troupes alliées, des missions diplomatiques et des gens d'affaires achève de nous compromettre. Comme on se défie de nous, nous nous défions de tout le monde. Personne ici ne vous dira ce qu'il pense. Croyez-moi : ne débouclez pas vos malles, et partez au plus tôt pour Angora. »

Il y avait dans ces propos beaucoup d'amertume et un peu d'exagération. J'avais résolu d'attendre, pour passer en Asie, que la paix fût signée et la nouvelle assemblée élue. Les pourparlers de Lausanne traînèrent en longueur, les opérations électorales aussi : le Gouvernement d'Angora ne se souciait pas de réunir la Chambre avant la conclusion du traité. Dix semaines d'attente à Constantinople ne m'ont point semblé longues, et moins encore inutiles.

Quelle situation extraordinaire! Cette ville, que tous les

grands conquérants, tous les grands politiques avaient tenue pour la capitale du monde, dédaignée, abandonnée par ses légitimes possesseurs! Seize siècles d'histoire, souvent glorieuse, avaient pesé moins lourd dans la balance des Anatoliens que trois années de servitude : l'occupation alliée avait ruiné, peut-être pour longtemps, la fortune millénaire de Constantinople. Lentement les ministères et les services publics se vidaient de leur personnel et de leurs archives. La Sublime-Porte n'abritait plus que les bureaux d'un fonctionnaire mélancolique, qui, chargé de représenter le Gouvernement d'Angora auprès des missions étrangères, transmettait avec une égale indifférence, ici les exigences de l'un, là-bas les protestations des autres. Dans cette grande place de transit, presque plus d'activité commerciale : des mesures imprudentes ou malveillantes avaient fait fuir vers Athènes, vers Salonique, ou plus loin encore, commissionnaires et gros courtiers. Rien qu'en interdisant l'envoi à Constantinople des tapis de Turquie d'Asie, le ministre de l'Économie nationale avait privé l'ancienne capitale d'un revenu annuel d'un million de livres, et enrichi d'autant les grands entrepôts hellènes. Commerçants arméniens et grecs, par milliers, avaient fermé boutique, emportant ce qu'ils pouvaient de leurs biens. Des cent cinquante mille Russes qui encombraient, il y a deux ans, la ville et ses faubourgs, à peine s'il en restait quelques milliers, qui n'attendaient, pour partir à leur tour, que d'avoir réuni le petit pécule exigé des émigrants par les consulats étrangers : l'arrivée prochaine des « Kémalistes, » alliés de Moscou, faisait trembler tous ces pauvres gens.

Fonctionnaires sans emploi, ouvriers sans travail s'obstinaient à demeurer dans cette ville qui ne pouvait plus les nourrir, plutôt que de passer en Asie-Mineure, où ne manquaient ni les places, ni l'embauche : beaucoup par routine, un peu aussi par crainte de l'inconnu. Des entrepreneurs chargés de recruter de la main-d'œuvre pour les constructions d'Angora, après avoir vainement fait appel aux Turcs, finissaient par s'adresser à l'archevêque grec-catholique de Constantinople, qui décida à partir, grâce à la promesse d'un haut salaire, quelques centaines de ses administrés. Et, dans le même temps, on contraignait d'autres Grecs à quitter l'Anatolie ! La misère des fonctionnaires destitués était résignée et

silencieuse ; celle des chômeurs se faisait parfois tumultueuse et menaçante : on prévoyait des troubles, on craignait des émeutes. Mais que ne craignait-on pas ?

Chaque jour, les nouvelles de Lausanne, transmises confusément par les correspondants de journaux turcs et souvent déformées à dessein par les agioteurs de Galata, venaient jeter l'émoi dans l'un ou l'autre camp. A la fin de mai, lorsque les Grecs, ayant repris leur liberté d'action, commencèrent à rassembler des troupes sur la frontière de Thrace, l'émoi dégénéra en panique. Le 26, on annonçait que les délégués hellènes s'étaient retirés de la conférence et que l'armée grecque avait passé la Maritza. Dans l'après-midi du même jour, le bruit courait à la Bourse que M. Poincaré avait donné sa démission, et l'on vendit du franc français à tour de bras. Le jeudi 27, en remontant de Galata à Péra, ma voiture fut arrêtée par un rassemblement. Une foule anxieuse se pressait autour d'un régiment de nos tirailleurs, qui avaient formé les faisceaux des deux côtés de la rue. Les troupes alliées évacuaient-elles Constantinople? Les envoyait-on surveiller la ligne de Tchataldja? Nos soldats revenaient simplement d'une marche et faisaient la dernière halte avant de regagner leur caserne de Stamboul. Les voitures du train régimentaire et du train de combat étaient vides; mais la foule n'y regardait pas de si près.

Si la population musulmane attendait avec une impatience fiévreuse le jour où les contingents alliés quitteraient enfin Constantinople, les chrétiens voyaient approcher ce jour avec terreur, et les Européens eux-mêmes ne l'envisageaient pas sans appréhension. En fait, depuis l'armistice de Moudania, le rôle des troupes alliées d'occupation était devenu de plus en plus passif. Le contrôle des effectifs turcs, celui des munitions n'étaient plus exercés que pour la forme et ne s'accompagnaient d'aucune sanction. A partir du moment où Réfet Pacha avait obtenu la permission de traverser Constantinople avec son armée (novembre 1922), la garnison de l'ancienne capitale n'avait cessé de se renforcer. Les bateaux qui faisaient la navette entre Panderma et Stamboul ne ramenaient pas en Europe que des démobilisés. A côté des troupes régulières, en uniforme, il n'avait pas été difficile à l'État-major turc d'introduire et de maintenir dans la place un certain nombre de soldats, qui pouvaient être armés et encadrés en quelques

heures. Cette organisation clandestine était connue des autorités alliées, qui ne la jugeaient point très redoutable; mais, dans les milieux de Péra, on en exagérait démesurément l'importance, et l'on vivait dans la crainte perpétuelle d'un coup de force qui, heureusement, ne devait pas se produire.

La plupart des journaux de Stamboul s'étaient ralliés au Gouvernement national, soit par conviction, soit par opportunisme. Pour commenter les nouvelles venues de Lausanne, ils attendaient de connaître l'impression qu'elles avaient produite à Angora. Quiconque revenait d'Asie était aussitôt entouré, pressé de questions, comme s'il arrivait du camp ennemi, après avoir passé par on ne sait quels dangers. Dans les cercles, dans les salons, on annonçait, comme une nouvelle d'importance, que X... bey avait quitté le fez pour arborer le kalpak d'astrakan, coiffure traditionnelle des Anatoliens, remise en honneur par Moustapha Kemal et ses partisans. Et ceux qui glosaient le plus malignement sur telle conversion trop rapide, ne se faisaient pas toujours faute d'adresser eux-mêmes à Angora, comme on en adressait jadis au Palais, quelques-uns de ces rapports secrets (*djournal*) pour lesquels le bourgeois de Constantinople, chrétien ou musulman, eut de tout temps un goût si prononcé.

Cependant, à l'entrée du Bosphore, dans la majestueuse solitude du palais de Dolma-Bagtché, entouré de gardes indifférents et d'espions respectueux, le dernier des Osmanlis, l'héritier du sultan fugitif et déchu, le prince Abdul-Medjid, élu par l'Assemblée d'Angora calife de tous les Musulmans, occupait à lire, à peindre ou à jouer de la musique, les loisirs forcés d'une pompeuse sinécure.

L'ABOLITION DU SULTANAT, LE CALIFAT ÉLECTIF

Le dernier jour du Baïran, je passais devant la Yéni Validé Djami au moment où le Calife, après avoir fait ses dévotions, sortait de la mosquée. Des fantassins et des matelots, habillés de neuf et bien équipés, faisaient la haie sur son passage; un escadron de cavaliers rouges, admirablement montés, précédait sa voiture; suivaient les équipages des dignitaires de la cour; un escadron de cavaliers bleus fermait le cortège. Une foule respectueuse se pressait aux abords de la mosquée, sans applau-

dissements, sans cris, — ce n'est pas l'usage en Orient; — mais j'entendais des hommes, des femmes du peuple, des soldats murmurer : « Que le Sultan est beau ! que Dieu le protège ! longue vie à notre Padischah ! »

Tous ces gens ignoraient-ils donc qu'il n'y avait plus de sultan en Turquie? ou bien l'habitude de voir réunies dans une même personne les deux dignités de sultan et de calife était-elle si fortement ancrée dans leurs esprits, qu'ils étaient incapables de séparer l'une de l'autre? Chaque vendredi, on voyait se dérouler dans quelque quartier de Stamboul, en présence d'un peuple nombreux et recueilli, la solennelle procession. Cette pompe religieuse, cet appareil militaire, voilà, avec le titre de Majesté, tout ce que la Grande Assemblée nationale avait laissé au chef suprême de l'Islam, au calife des Musulmans.

La question de savoir s'il convenait, ou non, de maintenir sur le trône, dans sa double qualité de sultan et de calife, Mehmed Vahid-Eddine VI, avait été soulevée à Angora dès le mois de décembre 1921. Alors Moustapha Kemal était intervenu, pour demander à l'Assemblée que l'examen de ce problème délicat fût différé jusqu'à la conclusion de la paix (1). Les événements l'amenèrent à changer d'avis. Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis la débâcle des Grecs et l'entrée victorieuse des Turcs à Smyrne, que le Ghazi proposait lui-même à l'Assemblée de voter en même temps la déchéance de Mehmed VI, la suppression du sultanat et le rétablissement du califat électif.

Le discours du 1er novembre 1922, le plus long que Moustapha Kemal eût encore prononcé, est un exposé historique et théologique de la question du Califat, depuis la mort du Prophète jusqu'à la révolution nationale : exposé tendancieux, assurent quelques spécialistes. Il s'agissait de prouver, d'une part, que le pouvoir souverain, au temporel comme au spirituel, appartient au peuple qui, au lieu d'en investir un seul homme, peut aussi le déléguer à une assemblée formée de ses représentants élus; d'autre part, qu'en élisant le calife, l'Assemblée nationale ne ferait que revenir à la tradition la plus ancienne et la plus vénérable de l'Islam. Les hodjas estimèrent,

(1) Séance secrète du 14 décembre 1921 : motion de Bessim Bey, député de Castamouni.

semble-t-il, que Moustapha Kemal, bon militaire et habile politique, était un historien contestable et un médiocre théologien ; l'un d'eux, Nousret Effendi, demanda que la question, avant d'être soumise à l'Assemblée, fût confiée à l'examen d'une commission d'experts. Cette motion fut rejetée et, le 2 novembre, l'Assemblée d'Angora adopta à l'unanimité une résolution dont voici les termes essentiels :

« Le peuple de Turquie a décidé de ne reconnaître aucune force, aucun organisme qui n'émane de sa propre volonté, laquelle se manifeste en la personne de la Grande Assemblée nationale, unique représentant de ses droits souverains. Il ne reconnaît donc aucune forme de gouvernement, autre que celui de l'Assemblée, tel que le définit le Pacte national. Le peuple de Turquie estime qu'à partir du 16 mars 1336 la forme du Gouvernement de Constantinople, concentré en une seule personne, a cessé d'exister et n'appartient plus qu'à l'histoire.

« Le Califat est un attribut de la dynastie d'Osman, et il appartient à la Grande Assemblée nationale de choisir dans cette dynastie la personne la plus digne, au point de vue intellectuel et moral.

« L'État turc est le soutien du Califat. »

Le Gouvernement d'Angora, prévoyant la réaction qu'une telle décision provoquerait à Constantinople, avait chargé Réfet Pacha, commandant de l'armée de Thrace, et quelques autres émissaires d'y préparer l'opinion. Ce n'était pas chose facile : car si la personne du sultan était généralement impopulaire, l'attachement à la dynastie et à l'institution monarchique n'en demeurait pas moins profond. Les Turcs de Constantinople s'attendaient à ce que Moustapha Kemal fît proclamer, par les voies régulières, la déchéance de Mehmed VI ; ils n'avaient prévu ni l'abolition du sultanat, ni la séparation des pouvoirs. Enfin les gens raisonnables redoutaient pour le pays la brusque introduction d'un régime aussi peu conforme aux traditions du peuple turc, à son tempérament, à ses aptitudes politiques. « Nous ne sommes pas mûrs pour une telle réforme, observait le *Vakit*. Notre peuple n'a pas conscience de la souveraineté qu'on lui confère. Qu'on l'instruise d'abord, qu'on lui apprenne à exprimer une idée politique, à voter, à choisir ses représentants. » L'*Ileri* déclarait à son tour : « Le peuple turc n'est pas encore en état de se gouverner lui-même : il est

ignorant, et l'ignorant ne peut profiter des avantages que lui confère la loi. Il est condamné à rester la proie du tyran, du gendarme et du percepteur. Il faut donc d'abord instruire le peuple, et c'est une œuvre d'au moins trente ans. »

Aux critiques des journaux de Constantinople, Angora répondait sommairement par la plume énergique de Yonous Nadi Bey, directeur de l'officieux *Yeni Gune*. « Nous avons appris, écrivait Yonous Nadi, qu'à Constantinople certains se permettent de discuter la résolution de la Grande Assemblée. Ces lâches, qui ne forment dans la nation qu'une petite minorité, n'ont pas le droit d'émettre un avis sur les décisions d'Angora. Que faisaient-ils, quand des flots de sang coulaient pour la délivrance du pays? Que le Sérail et tout ce qui l'entoure, que ceux qui pendant des siècles ont sucé le sang de la nation ne viennent pas se mêler de nos affaires... Constantinople, en ce moment, ne devrait même pas avoir l'audace d'ouvrir la bouche; car c'est elle la plus coupable. Oui, c'est elle qui a toujours été le foyer de l'intrigue et de la corruption. Il y a du bon dans cette ville, cela est certain; mais il y a aussi beaucoup de mauvais. Il faut qu'on sache bien à Constantinople que ceux qui se permettraient de formuler quelque critique contre les actes du Gouvernement d'Angora seront inculpés de haute trahison et immédiatement exécutés. »

Cependant les musulmans des Indes et de l'Égypte faisaient parvenir à Angora des protestations contre la décision du 2 novembre : ils observaient qu'en destituant le Calife, l'Assemblée nationale de Turquie s'était arrogé un droit qui n'appartenait qu'à l'autorité religieuse. En Anatolie même, une partie du clergé professait plus ou moins ouvertement la même opinion : si Mehmed VI ne jouit plus de la liberté nécessaire à l'exercice de sa fonction, disaient les hodjas, s'il est prisonnier des puissances étrangères, le devoir des Croyants est de s'armer pour délivrer le Calife et le rétablir dans son indépendance. Le souverain déchu tira lui-même d'embarras le Gouvernement national : soit qu'il craignît pour sa vie, soit qu'il cédât aux instances de conseillers intéressés, Mehmed VI quitta le Palais pour se réfugier sur un bâtiment anglais, qui le transporta à Malte. Sa fuite mettait fin à toutes les controverses théologiques. En abandonnant spontanément le siège de sa souveraineté spirituelle et en demandant asile aux infidèles, le

Calife se condamnait lui-même et légitimait après coup la décision de l'Assemblée. Sa captivité devenant volontaire, l'obligation de le délivrer ne s'imposait plus à la nation turque. Le soir même du jour où Mehmed Vahid Eddine avait pris la fuite, un *fetva*, rendu dans les règles, proclamait sa destitution comme Calife des Musulmans et ordonnait l'élection immédiate de son successeur. Le prince Abdul-Medjid, ex-héritier présomptif du trône, fut désigné par le vote presque unanime de l'Assemblée.

***

La fuite du sultan déchu n'eut pas seulement pour résultat de clore à l'avantage d'Angora une controverse périlleuse : elle contribua encore à faire accepter plus aisément par la population de Constantinople le nouveau régime politique qu'Angora lui imposait. En abandonnant son peuple, le souverain avait gravement compromis, avec son propre prestige, celui de l'institution monarchique en Turquie. Ceux qui néanmoins demeuraient fidèles à la dynastie trouvaient un motif de consolation et d'espérance dans le choix que l'Assemblée avait fait de l'héritier du trône pour exercer la fonction califale. On se demandait bien avec une certaine inquiétude quelle pourrait être l'autorité d'un calife privé de tout pouvoir politique. Mais on comptait sur le temps, sur l'intelligence et l'ambition d'Abdul-Medjid pour rétablir la situation. De deux choses l'une, disaient les partisans du prince : ou le calife ne sera rien, ou il redeviendra sultan.

Cependant, avec beaucoup d'habileté, les journaux inspirés par Angora faisaient ressortir les avantages que la séparation des pouvoirs ne manquerait pas d'assurer à la nation turque. « Les puissances étrangères, écrivait le *Vakit*, ne pouvaient voir d'un bon œil leurs sujets musulmans entretenir des relations avec un monarque, dont la fonction est surtout politique. Le maintien de l'union des pouvoirs, à l'heure où le monde musulman se réveille, eût été une source de difficultés. La séparation nous promet d'heureuses conséquences. Désormais aucune puissance étrangère ne s'opposera à ce que ses sujets musulmans entretiennent des rapports réguliers avec le Calife, et même revêtent à son égard la qualité de protégés. » L'*Ileri* s'efforçait de montrer l'importance du rôle dévolu au nouveau

Calife : « Il devra se mettre en rapport avec tous les pays musulmans et fortifier les liens qui les unissent. Il recevra des missions de ces pays, y enverra les siennes, pour s'enquérir de leur état, leur prodiguer des conseils et des enseignements. Fonction importante, pour laquelle un budget spécial est nécessaire. Les Turcs seront toujours disposés à le fournir et ne reculeront devant aucun sacrifice pour relever aux yeux du monde le prestige de leur chef religieux. »

Il ne m'a point paru que jusqu'à présent les Turcs se soient souciés de tenir cette généreuse promesse. Privé des biens de la liste civile, qui ont été confisqués, le Calife a pour toutes ressources une pension annuelle de 28 000 livres turques. Sur ce maigre revenu, il doit entretenir une cour nombreuse et faire vivre décemment les membres de l'ancienne famille impériale, sans compter d'innombrables sultanes, veuves des monarques défunts. A tout ce monde, selon l'usage, Abdul-Medjid fait porter matin et soir quelques plats de sa cuisine; de plus, comme par le passé, tous les mendiants qui se présentent à une certaine porte du Palais reçoivent de quoi manger. Mais le Calife ne nourrit plus les soldats de sa garde, qui ont été pris en subsistance par le ministère de la Guerre et supportent d'assez mauvaise grâce ce changement de régime. A l'exception de quelques appartements, meublés avec une somptuosité très orientale, le palais de Dolma Bagtché offre aux yeux du visiteur les apparences de la médiocrité et de l'abandon ; l'hiver dernier, par raison d'économie, on ne l'avait point chauffé.

A parler franchement, j'avoue que je fus un peu scandalisé de la désinvolture avec laquelle des hommes politiques, des journalistes qui, il y a deux ans, m'avaient représenté la monarchie comme indispensable au bon gouvernement de leur pays, me déclaraient aujourd'hui avec la même conviction que « le Palais était responsable de tous les malheurs du peuple turc. » J'avais entendu des prêtres, des théologiens qualifier d'impie et aussi d'impolitique le projet relatif à la séparation des pouvoirs : ces mêmes gens enseignaient maintenant que le peuple avait légitimement délégué à ses élus, c'est-à-dire à l'Assemblée d'Angora, quelques-unes des prérogatives attribuées naguère au Calife, comme celles de rendre la justice, de nommer les magistrats et d'administrer les deniers de la nation.

Fallait-il expliquer cet opportunisme, cette acceptation

docile et même empressée des idées nouvelles et du nouveau régime, par le désir de réparer d'anciennes fautes et de rentrer le plus tôt possible dans les bonnes grâces d'Angora? J'entendais répéter souvent cette phrase caractéristique : « Constantinople a beaucoup à se faire pardonner. » Était-ce pour obtenir plus tôt leur pardon qu'un certain nombre de fonctionnaires et de notables rivalisaient de zèle nationaliste et multipliaient les protestations de fidélité à Moustapha Kemal et à la Grande Assemblée? J'en avais eu parfois l'impression; les manifestations qui marquèrent à Constantinople la période électorale devaient bientôt m'en donner la preuve.

LES ÉLECTIONS DE 1923

Une première fois, au début de 1923, quelques députés connus pour leur opposition à Moustapha Kemal avaient proposé la dissolution de l'Assemblée nationale. Les partisans du généralissime combattirent cette motion avec une extrême vivacité. « Notre œuvre n'est pas achevée, disaient-ils, il nous reste à mettre sur pied plusieurs réformes importantes; et surtout il nous reste à conclure la paix. » Le projet de dissolution fut repoussé à une grande majorité. Il devait bientôt revenir sur l'eau, mais cette fois par la volonté formelle de Moustapha Kemal et avec l'assentiment de tout son parti. Entre temps, l'opposition avait tenté de s'organiser sur des bases plus larges, en cherchant à s'appuyer à gauche sur les socialistes, à droite sur les réactionnaires et les religieux, qu'on appelait alors les *indépendants*. Même au cas où cette petite coalition eût réussi à se former, le Pacha, avec ses 150 partisans, aurait encore disposé d'une majorité suffisante. Toutefois l'heure lui parut favorable; il eut le sentiment que de nouvelles élections, conduites avec énergie, ne pourraient que renforcer sa situation, et il se décida à renvoyer la Chambre.

On était aux derniers jours de mars. Ismet Pacha, revenu de Lausanne après l'interruption de la Conférence, devait rendre compte à l'Assemblée de l'état des négociations : Moustapha Kemal le pria d'user de l'occasion pour faire comprendre aux députés que le moment était venu de consulter à nouveau le pays, de manière à ne conclure la paix qu'avec l'assentiment des représentants qu'il aurait élus. De fait, l'Assemblée réunie

en 1919 avait été constituée par des procédés peu réguliers : on y avait accueilli, pour une part, les députés qui siégeaient à Constantinople avant l'occupation; pour les provinces où les élections n'avaient pu avoir lieu, on avait admis, au petit bonheur, les soi-disant représentants des populations intéressées. Le résultat est qu'il se trouvait dans l'Assemblée une cinquantaine de membres, qui n'avaient pas le moindre titre à y siéger. Le discours d'Ismet Pacha fut très habile et la discussion fort courte : le 1er avril, l'Assemblée d'Angora approuvait à l'unanimité le décret de dissolution. Les mauvaises langues prétendirent que, pour vaincre certaines résistances, on dut promettre aux députés que l'indemnité parlementaire continuerait de leur être versée jusqu'à la fin de la session régulière. Cette mesure aurait procuré pendant quelques mois aux nombreux députés réélus l'avantage d'un double traitement.

Deux jours après ce vote, le 3 avril, l'Assemblée approuvait la nouvelle loi électorale. Elle attribue un député à chaque groupe de 20 000 habitants du sexe masculin; auparavant, la proportion était d'un député pour 50 000. Le territoire national étant sensiblement réduit, le nombre des représentants ne se trouvait diminué que de fort peu. L'âge requis pour l'exercice du droit de vote était abaissé de vingt et un à dix-huit ans, les conditions de cens étaient supprimées. Pour être éligibles, les fonctionnaires devaient préalablement donner leur démission; les officiers de l'armée ne pouvaient poser leur candidature qu'en dehors du district où ils exerçaient leur commandement. Quelques députés proposèrent l'exclusion des candidats qui n'auraient pas cinq ans de résidence dans la circonscription où ils se présentaient. Cette condition fut rejetée : elle eût rendu impossible l'élection de Moustapha Kemal, qui est né à Salonique, c'est-à-dire en dehors des frontières actuelles de la Turquie, et dont les déplacements, depuis la guerre, ont été continuels.

Par ailleurs, la loi du 3 avril maintenait le système du vote à deux degrés. Or les électeurs du second degré, qui choisissent les députés, sont eux-mêmes proposés par les comités locaux, c'est-à-dire, presque toujours, par le Gouvernement. Ils ne font aucune profession de foi, ne prennent aucun engagement vis à vis de la masse des électeurs du premier degré. Entre ceux-ci et les élus, il y a donc un intervalle, une barrière : les députés

ne sont pour ainsi dire pas responsables envers leurs électeurs : ils ne sont point, à proprement parler, les élus de la nation. Une partie de la presse turque a dénoncé cet inconvénient et réclamé pour le peuple un droit de suffrage plus effectif. Le Gouvernement a répondu aux critiques, en observant que le peuple turc n'avait pas encore une éducation politique suffisante pour choisir directement ses représentants.

Après avoir voté la réforme électorale, les députés décidèrent que l'ancienne Assemblée continuerait de siéger jusqu'à ce que la nouvelle fût réunie ; ils s'interdirent à eux-mêmes et au Gouvernement d'exercer toute pression sur les électeurs. Une motion, tendant à accorder aux femmes les droits de suffrage et d'éligibilité, ne fut pas prise en considération. Enfin, par décret du même jour (3 avril), la campagne électorale fut déclarée ouverte.

Campagne, si l'on veut ; mais campagne sans bataille. Entre quels adversaires la bataille électorale eût-elle pu s'engager ? Il y avait bien à l'Assemblée deux partis plus ou moins antagonistes. Comme aucun des deux n'avait voulu renoncer au titre glorieux « Défense des Droits de l'Anatolie et de la Roumélie, » on les distinguait par les simples mots de *Premier Groupe* et de *Second Groupe*. Le premier, dont Moustapha Kemal était président, comptait environ 150 membres ; le second en réunissait une centaine. Le parti *Union et Progrès* ayant été officiellement dissous après l'armistice de Moudros, les trente ou trente-cinq députés unionistes s'étaient répartis entre les deux groupes de la *Défense*. Le parti *socialiste ouvrier* n'avait qu'un ou deux représentants ; quant au parti *communiste*, ses membres les plus actifs avaient été arrêtés et jetés en prison.

Dès le 8 avril, le *Premier Groupe* publia son programme : consécration de la souveraineté nationale dans la forme établie par le statut organique ; suppression du sultanat, maintien du califat électif ; innombrables réformes dans tous les domaines : voilà le résumé de ce document. Après quoi, on adjura l'opposition de se déclarer, de « jeter le masque » en publiant, elle aussi, sa profession de foi. On avait beau jeu à défier ainsi l'adversaire ; on n'oubliait, ou l'on ne feignait d'oublier qu'une chose : c'est qu'entre le 3 et le 8 avril, sur l'initiative d'un député du *Premier Groupe*, l'Assemblée avait voté la résolution suivante : « Est considéré comme traître à la patrie quiconque

se livre à des intrigues, ou exprime par la parole, par la plume ou par des actes séditieux, une opposition ou une critique, soit contre la légitimité de l'Assemblée, soit contre la résolution du 2 novembre 1922 décrétant l'abolition du sultanat et la concentration des droits de souveraineté en la personne de la Grande Assemblée nationale, véritable incarnation du peuple de Turquie. » Ainsi la lutte électorale s'engageait entre deux partis, dont l'un avait le droit de parler, et l'autre celui de se taire.

Pour quelque trois cents sièges, il n'y eut pas moins de 8000 candidats. Sur cette copieuse liste, Moustapha Kemal n'eut guère que la peine de choisir ceux qui lui convenaient le mieux. Mais il opéra ce choix avec une habileté consommée. Il ne se contenta point d'assurer la réélection des députés dont il avait éprouvé le dévouement et la fidélité à sa cause ; il voulut encore soutenir certaines candidatures, qu'il présumait lui être hostiles, mais dont il savait ne pouvoir empêcher le succès. Avant tout, il fallait donner l'impression que le peuple était partout d'accord avec le Gouvernement. Peut-être le Pacha fut-il moins heureux en désignant comme candidats officiels, dans des coins perdus de l'Asie, de jeunes intellectuels de Constantinople, qui ne savaient pas toujours exactement où était située leur circonscription. Mais il s'inspirait en cela d'un dessein formel : introduire dans la nouvelle Assemblée le plus grand nombre d'hommes instruits et compétents ; d'autre part, il sentait le besoin de se constituer, dans l'ancienne capitale, une clientèle de gens capables et actifs. Les électeurs d'Aïntab, de Karpouth, de Marache et d'autres lieux manifestèrent d'abord quelque mauvaise humeur à l'égard de ces candidats qui étaient pour eux plus que des inconnus, des étrangers ; mais ils finirent par ratifier les choix du Gouvernement.

Les opérations électorales n'eurent pas lieu partout en même temps : les comités chargés de les préparer indiquaient eux-mêmes, pour chaque circonscription, le moment propice à Angora, qui fixait la date du scrutin. Ainsi les amis de Moustapha Kemal et les agents du Gouvernement purent, en se déplaçant suivant des itinéraires bien réglés, « faire » les élections dans tout le pays. Le Pacha n'intervint personnellement qu'en deux endroits : à Trébizonde, où l'opposition avait pris un caractère assez menaçant, et à Constantinople, dont il craignait

l'hostilité. Aux électeurs de ces deux villes, il adressa d'habiles et flatteuses proclamations ; celle qui était destinée à l'ancienne capitale évoquait les souvenirs les plus humiliants d'une occupation dont la fin, grâce à l'héroïsme du peuple turc, était désormais prochaine, et se terminait par ces mots : « Habitants de notre belle et courageuse Constantinople ! par votre vote, vous attesterez votre foi : l'étranger a les yeux fixés sur vous. »

Chaque jour, on apprenait un nouveau succès des candidats de la *Défense*. La presse de Constantinople annonçait, sans commentaire, ces résultats attendus. Seul, le *Tanine* se permit quelques critiques : « Les dépêches, observait-il aux derniers jours de juin, nous apprennent que tous les députés élus jusqu'à ce jour sont les candidats du parti de la *Défense*, et l'on peut prévoir qu'il en sera ainsi jusqu'au bout. Une question se pose tout naturellement : n'y a-t-il donc pas, dans tout le pays, un seul opposant ? et s'il y en a, comment se fait-il que l'opposition n'ait pas fait élire un seul député ? En creusant ce problème, on arrive nécessairement à la conclusion que le groupe de la *Défense* a dû abuser de ses moyens, ou que son activité électorale a dû revêtir une forme bien singulière. Les dirigeants du groupe de la *Défense*, qui jouissent à juste titre de grandes sympathies dans le pays, ne doivent pas oublier que, plus ils feront preuve de libéralisme et de tolérance, plus ces sympathies seront fortes et durables. Chercher à étouffer toutes les voix de l'opposition n'est peut-être pas, en politique, la méthode la meilleure et la plus sûre. »

Mais la voix du *Tanine* ne trouva pas d'écho. Constantinople était toute occupée aux cérémonies qu'avaient imaginées des commissaires ingénieux et psychologues, pour rehausser l'éclat des opérations électorales et en pallier la scandaleuse vanité. Les rues de Péra, puis celles de Stamboul virent passer en longue procession les chars qui transportaient aux sièges des municipalités les urnes parées de fleurs et de rubans. Les magistrats municipaux venaient solennellement en prendre consigne. Un iman, choisi parmi les plus vénérables, invoquait la bénédiction du Très-Haut et accompagnait sa prière d'un discours politique. A l'iman succédait, dans certains quartiers, un pope grec ou un prêtre arménien, les chrétiens de Constantinople ayant décidé de prendre part au vote. On acclamait Moustapha Kemal, dont l'image était partout exposée ; des fanfares, des

chœurs exécutaient l'hymne nationaliste, dont la mélodie grave et triste formait, pour des oreilles occidentales, un étrange contraste avec les explosions de la joie populaire.

Le vendredi 22 juin, un dernier cortège, plus somptueux que tous les autres, s'achemina vers Galata-Seraï, où les urnes devaient être rassemblées pour le dépouillement du scrutin. Un peloton d'agents de police ouvrait la marche. Les chars suivaient, encadrés par des représentants de chaque commune, hommes, femmes, enfants en habits de fête. L'urne d'Aladja reposait sur une barque fleurie et enrubannée, que tiraient six chevaux noirs. Huit vigoureux *hamals* portaient sur leurs épaules celles de Tchechmé. Le camion automobile sur lequel on avait chargé l'urne de Coulé-Dibi avait été transformé en un jardin de verdure et de fleurs, qu'un grand palmier couronnait. Une petite mariée musulmane, juchée sur un chameau qu'habillaient tout entier de superbes tapis d'Orient, soutenait de ses deux mains l'urne de Kassim Pacha. Celle des Eaux-Douces d'Asie était arrimée sur une charrue, qu'escortaient douze gardes champêtres. Des Lazes de la mer Noire, des paysans de Thrace, des Anatoliens, des Kurdes, des Janissaires mêlaient les vives couleurs et les formes pittoresques de leurs costumes traditionnels. La foule applaudit au passage d'une voiture où avaient pris place côte à côte un hodja enturbanné et un prélat arménien. Si l'on avait épargné au peuple de Constantinople les émotions de la lutte électorale, en revanche, on lui prodiguait les réjouissances qu'il préfère : cortèges, fanfares, danses et chants populaires à travers des rues pavoisées et illuminées. Dans l'ancienne capitale, comme presque partout ailleurs, la liste de la *Défense* passa tout entière : les chrétiens eux-mêmes la votèrent, soit par opportunisme, soit... par nécessité.

L'ACCUEIL FAIT A LA PAIX

Tandis que les élections se poursuivaient en Turquie, à Lausanne, les délégués des puissances, de concession en concession, s'acheminaient lentement vers la paix. Si l'on excepte Galata, où la spéculation était toujours en éveil, la ville accueillait les nouvelles avec une complète indifférence. Une première fois, le 10 juillet, le bruit courut que l'accord était fait : un télégramme d'Angora vint aussitôt le démentir ; la

population n'avait pas bougé. Elle ne manifesta pas plus d'émotion huit jours après, lorsque les dépêches officielles annoncèrent que la paix était conclue et qu'il ne restait plus qu'à signer le traité. Dans l'après-midi du 19 juillet, je fis une longue promenade à Stamboul; j'y retournai dans la soirée; nul mouvement insolite, ni sur les places publiques, ni aux abords des mosquées; pas un chant, pas un drapeau. L'événement avait-il été trop longtemps attendu? ou bien est-ce qu'après douze années de guerre presque ininterrompue, ce peuple ne pouvait plus croire à la paix? La vérité est que, pour se livrer à la joie, les Turcs de Constantinople attendaient un autre événement : la fin de l'occupation. La conclusion de la paix laissait le petit peuple de Stamboul à peu près indifférent : pour lui, le jour heureux, le jour mémorable devait être celui où il verrait la dernière troupe européenne, le dernier soldat chrétien s'éloigner de la ville sainte trop longtemps profanée.

Si la population restait calme, en revanche les journaux triomphaient bruyamment, célébrant la double victoire, militaire et diplomatique, que la Turquie avait remportée « sur l'Europe. » L'*Ileri* offrait à ses lecteurs une série de vignettes expressives : une jeune fille, portant un rameau d'olivier, bouchait de sa main la gueule menaçante d'un canon, en criant « Assez! » Une statue de la Liberté éclairant le monde dominait la carte des Détroits; enfin le *Gœben* étalait sa cuirasse et ses tourelles tout au long de cette légende : « Ils ont été contraints de nous le rendre, avec tout son armement. » Le même journal associait, dans une louange enthousiaste, le succès diplomatique du gouvernement d'Angora et sa victoire électorale : « C'est, expliquaient-ils, dans le triomphe remporté aux élections, que nos gouvernants ont puisé la force nécessaire pour imposer à l'étranger leur volonté. »

Le 23 juillet, on célébra à Constantinople l'anniversaire de la Constitution. Il coïncidait cette année avec le premier jour de la grande fête musulmane : le Courban Baïram. Alors Stamboul s'éveilla de sa torpeur; les minarets des mosquées s'illuminèrent, les carrefours retentirent du bruit des chansons et des danses. Sur la grande place du Séraskiérat, des pâtres aux costumes pittoresques offraient aux croyants les chèvres brunes et blanches, les béliers aux longues toisons et aux cornes dorées, destinés au sacrifice rituel du lendemain. Le marché

conclu, l'acheteur chargeait la bête sur son dos, en croisant autour de son cou les pattes de devant; et la nuit tombée, on frôlait encore dans les petites rues sombres d'étranges fantômes bossus et velus, coiffés d'une tête de bouc ou de bélier, comme d'un casque de guerrier barbare. Sur le Bosphore, les grands caïques dorés qui ne sortent plus qu'aux jours de Baïram, promenaient le long des rives en fête des troupes de baladins, de chanteurs et de musiciens. Autour de ces théâtres flottants évoluaient des guirlandes de barques fleuries et illuminées. Le soir du 24 juillet, une salve de cent un coups de canon, à peine distincte parmi tout ce vacarme, annonça qu'à Lausanne on venait de signer la paix.

DE CONSTANTINOPLE A ANGORA

Le traité conclu, le Gouvernement d'Angora n'eut plus qu'un souci : réunir au plus tôt l'Assemblée qui devait le ratifier. Les élections n'étaient pas encore terminées; mais le nombre des députés élus permettait d'ouvrir légalement la session. On convoqua la nouvelle Assemblée pour le 11 août. Si l'on songe que les représentants des vilayets orientaux avaient à accomplir un voyage de quinze à vingt jours à cheval ou en voiture pour arriver jusqu'à la capitale, le délai fixé par le Gouvernement apparaîtra comme le plus court qui se pût envisager. Le 28 juillet, je recevais du commissariat de l'Intérieur l'autorisation de me rendre à Angora, non point directement par le chemin de fer d'Anatolie, dont l'usage, pour des raisons d'ordre militaire, était encore réservé aux seuls sujets turcs, mais en passant par Moudania et Brousse, pour rejoindre la voie ferrée à quelques kilomètres d'Eski-Chéhir.

Deux religieux musulmans furent mes seuls compagnons sur le petit bateau turc qui traversait la Marmara. Comme nous approchions de Moudania, l'un d'eux me désigna, d'un geste orgueilleux, une maison haute et étroite, un peu mieux construite que les autres baraques échelonnées sur la rive : c'était la Maison Bleue, celle où fut signé l'armistice. A peine débarqué sur la terre d'Asie, je puis y constater les tristes effets qu'a produits l'exil des chrétiens. Les coteaux qui s'élèvent du golfe de Guemlek jusqu'au plateau de Brousse donnent toujours l'impression d'une merveilleuse fertilité; mais leurs vignobles,

leurs olivettes, leurs vergers sont à l'abandon. A Brousse même, le quartier chrétien, que j'avais vu riche et peuplé, il y a dix ans, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines et un désert : les Hellènes qui, durant l'occupation, avaient à peu près respecté les mosquées célèbres et les maisons des musulmans, incendièrent en quelques heures, avant l'arrivée des Turcs, la partie de la ville occupée par les nombreuses colonies grecque et arménienne. Une centaine d'irréguliers turcs, qui précédaient les troupes d'Ismet Pacha, mit en fuite l'armée des incendiaires et empêcha le feu de s'étendre aux autres quartiers de Brousse (3 septembre 1922).

De Brousse à Eski-Chéhir, les traces de la guerre et de la destruction systématique sont partout visibles. Rien de comparable, assurément, aux dévastations accomplies chez nous par les Allemands : les plus fertiles campagnes de l'Ouest anatolien ne furent jamais qu'un désert, au regard des magnifiques provinces du Nord de la France. Mais le peu qui existait n'existe plus : futaies coupées au ras du sol, réservoirs d'eau éventrés, ponts coupés, routes et voies ferrées bouleversées de fond en comble, villages brûlés. Quand on approche d'Eski-Chéhir, des signes de résurrection apparaissent ; çà et là, parmi les ruines, un toit de tuiles neuves brille sur une maison de bois récemment construite ; de temps à autre, durant quelques kilomètres, la voiture roule avec des chaos moins extravagants. Des prisonniers hellènes sont employés aux travaux de réfection ; ils sont vêtus ni mieux ni plus mal que leurs gardiens, qui les traitent sans dureté. De toute cette contrée rapidement parcourue se dégage une impression obsédante de tristesse et de silence.

Pour franchir les 260 kilomètres qui séparent Eski-Chéhir d'Angora, il faut, par le chemin de fer, un peu plus de douze heures. La voie, rétablie par des moyens de fortune, supporte tant bien que mal le passage quotidien de quatre convois, deux dans chaque sens. Plus on avance vers l'Est, plus la nature devient sauvage et le paysage hostile. Entre l'Europe et leur capitale, les Turcs ont mis un désert : et ce désert, il y a dix-huit siècles, était un des greniers du monde ! Çà et là, sur les collines dénudées, des ruines se dressent : la contrée que traverse le chemin de fer fut autrefois la Galatie. A droite, derrière ces montagnes, étaient Gordium, où Alexandre prit ses quartiers d'hiver et, plus loin, Pessinonte, la ville sainte de

Cybèle. On traverse une dernière fois le Sakaria, on longe un de ses affluents, l'Enguru-Sou. Bientôt apparaît, barrant brusquement la plaine, une citadelle farouche, que de hautes murailles à demi ruinées enserrent d'une triple ceinture rouge-sombre; plus bas, au flanc de la colline rocailleuse, s'accrochent des maisons grises, entre lesquelles émergent quelques minarets blancs ou de rares bouquets d'arbres : c'est Angora.

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

Le 11 août, à une heure et demie de l'après-midi, la nouvelle Assemblée nationale de Turquie inaugurait ses travaux. Peu de cérémonie. Le train du matin, un peu plus rempli que de coutume, avait amené les derniers députés élus, quelques journalistes turcs et une centaine de *boys-scouts*, venus de Constantinople pour rendre hommage à Moustapha Kemal et former une garde d'honneur devant la Chambre des députés. Cet édifice, qui servait naguère de *club* au comité local de l'*Union et Progrès*, est une simple bâtisse en bois, qu'entoure un jardin.

Dans la salle étroite et longue, qui évoque plutôt l'image d'une école que celle d'une enceinte parlementaire, les députés et le public, assis au même niveau, s'entassent sans se confondre. Sur les petits côtés, on a construit deux tribunes, réservées à la presse et au corps diplomatique. Il n'y a pas de banc pour les ministres, qui siègent à leur place de député. Les huissiers sont en veston et kalpak noirs; quelques agents de police assurent le service d'ordre. La petite salle est comble bien avant l'ouverture. On échange peu de poignées de main, et beaucoup de saluts cérémonieux, selon la mode orientale. Dans les rangs des députés, le fez rouge alterne avec le kalpak d'astrakan noir, gris ou marron ; çà et là, le turban d'un hodja met une note blanche dans cette bigarrure. Sous le haut bonnet de l'unique derviche siégeant à l'Assemblée, je reconnais le visage expressif du Grand Chélébi qui, en 1912, à Konia, voulut bien me donner audience : il est aujourd'hui député de Castamouni. Dans la tribune diplomatique, le colonel Mougin, envoyé du Gouvernement français, le ministre d'Afghanistan, et la mission soviétique russe au grand complet : trois civils et un militaire. Derrière eux, Latifé Hanoum, la femme du Pacha, dissimule à demi son visage sous les plis

d'un *charchaf* noir; quelques dames turques l'accompagnent.

Au moment où la séance va s'ouvrir, Moustapha Kemal entre dans la salle et va s'asseoir modestement au bout d'un banc : aucune acclamation ne salue son arrivée. Les huissiers distribuent aux députés de longues feuilles de papier, qui, coupées en carrés, serviront de bulletins de vote. Durant ces préparatifs, pas de conversations bruyantes, des murmures : ordre parfait, simplicité familière. La cloche sonne ; un vieillard à lunettes d'or s'est installé à la tribune présidentielle : c'est Abdurrhaman Chérif Effendi, ancien sénateur et doyen de l'Assemblée. En quelques phrases, il invoque la bénédiction de Dieu sur les travaux qui vont commencer et rappelle aux députés l'importance de l'œuvre qu'ils entreprennent. L'heure est venue d'assurer au pays deux instruments indispensables, mais qu'une nation en guerre n'avait pas le loisir de forger : une bonne législation, et un outillage administratif et économique propre à opérer le relèvement de la Turquie. « Dans cette tâche difficile, déclare le doyen d'âge aux députés, vous devez être les guides du Gouvernement. »

Aussitôt après, on procède à l'élection d'un président provisoire : un homme jeune encore, au visage énergique, à la démarche assurée, Ali Fouad Pacha, va prendre la place du vieillard courbé et un peu tremblant. L'un après l'autre, les députés montent à la tribune pour lire la formule du serment. La nouvelle Assemblée nationale peut commencer à travailler.

Pendant qu'on élit les membres du bureau, puis les commissions, je vais rejoindre dans « le couloir » quelques députés dont j'ai fait la connaissance à Constantinople, ou ici même depuis mon arrivée. Le couloir, étroit partout, est encore rétréci en son milieu par un meuble énorme, qui tient à la fois du lavabo et du comptoir. Parfois un jeune garçon en soulève le couvercle, pour y verser deux grands bidons d'eau fraîche. Ce meuble représente au parlement d'Angora ce qu'est au Palais-Bourbon la buvette; les députés turcs ont cet avantage sur les nôtres qu'ils se désaltèrent à moins de frais.

De petits cercles se sont formés autour de Békir Sami, le négociateur de Londres, et de Youssouf Kemal, l'ancien ministre des Affaires étrangères : on parle du traité de paix. Je vois passer Férid Bey, toujours souriant, Ahmed Aga Oglou, aux yeux ardents, au profil énergique de Caucasien ; le général

Kiazim Karabékir, qui reprit Erzeroum et organisa les vilayets orientaux; Féthi Bey, qu'on désigne comme le futur président du Conseil. Deux jeunes députés, qui comptent parmi les meilleurs écrivains de la jeune Turquie, Hamdoullah Soubi et Yahya Kemal, tout en illustrant pour moi les figures qui passent, me donnent quelques renseignements sur la composition de la nouvelle Assemblée.

Elle compte jusqu'à présent 38 militaires et 3 officiers de marine; 42 fonctionnaires en retraite ou en activité; 13 professeurs; 13 médecins; 7 journalistes ou hommes de lettres; 28 avocats ou juristes; plusieurs ingénieurs. Le nombre des *hodjas* est réduit de 50 à 19; celui des agriculteurs et des commerçants ne dépasse pas une cinquantaine. Ainsi les paysans, les notables de village ont en partie cédé la place aux « intellectuels; » les officiers et les fonctionnaires, dont Moustapha Kemal apprécie particulièrement la culture et la discipline, forment un groupe important. En un mot, le Gouvernement, qui a fait les élections, s'est efforcé de relever le niveau social, et surtout le niveau intellectuel de la représentation nationale. Tant qu'il s'agissait de défendre la Turquie contre l'ennemi extérieur, le patriotisme pouvait suffire; aujourd'hui qu'il faut organiser le pays, les compétences sont nécessaires. Lorsque l'Assemblée procédera à l'élection des commissaires, elle aura le choix entre un certain nombre d'hommes capables d'administrer et de gouverner.

Quant aux idées politiques des nouveaux élus, c'est, jusqu'à présent, le mystère. La manière dont les élections ont été faites assure à Moustapha Kemal et au gouvernement en fonction une majorité énorme, presque l'unanimité. La popularité dont jouit le Pacha est immense, sa situation personnelle semble très solide. Toutefois, il ne se peut guère que dans la nouvelle Assemblée, comme dans tous les parlements du monde, des groupements ne se forment et des courants différents ne se dessinent. Les débats qui vont s'ouvrir donneront peut-être l'occasion de distinguer, parmi les représentants de la nation turque, ceux qui approuvent de tous points la politique suivie par Moustapha Kemal et ceux qui, tout en professant pour le grand animateur de la Turquie nouvelle une admiration reconnaissante, n'acceptent pas sans réserve et sans critique ses principes et ses méthodes de gouvernement.

Deux jours après, je retournais à l'Assemblée pour assister à l'élection du Président et des Commissaires. Un vote unanime rendait la présidence à Moustapha Kemal ; l'ancien conseil des Commissaires était réélu à une grande majorité, sauf quelques changements : Fethi Bey remplaçait à la présidence du conseil Réouf, démissionnaire, et le département de la justice, rendu vacant par la démission de Réfaat, était attribué à un professeur de Constantinople, Seïd Bey. Ces résultats étaient trop exactement prévus pour causer la moindre surprise ; mais on attendait avec curiosité les déclarations du Pacha.

Un long applaudissement avait salué la proclamation du vote qui lui attribuait à nouveau la présidence de l'Assemblée. Le silence ne se rétablit que lorsque le généralissime, ayant pris place à la tribune, fit signe qu'il voulait parler. La tête haute, la taille bien prise dans une jaquette noire, les mains posées à plat sur le rebord du pupitre, Moustapha Kemal, immobile, attendait ; son regard, son attitude exprimaient tout ensemble l'assurance et le respect. Il commença à parler d'une voix grave, un peu sourde ; peu à peu le ton, sans jamais s'élever, s'éclaircit, tantôt énergique et sec, tantôt harmonieux et d'une douceur presque caressante. Presque pas de gestes en parlant ; de temps en temps, il tirait un mouchoir de sa poche et essuyait les gouttes de sueur qui perlaient sur son front.

Son discours fut un tableau rapide et sévère, mais saisissant, de la longue crise traversée par la Turquie et de l'œuvre accomplie par les nationalistes au cours des quatre dernières années. Au moment où Moustapha Kemal évoqua le souvenir des soldats morts pour la cause de l'indépendance, toute l'Assemblée se leva et récita à voix basse la prière pour les défunts. « En un court laps de temps, poursuivit le Pacha, nous avons vu s'opérer dans le pays une transformation profonde. Nos succès nous ont ouvert la voie du progrès et de la civilisation ; mais rien de plus. Nous ne sommes qu'à l'entrée du chemin. Cependant, la vision de l'œuvre accomplie est de nature à nous encourager. Si nous marchons sans hésitation, sans tâtonnement, dans la voie désormais ouverte, nous y progresserons d'un pas rapide. » En terminant, le généralissime appela sur l'Assemblée et sur ses travaux la bénédiction du Très-Haut.

Le lendemain, ce fut le Président du Conseil, Féthi Bey,

qui prit la parole. Après avoir remercié l'Assemblée qui venait de l'élire, il s'excusa de ne pouvoir exposer aucun programme politique avant de s'être concerté avec ses collègues, et promit d'instituer, dans le plus court délai, une large discussion sur tous les problèmes de gouvernement. « Vous m'avez accordé votre confiance, dit-il aux députés, mais je vous demande encore autre chose : votre appui. Je vous prie d'user sans retenue de votre droit d'interpellation et de contrôle. Je serai toujours aux ordres de l'Assemblée pour lui fournir les explications qu'elle exigera, et c'est avec un grand respect que je soumettrai les actes et les projets du Gouvernement à l'examen et à la sanction de votre suprême autorité. »

Ces brèves citations suffiront à faire comprendre les positions respectives du Conseil des commissaires et de l'Assemblée. Aux termes de la constitution d'Angora, l'Assemblée détient tous les pouvoirs : le législatif et l'exécutif. Pour exercer le pouvoir exécutif, elle délègue des commissaires élus, qui sont individuellement responsables devant elle, en ce sens qu'elle peut, par un vote, refuser sa confiance à tel ou tel d'entre eux. En fait, toutes les initiatives importantes reviennent au Conseil des commissaires, lequel agit lui-même en étroite union avec le président de l'Assemblée. Moustapha Kemal a toute l'autorité d'un chef d'État et tout le pouvoir d'un chef de gouvernement. Comme son prestige, sa liberté d'action est, pour ainsi dire, illimitée. Sa grande habileté consiste, semble-t-il, à s'imposer lui-même des limites que ni le Conseil des commissaires, ni l'Assemblée ne se soucieraient de lui assigner. Sa modestie, le ton respectueux dont il ne se départit jamais lorsqu'il s'adresse aux députés, contribuent grandement à lui assurer ce consentement unanime, qui lui est nécessaire pour gouverner.

LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE LAUSANNE

On n'attendait, pour aborder la discussion du traité de paix, que l'arrivée d'Ismet Pacha. Le vainqueur de Lausanne s'était arrêté à Constantinople, où de grandes fêtes étaient préparées en son honneur. L'accueil d'Angora fut plus simple, mais très émouvant. Le public, composé surtout de soldats et de

paysans, avait envahi la gare et jusqu'au palier du chemin de fer. Sur les voies de garage, les toits des wagons étaient noirs de monde. Aucun service d'ordre : Moustapha Kemal, sa femme, les ministres, les députés, étaient confondus dans une foule enthousiaste et pourtant recueillie. Des chants s'élevaient, lents et solennels comme des cantiques. Ils se perdirent dans une immense clameur, lorsque, lentement, comme s'il avait peine à se frayer un passage à travers un peuple hurlant de joie, le train entra dans la gare. Du dernier wagon descendit lestement un petit homme souriant, qu'on se passa de bras en bras. Ceux qui ne pouvaient lui serrer la main lui touchaient l'épaule, ou même le visage. Les femmes, riant et pleurant en même temps, dressaient leurs petits enfants sur leur tête, afin qu'ils pussent voir celui qui là-bas, en Europe, avait fait prévaloir la volonté de la Turquie. De la gare jusqu'à l'Assemblée, les troupes de la garnison d'Angora, en tenue de campagne, formaient une double haie ; Ismet Pacha et Moustapha Kemal montèrent lentement, à pied, l'avenue inondée de soleil et de poussière. Groupée sur la place et sur les deux bords de la chaussée, la foule les regardait marcher, et applaudissait...

La discussion du traité de Lausanne tint à peine trois séances. Après avoir entendu les explications d'Ismet Pacha, la commission d'examen avait aussitôt conclu à la ratification ; en un jour et une nuit, elle avait achevé la rédaction de son rapport, qu'elle déposait, le 21 août, sur le bureau de l'Assemblée. Les députés des régions frontières élevèrent quelques critiques, qui, en réalité, concernaient bien moins les stipulations arrêtées à Lausanne que l'accord signé avec la France à Angora, deux années auparavant. Le représentant de Mersine, Niazi Bey, déplora avec une violence excessive l'abandon d'Antioche et d'Alexandrette, et le prétendu impérialisme français passa un fort mauvais quart d'heure. Le vieil Abdurrhaman Chérif, avec la paternelle autorité d'un professeur parlant à ses élèves, — la moitié au moins des députés présents n'avaient-ils pas suivi jadis ses leçons à Galata-Seraï? — ramena le débat à un ton moins véhément et l'Assemblée à une plus claire vision des réalités.

« Voilà plus de cinquante ans, dit-il, que j'étudie la politique ou que j'y suis mêlé. De tous les événements auxquels j'ai assisté, aucun ne me semble avoir procuré à la Turquie

autant de gloire et de profit que celui qui nous occupe en ce moment. Vous êtes, messieurs, devant une table abondamment servie; mais vous apercevez, sur une table voisine, d'autres mets qui vous tentent. Je vous en prie, bornez vos désirs, modérez votre appétit, et ne soyez pas comme ces gourmands qui voudraient manger tout ce qu'ils voient. » Sur tous les bancs, des rires et des applaudissements éclatèrent.

Le troisième jour, dès l'ouverture de la séance, Ismet Pacha montait à la tribune : il venait exposer et au besoin défendre son œuvre. Pendant qu'il parlait, je regardais ce petit homme; faute de comprendre son discours, — qu'on me traduisit quelques heures après, — j'observais son regard et ses gestes. Rien assurément d'un tribun ou d'un orateur de réunion publique. Un ton de voix familier, simple et uni, des mouvements sobres; souvent, à la fin de la phrase, un accent plus fort soulignait l'importance des mots prononcés; parfois un sourire plein de bonhomie malicieuse annonçait qu'une objection avait été victorieusement réfutée. La main gauche dans sa poche, la droite suffisant aux exigences d'un geste discret, Ismet se promenait le long de la tribune. Tour à tour, il parlait des frontières, des capitulations, des réparations, du régime financier, de l'accord commercial. Quand il avait fini de traiter un sujet, il s'arrêtait, consultait tranquillement, pendant quelques instants, un minuscule carnet de notes, puis reprenait son discours, j'allais écrire sa causerie. D'Ismet, mon regard se portait sur Moustapha Kemal, assis au premier rang, la tête droite, les bras croisés, les yeux fixés sur l'orateur avec une ardente obstination.

« Vous auriez voulu continuer la guerre? disait Ismet Pacha. Savez-vous ce que c'est que la guerre? Moi, je le sais, et avant de vous demander de sacrifier à la patrie vos fils de vingt-cinq ans, j'ai longuement, passionnément cherché quel était le véritable intérêt de la patrie. Il ne suffisait pas d'aller à Constantinople, il fallait pousser jusqu'en Grèce. Et pensez-vous qu'à Athènes nos soldats auraient trouvé un beau coffre plein d'or, de quoi payer nos réparations? Je savais, moi, que le coffre était vide, et l'exemple de certaines nations m'apprend ce que valent les promesses de paiement différé. »

Il parla pendant près de trois heures, avec précision, avec méthode, sans éloquence continue, insistant moins sur ses vic-

toires que sur les heures d'angoisse et de doute qu'il avait traversées. Et il conclut : « Nous avons fait pour le mieux; nous avons mis de côté les passions de parti, l'amour-propre, pour ne songer qu'au bien de la nation. Hier, on nous croyait finis; aujourd'hui, on nous reconnaît le droit et les moyens de vivre libres, absolument maîtres chez nous. Remercions le peuple turc et rendons hommage à son courage persévérant. » Le 23 août, à 6 heures du soir, l'Assemblée nationale de Turquie ratifiait le traité de Lausanne. Il y eut quatre tours de scrutin, correspondant aux quatre groupes entre lesquels on avait réparti le traité et ses annexes. La majorité favorable à la ratification varia de 213 à 206, sur 227 votants. La proclamation des résultats donna lieu à une longue ovation : l'Assemblée tout entière salua en Moustapha Kemal et en Ismet Pacha les libérateurs de la Turquie. Dans la rue, une foule tranquille, ordonnée, attendait patiemment que la séance eût pris fin pour acclamer à son tour les deux héros de la journée.

Une impression domine toutes celles que j'ai ressenties au cours de ce grand débat : dans les discours, dans les propos de couloirs, dans les attitudes et dans les regards, partout éclatait l'orgueil. La conclusion du traité de Lausanne a donné au peuple turc une idée grandiose de la place qu'il occupe dans le monde; elle a resserré son unité et exalté son patriotisme. Écoutez parler Youssouf Kemal, président de la commission des Affaires extérieures : « Pour la première fois, la Turquie a été traitée en égale par les grandes puissances du monde. Même à l'époque où l'Empire ottoman était dix fois plus vaste que la Turquie d'aujourd'hui, le peuple turc n'a jamais connu pareille fortune. Qu'était-ce que la question d'Orient? La lutte défensive de l'Europe contre les Ottomans. D'une part, on détruisait nos armées, de l'autre, on s'ingérait dans la vie politique et économique de notre pays, pour nous donner des chaînes. Nous étions traités, chez nous, en inférieurs et en sujets. Les chaînes sont brisées, nous sommes libres. » Tous les orateurs, même ceux qui par ailleurs critiquaient le traité, ont célébré comme une immense victoire l'abolition du régime capitulaire et la reconnaissance, par toutes les nations du monde, d'une Turquie souverainement indépendante.

L'effet immédiat de cet orgueil, c'est l'intransigeance. Niazi Bey, député de Mersine, revendique pour l'État turc la posses-

sion d'Alexandrette, d'Antioche et des régions rattachées indûment à la Syrie ; Chukri Bey, député de Smyrne, conteste à l'Italie l'acquisition du Dodécanèse ; le représentant de Rodosto réclame à la Grèce une partie de la Thrace occidentale : voilà pour les questions de territoire. Dans l'ordre économique, on accuse, et avec quelle violence ! les faiseurs d'emprunts d'avoir réduit le pays en esclavage, on critique l'institution de la Dette publique, on conteste les prétentions légitimes des porteurs. « Jamais vous n'avez joui d'une liberté politique, d'une indépendance économique aussi complètes que celles que vous assure la paix de Lausanne, » — observent les plus sages aux plus véhéments ; mais ceux-ci doutent encore du présent et fondent sur l'avenir d'extravagants espoirs.

Autre conséquence : la révolution nationale, qui a assuré au peuple turc sa double victoire, sort de l'aventure, où elle aurait pu trouver sa ruine, plus puissante et plus assurée que ne le fut jamais un autre régime en Turquie. Presque aucun orateur, pendant ces trois journées, n'a résisté au plaisir de comparer les maigres résultats de la tentative de 1908 au magnifique succès du mouvement de 1919. L'œuvre de l'*Union et Progrès* a été critiquée, rabaissée jusqu'à l'excès ; celle de la *Défense des Droits* a été exaltée jusqu'à la flatterie. Peu s'en fallut que quelques membres importants de l'ancienne *Union* ne fussent personnellement mis en cause et dénoncés comme ennemis de la patrie. Après avoir triomphé aux élections, Moustapha Kemal et son Gouvernement ont trouvé dans la ratification du traité de paix l'occasion d'une nouvelle et éclatante victoire.

LE GOUVERNEMENT ET LA NATION

Tout ce que je voyais, tout ce que j'entendais à Angora transformait peu à peu en certitude l'intuition que j'avais eue à Constantinople, en entendant parler les adversaires du régime kémaliste : quand ceux-ci escomptaient, annonçaient la ruine prochaine du Gouvernement national, ils s'inspiraient surtout de leurs rancunes et de leurs désirs. Ils m'avaient parlé de l'opposition, de ses projets, de ses efforts, comme s'il y avait eu réellement une opposition. Je n'en découvrais pas une digne de ce nom. Certes le nouveau régime avait suscité en Turquie des

mécontentements. Une des faiblesses de Moustapha Kemal m'a paru être la défiance, qui le pousse à éloigner des affaires publiques quiconque ne lui donne pas l'assurance d'un dévouement à toute épreuve. La docilité qu'il exige de ceux qui le servent lui semble une qualité plus précieuse que l'expérience et le talent. Dans un pays où les compétences sont très clairsemées, cet ostracisme est encore plus désastreux qu'il ne pourrait l'être ailleurs.

Le mécontentement, on ne le rencontre pas seulement chez les hommes compétents, administrateurs, financiers, diplomates, que le Gouvernement a écartés ou qui sont restés eux-mêmes à l'écart du Gouvernement ; on le trouve encore dans la classe des fonctionnaires. Vieux serviteurs de l'État, brusquement remerciés ; officiers de réserve, qui comptaient pour vivre sur une pension qu'on leur refuse, ou sur des places que tous ne peuvent pas obtenir. Même les titulaires de ces places enviées déplorent la médiocrité des ressources qu'elles leur assurent.

Enfin l'on pourrait croire, de loin, au mécontentement d'une population à qui l'on a tout promis, pour ne pas lui donner grand chose. De fait, à ce qu'il m'a semblé, Angora gouverne peu et administre encore moins : il lui manque un corps de fonctionnaires expérimentés, régulièrement et suffisamment payés, capables enfin de traduire en actes, en réalité quotidienne, les décisions que les grands chefs inscrivent sur le papier. Mais à quelle époque faudrait-il remonter pour trouver en Turquie un gouvernement et une administration plus efficaces ? Les défauts, les lacunes sans nombre que découvre un étranger en parcourant l'Anatolie ne frappent point l'indigène, qui n'a jamais vu les choses aller autrement qu'elles ne vont. Le Turc d'Anatolie n'est pas très sensible aux critiques soulevées par des journalistes de Stamboul, en qui il soupçonne à peine des compatriotes, contre un régime qui lui a procuré ces deux bienfaits inestimables et impatiemment attendus : la paix et la démobilisation. Le territoire national est dévasté, mais libre d'ennemis. Le paysan est rentré de l'armée pauvre, en guenilles, mais avec la certitude qu'il pourra désormais rester chez lui, et qu'il ne verra point ses fils partir pour ce terrible Yémen, d'où tant d'Anatoliens ne sont jamais revenus.

Que peut-il désirer encore ? de l'argent pour relever sa

maison et rétablir son train de culture. On lui en a toujours promis, on ne lui en a jamais donné. Ce Gouvernement-ci n'est pas plus riche que les autres ; pourtant il annonce que la dîme prélevée sur les produits agricoles sera réduite de 12 et demi à 10 pour 100. Le pauvre contribuable, obligé de pourvoir aux exigences de deux ou trois intermédiaires, n'en paiera ni plus ni moins : cependant il sait gré aux dirigeants de cette mesure.

Assurément le paysan d'Anatolie vivrait plus heureux, ou moins misérable, s'il avait des routes, de l'eau, si son existence et ses biens étaient mieux protégés contre ces deux fléaux : les épidémies et le brigandage. Il continue d'en souffrir, mais il entend dire que le Gouvernement se propose de les combattre, et cela soutient son courage. Le 14 août, tandis que le président du Conseil, Féthi Bey, promettait à l'Assemblée de satisfaire les besoins de la population, d'assurer sa sécurité par une police efficace, de protéger l'agriculture et le commerce, que sais-je encore ? j'observais l'attitude des députés : sceptiques, ils l'étaient, ayant tant de fois entendu le même inutile langage ; ils n'en donnaient pas moins des signes d'approbation bienveillante et convaincue. Ils accordaient leur suffrage au programme du Gouvernement avant même de le connaître.

LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Cependant j'entendais parler autour de moi d'une réforme prochaine de la Constitution : on en précisait les tendances, on en nommait les auteurs. Il était temps, disait-on, d'adapter aux conditions du temps de paix un régime que les nécessités de la guerre avaient fait naître et qu'elles pouvaient seules excuser. On ajoutait que l'initiative de cette réforme était venue, non point de l'Assemblée, mais de Moustapha Kemal et de ses conseillers intimes. Je demandai à Féthi Bey, président du Conseil, commissaire à l'intérieur, de bien vouloir m'éclairer sur les projets du Gouvernement. Officier, puis diplomate, Féthi Bey, à la veille de la grande guerre, était ministre à Sofia, où Moustapha Kemal était attaché militaire. Une amitié solide et confiante unit depuis lors ces deux hommes, dont la collaboration, aux heures difficiles de la guerre anatolienne, s'est faite encore plus intime et plus constante. Le visage très jeune, le

regard rêveur, devenant dur dès qu'il se fixe, le pli des lèvres étrangement mobile et expressif, Féthi Bey, dès le premier contact, a mis ma curiosité en éveil, et ne l'a pas toujours contentée. Mais sa courtoisie fut si parfaite à mon égard, et son accueil si obligeant, que je veux n'imputer qu'à ma propre maladresse les déceptions qu'il m'a fait éprouver.

Abordant franchemont avec lui le sujet que je désirais éclaircir, je ne lui cachai point que certaines particularités de la constitution d'Angora bousculaient un peu nos idées occidentales et nos traditions parlementaires.

— La forme de gouvernement que nous avons adoptée d'abord, me répondit Féthi Bey, s'explique et se justifie moins par la logique que par l'histoire. Quand nous avons organisé la défense nationale en Anatolie, le détenteur du pouvoir exécutif, le Sultan, était à Constantinople, prisonnier des Alliés. Force était bien de transmettre à un autre organe des fonctions qu'il ne pouvait pas exercer. Les attribuer à une seule personne? vous devinez pourquoi nous ne l'avons pas voulu. Nous avons donc reconnu le pouvoir exécutif à l'Assemblée nationale, qui représente le peuple souverain. D'autre part, nous nous trouvions dans des conjonctures fort graves : il s'agissait de la vie ou de la mort de la Turquie. Pouvions-nous adopter le système occidental, qui donne aux ministres une liberté d'initiative limitée seulement par le contrôle *a posteriori* du Parlement? Non, les mesures à prendre étaient d'une telle gravité, qu'il fallait que la décision et la responsabilité en revinssent à l'Assemblée tout entière.

« C'est ce que vous avez appelé la confusion des pouvoirs. Vos critiques, d'ailleurs, n'étaient pas toujours exactes : vous avez qualifié nos commissaires d'irresponsables. Ils sont bel et bien responsables devant l'Assemblée, mais individuellement : la chute d'un ministre, dont l'action a paru insuffisante ou mauvaise, n'entraîne pas la chute du Cabinet. Vous savez que l'Assemblée élit elle-même les commissaires : jusqu'au 20 juillet, elle choisissait chacun d'eux sur une liste de trois membres, dressée par son président. A cette date, Moustapha Kemal a renoncé spontanément à un droit que les circonstances ne justifiaient plus et qui resserrait le choix de l'Assemblée dans des limites trop étroites.

« Donc, jusqu'à présent, les députés renvoient les commis-

saires de la même façon qu'ils les ont élus, c'est-à-dire individuellement. Les défauts de ce système nous sont apparus. Il faut que les membres d'un cabinet soient choisis tous ensemble, suivant un critérium unique et en vue de l'œuvre commune qu'ils doivent accomplir. C'est pourquoi nous avons résolu d'introduire chez nous votre principe de la solidarité ministérielle.

— Maintiendrez-vous cependant, demandai-je, la réunion des pouvoirs exécutif et législatif entre les mains d'une même Assemblée ?

— Assurément, répondit Féthi Bey. Votre vieille formule de la séparation des pouvoirs n'a guère, à ce qu'il me semble, qu'une valeur théorique. Vos ministres, il est vrai, ne sont pas élus par le Parlement ; mais s'ils n'agréent pas à la Chambre, ou s'ils ont cessé de lui plaire, la Chambre renverse le cabinet et en demande un autre. Cela revient à peu près au même. J'ajouterai pourtant que notre système est plus simple que le vôtre : car notre Assemblée délègue à ses commissaires un pouvoir qu'elle possède, qu'elle peut donc aussi leur retirer ; tandis que vos députés, lorsqu'ils renversent un ministère, enlèvent à l'organe exécutif un pouvoir qu'eux-mêmes ne possèdent pas.

« Nous nous proposons aussi de réduire à cinq ou six mois par an la session de l'Assemblée qui, jusqu'à présent, siège en permanence. Cette réforme aura pour résultat d'augmenter l'initiative des commissaires et, du même coup, leur responsabilité. Comme vous le voyez, nous nous rapprochons, par certains côtés, du régime constitutionnel en usage dans les pays d'Occident, tout en conservant à notre statut national une originalité à laquelle nous attachons un grand prix, parce qu'elle répond aux conditions et aux besoins particuliers de notre pays.

LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE

Pendant quelques semaines, je n'entendis presque plus parler de la réforme constitutionnelle ; il n'en fut pas question dans le long programme dont Féthi Bey donna lecture à l'Assemblée le 5 septembre. On savait cependant que le projet, loin d'être abandonné, avait fait l'objet d'une série de conférences tenues, soit chez Moustapha Kemal, soit au siège de son parti, qui, depuis peu, avait échangé son titre de « premier groupe de la *Défense* » contre le nom de « parti du peuple. »

Vers la mi-septembre, au cours d'une réunion tenue dans sa maison de Tchankaïa, le généralissime exprima le désir de mettre fin à l'équivoque que les mots servant à désigner le nouveau gouvernement turc lui paraissaient propres à entretenir. « Gouvernement de la Grande Assemblée, avait observé Moustapha-Kemal, cela ne veut rien dire. Existe-t-il un gouvernement de la Chambre des communes ou de la Chambre des députés ? » Et il proposa de substituer à la formule jusqu'alors en usage celle, plus explicite, de « Gouvernement de la République de Turquie. » Cette initiative du Président n'était pas pour me surprendre. En causant avec moi, au mois d'août, il m'avait dit avec une certaine vivacité : « Pourquoi jouer sur les mots? L'État turc, tel qu'il est constitué aujourd'hui, est à peu de chose près une république. C'est notre droit : où est le mal ? » A quoi j'avais répondu que c'était en effet le droit de ceux qui avaient sauvé la vie et l'indépendance de la Turquie, de choisir pour leur pays la forme de gouvernement qu'ils jugeaient la meilleure, et que ce n'était pas en France qu'on leur reprocherait d'avoir choisi la forme républicaine.

A quelques jours de là, Moustapha Kemal reçut chez lui la visite d'un journaliste autrichien. Durant la conversation, le président, qui sans doute avait encore dans l'esprit les détails de la discussion récente, fit allusion à l'éventualité d'une proclamation de la République en Turquie. Il n'en fallut pas davantage pour que le correspondant, non seulement adressât à son journal un télégramme sensationnel, mais encore répandit à l'Assemblée le bruit que la République allait être proclamée. Le lendemain, le parti du peuple se réunissait d'urgence, sous la présidence de Féthi Bey. A peine la séance était-elle ouverte, qu'une opposition très vive se déclarait contre la réforme inopinément annoncée. Bientôt le débat prit une tournure si inquiétante, que Féthi Bey, quittant la salle, courut au téléphone pour avertir le Pacha. Un quart d'heure après, celui-ci arrivait en automobile au palais de l'Assemblée, entrait dans la salle des séances, demandait la parole au président, et déclarait très simplement : « Il faut que la Turquie soit une République. » Ces mots et le ton sur lequel ils furent prononcés, désarmèrent l'opposition.

Cependant Moustapha Kemal, toujours plein d'égards pour les députés, avait fait démentir par l'*Agence d'Anatolie* l'infor-

mation du journaliste autrichien. Une commission fut régulièrement nommée pour étudier l'ensemble des réformes qu'il convenait d'apporter au statut organique : tout fut amplement discuté, jusqu'au mot turc qui servirait à désigner le régime nouveau. Le terme choisi correspond à peu près aux mots : « République démocratique de Turquie. » Par là, on entendait sans doute distinguer la forme du gouvernement instauré à Angora, de la République socialiste proclamée en Russie par les Soviets.

Un point demeurait obscur : de la nouvelle République le président ne pouvait être que Moustapha Kemal. Mais comment cumulerait-il ces fonctions avec celles de président de l'Assemblée, auxquelles il n'entendait pas renoncer? Le généralissime sembla, tout d'abord, peu sensible à l'objection que ses amis eux-mêmes avaient soulevée. « Je ne tiens nullement, déclarait-il à quelqu'un, dont je tiens le propos, à collectionner les honneurs et les titres. Mais si je renonce à la présidence de l'Assemblée, l'homme qui m'y remplacera sera pour moi un adversaire, peut-être un concurrent. C'en sera fait de l'unité. » Tout s'arrangea, grâce à l'ingénieux dévouement de Féthi Bey. Celui-ci, depuis quelque temps, avait exprimé le désir de renoncer au portefeuille de l'Intérieur, pour se consacrer plus exclusivement au grave problème que posait l'échange des populations. Il démissionna, tout en gardant la présidence du Conseil. Pendant ce temps, la réforme constitutionnelle avait été discutée et approuvée, d'abord par le parti du Peuple, puis par l'Assemblée nationale. Lorsque l'accord fut définitivement établi, on proclama la République (30 octobre 1923.) Le président du Conseil offrit à l'Assemblée la démission collective du cabinet. Moustapha Kemal chargea aussitôt Ismet Pacha de former un nouveau conseil des commissaires. Et Féthi Bey fut élu président de l'Assemblée.

Les modifications apportées au Statut organique sont à peu près celles que Féthi Bey, dès les premiers jours d'août, m'avait laissé prévoir. Le conseil des commissaires devient un véritable conseil des ministres, solidaire dans ses initiatives comme dans ses responsabilités. Le Président de la République désigne lui-même le premier ministre, qui choisit à son tour, parmi les députés, tous les autres membres du cabinet. Cependant le ministre de la Défense nationale et le chef d'État-major général

peuvent être pris en dehors du Parlement. Le cabinet est responsable devant l'Assemblée nationale, qui peut lui accorder ou lui refuser sa confiance. Les députés siègent régulièrement pendant cinq mois : la session peut être prolongée d'un mois, si le besoin s'en fait sentir. Enfin la constitution ne reconnaît pas au chef de l'État le droit de dissoudre l'Assemblée, qui a seule qualité pour prononcer sa propre dissolution.

En publiant cette réforme, les journaux officieux d'Angora et de Stamboul eurent grand soin de déclarer « qu'il n'y avait rien de changé en Turquie. » Dans une certaine mesure, ils avaient raison. Depuis la suppression du sultanat, la Turquie avait cessé d'être un État monarchique. En concentrant tous les pouvoirs dans une assemblée élue par la nation, le statut organique avait introduit dans l'ancien Empire ottoman une forme de gouvernement très particulière, mais qui se rattachait, par son principe, à l'institution républicaine. Ce principe est ainsi défini par les législateurs d'Angora : « Gouvernement du peuple par le peuple. » La réforme introduite au mois d'octobre 1923 rapproche le statut organique turc des constitutions occidentales, le rend plus logique dans la forme, plus pratique dans l'application, sans le modifier essentiellement.

Cependant l'institution de la république en Turquie se heurte à deux obstacles, que les dirigeants d'Angora n'écarteront pas en un jour. D'une part, en supprimant le sultanat, la grande Assemblée a laissé au califat quelques-unes de ses anciennes prérogatives, et elle a nommé calife le successeur légitime du sultan déchu. Les discours les plus éloquents, les plus subtils raisonnements du monde ne détruiront pas l'équivoque qu'entretient cette double mesure. Les Turcs ont sans doute de bonnes raisons pour vouloir que le califat demeure, et demeure chez eux : il y va, sinon de leur intérêt, tout au moins de leur prestige au regard du monde islamique. Mais, en reconnaissant comme calife l'homme que sa naissance désignait pour être sultan, n'ont-ils pas agi comme s'ils entendaient réserver la solution définitive d'un problème auquel le pays s'intéresse et qu'il n'a pas encore fini de discuter? n'ont-ils pas entretenu, chez les partisans du sultanat et de la dynastie, l'espoir d'une restauration monarchique ?

L'autre difficulté provient d'un manque d'éducation politique, que les Turcs sérieux et de bonne foi sont les premiers à

reconnaître. Par tempérament et par tradition, le peuple turc est profondément démocratique : respectueux de l'autorité, il ignore la hiérarchie et les différences de classe. Mais, en dépit de quelques expériences brèves et incomplètes, il est demeuré aussi indifférent, aussi étranger aux affaires publiques et aux questions de gouvernement, qu'il l'était sous le plus despotique et le moins éclairé de ses anciens sultans. Jusqu'à présent la représentation populaire en Turquie n'a jamais existé que de nom. Entre les *Evet Effendi* (oui monsieur) qui, sous Abdul-Hamid, délibéraient à l'ombre d'Yildiz Kiosque, et les députés qui siègent aujourd'hui à Angora, on peut bien relever quelques différences. Néanmoins, il manque aux seconds, comme il manquait aux premiers, la qualité essentielle d'un représentant du peuple : jamais les députés turcs n'ont été véritablement les élus de la nation.

En fait, la Turquie paraît aussi éloignée aujourd'hui qu'hier du régime républicain et du gouvernement démocratique, au sens où ces mots sont entendus en Occident. Le pouvoir est exercé, nominalement, par une Assemblée dont le Gouvernement a désigné la plupart des membres, pratiquement par un conseil de commissaires ou de ministres, qui n'est lui-même qu'un instrument docile aux mains de l'ancien président de l'Assemblée, aujourd'hui président de la République. Celui-ci, en devenant chef de l'État, n'a pas cessé d'être, en réalité, chef du Gouvernement. L'autorité de Moustapha Kemal est discrète, mais absolue : elle s'appuie, dans l'Assemblée et dans la nation, sur un consentement presque universel. Dans ces conditions, il n'importe guère que l'État turc ait cessé d'être une monarchie pour devenir une république. En sera-t-il mieux gouverné, plus capable de jouer un rôle utile dans le concert des nations? C'est la seule question qui nous intéresse.

MAURICE PERNOT.

(A suivre.)

X (1)

M. ANDRÉ BELLESSORT

Depuis vingt ans que je le connais, je ne me souviens pas de l'avoir vu changer. On le rencontrait dans le cercle de la *Revue* et dans quelques maisons aimables de la rive gauche, où l'on goûtait la politesse, la distinction, l'esprit. Il était plus jeune qu'aujourd'hui, et il paraît toujours le même. Il arrivait du bout du monde, étant allé déjà dans les deux Amériques, aux Indes, au Japon, en Chine; il pouvait parler de Singapour ou de Valparaiso, de Tokio ou de Calcutta, comme d'autres parleraient d'Auteuil ou de Passy. Et l'étonnant était que cela se vît si peu. A l'apercevoir taillé en force, les épaules trapues, rajustant de travers, devant ses petits yeux jaunes, son pince-nez d'éternel curieux, avec une foule de malices dans les crevasses de son visage moussu et deux paquets de rides au-dessus des sourcils, dessinant au milieu du front un grand V incrédule, on admirait un homme qui avait vu tant de choses, couru tant d'aventures, éprouvé tant de sensations, en restant à ce point identique à lui-même. Rien du cosmopolite. Il conservait toutes ses arêtes, toutes ses rugosités. Il n'avait rien pris du vernis et du poli officiel que l'on gagne à courir le monde, par le frottement et par l'usure. Ce grand voyageur,

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 15 mars, 15 avril, 15 mai, 15 juin, 15 juillet 1920, 15 juin, 15 juillet 1921, 15 mai 1922.

sous l'habit noir, évoquait le terrien, semblait quelque frère lai ou quelque oblat des Missions, un de ces apôtres que fournissent sans se lasser les campagnes françaises, et l'on se prenait à chercher involontairement à ses pieds ce qui reste toujours de terre collée aux sabots du paysan.

Cet air d'indépendance, cette bonhomie massive et fine faisaient de Bellessort, au milieu d'un salon de Paris, un personnage original. Il disait d'une voix enrouée, avec un accent campagnard, des choses qui portaient toujours. Dans ce temps où les Français s'accordaient mal entre eux, il apportait, avec une courtoisie un peu rude, des vérités simples qui avaient respiré l'air du large, et une expérience à l'épreuve des réalités. Il avait une façon de dire : « Permettez! » et d'appuyer son sentiment par des faits personnels, rapportés de Canton ou de Nagasaki, devant laquelle ne tenaient guère les paradoxes des gens du monde. Chose curieuse! Depuis le *Supplément au voyage de Bougainville*, c'est un artifice bien connu de se servir du voyage pour y placer le cadre de nos illusions les plus déraisonnables. Cet authentique voyageur semblait n'avoir été si loin que pour en rapporter un surcroît de bon sens. Il avait roulé partout pour en revenir plus Français. C'était en vérité un homme singulier. Il avait écrit de beaux livres et n'en tirait aucune gloire. Il avait beaucoup vu, sans penser que ce fût là un mérite, et sans en profiter pour se draper dans de beaux décors. Ce grand voyageur ne semblait pas inquiet d' « arriver. » Il laissait faire les gens pressés et se tenait avec douceur en dehors de la bousculade. Mais enfin le voici qui aborde à son tour. Il va paraître dans quelques jours à cette fameuse chaire de la *Société des Conférences*, qu'ont illustrée les Brunetière et les Jules Lemaitre, les Faguet, les Ségur, les Donnay, les Poincaré et les Mangin. Pour les lecteurs de la *Revue*, ses amis de plus d'un quart de siècle, le moment est venu d'essayer son portrait.

***

Ce portrait, je devrais le dédier à notre maître Paul Bourget, comme une illustration d'une de ses plus belles théories. On y vérifie la loi de l'étape. Les Bellessort sont une de ces familles françaises où, comme il arrive si souvent, on n'a pas à remonter bien haut pour retrouver la terre. On rencontre très

vite le tuf, le paysan. Et il n'est pas mauvais que derrière une famille de professeurs et d'écrivains, il y ait une lignée d'ancêtres habiles à tailler la vigne et maitres en jardinage. Les Bellessort offrent l'exemple d'une vocation spirituelle soutenue à travers trois générations. Le grand père, le premier curieux de savoir, se fit maître d'école et instituteur de village ; le fils pousse plus avant, de l'enseignement primaire s'élève au secondaire et aux humanités; il est le premier de la maison qui ait su du latin. Il mourut principal du collège de Lannion. Il ne rêva jamais rien de mieux pour son fils que de le voir parvenir au degré supérieur: le gamin fit du grec et devint agrégé, professeur de lycée. Si M. Bellessort avait un fils, je ne doute pas qu'il ne devînt au moins doyen de la Sorbonne. C'est dommage que l'expérience s'arrête en si beau chemin. La famille Bellessort a manqué de persévérance.

Il ne tiendrait qu'à nous de faire sur ce thème un roman, et je ne vois pas pourquoi M. Bellessort ne l'écrirait pas. Ce serait un beau document sur l'ascension normale des classes, qui est, quoi qu'on en pense, le cas le plus fréquent et le plus régulier : et c'est ce qui explique notre stabilité. La France, en effet, improvise bien moins qu'elle n'en a l'air ; les idées ne tombent jamais chez elle sur un sol tout à fait inculte. Cela est vrai surtout de cette race si fine, si pondérée, si sage, qui habite entre Seine et Loire, et d'où sortent quelques-uns des plus heureux génies de chez nous : un Lesage, un Paul-Louis, un Jules Lemaitre, un Anatole France. M. Bellessort est leur voisin, un Angevin de cette riche Mayenne, bel éventail de rivières, carrefour de Touraine, de Bretagne et de Normandie, contrée moyenne, intermédiaire, de parfait équilibre, où se pèsent et s'échangent les fruits de provinces diverses, et que garde le château des comtes de Laval. J'ignore s'il conserve par là le lopin de terre, du moins la maisonnette et le jardin de curé, où l'on se promet de vieillir en relisant ses auteurs et en soignant ses abeilles. Ce n'est pas la coutume dans l'Université de posséder ces trésors. Mais il lui en reste le souvenir. Il garde pour héritage la nostalgie du vieux Ménalque, ce songe ou ce regret avec quoi se fait la poésie. Il en garde l'amour des champs, l'intelligence de la nature, le goût de l'effort patient et des choses précieuses qui croissent avec le temps ; il garde de l'horizon natal un conseil de force et de mesure, et je ne

sais quoi de plus tendre qui s'émeut dans le paysage et qui palpite avec les cloches dans la région des nuages, le sentiment d'une douceur perdue, dont les restes baignent encore le front de nos pays catholiques :

> Sons des cloches, sons des cloches, cloches marines...
> Dites-moi que j'étais heureux, quand vous tintiez
> De Laval à Saint-Jean sur les coteaux du Maine...

***

Mais le fait est que ces attaches, sans qu'il y ait eu jamais rupture, l'écrivain n'en a pas senti tout d'abord la puissance. On peut dire que sa vraie patrie, c'est l'Université.

Pauvre Université ! Il était de mode naguère d'en penser assez mal. Peut-être qu'elle n'est pas sans défauts. Mais je me figure après tout que M. Bellessort ne regrette rien, et que l'existence qu'il a choisie lui semble encore la seule qui vaille la peine d'être vécue. Il lui est arrivé de se donner vacances et de tirer beaucoup sur la corde : il ne l'a jamais détachée. En fait de collier, puisqu'il en faut un, à la condition de se contenter de peu, il n'y en a guère de plus léger. Je me suis toujours dit que le corps enseignant, même sous sa forme caporalisée par Fontanes et menée tambour battant par Bonaparte, c'était toujours le grand peuple des clercs, la société des hommes qui préfèrent quelque chose à l'argent et qui, en échange d'un vœu général de pauvreté, jouissent, débarrassés des soucis du vulgaire, de la plus grande somme de liberté spirituelle.

Qu'elle était encore pittoresque, il y a quarante ans, cette vieille Université ! Quel tableau charmant M. Bellessort nous faisait naguère de son patriarcal collège de Lannion, où il était élève et son père principal ! C'était un vieux couvent vermoulu, perché tout en haut de la ville ; la Révolution en avait expulsé les capucins, et l'Empire y avait logé, dans la vaste bâtisse, le collège, la prison et la gendarmerie. Il y avait à la fois, comme dans les Jugements derniers, l'innocence et la faute, les élus et les réprouvés, les jeux et les grincements de dents, séparés par l'épée des bons anges, costumés en pandores. La société se montrait sous sa face maternelle et sous sa face sévère. C'était une belle image du monde. On entendait pendant les classes

les piaffements des chevaux de la maréchaussée. Évidemment le bien-être laissait à désirer. Mais il y avait le cloître, et surtout la bibliothèque, et il faut croire que les bons Pères avaient été jadis de grands liseurs de romans : le petit Bellessort y dévora toute la suite des *Amadis* et des *Astrées*. Une ruelle séparait le collège des champs. Les explications des poètes étaient traversées quelquefois de bruits des *Géorgiques*. L'été apportait du dehors les voix immuables de la campagne, et aux hexamètres de Virgile répondaient le bêlement des chèvres, le jappement des chiens ou le long mugissement des bœufs : *mugitusque boum*.

Et puis Paris, le lycée Henri IV, encore un ancien couvent (cette fois, de génovéfains), à l'ombre de la tour Clovis et de la coupole du Panthéon ; Paris, un monde nouveau, une atmosphère plus excitante, une fringale de lectures où le jeune homme absorbait toutes les littératures modernes, Hugo, Taine, Renan, George Sand et Leconte de Lisle, sans compter les nouveaux génies qui commençaient de luire dans le ciel boréal, à cette heure des environs de 1880, où c'était le début de la vague russe et scandinave. Et c'étaient les contacts et les discussions plus actives, et ces amitiés de jeunesse, — un Louis Bertrand, un Firmin Roz, — qui sont un viatique et un bienfait pour toute la vie.

Vieille Université ! On prétend qu'elle nous dépayse : comme si elle n'était pas elle-même un pays ! Comme s'il n'y avait pas une gloire à faire partie de cette antique communion des esprits ! Les Anglais sont fiers de leur Oxford, les Allemands de leur Tubingue et de leur Heidelberg. Nous n'avons pas de raisons de nous montrer plus humbles. M. Bellessort est dans le vrai lorsqu'il s'honore d'être citoyen de cette noble montagne latine, avec ses doctes maisons de Montaigu et de Navarre, d'où sont sorties l'école de la Pléiade et la Muse de Ronsard, et où l'éclopé de Pampelune, le génial Loyola, recruta les premiers soldats de sa chevalerie.

Se rappelle-t-on la critique si injuste de Taine, sa définition de « l'homme classique, » espèce de mécanique abstraite, nourrie seulement de chimères et d'idées générales ? Quoi de plus faux ? Être classique, c'est au contraire avoir une certaine politesse morale, une certaine vertu faite avant tout de modestie ; c'est être, je cite M. Bellessort, *aux antipodes de*

ce barbare superbe, qui s'imagine que le monde commence avec lui; c'est savoir que tout ne date pas d'hier, et que la plupart des nouveautés, dites modernes, ne sont au fond que des vieilleries. C'est observer une attitude de bonne compagnie, une méfiance discrète du sens individuel. C'est ne pas être aisément dupe des billevesées, concevoir cet art délicat qui constitue la vie civilisée. C'est vivre dans la société familière des bons auteurs, converser avec le petit nombre d'esprits qui ont contribué à perfectionner l'humanité; c'est se reconnaître dans Térence, dans Lucrèce, dans Virgile, dans Horace, dans Racine et dans La Fontaine; c'est apprendre l'amour des maîtres, chérir le trésor où le passé a mis sous une forme immortelle le meilleur de son expérience, ne pas prendre pour des miracles chacune de nos petites idées, ne pas se préférer, goûter l'humilité, le tact, la vérité.

On dit que le métier de professeur est ingrat... Chauffer des candidats, préparer au bachot les petits Dauphins de la République, beaucoup d'hommes de lettres ont commencé par là : et s'ils n'avaient pas d'autre sujet de mélancolie!... Avez-vous remarqué que beaucoup de professeurs n'ont pas l'air de vieillir ? A force de fréquenter les jeunes, il leur en vient à eux-mêmes une espèce de jeunesse. Le monde ne vieillit pas pour eux : chaque année, la classe se remplit de figures du même âge. La vie ne leur montre jamais que son adolescence, et c'est le charme de cette fontaine de Jouvence qui ruisselle depuis tant de siècles sur les flancs de ce docte Parnasse qu'est la colline Sainte-Geneviève. C'est là sans doute le secret de cette étonnante fraîcheur, qui était si plaisante chez quelques-uns de nos vieux maîtres, comme le savant Édouard Tournier ou le délicieux Gaston Boissier. J'entends encore celui-ci, un jour qu'il expliquait l'optimisme comme une affaire de tempérament, indépendante des circonstances : « Tenez, sans aller plus loin, Plaute et Térence... » Ce *sans aller plus loin* est un poème. Comme le disait si joliment Faguet, parlant de Boissier : « Cicéron, ses amis, nos maîtres, nous, nos parents, tout cela faisait une grande famille où tout le monde se connaissait et, plus ou moins, parlait latin. »

Une famille, c'est bien cela. Et je crois que M. Bellessort l'a éprouvé plus que personne. Il était au Japon quand la guerre éclata. Sur le bateau qui le ramenait à Marseille, des prêtres

quelques Français, unis par la même anxiété, liaient connaissance, s'interrogeaient. « Avez-vous quelqu'un à l'armée? Y avez-vous un frère, un fils? » Il répondait : « Non, je n'ai personne. » Et cependant, son cœur protestait : « C'est vrai, je n'ai ni frère ni fils; *mais j'ai tous les jeunes gens de France que j'ai eus comme élèves.* » Ses élèves, — vingt ans de sa vie, le meilleur de lui-même; vingt générations de jeunes âmes, qu'il avait modelées, pétries d'idées à la française, nourries de l'honneur d'un Corneille, de l'héroïsme d'un Démosthène, de toute l'humanité des poètes classiques. Braves petits! Il savait ce qu'il y avait en eux : il savait lequel avait l'étoffe d'un Péguy, l'avenir d'un Pierre-Maurice Masson, qui pouvait devenir un philosophe, qui un poète, qui un saint. Il savait ce qu'il y avait de promesses, de talents, de générosités, peut-être de génie, dans cette gerbe de printemps, dans ce flot de beau sang qui courait au-devant de la horde des incendiaires de Louvain. Voilà ce que nous risquions dans la bataille. Les enjeux n'étaient pas égaux.

Et pendant toute la guerre, c'était un long carnage de toute cette jeunesse : un jour celui-ci, un jour celui-là. Si bien que, le 11 novembre, quand les cloches sonnèrent, que le canon tonna pour annoncer qu'on ne tuait plus, que c'était fini de mourir, le professeur fut obligé un moment de s'arrêter. Il étendit la main, du geste enveloppa la classe où soixante jeunes gens l'écoutaient en silence : à leurs bancs, il voyait *les autres*, tous ceux qui étaient là jadis, tous « ses enfants, » qui n'étaient plus. Il y avait de quoi en remplir toute la salle : une classe d'ombres.

*
* *

Dans cette vie de professeur, toute régulière et sédentaire, qu'est-ce qui devait jeter l'instinct des aventures, éveiller un beau jour la vocation du voyageur? Il faut croire qu'il y a là un phénomène spécial à cette génération, un phénomène assez nouveau dans notre littérature, et dont il serait un peu long de rechercher les causes. Le fait est que, parmi nos écrivains de voyage les plus considérables, il y en a plusieurs, de M. Louis Bertrand à MM. J.-J. Tharaud, qui se trouvent être, comme M. Bellessort, des universitaires, des échappés des livres, des évadés de l'école, à qui est venu tout à coup le dégoût des

bibliothèques et le désir de courir le vaste monde en liberté...

Il semble que la littérature française, pendant une vingtaine d'années, ait éprouvé le besoin de changer d'air et de se dégourdir les jambes. Elle a eu un peu la *bougeotte*. C'est peut-être l'effet d'une hygiène instinctive après une période de surmenage intellectuel, lorsque, las de jouer avec toutes les idées, l'esprit sentit le désir de remplacer ces vains exercices de virtuosité par des expériences plus saines. Un fait marque la différence des générations. Vers 1880, Jules Lemaitre se trouva professeur à Alger; on ne voit pas que ce voyage l'ait mis en goût, ou qu'il ait modifié sensiblement sa pensée. Les temps n'étaient pas mûrs. Ajoutons que, depuis cette époque, un philanthrope opulent a créé des bourses de voyage autour du monde à l'usage de MM. les Universitaires, sans que cette munificence ait réussi à provoquer un mouvement littéraire notable. Des fonctionnaires en voyage ne sont pas des voyageurs. Les mécènes n'en ont pas toujours pour leur argent.

Quoi qu'il en soit, M. Bellessort, autour de la trentième année, menait fort tranquillement la vie de professeur de province. Il prévoyait moins que personne le coup de vent subit qui allait l'enlever, disperser ses copies, faire voler en l'air ses feuillets et le transporter lui-même à l'autre bout du monde. Il avait débuté à Nice, station délicieuse; il avait des loisirs et écrivait des vers. Je relis ce premier recueil, qui porte, il va sans dire, la vignette illustre d'Alphonse Lemerre, père et providence des poètes : ce sont de bons vers, solides et drus, des vers fortement charpentés, de carrure robuste, d'excellents vers forgés sur l'enclume du Parnasse, et où rien n'a passé encore du trouble de Baudelaire ou des frissons de Verlaine. Parmi les dédicaces de ces pièces un peu disparates, je relève les noms de Catulle Mendès, d'André Lemoyne, d'Henry Bérenger, de Firmin Roz, d'Henri Chantavoine, d'Émile Trolliet, mélange aimable, qui porte si bien sa date particulière, la nuance spéciale de 1893, au temps de l' « esprit nouveau, » de la *Revue idéaliste* et des *Cigognes* de E.-M. de Vogüé. C'était la forme d'inquiétude à la mode de l'année, dans quelques cercles littéraires, à la veille du symbolisme. Il est clair que le jeune poète flotte encore entre plusieurs inspirations diverses, qu'il n'est pas fixé, ni fermement installé dans la vie. Ajoutez à cela quelques changements de poste, la perspective de séjours dans des provinces moins

accueillantes, un peu d'irritation à propos d'un désagrément de carrière, peut-être, si j'en crois les touchantes élégies de l'*Urne cinéraire*, un chagrin d'amour, l'espoir d'un jeune foyer inopinément détruit, arraché par la mort. C'est alors que se produisit l'occasion. Sous quelle forme? Ce fut la circonstance la plus fortuite, quelques paroles, pas davantage, une conversation, entendue par hasard, entre deux compagnons de voyage, dans un compartiment de chemin de fer, quelque part entre Rennes et Poitiers. Les inconnus parlaient des jeunes Républiques de l'Amérique du Sud, d'où l'un d'eux revenait; il disait le pays étrange, les mines d'argent, la vie farouche du *rancho* à quatre mille mètres d'altitude, sur le plateau des Andes, les villes brusquement surgies, le désert bouleversé par la fièvre de l'or. En quelques mots de cet étranger, sans doute un ingénieur des mines, ce fut à l'improviste, toute une vision renouvelée de l'épopée des conquistadors, de la ruée barbare vers l'éternel Eldorado, la quête du « fabuleux métal. » Sur-le-champ, la résolution de M. Bellessort fut prise. Il avait quelques économies. Il se fit mettre en congé et prit le premier bateau pour Santiago du Chili.

Il y passa deux ans, non dans le dessein de s'enrichir, — grands dieux, non! il continuait à y faire des vers, — mais retenu par le démon de la curiosité et par le prodigieux spectacle que lui offraient la nature et l'homme. Pour ce jeune professeur en rupture de ban, c'était quelque chose d'inédit que ce monde extraordinaire : l'immense Chili du Sud, avec ses réserves inouïes, son luxe surabondant de forêts tropicales, et les aridités du Nord, les murailles verticales des Andes, pétrifications de sécheresses, pays de l'horreur et de la soif, où la roche cariée par des alternatives de brouillards et de soleils torrides se désagrège en salpêtre, et, plus haut encore, dans les solitudes d'une nature de cataclysme, parmi les anfractuosités de chaînes de gneiss et de quartz, quelques misérables villages de mineurs, grattant, perforant la montagne, l'éventrant comme un coffre-fort, y cherchant le filon, la mince veine d'or, d'argent ou de cuivre, — « tout ce qu'il faut pour que les hommes s'entre-tuent et vivent heureux. » Grande nouveauté pour l'humaniste de se voir transporté dans ce pays sans monuments, sans souvenirs, sans passé, où pas une ville ne date de plus de cinquante ans, où

la civilisation n'a fait qu'installer à la hâte, en bordure de la mer, ses banques et ses tripots, et où l'escalade des montagnes, la guerre à la nature, prend la figure sauvage d'un viol ; là-dedans, toutes les brutalités des convoitises humaines, la canaille des forbans d'affaires et des spéculateurs, les coquins des deux hémisphères, la bataille des intérêts, les Parlements vendus, les agioteurs véreux, Anglais, Allemands, Espagnols, se battant sur un tas d'or, des palais et de la vermine, des enfants de douze ans grelottant de phtisie dans la glaciale humidité des mines; par contraste, au milieu de cette vile cohue, quelques rares figures de héros, la statue d'un Arturo Prat, « jeune homme digne d'être pleuré par les vierges de Lacédémone ; » et, pour fond de décor, la chevauchée de Pizarre et de ses aventuriers à travers le continent de l'or ; et puis, la magnifique ruine de la race indigène, les débris des Indiens à la peau de basane, regardant dédaigneusement les blancs s'exténuer, s'ensanglanter les ongles pour de maigres filons, à quelques pas de trésors dont les fils des Incas se transmettent le secret, qu'ils ne trahiront pas.

Quel sujet! Ces pays de l'or, avec la bande d'écumeurs et de rapaces qu'ils attirent, la faune de chacals qui s'y donnent rendez-vous, leur énergique odeur de sueur et de coupe-gorge, fascinent l'imagination. Je me rappelle Jérôme Tharaud, vers 1897, prêt à lâcher l'École normale pour fuir dans l'Alaska, aux mines du Klondyke : c'est là-bas que, cette année-là, le diable avait transporté ses mirages, sa romantique féerie de fortune sans travail et de richesses par effraction et par cambriolage. Mais voici où le roman de Bellessort continue. J'ai oublié de dire que, tout en rimant les fiers poèmes de sa *Chanson du Sud*, il adressait de loin en loin quelques chroniques au *Temps*. Un jour qu'il était redescendu à la côte, une ligne de ce journal lui tomba sous les yeux, et lui apprit qu'il venait d'obtenir le prix de poésie de l'Académie française, pour un poème qu'il avait composé en partant, sur un sujet du XVIe siècle. Il avait choisi, dans la *Vie de Ronsard* par Binet, l'épisode de la rencontre du poète avec du Bellay, dans une auberge de Touraine, et il avait intitulé cela *l'Hôtellerie*. C'était bien la première fois qu'on entendait parler de Ronsard aux antipodes. Allez douter, après cet exemple, de la véracité des poètes! J'avais toujours cru que Chateaubriand, dans les

Mémoires d'Outre-tombe, se moquait du lecteur, lorsqu'il prétend avoir trouvé, à la lisière d'une forêt des Natchez, un lambeau de gazette où il lut la nouvelle de la mort de Louis XVI. J'avoue que je suis maintenant beaucoup moins sûr de moi.

Mais ce n'était que le commencement. La suite de l'histoire est édifiante. Dans ce temps-là, les prix littéraires avaient gardé tout leur prestige : Ferdinand Brunetière publia *l'Hôtellerie*. Chose plus surprenante encore, l'auteur ne se crut pas dispensé par son génie naissant d'un devoir de courtoisie et de reconnaissance. Dès son retour, il alla voir le célèbre directeur de la *Revue*. Mœurs antiques ! Brunetière fut touché de la déférence du jeune homme. Il le confessa. M. Bellessort avoua un manuscrit. Le manuscrit fut accepté : trois articles de voyage sur la *Jeune Amérique*, prélude d'une collaboration qui ne devait plus cesser.

***

Le hasard faisait bien les choses. Il amenait le nouveau venu au moment où Brunetière venait de prendre en main la barre de la *Revue*, rajeunissait son équipage et relançait son vieux vaisseau sur les nouveaux courants de la vie. Il était préoccupé du Nouveau-Monde, attentif à tout ce qui venait de l'autre côté de l'Océan. Son ami, M. Paul Bourget, qui avait étudié sur place l'énorme phénomène du développement américain, venait de publier ses deux volumes d'*Outre-mer*. Plus loin encore, au delà de l'Océan Pacifique, le Japon commençait à faire parler de lui : c'était le moment de la guerre de Corée, où le Soleil Levant venait d'humilier la Chine, et l'on pouvait prévoir l'instant où un nouveau conflit le mettrait aux prises avec la Russie. Tout ce lointain Extrême-Orient entrait dans le plan de la politique mondiale. Brunetière méditait d'y envoyer M. Paul Bourget. Je crois savoir que celui-ci, au lendemain de *Cosmopolis*, hésita : sa curiosité ne pouvait manquer d'être violemment tentée d'annexer cet immense domaine, tout ce monde étrange du bouddhisme, qui avait excité les rêves de son maître Renan. Au dernier moment, il recula. D'autres problèmes le sollicitaient : il ne crut pas possible d'aborder sans préparation ni de digérer à la légère cet énorme morceau. Il préféra se borner, et sans doute fit sagement. Bellessort partit à sa place.

On pense que je ne vais pas le suivre dans ce long périple qui, en vingt ans, de 1896 à 1914, devait le ramener deux fois, à travers l'Amérique, au Japon et sur plusieurs points de la Chine, de l'Inde, de Ceylan, des Philippines et des îles de Malaisie, avec divers séjours en Suède et en Roumanie. Les lecteurs de la *Revue* ont eu la primeur de ces beaux livres, qui s'appellent *Au Japon*, les *Journées et les nuits japonaises*, *En Escale*, *le Nouveau Japon*, *Reflets de la vieille Amérique*, *En Roumanie*, *la Suède*. Il y a là une petite bibliothèque des voyages, une enquête, une reconnaissance qui touche à presque toutes les parties du monde. Et on dira que le Français ne sait pas la géographie !

Tous ces ouvrages, de plan et de formes très divers, tiennent à la fois de l'étude et de l'information. Ils ne prétendent pas être des livres de science : la science n'a que faire en ces matières, où il s'agit de peindre et de comprendre la vie ; et c'est justement ici le domaine et le propre de l'art. Soyez tranquilles : M. Bellessort ne demandera pas à l'État de créer, pour son usage, une nouvelle chaire de *Missionen-und-Wanderungenwissenchaft* (ces choses-là ont l'air plus sérieux quand on les dit en allemand). Mais il s'efforcera cependant de savoir, et de ne pas s'en tenir à ses seules impressions. Sa méthode est l'inverse de celle qu'emploie Loti. Sans doute, il ne faut comparer à aucun livre de voyage cette exquise merveille de *Madame Chrysanthème* ; rien ne lutte contre un chef-d'œuvre ; et il ne faut pas oublier que l'Européen qui a le mieux connu le Japon, l'admirable Lafcadio Hearn, était obligé d'avouer que personne n'avait approché Loti dans l'exactitude du détail. Du reste, cette peinture elle-même n'était nullement l'objet de cet écrivain inimitable : si, comme il faut le croire, d'après les fragments de son journal publiés par son fils, Loti se bornait à écrire tous les jours ce qu'il sentait, et à extraire de ces notes intimes, sans même les relier par un fil, celles qui prenaient d'elles-mêmes l'apparence d'un récit. Au fond, cette éternelle séduction de Loti, ce n'est jamais que sa propre histoire, le reflet des spectacles changeants de l'univers, dans l'âme d'un poète et d'un prestigieux élégiaque.

Madame Chrysanthème est un livre de génie, mais il est permis de penser qu'au moment où le Japon faisait le plus prodigieux effort pour se transformer, à quinze ans des batailles

terribles de Mandchourie et du duel où allait succomber la Russie, il offrait à l'observateur les plus beaux sujets d'étude. Le souci tout objectif d'un Bellessort est de faire un Japon qui ressemble. Sa première précaution consiste à se défendre de la surprise. Il se munit avec soin contre le dépaysement. Le passant est tout de suite frappé par une foule de détails qui lui paraissent étranges, et qui n'ont en réalité aucune espèce d'importance; dire que les mamans japonaises ont l'habitude de porter leurs bébés sur le dos, qu'elles se servent d'ombrelles en papier ou se chaussent de patins de bois semblables à de petits bancs, cela revient à admirer que les nôtres poussent leurs enfants dans de petites voitures, se chaussent de bottines de cuir et s'abritent de parapluies de soie. Tous ces infiniment petits, qu'il est toujours facile de faire paraitre un peu risibles, ne comptent pas plus dans la physionomie d'une race étrangère, que les détails correspondants ne pèsent dans la nôtre.

Tout le plaisir que les touristes trouvent à collectionner ces petits étonnements, notre voyageur le dédaigne : il met au contraire tout son effort à s'accoutumer. Ces petites choses de menue monnaie de ménage, ne méritent pas plus d'attention que nous ne leur en accordons chez nous. Il faut s'y faire, attendre qu'elles cessent de paraître extraordinaires. Pour cela, il faut demeurer longtemps; et il faut oublier que l'on est en voyage. Rien n'est plus absurde et plus faux que l'état de voyageur : c'est se mettre en dehors des conditions de la vie, dans une attitude exceptionnelle et entièrement artificielle. C'est déjà bien assez d'être un littérateur. M. Bellessort a pour règle de vivre à l'étranger comme il fait à Paris, c'est-à-dire en travaillant, et sans consacrer à l' « observation » beaucoup plus de temps qu'on n'en donne chez soi au loisir, au théâtre et à la causerie. Il tâche, non de se faire une âme étrangère, mais de prendre des habitudes, un régime étrangers, de manière à ne pas être dupe des bagatelles, et à ne remarquer que ce qui est remarquable. Il a soin de mettre de l'intervalle et de la réflexion entre l'impression ou l'esquisse et le travail définitif. Il est de ceux qui pensent qu'on ne fait rien de bon d'après nature, et que l'étude faite sur le modèle a besoin d'être longuement mûrie et corrigée; qu'un album de croquis ne fait pas un tableau. C'est pourquoi il s'entoure de mille renseignements, contrôle ses impressions par l'expérience d'autrui,

écoute, consulte, lit autant qu'il regarde. Il fait, en un mot, comme un homme qui corrige son instrument, sachant que rien n'est plus sujet à l'erreur que des émotions, qu'il faut se méfier de la sensibilité et la redresser par la raison. Il appuie ses observations sur l'histoire, la littérature, relie le présent au passé, cherche à mettre dans les faits une hiérarchie, des plans, une perspective. Il a du reste toujours ses notes et son journal prêts à lui rendre le détail, la couleur et la vie de la sensation première. Mais il lui arrive de ne rédiger un voyage qu'au bout de plusieurs années, au cours d'un autre voyage. C'est à Upsal, pendant qu'il étudiait la Suède, qu'il entreprit de mettre sur pied son tableau du Japon.

Cette méthode patiente, laborieuse, qui suppose un si long effort de composition et de synthèse, est à mille lieues, on le voit, de la méthode impressionniste. M. Bellessort, est professeur et ne s'en cache pas : cela ne l'empêche pas d'avoir le don du style et celui de la vie ; et où a-t-on vu qu'un professeur ne puisse pas être un grand artiste ? Ce serait le lieu de citer une remarque profonde de M. Bellessort. Il parle quelque part d'Hésiode et de l'art didactique. « La nature même du poème didactique, ajoute-t-il, semble s'opposer à la conception de la poésie, telle que nous l'a faite un siècle de romantisme. C'est que ce romantisme l'a singulièrement rétrécie... Ce qui manque le plus à notre poésie moderne, c'est précisément d'être didactique. *Nos poètes ne savent qu'eux-mêmes*, leurs rêves, leurs sensations, leurs petites histoires. Leur musique nous charme, nous distrait un instant : elle ne nous retient pas, parce qu'elle ne nous apprend rien, parce qu'ils n'étendent pas le domaine de la poésie parce qu'ils n'essaient pas d'en reculer les frontières. » Cette remarque va loin ; elle pourrait s'étendre à l'art contemporain. Pour se borner à la littérature, qui ne voit ce qui lui manquerait le jour où elle ne serait plus qu'un instrument de plaisir et un art d'agrément, où elle se réduirait au conte et au roman, où l'histoire, la philosophie, l'éloquence, les idées sérieuses s'en trouveraient exclues? Bien souvent, en lisant les livres de M. Bellessort, j'y ai trouvé des esquisses, d'admirables sujets de Conrad ou de Mérimée, et je me demandais pourquoi il se contentait de les indiquer. C'est peut-être par une modestie excessive, peut-être faute de temps : mais c'est sans doute aussi, par cette persuasion qu'il avait mieux à faire, et qu'il peut

employer ses facultés d'artiste à quelque chose de plus important.

Quoiqu'il n'abuse pas des descriptions, M. Bellessort sait, quand il veut, se montrer grand paysagiste. Je ne connais pas tous les pays qu'il a vus. Mais je connais la Suède, et quiconque a subi l'enchantement de ces nuits blanches de l'été boréal, peut dire que personne ne l'a exprimé mieux que lui. Sa touche sobre et légère rappelle celle de Fromentin. Il lui arrive de dire en une demi-ligne « *cette insomnie du paysage,* » ces nuits où la nature « *semble dormir les yeux ouverts.* » Voici une aurore aux îles Lofoden : « Nous nous aperçûmes que le jour naissait aux plis d'ombre qui se creusaient sur les rochers. *L'inégalité de la lumière nous avertissait que la nuit était passée.* » Ou enfin cette « marine » proprement admirable : « *Une nudité merveilleuse se mirait sur les eaux.* » Connaissez-vous beaucoup d'artistes capables de peindre ainsi ?

Mais ces phénomènes de la nature, moins encore les curiosités, ce qu'on appelle les *attractions*, les « moutons à cinq pattes, » — ne sont pas ce qui l'intéresse. Il s'attache moins au décor qu'à l'atmosphère, et à l'atmosphère qu'aux choses morales. Il reprend la formule d'Amiel : « *Les états d'âme, voilà les vrais paysages!...* » En fait, il n'a guère cherché, sous toutes les latitudes, qu'à déchiffrer quelques aspects de l'éternel problème humain : la psychologie du puritain dans ses belles études sur les États-Unis, la nuance particulière du mysticisme du Nord, la nostalgie et le rêve scandinaves, les brillants météores de Gustave-Adolphe et de Charles XII dans son voyage en Suède, la transformation de l'héroïsme féodal en impérialisme religieux et nationaliste dans sa trilogie du Japon. On pourrait dire que, dans l'ensemble, ses voyages sont des essais de psychologie comparée, avant tout des essais de psychologie religieuse. Il a passé vingt ans à méditer sur ce sujet, revenant au Japon pour vérifier encore ses premiers aperçus, pénétrer un peu plus avant dans le mystère des âmes, comprendre davantage les secrets de l'humanité.

Je ne crois pas qu'un voyageur ait fait un effort plus sincère pour embrasser fraternellement des créatures diverses et pour se rapprocher des pensées étrangères. Certaines études de M. Bellessort sur le Nouveau Japon, — les funérailles de l'Impératrice, la vie et le suicide du maréchal Nogi, les pages si brillantes sur les adaptations nippones de nos classiques, et sur la

surprenante métamorphose du *Cid* en *samuraï*, sont des morceaux d'une intelligence bien malaisée à surpasser. On ne fera pas mieux pour expliquer le Japon aux âmes d'Occident. L'écrivain a déployé là tout son art littéraire et toute cette expérience morale que nous tenons du catholicisme, et qu'une longue pratique des âmes a donnée à ses vieux amis les missionnaires. Et la conclusion de tout cela, c'est la vanité de cet effort et le sentiment poignant que les races humaines sont peut-être à jamais impénétrables les unes aux autres.

C'est de cette conviction finale que l'écrivain devait faire le plus beau de ses livres : cette vie de Saint François Xavier, l'apôtre des Indes et du Japon, qui est, en vérité, un des plus nobles ouvrages de notre génération. L'auteur y a mis toute sa vie, aussi bien que celle de son héros : ses voyages, ces pays qu'il avait parcourus, sa connaissance des races, des climats, des lieux, sa science de l'histoire, ses idées sur l'Europe et l'Asie, sur le christianisme et les religions de l'Orient. Rien ne l'a plus préoccupé dans le passé que le rôle extraordinaire des grands aventuriers Espagnols, Portugais, de ces Pizarre et de ces Alvaro, qu'il avait rencontrés à son premier voyage, en franchissant les Cordillères, ou de ce Magellan dont le génie avait trouvé la route des Indes occidentales. C'était l'épopée de Camoëns, le thème magnifique du rapprochement des mondes. Partout, cette œuvre étonnante n'avait laissé qu'une traînée de ruines et de carnage. Le mélange de l'Europe et de l'Asie n'avait guère eu d'autre résultat que d'amalgamer leurs vices. Dans ce monde bâtard, la figure de François Xavier se détache avec un relief et une beauté incomparables. Rien n'égale son ignorance et sa témérité. Sur la rive étouffante et basse du Malabar, dans la fournaise malsaine de la côte de la Pêcherie, aux Moluques, à Canton, « dédale de sentines puantes et dorées, » enfin jusqu'aux îles du Japon, on voit sa mince soutane qui s'avance intrépide, attirée toujours au delà par le vertige de l'inconnu. Il ne sait rien des religions, des usages, de la langue des peuples qu'il prétend convertir. Il se heurte partout aux temples et aux bonzes, aux baroques pagodes, pleines d'une nuée de dieux obscènes et farouches. Il erre dans ce cauchemar dont il n'a pas la clef. Toute son histoire est celle d'un lamentable échec, d'une folle et navrante tragédie. Tout se passe en malentendus,

entre des âmes fermées et incapables de se comprendre. Et pourtant, il y a dans cette entreprise insensée un courage et une majesté qui finissent par s'imposer. Le pèlerinage de François Xavier demeure un des plus héroïques efforts de la nature humaine. Puissance de l'amour! Saurons-nous jamais rien de certain sur ces peuples étranges? Tout ce que nous en devinons, nous lui en devons la connaissance : il est l'initiateur de sciences qu'il ignorait. Son rêve a agrandi le monde. Il y a mis une fièvre immortelle et un principe sacré, la seule inquiétude qui sanctifie le voyage, justifie la curiosité : le zèle de l'homme, la passion de la charité.

***

C'est le dernier livre de voyage qu'ait écrit M. Bellessort. Il l'écrivait pendant la guerre : il était pris soudain d'une nausée d'exotisme, d'un immense dégoût pour l'agitation stérile, d'un grand écœurement de toutes les vanités.

J'ai dit qu'il était au Japon en août 1914. A Ceylan, le journal lui apprit les funérailles de Jules Lemaitre. Sa mort fit peu de bruit dans le monde. On le connaissait peu à l'étranger. Qu'est-ce que l'étranger connaissait de la France ? Celui-là était vraiment à nous ; c'était l'esprit le plus charmant, l'écrivain le moins apprêté et le plus naturel, celui qui nous rendait les grâces de Montaigne. Mais pour le comprendre, il fallait être de la famille, « avoir touché, dit M. Bellessort, les limites de l'esprit purement français, et *sentir que le plus délicieux de l'esprit humain tient peut-être entre ces limites.* Il n'avait point de goût pour l'exotisme, et bien que personne n'ait mieux décrit les danses des petites Javanaises, je crois qu'il avait raison. *Il n'y a de vie profonde que parmi les siens. Le reste n'est que divertissement et plaisir d'Exposition universelle.* »

Ainsi songe le voyageur sur le bateau qui le rapatrie.

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage...,

Avoir couru vingt ans le monde, visité l'Europe et l'Asie, pénétré les religions, les arts, les poésies, pour trouver au bout du compte que rien ne vaut peut-être une lettre de Voltaire, une chanson de Ronsard, une fable de la Fontaine, — était-ce bien la peine? Et pourtant! Je suis sûr que M. Bellessort ne croit

pas avoir acheté trop cher cette philosophie. J'ignore s'il a eu à vingt ans la chimère du cosmopolite, l'orgueilleuse ambition de vivre en citoyen du monde. Le fait est qu'à son premier pas en dehors des frontières, il avait trouvé le bénéfice que tout cœur bien placé recueille d'abord à l'étranger : le sentiment d'appartenir à une collectivité, d'être fils d'une patrie, — hélas! et d'une patrie vaincue. Ah! les Français qui ont la rage de se croire aimés! On n'aime pas un pays, on le craint, ou on le ménage. Et nous n'étions alors ni ménagés ni craints. Partout le voyageur rencontrait de nouvelles preuves de notre humiliation; partout, plus ou moins déguisée, cette mauvaise foi instinctive, cet apitoiement perfide ou cet air de scandale hypocrite qui étaient l'accompagnement obligé de tous les discours sur la France. Ces choses-là vous rendraient chauvin! Et de tous côtés, sur tous les points du monde, le spectacle de l'immense orgueil anglo-saxon, de l'envahissement germanique et, contraste affligeant! la France qui reculait, cédait...

Voilà ce qui frappait le voyageur avant la guerre. Et il se rappelait le premier de ses souvenirs d'enfance, — un de ces souvenirs qui entrent dans la mémoire avec tous leurs détails, « comme un projectile dans une plaie entraîne des morceaux de terre et de vêtements, » — les cafés de Laval pleins d'officiers bruyants et démoralisés, les feux de bivouac de la troupe dans les jardins publics : la déroute du Mans qui passait. Il était de la génération de la défaite.

Et plus il voyait dans le monde la France calomniée, plus s'exaltait son amour blessé de la patrie ; plus il se sentait tenir par des fibres tendres et délicates à la terre natale; plus il s'indignait d'une condamnation inique, s'armait contre le mépris de pharisiens qui ne nous valaient pas, concevait la fierté d'être le fils d'un peuple si généreux et si humain. Jamais il n'a eu la tentation de rougir de ses origines : jamais il ne lui est venu à l'esprit d'humilier le génie français devant la confuse et prétentieuse sentimentalité allemande, devant le tumultueux lyrisme anglo-saxon, pas plus qu'il n'a cédé à la mode dangereuse de renier le Christ en face de l'Islam ou du bouddhisme, d'admettre un idéal moral supérieur à celui de la vieille religion, qui embrasse le meilleur des traditions humaines.

Ses derniers livres, avant la guerre, il les avait consacrés

justement à de magnifiques études sur les maîtres français : après avoir tant parcouru les mers, les mondes lointains, il rejoignait la route royale, les *Grands chemins de la poésie classique*. Il expliquait Ronsard, Corneille, Voltaire, Boileau et La Fontaine, et l'admirable Louis Veuillot, et l'oracle de la noble tradition latine, le père de Dante et de Hugo, Virgile. Et le voilà en train de prendre la mesure du géant du XIXe siècle ; il s'apprête à nous donner un portrait de Balzac.

Inveni portum : M. Bellessort pourrait adopter à son tour la belle devise que Jules Lemaître avait prise pour son *ex-libris*. Après tant de courses et d'aventures, lui aussi, le voilà au port. Brûlé de soleil, battu des vents, riche de souvenirs, l'infatigable voyageur revient cultiver notre jardin. L'avait-il jamais perdu de vue ? Sur un quai suranné et ombreux de la Seine, dans une maison d'autrefois, savante, cordiale et discrète, on voit maintenant sa figure active et broussailleuse d'ancien capitaine au long cours, assise au même bureau où siégeait jadis son ami, Paul Perrin, ce délicieux serviteur des Muses, cet éditeur si *vieille France*, qui mettait sa gloire à imprimer des livres excellents pour un public de lettrés. C'est là que M. Bellessort a amarré sa barque. C'est là qu'il a trouvé un nouvel emploi de son énergie. C'est là qu'on le voit tous les soirs, après sa rude journée d'écrivain et de professeur, toujours ardent, remuant, mettant au service des lettres sa foi, son allégresse, sa merveilleuse jeunesse de cœur. Nulle aigreur, nulle envie, nulle espèce de charlatanisme : il est heureux, et il le dit. Peut-être n'a-t-il pas eu le temps de songer à lui, et n'a-t-il pas, auprès de la foule, la réputation que méritent trente ans de travail et vingt volumes. Nos débutants sont plus habiles. Mais les vrais lettrés connaissent bien M. André Bellessort. Il n'est pas besoin qu'on le leur dise. Et tout finit par se savoir : le public le mettra demain à son véritable rang.

FIDUS.

LES MASQUES ET LES VISAGES

LE VERTUEUX CONDOTTIÈRE

MONTEFELTRO, DUC D'URBINO

1422-1482

III (1)

IMPERATOR ITALICÆ CONFEDERATIONIS

Mentre ch'io forma fui d'ossa e di polpe
Che la madre mi die, l'opere mie
Non furon leonine, ma di volpe (2).

Ainsi parle à Dante, du fond de l'Enfer, par les vibrations de la flamme qui le consume, Guido de Montefeltro, l'ancêtre du « vertueux condottière. » La subtilité était donc un trait de cette race, mais ce n'était pas le seul, et voici que, deux siècles après, le descendant du damné célèbre faisait paraître en lui la nature du lion. Elle l'avait emporté dans le combat du Cesano comme en mainte autre rencontre. Elle n'aurait pas suffi pourtant si celle du renard ne s'y était jointe devant certains obstacles qu'il fallait tourner plutôt qu'affronter, pour s'en rendre maître. C'était une victoire fort brillante que celle du Cesano, mais pratiquement les affaires de Montefeltro et celles de Pie II n'en étaient guère avancées. A cette époque, la

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1923.

(2) Tant que j'eus la forme d'os et de chair
Que me donna ma mère, mes ouvrages
Ne furent d'un lion, mais d'un renard.

Divine Comédie. L'Enfer. Chant XXVII. Traduction d'André Pératé.

bataille la plus « décisive » ne décidait rien. Encore un siècle plus tard, Montluc, parlant des capitaines tels que lui, disait : « Nous tenons la clef des champs, mais c'est les bourgeois qui tiennent les clefs des villes ; » et il fallait bien entrer dans les villes pour se restaurer et vivre. Les Pontificaux crurent que l'armée de Malatesta dispersée, Sinigaglia s'allait rendre. Il n'en fut rien. Et comme Sinigaglia était bien pourvue d'artillerie et non point Montefeltro, celui-ci prit le parti de s'en retourner chez lui avec ses prisonniers, son butin et sa gloire. L'élan des escadrons feltriens, irrésistible en pleins champs, était arrêté par les hautes murailles couronnées de bombardes. La tour faisait échec au cavalier.

Quant à Malatesta, battu et surtout abattu, il redevenait le diplomate des temps difficiles et risquait la même carte qu'avant le combat : la solidarité entre Princes italiens, la défiance de la papauté, la carte gibeline. Elle n'était pas si mauvaise, à tout prendre ; mais il y en avait trop de biseautées, dans son jeu, pour qu'on lui accordât la valeur d'un atout. — « Que voulait donc Montefeltro ? disait-il... Sa ruine... Et au profit de qui ? du Pape... Et qu'était-ce que le Pape ? Un prêtre ennemi de la noblesse, c'est-à-dire de Montefeltro lui-même, lequel éprouverait à son tour cette haine de caste quand, Malatesta et les autres étant à terre, Pie II n'aurait plus besoin de lui. Il serait réduit à la servitude comme les autres. *Si aujourd'hui Pie veut faire de moi son cuisinier, demain toi, Féderigo, tu deviendras son muletier*. Combien ne serait-il pas plus sage de s'entendre entre Princes italiens, qui avaient les mêmes intérêts vis à vis des grandes Puissances ! » — Telles sont les suggestions que Malatesta envoya porter à Urbino par un sien gentilhomme, confident de sa pensée et fort disert. Il allait encore plus loin : il demandait en mariage une des filles de Montefeltro pour son fils aîné Roberto, lequel serait son héritier universel, ce qui mettrait un terme, disait-il, à la rivalité des deux familles.

Seule, cette dernière suggestion paraissait sincère. Malatesta était à l'âge où l'on commence à se substituer ses enfants pour les ambitions qu'on n'a pu réaliser soi-même. Et comme Montefeltro n'avait point d'héritier mâle, il comptait bien arriver ainsi à hériter de lui, — faute d'avoir pu le dépouiller de son vivant. Quant à la bru, elle ne gênerait personne, et si elle gênait, la famille où elle entrerait avait le secret

des libérations anticipées. Sigismondo lui-même en était déjà à sa troisième femme et la mort des deux premières paraissait extrêmement suspecte aux contemporains. Le calcul n'était donc pas mauvais. Il fallait seulement que le comte d'Urbino s'y prêtât.

Il n'était point si naïf. Édifié, depuis trop longtemps, et à ses dépens, sur les roueries malatestiennes, il répondit au démon tentateur qu'il aimait beaucoup mieux l'avoir pour ennemi déclaré que pour faux ami, et même préférait infiniment à son alliance le service ou la servitude envers ce prêtre, dont l'autre parlait avec tant d'irrévérence; qu'il allait donc continuer la lutte jusqu'à ce que les ordres du Pape fussent entièrement exécutés, c'est-à-dire tout l'État de Rimini conquis et revenu à l'Église. Cette réponse, faite en présence du légat pontifical, fut rendue aussitôt à Pie II. Celui-ci était alors en traitement aux eaux de Petriuolo dans l'État de Sienne : malade, mais formidable d'énergie et ne déviant pas d'une ligne en ses desseins. Il remercia le comte d'Urbino par le bref suivant :

« Il nous a été rapporté que ce maître accompli de trahison et inique comploteur d'infamie, Sigismondo Malatesta, vrai fils de perdition, a tenté en de nombreuses et diverses manières d'ébranler votre fidélité toujours incorruptible; et cela, comme nous l'avons su et comme vous-même nous en avez en partie informé, depuis qu'il a été battu et dispersé près de Sinigaglia, mieux encore depuis qu'il a été forcé à une fuite honteuse par votre force supérieure et par la bravoure de vos soldats; et qu'il a en même temps ajouté que si nous le réduisions à faire notre cuisine et à prendre soin de nos viandes, vous aussi vous finiriez par devenir notre muletier; vous promettant, toutefois, une alliance avec sa famille, pourvu que vous le réinstalliez en notre faveur ou bien vous absteniez de le combattre; mais nous savons avec quelle sagesse vous avez répondu à sa folie et combien votre bon sens a tourné à sa confusion. Il est superflu pour nous de vous conseiller la plus grande prudence. Nous ne voulons que vous encourager cordialement à persévérer à le surveiller et à ne pas laisser échapper la plus petite occasion de briser et d'abaisser l'ennemi et de faire tout votre possible pour terminer rapidement cette guerre et de nous délivrer nous et vous-même d'un adversaire très coquin, avec lequel il est impossible de s'entendre sur aucune condition de paix. Et

n'imaginez pas, — si vivement que notre allié le roi de France puisse désirer une trève dans le royaume des Deux-Siciles, comprenant dans cette trève Sigismondo, — que nous souffrirons jamais que quelqu'un intervienne comme arbitre ou juge entre nous et nos sujets, excepté le Saint-Siège que nous représentons. Avancez donc, conquérez, détruisez et consumez ce maudit Sigismondo, et en lui, neutralisez le poison de l'Italie! Si vous le faites, comme nous l'espérons, vous serez très cher non seulement à nous, mais à tous nos successeurs dans les temps à venir, et nous reconnaîtrons vos services par de telles récompenses qu'elles seront considérées de tous comme leur étant égales. Ce n'est pas la noblesse que nous haïssons, comme il le prétend faussement, mais les nobles libertins et incrédules comme lui-même, qui n'a pas hésité à trahir sa Mère et souveraine, l'Église romaine, et nous ne négligerons pas de le châtier chaque fois que Dieu nous en donnera l'occasion. Vous et tous ceux qui vous imitent, nous vous aimons très cordialement et nous vous honorerons et élèverons de tout notre pouvoir, tant que la vie nous sera donnée, sachant bien que l'autorité ne se maintient que par les punitions et les récompenses, et que dans l'opinion de tout le monde, Sigismondo a mérité les premières et vous les dernières. De Petriuolo, écrit de notre propre main, ce 6 octobre 1462. »

LE RENARD

Dans la dernière phase de la lutte ainsi prescrite pour la ruine de son terrible adversaire, le comte d'Urbino allait donner toute sa mesure et affirmer sa maîtrise en stratégie et en tactique, autant du moins qu'on peut appliquer ces termes aux opérations commandées par les armes, les lieux et les hommes d'alors. Nos thèmes de guerre actuels n'avaient guère à cette époque leur raison d'être. Joindre l'ennemi, le fixer pour le manœuvrer, le détruire, ce qui est le but enseigné dans les écoles de guerre, n'eût pas servi de grand chose alors, parce que l'armée ainsi détruite ne représentait pas grand chose, comparée à la population en état de porter les armes, et au[x] armuriers capables d'en forger, d'autant plus que, par u[ne] convention bizarre, il était entendu qu'on ne s'emparait pas des armures. Or, quoi de plus simple que de lever des troupes

un peu partout, en Italie et au dehors, pourvu qu'on le payât? L'essentiel était d'avoir de l'argent. S'il en avait, le vaincu levait une autre armée, quelquefois composée des troupes mêmes du vainqueur, entrait de nouveau en campagne, et tout était à recommencer.

La possession des villes fortifiées, au contraire, était chose capitale. L'investissement n'était pas aisé : il devenait impossible, si la ville était ravitaillée par la mer. Puis il ne fallait pas qu'il durât longtemps. Les champs soigneusement dépouillés, au préalable, par l'assiégé ne nourrissaient pas l'assiégeant. Se ravitailler par convois venus de loin était difficile, ruineux, les lignes de communications précaires. Bientôt, la mauvaise hygiène d'un rassemblement immobile engendrait les épidémies. L'assiégé, du haut de ses murs bâtis d'ordinaire dans le site le plus sain du pays, narguait l'assiégeant aux prises avec la fièvre tierce, la morve des chevaux ou quelque autre épizootie. Venait l'automne, les pluies torrentielles, puis l'hiver, la neige. On ne pouvait plus tenir les troupes : elles quittaient tout. En voilà pour six mois au moins!... Il était donc bien plus avantageux d'occuper des villes que de gagner des batailles, et, partant, détruire la puissance de l'ennemi, c'était proprement lui prendre ses villes et son argent qu'il ne pouvait remplacer, plutôt que de détruire son armée qui se refaisait sans peine. D'où, l'importance considérable des sièges et la nécessité de les mener vite, si l'on voulait aboutir à un résultat.

Quant aux populations, il était rare qu'elles prissent parti. Toute guerre leur était lourde, odieuse. Mais qui était l'ennemi? C'est ce qu'il leur était très difficile d'apercevoir, habituées qu'elles étaient à passer constamment d'une obédience à l'autre, à prêter des serments de fidélité aux Clefs, à la Couleuvre, aux Lys, à l'Aigle, au Lion ailé, à l'Éléphant, c'est à peine si elles parvenaient à distinguer, d'après les drapeaux, fanions ou enseignes, quelle armée occupait le territoire. Pour elles, une guerre n'était qu'une chasse plus dévastatrice, faite avec plus de gens et qui durait plus longtemps. Elles y participaient le moins possible. Tout changeait, au contraire, si elles étaient assiégées et si elles entrevoyaient la prise de la ville, le sac, le pillage, le viol, le carnage comme possibles. Elles raidissaient alors toutes leurs forces pour les éviter.

Mais il y avait deux façons de les éviter : défendre la ville ou la rendre. Tout leur esprit tendait à deviner si, étant donné l'assiégeant, sa force, son humeur, son avarice, la discipline et l'appétit de ses soldats, on avait plus de chances d'éviter le pillage en lui ouvrant les portes toutes grandes avec d'obséquieux sourires, ou au contraire, en lui versant sur la tête du plomb fondu, pour l'inciter à déguerpir. Souvent le chef ennemi promettait vie sauve et biens respectés, si l'on capitulait; mais tiendrait-il sa parole et, s'il tenait sa parole, saurait-il tenir ses troupes? Parfois le même assiégeant, qui les eût contenues, si l'on s'était rendu dès les premiers jours, avant les pertes d'hommes, les fatigues et les privations, n'en était plus le maître, si l'on avait enduré de longs maux par la résistance de l'assiégé... D'autant qu'il n'avait pu garder ses troupes dans leurs tranchées, pendant de longs mois de misère, qu'en leur promettant bombance et butin, si la ville était emportée... Enfin, le parti étant pris de se rendre et de se fier à la parole de l'ennemi, comment résister à la fureur du maître, du défenseur, s'il était déterminé à résister à outrance, et une fois la ville prise, s'il se retirait dans la *rocca*, d'où il pourrait faire encore beaucoup de mal aux capitulards? Comment éviter surtout qu'il ne pendît préalablement ceux qui parleraient de capitulation? Toutes ces terreurs et ces espoirs contradictoires donnaient beau jeu à l'assiégeant, s'il savait en profiter.

Dans la dernière phase de sa campagne contre Malatesta, le comte d'Urbino en profite et donne des modèles de ce genre de manœuvres. Tout chevalier qu'il est, il ne considère pas du tout la guerre comme un tournoi, un déploiement de beaux gestes, mais comme un des moyens d'aller au but de ses employeurs et de sa condotta, lequel est de briser l'effort de l'ennemi, le poursuivre, le chasser de ses forteresses, lui prendre son territoire, le réduire à quia. S'il peut y parvenir sans verser le sang de ses soldats, par l'achat des consciences, en suscitant des haines intestines, par la panique, par la révolution, il y va sans vergogne.

La prise d'une place forte était alors une opération en deux temps : d'abord, l'occupation de la ville défendue par ses remparts, puis, une fois la ville occupée, la prise du *Castello* et, au fond du *Castello*, de la *Rocca*, le « réduit, » situé d'ordi-

naire au-dessus de la ville pour la maintenir dans l'obéissance autant que pour la sauvegarder. Or, il pouvait très bien se faire que les intérêts des citoyens et de la garnison fussent antagonistes et, s'ils ne l'étaient pas, on pouvait les rendre tels. En mettant le siège devant Barchi, près de Mondavio, Montefeltro prévient les assiégés que, s'ils lui livrent le Castello malgré la garnison, la ville sera respectée, et qu'il rançonnera la garnison seulement. Il prévient, en même temps, la garnison que, si elle lui livre la ville malgré la population, la ville sera mise à sac, mais les soldats sortiront en liberté. Cette prime à la trahison fait merveille! Citoyens et soldats se battent à qui livrera le plus tôt la forteresse. Les soldats l'emportent et sortent avec les honneurs, — ou plutôt le déshonneur, — de la guerre. Quant aux bourgeois, ils attendent avec terreur leur sort, désespérés de n'avoir pas été assez forts pour rendre la ville, les premiers. Mais le Condottière, ayant obtenu le résultat cherché, redevient bonhomme. Il cherche à adoucir le plus possible le sort des vaincus, sans cependant priver tout à fait ses hommes du pillage promis, qui est leur récompense et même leur droit. Comment louvoyer entre ces deux injustices? Il imagine de faire sortir, d'abord, les habitants de Barchi avec ce qu'ils peuvent emporter de plus précieux. Puis, pour divertir ses hommes, il ferme les portes de la ville et donne le signal de l'escalade, — chacun cherchant à arriver le premier pour rafler, — *insaccare*, dit un historien, — le plus de butin.

Peu de temps après, à Montefiore, il renouvela ce procédé qui lui avait si bien réussi au siège de Barchi. Mais, là, il avait à faire à forte partie. La *rocca*, lorsqu'on voit aujourd'hui ce qu'il en reste, au penchant du coteau de Montefiore, ne paraît point, à vrai dire, quelque chose de bien formidable. Ce n'est plus qu'une ruine pittoresque à souhait, recélant encore à l'intérieur quelques traces de fresques. Mais à cette époque, bâtie depuis quelque cent vingt ans seulement par Malatesta Guastafamiglia, elle ne devait point être d'une prise facile. De plus, elle était commandée par Giovanni Malatesta, un des fils de Sigismondo, bien déterminé à faire une belle résistance. Mais il y avait les habitants. Ceux-ci vivaient dans la terreur du comte d'Urbino. En quelques jours, depuis sa victoire sur le Cesano, les forteresses malatestiennes étaient tombées devant

lui comme capucins de cartes : l'Isola gualteresca, Montevecchio, Reforzate, Sorbolongo, Barchi, Mondavio, tout le territoire du vicariat et de Fano ; enfin, dans la région de Rimini, Mondaino venait de se rendre. Barchi avait été mis à sac, Mondavio avait payé trois mille ducats pour ne pas l'être. Qu'adviendrait-il de Montefiore si l'on résistait ? Ce doute travaillait fort les cervelles.

Montefeltro, qui ne l'ignorait pas, s'en servit comme d'un levier pour briser la résistance. Aux émissaires des bourgeois qui le suppliaient d'épargner leur ville, il répondit qu'il l'épargnerait volontiers, mais à une condition : c'est qu'on lui permettrait d'économiser aussi le sang de ses soldats et pour cela qu'on l'aiderait à prendre la *rocca*. C'était demander aux habitants de se tourner contre leurs défenseurs. Les Montefioriens s'y étant résignés, et ayant promis d'exécuter rigoureusement la manœuvre prescrite, le rusé capitaine employa un stratagème nouveau. Il fit mine de bombarder furieusement les remparts de la ville et de donner un assaut général, — ce qui fit sortir la garnison de la *rocca* pour s'en aller couronner les remparts et repousser l'assaillant. Pendant ce temps, les bourgeois coururent à la citadelle démunie de ses défenseurs, l'occupèrent et la livrèrent à l'armée feltrienne comme les portes de la ville elle-même. Cent vingt soldats et soixante hommes d'armes qui ne purent s'échapper restèrent entre les mains des Feltriens, Giovanni Malatesta entre autres.

Que faire de celui-ci ? Le comte d'Urbino désirait le renvoyer indemne. Mais il avait auprès de lui, pour le surveiller dans ses expéditions, selon la loi imposée aux condottières, avec le titre de commissaire aux armées, un cardinal légat qui portait le nom prédestiné de Forteguerra, — sorte de capucin baromètre qui se tenait coi durant la bataille, mais qui montrait son nez une fois le calme rétabli et intervenait dans les tractations politiques. Ce Forteguerra, voyant, parmi les prisonniers, le propre fils de Malatesta, le réclama au nom du Pape, sous couleur que Montefeltro ne l'avait pas expressément compris dans la capitulation, comme sa prise personnelle. Celui-ci ne tenait point particulièrement à sa proie, mais il ne voulait pas qu'un autre la lui enlevât pour en abuser. L'opération militaire terminée, il redevenait un chevalier généreux. Il se défiait fort du cardinal et craignait qu'il n'en voulût, sinon à la vie ou

jeune homme, au moins à sa liberté ou à son argent, c'est-à-dire qu'il le mît aux fers ou lui fît payer rançon. Il refusa net. Le légat en fut pour sa mauvaise humeur. Le jeune Giovanni Malatesta, laissé libre avec ses trésors augmentés de quelques présents du vainqueur, prit la route de sa patrie et Montefeltro, toujours en garde contre quelque trahison, escorta lui-même son prisonnier jusqu'en lieu sûr.

Tant de courtoisie et d'humanité se conciliait fort bien avec des ruses de sauvage, lorsqu'il y trouvait un intérêt public. En guerre et contre l'ennemi, les stratagèmes les moins louables dans la vie privée, tels que la fabrication des faux, ne l'effrayaient point, — pas plus que l'espionnage, le contre-espionnage et tout ce qu'ils comportent de fausses pièces d'identité ne nous effraient aujourd'hui. Il en parut quelque chose au siège de Verucchio. Cette citadelle, nid et repaire des Malatesta qui l'avaient fortifiée avec soin, résistait vaillamment aux sommations de Montefeltro déjà maître de la ville. Il n'avait guère les moyens de l'emporter de haute lutte. Il s'avisa d'y entrer tout bonnement par la porte grande ouverte, grâce à une lettre qu'il fit fabriquer, laquelle était censée adressée par le seigneur de Cesena, Malatesta Novello, son propre beau-frère, dont il avait sans doute des empreintes et l'écriture et rédigée en ces termes: « Malatesta Novello au gouverneur du Castello de Verucchio, salut. Ayant été informé comme tu es, à cette heure, pressé par l'armée ecclésiastique, en premier lieu nous te prions de ne pas faillir à ta prudence et à ta vigueur accoutumées, en attendant l'arrivée de notre seigneur frère, qui est déjà sur le point de donner tout le secours nécessaire. Pour le moment, s'il manque quelque chose d'utile pour la défense actuelle, ne manque pas de nous en donner avis et si, par hasard, tu ne te trouvais pas avoir un nombre suffisant de soldats pour une garde importante, fais-nous-le savoir sans délai, et ils te seront envoyés. Porte-toi bien. »

Le gouverneur ayant accepté la proposition, seize Feltriens des plus dévoués s'offrirent pour jouer le rôle de renforts malatestiens. La nuit suivante, le gouverneur entend un grand bruit. Ce sont des soldats qui feignent d'être poursuivis par les avant-postes ecclésiastiques : ils frappent à la porte du Castello, criant comme de beaux diables qu'ils viennent de Cesena, qu'ils ont traversé l'armée d'Urbino, qu'ils sont

découverts et perdus, si on ne leur ouvre. « Montrez le contre-seing! » leur dit-on. Ils le montrent : c'était une demi-pièce de monnaie brisée qui complétait la moitié de la pièce jointe à la lettre fausse reçue la veille. Le gouverneur fait ouvrir et défiler la petite troupe devant lui. Mais voici que sous la poterne, un page, la torche à la main, qui examinait attentivement chacun des nouveaux venus : « Celui-là, je l'ai vu à la Cour d'Urbino! » s'exclama-t-il. — « C'est vrai, répartit l'autre sans se démonter, je suis un soldat de fortune et je sers qui me paie, en ce moment, Malatesta. » On les laisse passer. Au premier instant favorable, ces hommes qu'on avait choisis parmi les plus drus, se jettent sur le gouverneur et ses gardes, les font prisonniers et, avant que la garnison soit alertée, ouvrent la porte aux Feltriens, aux cris de *Chiesa ! Chiesa!* Le tour était joué. Il fit grand honneur au capitaine qui venait ainsi à bout des plus inaccessibles forteresses sans verser de sang, du moins celui de ses hommes, et sans même le secours du mulet chargé d'or, — et fut donné en exemple aux générations à venir par les historiens du temps, au chapitre des *Stratagemme militari*.

Avant cette dernière phase de sa lutte contre Rimini, et quand il réduisait les barons rebelles au roi de Naples, il avait déjà donné maint exemple de ces tours, dignes de Maître Gorpil. C'était pendant l'été de 1461. Un repaire des Abruzzes difficilement expugnable était Albi, aujourd'hui Albe, bâti sur une masse rocheuse au Nord d'Avezzano, commandant la plaine où s'étalent les lagunes de Celano. Pour battre les murailles de ce nid d'aigle, Montefeltro n'avait pas d'artillerie. L'emporter d'assaut était impossible. Il chercha une fissure à ce bloc. Il s'enquit de quelle façon les habitants d'un lieu si haut perché pouvaient se procurer à boire et, par des paysans, il apprit qu'à l'intérieur des remparts il n'y avait qu'un puits pour tant de bêtes et de gens. Aussitôt, il prit ses mesures pour les en priver. Au cours d'une escarmouche, deux de ses soldats, faisant figure de déserteurs, se rendirent à un parti d'Albiens qui avaient tenté une sortie et s'introduisirent ainsi dans la ville. La nuit suivante, ils jetèrent dans le puits autant d'immondices et de charognes qu'ils en avaient pu récolter. Au matin, le boucon étant découvert et les transfuges de la veille vite soupçonnés, l'un d'eux fut pris et pendu par ordre de Baglioni, l'autre tira pays, et

s'en revint au camp d'Urbino. Là, il raconta le succès de l'entreprise. Le puits était dûment empoisonné.

On attendit donc les parlementaires. Rien ne vint. Fort surpris, Montefeltro commanda qu'on lui fît quelque prisonnier pour savoir ce qui se passait là-haut et si l'on y trouvait l'eau bonne... « Celle du puits intérieur, non, » répondit le prisonnier, mais il révéla qu'on possédait, en sus, une fontaine située au delà du fossé d'enceinte et si copieuse qu'elle abreuvait tout ce qui voulait boire. Aussitôt une attaque de ce côté fut décidée et menée vivement avec des sapeurs, gens experts à ébouler un terrain. Mais la garnison d'Albi, alarmée par l'affaire du puits empoisonné, veillait ; elle n'avait pas attendu l'attaque pour ensevelir la fontaine sous une masse de maçonnerie, la laissant ouverte seulement du côté des remparts, d'où bien à l'abri, on faisait tomber sur les sapeurs une grêle de projectiles. Les assaillants ainsi assaillis lâchèrent pied. Il fallait trouver autre chose. Le renard alors pensa faire un terrier pour s'en aller sans recevoir de coups jusqu'à l'eau. Il leva le camp, le transporta sur le côté de la fontaine et se mit à fouir la terre. Les sapeurs feltriens poussaient leur rameau de combat de façon assez satisfaisante lorsque, tout d'un coup, débûchant d'une contre-mine, les assiégés parurent qui leur tirèrent dessus. Il y eut six tués et nombre de blessés, dont Annibale de Cagli.

A ce coup, les troupes pontificales connurent que l'entreprise était périlleuse et commencèrent de murmurer. Montefeltro laissa dire, se tint coi, convint avec les autres qu'on ne pouvait demander un nouvel effort à une équipe aussi éprouvée et parla d'autre chose. Puis, au bout de quelques jours, comme il semblait avoir renoncé à attaquer, on songea moins à se défendre. Les assiégés négligèrent un peu leur garde. Montefeltro ne l'ignora pas. Sur ses ordres, quelques sapeurs dévoués retournèrent dans la mine commencée et changeant brusquement de direction, plusieurs fois, en zig-zag, parvinrent enfin jusqu'à la fontaine, sans donner l'éveil et y jetèrent leur poison. Qui fut bien quinaud? Ceux d'Albi qui, pour ne pas périr du choléra, se rendirent. Cette victoire ténébreuse et mal odorante, pour n'être pas de celles qui enrichissent un *trionfo* peint au plafond de quelque palais, n'en eut pas moins une longue portée politique. Les gens d'Aquila, fort inaccessibles

jusqu'alors à toute crainte, tremblèrent de voir s'approcher un capitaine si expert en menées souterraines. Ils promirent de laisser les Angevins et les Aragonais vider tout seuls leur querelle, et la plupart des citadelles environnantes en firent autant.

LE SIÈGE DE FANO

Un des traits qui dominent dans le portrait le plus connu de notre condottière, celui qui est aux *Uffizi*, c'est l'épaisseur et la solidité de la mâchoire, sorte d'étau qui ne lâche pas prise, une fois qu'il s'est refermé. Ce caractère n'est ni du lion, ni du renard, mais du bouledogue, et nous en devons la révélation à Piero della Francesca, les historiens ayant peu insisté sur celui-là. Mais les faits, quand on les examine de près, attestent ce que l'artiste a lisiblement exprimé chez ce paterne et bienveillant visage : une formidable ténacité, la première peut-être des vertus militaires, non qu'elle puisse remplacer les autres, mais parce que sans elle, les autres ne servent quasi de rien.

On le vit en maintes rencontres, notamment au siège de Fano, qui dura quatre mois, traversé par mille épreuves et que tout autre eût abandonné. C'était en 1463, au mois de juin, à la fin de la campagne contre Malatesta. Toute la montagne était entre les mains de Montefeltro, mais les ports sur l'Adriatique tenaient encore : Rimini, Sinigaglia, Fano. Ce dernier, qu'il avait espéré emporter par surprise, offrait une résistance vigoureuse, étant bien fortifié du côté de la terre, communiquant avec Rimini par la mer, pourvu d'une forte garnison, hérissé de bombardes, enfin commandé par Roberto Malatesta, fils aîné de Sigismondo, intrépide à l'égal de son père et désespérément résolu à garder cette place, où s'étaient enfermées avec lui sa mère et ses sœurs. C'était avec Rimini le dernier réduit de la puissance malatestienne. On sentait bien que tout serait mis en œuvre et le monde entier à contribution pour le sauver. Pour la même raison, Pie II en attendait la chute comme le sceau de la paix italienne et le signal d'une nouvelle entreprise destinée à renouer les traditions les plus glorieuses de la chrétienté.

Une tentative pour débaucher quelques-uns des défenseurs

de Fano, ennemis personnels des Malatesta, avait échoué. Les conspirateurs découverts par Roberto étaient déjà pendus ou en fuite. Il avait donc fallu procéder à un investissement en règle, retardé par l'extrême lenteur des troupes pontificales à rejoindre et se borner à couper les blés sous le nez des gens de Fano, qui voyaient du haut de leurs remparts l'ennemi engranger leurs propres moissons. Mettre l'artillerie à portée de battre ces remparts n'était point chose facile. Les abris naturels ou autres manquaient et il fallait travailler sous une grêle de pierres, qui pesaient parfois jusqu'à trois cents livres, les bombardiers de Roberto étant fort habiles à ce jeu. Ajoutez à cela que, sans cesse, les bateaux chargés de vivres et de munitions faisaient la navette entre Rimini et Fano. Pour arrêter ce rocher de Sisyphe, le comte d'Urbino avait bien pensé bloquer le port. Une petite flottille armée en course, c'est-à-dire une nef, une galère et quelques fustes montées par des Feltriens déterminés, étaient parties d'Ancône et pendant la nuit avaient abordé la flottille de secours malatestienne avec vigueur. Les Riminiens désemparés fuyaient, laissant aux mains des pontificaux leurs navires chargés de vivres. Mais au petit jour, qu'avait-on vu, couvrant l'ennemi? Deux galères vénitiennes fortement armées croisant pour empêcher les feltriennes d'emmener leur prise.

Une demande d'explications adressée par le légat au Comité n'avait rapporté que des réponses dilatoires : les Vénitiens n'étaient point, là, en ennemis, bien loin ! Mais on leur avait dit que le Turc infestait l'Adriatique. Le commerce se plaignait... Ils étaient venus voir, faire la police... S'ils s'étaient heurtés aux Clefs, croyant arrêter le Croissant, c'était pur hasard. Mille regrets! — Nul ne pouvait être dupe de cette couleur. La guerre aux Turcs servait depuis longtemps et devait servir longtemps encore à molester les chrétiens. La raison était autre et obvie : Venise surveillait jalousement les côtes de l'Adriatique. Quiconque s'y installait lui devenait suspect. Elle souhaitait, là où elle n'était pas elle-même, de petites principautés sans racines profondes dans la Péninsule, comme amarrées au rivage, donc à sa merci. Politique très simple : protéger le plus faible pour faire échec au plus fort. Venise eût arrêté Malatesta trop puissant : elle prit garde à l'avance de Montefeltro, qui était l'avance de Rome. Dès l'appareillage

des gens d'Ancône, elle avait donc envoyé quelques petites unités protéger les gens de Fano, sous prétexte de chasse aux pirates. Une flotte est assez propre à ces opérations équivoques : les frontières sur l'eau sont indécises, on n'y est pas toujours responsable de ses mouvements, ni des vents, on a toujours des raisons pour être là où l'on veut aller.

Des remontrances portées jusqu'à Venise par le Saint-Siège lui-même avaient obligé la seigneurie sérénissime à des explications un peu plus précises, d'où elle n'était pas sortie à son honneur. Et elle avait enfin rappelé ses galères, mais après de tels délais que Roberto avait eu le temps d'en louer deux aux Angevins, seuls alliés qui lui restassent fidèles. Rimini continua donc de ravitailler Fano. De plus, un orage terrible éclata, des torrents d'eau noyèrent les avant-postes de Montefeltro, détruisirent ses ouvrages avancés, firent déborder les rivières, noyèrent son camp. A la faveur de cette diversion céleste, Roberto sortit de ses murailles et opéra une contre-attaque enragée. Elle réussit merveilleusement. Les canonniers feltriens furent pris. Seules, les pièces embourbées et mal affutées résistèrent vaillamment. Pour comble de malheur, Sigismondo venant de Rimini avait débarqué avec vingt-cinq gabarres chargées de vivres et d'hommes. Les assiégés se refaisaient ainsi de jour en jour et narguaient les assiégeants. L'entreprise n'offrait plus d'espoir. Le mieux n'était-il pas de s'en aller?

Ainsi marmonnaient les capitaines de l'armée pontificale. Le Légat du Pape mollissait aussi : on le soupçonnait même d'envoyer à Rome des rapports pessimistes. Mais le bouledogue ne lâcha pas prise. Après avoir expédié, de son côté, un courrier destiné à rassurer Pie II, déclarant qu'il répondait de tout, Montefeltro, connaissant l'indéfectible énergie des Italiens à remuer la terre et à bâtir, recommença ses tranchées, les poussa peu à peu à couvert et finit par installer ses canons sur le bord du fossé d'enceinte. De là, avisant une vieille tour qui flanquait la cortine et ne paraissait pas très solide, il la démolit et, avec elle, la cortine elle-même et le portique élevé jadis par les gens de Fanum à la gloire de l'empereur Constantin, près de l'arc de triomphe d'Auguste.

Pendant ce temps et à mesure que le but semblait se rapprocher, on s'aperçut que le ravitaillement de Fano par Rimini languissait... C'est que Sigismondo n'étant plus là-bas, mais

ici, ses ministres tardaient à exécuter ses ordres. Dès lors, il estima qu'il serait plus utile à la défense de son fils et de Fano comme ravitailleur et père nourricier que comme combattant. Il reprit donc la mer, après avoir fait jurer aux citoyens de tenir jusqu'au bout et de rester fidèles à Roberto. Mais une population qu'on quitte se persuade difficilement que c'est pour mieux la défendre. Dès ce jour, elle faiblit visiblement. Les Feltriens, au contraire, demandaient maintenant et à grands cris l'assaut, flairant le succès et le pillage. Leur rusé capitaine les contenait, sachant que c'était le moyen de mieux tendre leur ressort, et continuait à pousser son artillerie. Enfin, il donna un premier assaut, qui lui permit de prendre pied dans les remparts, mais là, il fut arrêté par un fossé profond creusé à la hâte et par des levées de terre. Roberto se révélait ingénieur aussi plein de ressources qu'infatigable combattant. Pourtant, le canon transporté plus loin, ayant ouvert une seconde brèche, prit le rempart en enfilade et un second assaut mit les Feltriens dans la place. Ils avaient partie gagnée.

Les habitants terrifiés se retournèrent alors vers leur seigneur et le supplièrent d'abandonner la lutte. Ils ne pensaient plus qu'à sauver leur vie et leurs biens. La gloire des Malatesta leur était indifférente. Cent cinquante ans de domination ne les avaient pas attachés. Ce qui leur importait surtout, c'était leurs libertés municipales. Si la ville était laissée libre de choisir son podestat, son vicaire des gabelles et ses magistrats, sans en référer à Rome, et de s'approprier la plupart des taxes locales ; si, en outre, elle était assurée de ne pas loger de troupes et qu'on ne molesterait pas ses juifs, — chose à laquelle elle semblait tenir beaucoup, — que ce fût sous les Clefs ou sous l'Éléphant, lui paraissait bien secondaire. Or, ces conditions lui étant garanties, elle ouvrit ses portes. Montefeltro et le Légat du Pape entrèrent en triomphe, salués par le vieux cri guelfe : *Église et liberté !*

Un seul peut-être des habitants de Fano ne partageait pas cet enthousiasme : Roberto Malatesta, forclos dans sa *rocca* avec quelques soldats dévoués et toute sorte de promesses paternelles de le secourir. Mais sa mère, native elle-même de Fano, et ses sœurs ou plutôt demi-sœurs le suppliaient de ne pas prolonger la résistance, et de se rendre à la discrétion du vainqueur. La généreuse conduite de Montefeltro envers leur frère

Giovanni leur faisait espérer quelque clémence. Mais Roberto était l'aîné, il avait combattu à outrance. Que ferait Montefeltro, si la famille de son ennemi tombait en son pouvoir? Pendant trois jours, Roberto hésita; enfin il fit demander au comte d'Urbino vie sauve pour lui et ses compagnes et, l'ayant obtenue, il se rendit au camp pontifical accompagné des princesses tout en larmes. Quand elles parurent, leur masque bouleversé disait assez leur terreur. Mais le bouledogue acharné à sa proie était redevenu le chevalier courtois et affable. Il les réconforta de son mieux et leur fit rendre les honneurs dus à leur rang.

Autour de lui, on était moins mansuet. On murmurait qu'il perdait là une belle occasion de se venger... Malatesta l'eût fait à sa place... Pourquoi hésiter? Comme il alléguait ses engagements, on ergota sur les termes : il avait promis vie sauve, mais non pas liberté. Ce n'était pas trahir son serment que de jeter tout ce beau monde dans un cul de basse fosse, ou tout au moins d'en tirer rançon... Au fond, c'était là que le bât démangeait. Le cardinal légat surtout était fort ardent à la curée et discutait âprement le texte de la capitulation. Montefeltro ne broncha pas sous l'averse des sophismes. Il refusa nettement de molester ses captifs et, voyant qu'ils n'étaient guère en sécurité dans le camp pontifical, il les mit lui-même dans un bateau, la proue tournée vers Rimini et les fit partir. Le légat en fut pour sa courte honte et ses longs discours.

Cependant le Pape exultait. En apprenant la prise de Fano, il se leva de table et rendit tout haut grâces au ciel, tout en se disant à part soi : « Maintenant, rien ne me retient plus en Italie, Dieu m'appelle à faire *sa* guerre. Il n'y a plus aucune raison pour différer. » Que signifiait cet in-petto? (1) Une fresque de la *Libreria* de Sienne, due au Pinturicchio, va nous le dire. Regardons-la. Nous sommes à Ancône. Voici la ville : des dômes et des clochers entassés l'un sur l'autre comme bibelots sur une étagère, le Monte Guasco surmonté par le campanile de Saint-Cyriaque, et voici le port : de longues lignes horizontales, moles, créneaux, plateforme de l'Arc de Trajan, enfin

(1) On se demandera peut-être comment, près de cinq siècles plus tard, on peut savoir ce qu'un Pape s'est dit, tout bas, sans être entendu de personne. C'est simplement parce qu'il l'a raconté dans ses *Commentarii rerum mirabilium quæ suis temporibus contigerunt*, manière de *Mémoires* qu'il a rédigés avec soin.

voici la mer verte étalée à perte de vue, le tout coupé en deux par le jet d'un cyprès ébouriffé, qui va, là haut, balayer les nuées légères du ciel bleu. Vers nous, coiffé de la tiare à triple couronne, s'avance le Pape sur sa *sedia gestatoria*, porté par trois anges déguisés en valets et par un sbire, au-dessus d'une houle de têtes hétéroclites : éphèbes extasiés, réfugiés byzantins, chapeaux pointus à larges ailes, barrettes chavirées sur l'oreille, têtes de Turcs nichées dans d'énormes citrouilles de lingerie, enfin le front chauve du Doge Cristoforo Moro, que voici à genoux, levant vers le Pontife les pointes de sa barbe sérénissime.

A lui, comme à tous ces fidèles et infidèles, Pie II donne, d'un geste de sa main gantée de blanc, un signal. Lequel? Nous sommes à l'époque du « Grand Passage » annuel. Mais cette fois, ce n'est plus un pèlerinage discret et honteux aux Lieux Saints, c'est la conquête, la reprise de Constantinople! Tout est prêt. Des nefs se dandinent sur leurs gros ventres, des galères grattent l'eau de leurs mille pattes, des voiles se gonflent sous le vent qui, là-haut, pousse la flotte aérienne des nuages ; dans les cordages du Bucentaure, des mariniers gambadent. Un souffle vif et gai traverse toute cette scène, jusque dans le ciel où l'on voit un faisan plonger pour échapper au faucon qui veut le lier. Le pape est radieux, il croit qu'il va partir. Il a confié au comte d'Urbino la lieutenance générale de ses États pendant son absence. Or il ne partira pas. Un plus « grand Passage » le sollicite. Demain matin, 14 août 1464, tout ce monde dispersé va porter en tout pays cette nouvelle : le pape Pie II, le pape de la dernière croisade, est mort. Le faisceau italien est encore une fois rompu...

FACE A FACE AVEC LE COLLEONE

Si Pie II échouait au port, sans que jamais aient été bien sérieuses les chances de réaliser la grande pensée de son règne, du moins ses autres desseins, grâce à l'épée de Montefeltro, étaient remplis. Elle n'est pas menteuse, cette mention *Rem. Eccl. auxit.* qu'on lit dans son épitaphe à Sant'Andrea della Valle, pêle-mêle avec la canonisation, à Sienne, de Catherine Benincasa, cette sainte, et la restauration à Naples de Fer-

rando d'Aragon, ce bandit, et l'abrogation de la Pragmatique sanction et la découverte des mines d'alun. En un pontificat très court, il avait fait sentir le poids des Clefs à tous les rebelles. Piccinino, battu à Troja presque le même jour que Malatesta sur le Cesano, avait dû faire sa soumission au roi de Naples. La ville de Mondolfo, les ports de Fano et de Sinigaglia étaient revenus à l'Église et depuis lors Fano devait lui rester. Quant aux villes et forteresses de Malatesta dans le Montefeltro, comme Penna di Billi, Majuolo, Sant'Agata Feltria, elles passaient au comte d'Urbino, de même que, dans la plaine, Gradara, près de la mer. Si Malatesta n'avait pas crié merci, ni les Vénitiens intercédé pour lui, même Rimini serait tombé entre les mains du Pape, avec cette *Rocca malatestiana*, orgueil de l'ingénieur militaire, encore imposante aujourd'hui, quoique bien déchue, réduite à un noyau informe, dans ses fossés comblés, simple but de curiosité touristique. Grâce à sa soumission, le sire de Rimini conservait sa capitale, sa vie durant, avec Cerignolo, Cesena et quelques châteaux forts qui devaient, comme Rimini, faire retour à l'Église après sa mort. Mais il perdait tout le reste de ses possessions.

Au contraire, le comte d'Urbino s'enrichissait de la plupart de ses dépouilles. Il accroissait son territoire d'environ cinquante villes ou villages, entre la Foglia et la Marecchia, dont quarante dans le Montefeltro et dix dans le vicariat de Mondavio. Fossombrone lui restait, la session de Pergola lui était confirmée. Ainsi se terminait ce duel de plus de vingt ans entre le bon et le mauvais condottière. Si la duplicité suffisait avec l'impitoyable volonté de briser tous les obstacles, Malatesta l'eût emporté, sur Montefeltro toujours esclave des paroles données et embarrassé de scrupules pacifiques. Mais l'édifice d'une fortune politique n'est pas chose si simple, ni les matériaux à la construire si limités que la droiture, la constance et la générosité n'y jouent leur rôle. En fait, c'est à ces vertus que le comte d'Urbino dut souvent le concours et toujours l'estime des potentats qui l'entouraient. Attaqués par lui, ils avaient connu qu'il était redoutable, défendus par lui, qu'il était fidèle, conseillés, qu'il était sage. Aussi ses patrons pouvaient disparaître, son prestige survivait.

En l'espace de trois ans à dater de la mort de Pie II, le haut personnel du [pouvoir en Italie était renouvelé. Le Vénitien

Paul II, Barbo, avait succédé sur le trône pontifical au Siennois Piccolomini, Pierre de Médicis dit le goutteux, dans la demi-présidence de la République florentine, à Cosme, le Père de la Patrie, Galeazzo-Maria enfin, pour le duché de Milan, à Francesco Sforza mort subitement le 8 mars 1466. Cette dernière dévolution n'eût pas laissé d'être chanceuse, — car l'héritier se trouvait alors en Dauphiné, au secours de Louis XI contre le duc de Bourgogne, — si Montefeltro n'était accouru à Milan, dès le premier bruit du malheur, et n'avait su conserver le duché à la veuve et au fils de son vieux chef. Les trois nouveaux potentats lui renouvelèrent les *condotte* qui lui avaient été confiées par leurs prédécesseurs à raison de 60 000 ducats par an, et le jeune duc de Milan lui remit le bâton et la bannière, en grande cérémonie, à la cathédrale de Milan, alors en construction, devant la cour assemblée. Les considérants de la condotta étaient ceux-ci :

« Avec l'approbation et la bénédiction du Souverain Pontife, sa sérénissime Majesté Ferrando, la noble République de Florence et nous-mêmes, (le duc de Milan), nous nous sommes unis en une alliance publique et avons renouvelé notre ligue précédente pour la défense réciproque de nos États et la résistance à toute agression et avons choisi comme chef suprême cet illustre capitaine et magnanime seigneur le comte d'Urbino, n'en pouvant désirer un plus prudent, ni plus prompt dans la conduite de la guerre ou de la paix, voyant avec quelle bravoure, autorité et succès il s'est acquitté des deux et donné de tels exemples de fidélité, de constance et d'intégrité que, par toute l'Italie, elles ne sont pas moins fameuses que ses hauts faits dans le commandement. »

Et un an plus tard, le roi de Naples ajoutait : « Au milieu de toutes ces agitations belliqueuses et de ces dangers pour l'Italie, il est très heureux que nous ayons trouvé un capitaine général dont les talents militaires peuvent soutenir la comparaison avec ceux de l'Antiquité. Qui, en toute justice, à notre époque a plus brillamment pris les armes ? Qui a conduit les armées sous de plus heureux auspices ? De qui la conduite dans les combats ou dans les sièges a-t-elle été plus exemplaire ? A ces questions répondent tous les honorables trophées qu'il a enlevés à l'ennemi, toutes les villes qu'il a prises, les forteresses qu'il a emportées d'assaut, les armées qu'il a mises en déroute, les victoires et le butin qu'il a gagnés. En outre, il est notoire

qu'il n'est pas moins éminent chez lui qu'au dehors, non moins excellent dans les conseils qu'aux camps. Et ce qui est encore plus remarquable, toute sa supériorité est le fruit de son génie, non moins que de sa bravoure et spécialement de sa loyauté, laquelle, bien qu'elle soit le fondement de toutes les vertus, est la plus rare de toutes, et, presque entièrement bannie de la terre, s'est réfugiée au ciel. »

Le comte d'Urbino était alors le seul condottière à jouir d'un tel prestige. Piccinino venait de misérablement terminer sa carrière. Il avait cru un instant toucher au but. Il avait réussi à vendre sa soumission au roi de Naples en échange de la principauté de Sulmona et au duc de Milan, en échange de la fille naturelle de ce dernier, Drusiana. Il était donc devenu prince et gendre du grand potentat de Lombardie, mais pour quelques jours seulement. Au printemps de 1465, on avait appris, à la fois, sa réception cordiale par le roi de Naples et sa mort subite dans un cachot de Castel Nuovo. Il s'était fié aux caresses de Ferrando, qu'il avait tant trahi et dont il avait tant trahi le père ! Nouvel exemple de l'inconcevable naïveté des traîtres et des périls qu'entraîne trop de constance dans l'infidélité... Malatesta tombé, Piccinino, Francesco Sforza disparus, qui restait-il qu'on pût opposer à Montefeltro ? Peut-être Bartolomeo Colleone, le vieux capitaine général de Venise, celui que Verrocchio et Leopardi, plus que ses exploits, ont rendu célèbre... Mais il était loin et jusque-là, notre condottière n'avait pas eu l'occasion de se mesurer avec lui, lorsque, brusquement, les circonstances les mirent face à face.

C'était dans les premiers mois de l'année 1467. Les ennemis des Médicis, émigrés à Venise, refuge habituel des exilés ou des mécontents du continent, préparaient une expédition pour les ramener dans leur patrie. Venise, qui suivait une politique latérale à l'Italie, était de fort méchante humeur en voyant se renouveler la ligue des potentats de terre ferme. Elle écouta les *fuorusciti* florentins. L'occasion semblait bonne pour bouleverser Florence et Milan, sans parler de Naples, villes rivales. La faiblesse des têtes couronnées la semblait convier à ce jeu de quilles. C'était peu de chose après Francesco Sforza qu'un Galeazzo-Maria, après Cosme, le Père de la Patrie, qu'un Pierre le Goutteux, après Alfonso V d'Aragon qu'un Ferrando. Le nouveau Pape étant vénitien assisterait en se frottant les

mains à la chute de ces fantoches. Mais qui serait le boulet? Naturellement Bartolomeo Colleone. Venise avait donc prêté aux *fuorusciti* florentins son grand homme de guerre, et sous main l'entretenait de ses deniers, sans toutefois s'engager elle-même. Elle n'était pas sûre du succès et voulait se ménager une défaite en cas de danger. Le Colleone était donc censé avoir quitté son service et opérer pour le compte des seuls *fuorusciti*.

Il n'en était pas moins redoutable. Il avait réuni huit mille cavaliers et six mille fantassins et traversé le Ferrarais, recrutant, çà et là, des alliés et croissant toujours en forces, afin d'inonder comme un torrent la Toscane. Astorre Manfredi, seigneur de Faenza, quoique à la solde de Florence, lui prêtait main-forte, ayant été acheté plus cher par Venise. On voyait aussi dans son état-major Ercole d'Este, frère du marquis de Ferrare, Ordelafi da Forli, Marco de'Pii da Carpi, les seigneurs de la Mirandole, Francalancia da Visse, Deifobo dall' Anguillara, enfin Alessandro Sforza, beau-père de Montefeltro et oncle du nouveau duc de Milan, avec son jeune fils. « Ils y avaient, semble-t-il, quelque motif, dit un historien du XVIe siècle, parce que le prince Galeazzo-Maria duc de Milan, selon la coutume des fils qui détestent presque toujours les amis de leurs pères, favorisait d'autres gens et abaissait non seulement ses proches par le sang, mais presque tous ceux qui avaient joui des bonnes grâces et faveurs de Francesco Sforza. Il s'ensuivait que nombre de vétérans avaient quitté le service de son fils et marchaient maintenant contre lui. »

Le danger que couraient les Médicis était donc considérable. L'alliance entre Florence, le duc de Milan et le roi de Naples joua : c'était un *casus fœderis*. Et Montefeltro, ayant le bâton de tous les trois, prit le commandement de l'armée confédérée. Sa rencontre avec le Colleone semblait donc inévitable. Pourtant Venise voulut l'éviter. Comme il était en train d'assiéger Faenza, pour punir Manfredi de sa trahison, il vit arriver un personnage chargé de le débaucher du service de la Ligue ou, s'il ne pouvait y parvenir, de le compromettre par ses offres aux yeux des princes coalisés. Ce courtier marron, gentilhomme vénitien, de la maison de Pesaro, lui fit donc demander un entretien secret. Montefeltro refusa, ne voulant entendre un émissaire de l'ennemi qu'en présence de tous les commissaires confédérés. Le coup était manqué.

L'émissaire ne se tint pas pour battu. Il sollicita une entrevue publique et en présence du chevalier Don Garzia di Betes, qui était là pour le roi de Naples, de Galerano pour le duc de Milan et de Corbinelli pour la Seigneurie de Florence, il se répandit en considérations générales sur les malheurs d'Astorre Manfredi attaqué par la Ligue et amorça une discussion que tous pouvaient entendre. Puis, au sortir de cette entrevue, il prit avantage de ce que le secrétaire de Montefeltro, un certain Paltroni, le reconduisait par les salles du palais, avec cérémonie, pour lui glisser à l'oreille ceci : il était venu vers son maître non pas tant pour traiter de l'affaire Manfredi que pour lui témoigner de la haute estime et sincère amitié de Venise. Elle remontait loin, puisque le Doge Dandolo avait comblé d'honneurs les Montefeltro, et elle durait toujours. Or on savait à Venise que la *ferma* du comte d'Urbino comme chef des Confédérés, en ce qui concernait la campagne présente, n'était pas encore signée, des difficultés s'étant élevées entre eux sur leur quote-part dans ses émoluments. Par conséquent, le comte pouvait, sans forfaiture, passer au service de la Sérénissime, en bon fils de Saint-Marc et gentilhomme vénitien qu'il était, d'après les privilèges anciennement accordés à sa maison. Cela lui ferait grand honneur, au contraire, de se montrer ainsi reconnaissant de toutes les attentions qu'on avait eues pour lui. Le chuchotement de quelques chiffres, — 80 000 ducats de paye en temps de guerre et 60 000 en temps de paix, — fut aussi perceptible, quoique mêlé à de pressants appels aux beaux sentiments.

Ils n'échappèrent point à la fine oreille de Paltroni, qui les vint rendre comme le reste à Montefeltro. Par la même voie, celui-ci répondit qu'il ne niait point les obligations qu'il avait envers la Sérénissime, et qu'en d'autres conjonctures, il ne lui refuserait point son concours, — fût-ce au prix de sa vie, — mais que dans les présentes, elle devait l'excuser, car s'il était vrai que tous les termes de sa condotta envers la Ligue n'étaient point encore arrêtés, le fait d'avoir accepté le commandement de l'armée le liait à l'égal d'une signature et il ne pouvait se délier sans se déshonorer. Le Colleone allait donc être obligé de le combattre.

Il sembla, au début de la campagne, que la chance favorisait le vieux condottière de Venise, mieux pourvu de troupes

que son adversaire, connaissant mieux le terrain et soutenu par les princes des environs, notamment par les d'Este de Ferrare et les Manfredi de Faenza. A ces avantages se joignait celui du commandement unique. Sans doute, le comte d'Urbino était nominalement aussi le chef suprême de l'armée de la Ligue, *imperator italicæ confederationis*, mais il était flanqué d'un souverain et d'un prince héritier : le jeune duc de Milan, Galeazzo-Maria, et le duc de Calabre, Alfonso d'Aragon, venus en personne, à la tête de leurs contingents respectifs, — et ses mouvements n'en étaient pas rendus plus aisés. Au mois de juillet, ils n'avaient pas encore amené de rencontre sérieuse avec l'ennemi.

« Cette conduite, dit Machiavel, déplut aux Florentins, qui se voyaient accablés par une guerre qui coûtait beaucoup et offrait peu d'espérances ; les magistrats s'en plaignirent aux commissaires chargés de la conduire. Ceux-ci en rejetèrent la faute sur Galeazzo, qui, jouissant de fort peu d'autorité et ayant fort peu d'expérience, ne savait ni prendre un parti avantageux, ni s'en rapporter à ceux qui avaient plus d'habileté. Ils dirent qu'il serait impossible de tenter aucune entreprise utile ou glorieuse, tant qu'il resterait à la tête de l'armée. D'après cet avis, les Florentins firent entendre à ce duc qu'il leur avait réellement rendu le plus grand service en venant personnellement à leur secours, parce que sa réputation seule était suffisante pour en imposer aux ennemis ; que, néanmoins, ils mettaient plus de prix à sa conservation et à celle de ses États qu'à leurs propres intérêts, parce que leur prospérité dépendait de son salut, qui ne pourrait recevoir d'atteinte, sans les exposer à tous les genres de calamité ; qu'ils ne croyaient donc pas prudent qu'il fît une longue absence de Milan, ayant des voisins puissants et dangereux qui pouvaient facilement profiter de son absence pour tramer quelques complots contre lui ; qu'ils l'exhortaient, d'après ces considérations, à retourner dans ses États, en leur laissant une partie de ses troupes pour leur défense. »

Galeazzo-Maria les crut et s'en fut tout gonflé d'aise à Florence, traiter la question avec la Seigneurie. Les Confédérés, allégés de ce poids mort, se mirent à la recherche du Colleone. Mais c'était à lui d'attaquer, puisqu'il était l'envahisseur. Or, il se tenait, à ce moment-là, à Castelguelfo, entre Bologne et

Imola, c'est-à-dire au seuil des défilés montagneux qui conduisent de l'Émilie dans la Toscane, et les Médicis s'attendaient à le voir paraître, lorsqu'à la surprise générale, au lieu de tirer au Sud et d'entrer dans la vallée du Lamone pour déboucher sur Borgo San Lorenzo, il tourna vers le Nord, sur les plaines sans fin qui mènent en Lombardie. C'était donc le Milanais qu'il visait ! Et, au lieu de prendre, pour y aller, la voie la plus directe, la via Emilia, il semblait vouloir passer entre Bologne et Ferrare, en direction de Budrio, par cette région de marais et de canaux, véritable échiquier de digues perfectionnées dès cette époque presque à l'égal des hollandaises, — terrain fort bien choisi, d'ailleurs, parce que l'infanterie, qui était son fort, y cheminait à l'aise, tandis que la cavalerie, qui était le fort du comte d'Urbino, ne pouvait guère s'y déployer.

La précaution n'était pas inutile. Le comte s'était déjà posté, barrant le chemin du Milanais, sur l'Idice, dans un petit Castello appelé la Riccardina, et le 25 juillet, apprenant que le Colleone avait quitté Castelguelfo, il était parti à sa rencontre, éclairé de toutes parts, afin de ne pas le manquer. Sa petite armée se divisait en cinq corps : deux milanais, commandés par Orsini et par Roberto de San Severino, l'homme des Sforza ; le troisième corps, la cavalerie légère, commandée par Donato del Conte, le quatrième, les Aragonais, par leur chef naturel le duc de Calabre, et le cinquième, le plus solide, composé de Feltriens, par Montefeltro lui-même, assisté du jeune Giovanni della Rovere, celui qui devait devenir un jour son gendre, et père de Francesco-Maria, le futur duc d'Urbino : en tout, quatre-vingt-trois escouades comptant, vraisemblablement, à peu près 7000 cavaliers et 3 500 fantassins.

L'armée du Colleone, sensiblement plus forte, — huit mille cavaliers et six mille fantassins, — s'avançait en trois corps sous les ordres d'Ercole d'Este avec ses Ferrarais, d'Alessandro Sforza, seigneur de Pesaro, le beau-père de Montefeltro et d'Astorre Manfredi, seigneur de Faenza. Quant au grand chef, Bartolomeo Colleone, il marchait à part avec ses trois gendres Martinengo : Gherardo, Gasparri et Jacopo, et une garde choisie d'anspessades, afin de se porter où le combat l'exigerait. Il avait aussi avec lui pas mal d'arquebusiers et une sorte de coulevrines de son invention, ou « épingards » portées

sur des chariots et qui crachaient des balles plus grosses que noix. Montefeltro, de son côté, traînait à sa suite quelque artillerie « légère, » c'est-à-dire des pièces capables de se mouvoir et de servir ailleurs que dans un siège. Ce qui était plus sérieux et donnait à penser que la rencontre pourrait bien être chaude, c'est que dans l'entourage du Colleone on voyait des *fuorusciti*, et que pour ceux-là, cette affaire avait tout l'attrait d'une guerre civile.

Elle s'engagea mal d'abord et, pour ainsi dire, de biais. Après avoir cherché le Colleone sans le trouver, trompé par les partis d'éclaireurs qui voltigeaient çà et là, Montefeltro arrivait vers midi, près de Mezzolara, où les Vénitiens, déjà fatigués de leur étape, par une chaleur étouffante, avaient dressé leurs tentes et étaient en train de se retrancher. Les avant-gardes s'étant heurtées, le combat gagna peu à peu les deux armées. Alessandro Sforza chargea le premier les gens de la Ligue, qui ripostèrent vivement, rejetant les Vénitiens au delà de l'Idice, emportèrent un bout de leur camp et une maison d'où tiraient leurs arquebusiers. Mais bientôt ils se heurtèrent à une *argine*, ou digue, défendue par l'infanterie, contre laquelle les chevaux étaient impuissants, et le Colleone lui-même accourut avec son meilleur contingent. Alors Montefeltro, prenant avec lui ses escouades et celles de Roberto de San Severino, s'en alla jusqu'au bout de la digue, la tourna et revint foncer sur le flanc ennemi, toute la jeunesse feltrienne autour de lui, montrant à ses compagnons que c'était là le point fort de l'ennemi et que, celui-là emporté, le reste céderait. Il entra donc le premier dans la ligne ennemie, la lance basse.

Mais le Colleone, qui veillait, para cette attaque avec les escadrons d'Astorre Manfredi. L'avantage sembla même rester à ceux-ci, et les Feltriens ployant, Montefeltro, pour maintenir son monde, dut faire le métier de « caporale. » Il faillit le payer cher. Un *piatto*, ou homme de pied, s'étant glissé sous son cheval et l'ayant adroitement éventré, il chut. Reconnu à ses armes, et visé de toutes parts, il allait être tué ou pris, si ses anspessades et les jeunes chevaliers de sa maison n'avaient formé autour de lui un cercle de fer, infranchissable, tandis qu'on lui amenait un autre cheval. Il ne fut donc ni tué, ni pris, ni même blessé. Mais le bruit en courut dans les deux armées et réconforta la vénitienne, qui en avait grand besoin.

Elle tenait bon pourtant, quoique mal à son aise, à cause des boulets que lui envoyaient de temps à autre les pièces postées par Montefeltro dans un lieu d'où l'on ne pouvait les déloger. Le mal qu'elles faisaient n'était sans doute pas grand, — bien qu'Ercole d'Este en fût sérieusement blessé au pied et qu'il dût en clocher toute sa vie, — mais l'effet moral prodigieux, car c'était la première fois peut-être en Italie, et à tout prendre, une des premières, qu'on entendait des canons aboyer en pleins champs, loin de toute forteresse, c'est-à-dire quand on n'avait rien pour s'en abriter. Aussi, les cavaliers d'Urbino, arrêtés par les canaux, les digues et les arbres nombreux en cet endroit, ne pouvant déborder les Vénitiens, ceux-ci gênés par l'artillerie et attaqués sur deux faces, ne pouvant enfoncer les Feltriens, les charges se renouvelaient indéfiniment, sans prendre le déploiement qu'il eût fallu pour être décisives. La bataille piétinait et dégénérait en combats singuliers, entre gens qui portaient les plus hauts plumails. C'est ainsi qu'Ercole d'Este, quoique blessé au pied, reconnaissant le duc de Calabre, lui courut sus pour le mettre en pièces et, ne pouvant y parvenir, lui coupa en morceaux son mantelet flottant, comme il avait déjà fait celui de son père Ferrando, dans le Napolitain. Ces prouesses n'étaient pas inutiles. Par sa valeur, Ercole maintenait en ligne les troupes du Colleone, ce dont l'Arioste devait le louer, dans son *Roland Furieux*, par cette allusion à la bataille de la Molinella, qu'il appelle Budrio :

Ercole or vien, ch'al suo vicin rinfaccia,
Col piè mezzo arso e con quei debol passi,
Come a Budrio col petto et colla faccia
Il campo volto in fuga gli fermassi (1).

En de pareils déduits on gagna le soir. On se battait depuis près de dix heures, la chaleur était exténuante, la nuit tombait. On en vint à fourrager dans l'ombre, ne sachant plus trop ce qu'on faisait. Montefeltro, rencontrant par hasard son beau-père Alessandro Sforza, l'interpella en ces termes : « Ah ! mon Seigneur et Père, n'en avons-nous pas fait assez pour aujourd'hui ? » A quoi son beau-père répliqua : « C'est à vous d'en

(1) Ercole maintenant survient qui à son voisin fait honte et avec un pied à demi brûlé et la démarche lassée, comme à Budrio, avec sa poitrine et avec sa contenance il arrêta l'armée en train de fuir.

décider. » Au vrai, ce n'était pas à lui seul, mais voici que peu après, le Colleone lui envoyait un trompette pour lui retourner la proposition. Ses officiers insistaient pour qu'elle fût aceptée. On sonna donc la cessation du combat. Les combattants avancés rentrèrent dans leurs lignes. Et l'on en vit sortir, à la lueur des torches et des feux de broussailles allumés çà et là dans la campagne, et jetant leurs reflets sanglants dans les canaux, deux hautes silhouettes qui se dirigeaient l'une vers l'autre. C'était le Colleone et le comte d'Urbino. Les deux chefs s'abordèrent et se donnèrent la main, en se congratulant réciproquement de s'être tirés sains et saufs de l'aventure. Derrière eux, s'allongeait la file de leurs condottières. Ils en firent autant. A terre, quelques centaines de morts, parmi lesquels Bracchio Vecchio, tué d'un coup d'escopette, Francalancia da Visse, le marquis della Padula et l'un des principaux condottières des Sforza et plus encore de blessés, en tout, trois mille hommes hors de combat, parmi lesquels Ercole d'Este, Costanzo Sforza, Marco de' Pii da Carpi, le fils du seigneur de la Mirandola, Deifobo dall' Anguillara, Silvestro da Luciano, témoignaient que ces félicitations n'étaient pas ironiques. Après quoi, chacun rentra chez soi, Montefeltro, à la Riccardina, le Colleone dans ses lignes de Mezzolara, d'où il devait décamper sans bruit, deux jours plus tard, pour se retrancher plus solidement un peu plus loin, au levant, dans les marais de la Molinella. Ainsi finit le combat de Budrio ou de la Molinella : « *Uno de' più atroci e memorabili di que' tempi,* » dit un historien du XVIe siècle.

Maintenant, quel était le vainqueur ? L'histoire dit : le comte d'Urbino, mais la statue dit : le Colleone, et dans ce pays béni de l'Art qu'est l'Italie, nous écoutons plutôt les statuaires que les historiens. Ceux-ci, d'ailleurs, ne sont pas d'accord. Borso d'Este, écrivant au Pape, quelques jours après l'événement, avoue bien que le Colleone n'a pas réussi, mais d'autres, remarquant que Montefeltro est rentré dans son camp de la Riccardina, au lieu de coucher sur le champ de bataille, ne lui donnent pas victoire complète. « C'est un coup fourré, » disent-ils. Machiavel s'égaie de cette rencontre de quarante mille combattants pendant dix heures, sans résultat (1). Pourtant, il y en eut un,

(1) Il dit même qu'elle ne dura qu'une demi-journée et qu'il n'y périt personne. Cependant le nombre des morts et les noms des plus marquants sont attestés par

évident et considérable. Le but du Colleone était en apparence de ramener les *fuorusciti* à Florence et en réalité de faire des conquêtes dans le Milanais. Il n'a atteint ni l'un ni l'autre, arrêté par le comte d'Urbino dès le seuil des deux États visés. Puis, après l'échec de la Molinella, au lieu de redoubler sa tentative, il a demandé une trève d'un mois et, la guerre une fois reprise, dans tous les mouvements qui ont suivi, trois mois durant, il a rompu le contact, évitant avec soin tout nouvel engagement, et s'éloignant de plus en plus de ses deux objectifs, suivi pas à pas par l'armée de la Ligue, qui houspillait ses derrières. Le vieux renard atteignit ainsi décembre, ce qui lui permit de cesser, sans déshonneur, les hostilités, tout le monde respectant alors le dogme des « quartiers d'hiver » et ensuite de licencier son armée. Ainsi, bien que la passe d'armes de la Molinella ait été aussi brillante pour lui que pour son adversaire, la victoire stratégique appartient au comte d'Urbino (1).

LA BATAILLE DE RIMINI

Nul ne pouvait désormais lui être opposé en Italie. L'homme qui avait tenu tête à Piccinino, brisé l'attaque du Colleone et détruit Malatesta, paraissait invincible. Aussi, plus que jamais, était-il sollicité par les grands États de la Péninsule, et les traitements qu'on lui offrait montaient-ils de plus en plus haut. Il est vrai qu'on ne les lui payait pas toujours, mais il lui restait l'honneur d'en être créancier. Et aussi le privilège de pouvoir choisir entre les offres qui lui étaient faites et de décliner celles qui contrariaient les intérêts de sa politique. Car, pour être stipendié par les autres puissances, il n'en restait pas moins prince italien, souverain d'un État moralement indépendant, quoique vaguement feudataire du Saint-Siège, et avec les affaires de ses commettants, il n'oubliait pas de faire les siennes.

Cette indépendance politique se conciliait très bien avec le

les contemporains et Machiavel n'était âgé que de deux ans lorsqu'elle eut lieu. La notion qu'il nous en donne, quoique assurément juste dans l'ensemble, ne doit donc pas être acceptée sans examen quant aux détails.

(1) C'est aussi la conclusion du plus récent et du plus complet des historiens du Colleone, M. Bortolo Belotti, qui écrit : « *Pero, con quella battaglia non perduta, il Colleoni perdette la guerra.* »

souci des hautes payes. Son peuple avait le plus précieux de tous les biens, la liberté, mais il fallait aussi de l'argent. La liberté n'en donnait pas nécessairement, non plus, d'ailleurs, que la servitude, ni même parfois l'invasion n'en privaient toujours les autres. Urbino était libre, Milan était riche. Urbino se trouvait, sous ce rapport, dans la dépendance de Milan, ou, plus précisément, son chef s'y mettait de son plein gré, afin d'assurer à ses sujets les avantages d'un beau salaire, sans aliéner leur liberté. Pendant qu'eux, ils n'obéissaient qu'aux lois ou à des hommes d'âge, revêtus de tous les prestiges de l'expérience, lui, il devait se tenir aux ordres de ce Galeazzo-Maria qui est figuré dans le médaillon en marbre au Louvre, salle Arconati-Visconti, lequel n'était pour lui qu'un enfant et pour tous un nigaud. Un jour, par exemple, il lui fallait aller à Gênes recevoir, en grand arroi, la fiancée de son patron, Bona de Savoie, belle-sœur de Louis XI, et la conduire à Milan. Un autre jour, il se trouvait près de Verceil à guerroyer contre le frère du duc de Savoie qui soutenait Charles le Téméraire dans son conflit contre les Liégeois, soutenus eux-mêmes par le Roi de France, — lequel était présentement l'allié du duc de Milan... Cascade inopinée d'incidences politiques... Le comte d'Urbino, lui, n'y voyait aucune objection. Il faisait son métier pour et contre des gens qu'il n'avait jamais vus, et la paix une fois conclue entre Louis XI et Charles le Téméraire, il recevait en récompense un beau palais à Milan. Mais quand la guerre venait à menacer l'équilibre italien, il y prenait garde. Le prince en lui reparaissait sous le condottière et bientôt le dominait entièrement.

C'est ce qui arriva pour la dévolution de Rimini. Malatesta était mort en revenant d'une expédition dans le Levant où on l'avait dépêché pour s'en débarrasser. D'après ses serments les plus solennels, sa capitale et le peu qu'il avait conservé des environs devait, dès le jour de sa mort, faire retour au Saint-Siège. C'est à cette condition seulement que, sur les instances de Venise, on la lui avait laissée. Mais on avait compté sans Isotta de Rimini, sa troisième femme, héritière de tous ses biens, qui, elle, n'avait pas pris d'engagements et d'ailleurs ne s'y serait pas crue obligée, puisqu'elle avait un enfant à pourvoir. C'était une femme supérieure, décidée, populaire parmi les vétérans de Sigismondo. Bien installée dans Rimini et la

Rocca Malatestiana, ravitaillée par Venise, elle pouvait faire une vigoureuse défense. Pour la déloger sans coup férir, le pape Paul II crut habile d'employer son beau-fils Roberto Malatesta, entré depuis quelques années au service de l'Église. Il fit venir le jeune capitaine, le cajola, lui montra l'injustice commise envers lui par son père, les moyens de la réparer, et sans lui promettre positivement de lui laisser Rimini, lui en facilita l'accès, lui faisant entendre qu'il en tirerait quelque profit.

Il ne croyait pas si bien dire. Roberto s'y faufila, en effet, et, une fois dedans, n'en voulut plus sortir. Au lieu des clefs de la forteresse attendues avec impatience, Paul II reçut une missive qui la verrouillait solidement : « Aucune loi divine ni humaine, disait en substance Roberto, ne peut forcer un homme à se livrer lui-même en livrant les siens. J'ai promis, il est vrai, de manœuvrer de manière à m'emparer de Rimini, et je suis arrivé à mon but, mais le Saint-Père m'excusera si je ne lui livre pas la ville : je ne devais ni ne pouvais promettre de le faire. Je suis encore le fidèle vassal et le bon fils du Saint-Siège, mais Sa Sainteté trouvera bon que je vive et que je meure dans l'enceinte de la cité où je suis né et où reposent les restes de mon père et de mes aïeux. » Le beau cavalier de marbre que connaissent bien les visiteurs du Louvre, ce condottière qui s'avance à cheval, tête nue, le bâton de capitaine général à la main, la cuirasse bombée, accompagné du page et du *piatto* dans la salle Michel-Ange, le long de la Seine, était encore plus retors qu'héroïque. Le vieux Pontife était joué par le jouvenceau.

Il fallait en tirer une vengeance éclatante. L'armée pontificale vint mettre le siège devant Rinimi. Mais elle n'était plus commandée par Montefeltro. Sa condotta, vis à vis du Saint-Siège, avait pris fin l'année précédente et il n'était pas d'humeur à la renouveler. Il lui suffisait d'être généralissime de la Ligue entre Milan, Naples et Florence. Depuis la mort de Pie II, son amitié avec Rome s'était singulièrement refroidie. Il n'avait aucune envie de chasser de son voisinage un Prince faible pour y installer un Pape fort. Depuis quelque temps, ce dernier ouvrait la bouche un peu grande. Les domaines des Comtes de l'Anguillara venaient d'y passer, et aussi Cesena des Malatesta, et Citta di Castello des Vitelli. La Tolfa des Orsini était menacée... Est-ce qu'Urbino n'y

passerait pas à son tour ?... Que les Malatesta fussent désormais des voisins tranquilles suffisait au « vertueux Condottière. » Et puis il commençait à trouver à Roberto une figure de gendre... Les suggestions de Malatesta, peu à peu. avaient fait leur chemin dans son esprit ouvert à toutes les clartés. Pour ces raisons, au lieu de prendre le parti de Paul II, il prit celui de Roberto. Il le fit recevoir, à titre de condottière, dans la ligue dont il était le capitaine général et l'assura qu'il le soutiendrait de toutes ses forces, autant du moins qu'il n'irait pas attaquer les territoires de l'Église, mais se bornerait à défendre le sien. Marché conclu. Pour parfaire le contraste avec la précédente position de partis, voici que les Vénitiens, après avoir furieusement défendu les Malatesta contre la Papauté, trouvaient Roberto bien tiède à leur endroit, trop tourné vers Milan et comme ils s'étaient mis à craindre le duc de Milan plus que le Pape, ils eurent peur que Milan, grâce à Urbino et Malatesta, ne vînt régner trop près d'eux. Bref, pour assurer l'équilibre continental, ces prudents insulaires jugèrent bon de marcher avec Rome contre Rimini. Et Montefeltro, capitaine général de la Ligue entre Milan, Naples et Florence, se trouvait avoir comme adversaires, commandant l'armée pontificale, son beau-père Alessandro Sforza et son ex-lieutenant Napoleone Orsini.

Roberto Malatesta, assiégé dans Rimini et voyant Alessandre Sforza occuper déjà l'un des faubourgs, relié à la ville par le beau pont de marbre qu'ont bâti les Romains sur la Marecchia, appelait au secours. Montefeltro n'était pas prêt et ne marchait jamais sans l'être. Il lui envoya seulement deux escouades de fantassins, soit huit cents hommes choisis sous les ordres de Gambacorta et d'Annibale da Cagli, avec de l'argent, des flèches, de la poudre et des balles. De son côté, Alessandro Sforza faisait venir son artillerie de Pesaro, il était déjà dans la place, faisait crouler des pans de mur. Un des meilleurs capitaines feltriens, Gambacorta, fut tué au milieu de ses hommes occupés à réparer la brèche. Sforza poussait son monde la nuit à travers la Marecchia guéable au reflux. Roberto fit une vigoureuse sortie et le culbuta. Même il éleva pour parer à l'assaut et avec une surprenante rapidité un contre-mur. Mais des renforts accroissaient continuellement l'armée pontificale. Montefeltro lui mandait toujours : « Tenez bon, j'arrive, » et n'arrivait jamais, les Alliés lui ayant bien donné le comman-

dement de leurs armées, mais ne lui donnant pas d'armée. Roberto désespéré maintenait l'espoir chez les assiégés au moyen de discours enflammés et de lettres fausses qu'il disait avoir reçues du roi de Naples annonçant des secours. Et le Pape, plus impatient que tous les autres, gourmandait, par son Légat, Alessandro Sforza, coupable de ne pas emporter la place assez vite.

Enfin, les renforts annoncés à Roberto firent mine de venir. Les troupes napolitaines se mirent en marche sous le commandement du duc de Calabre qui, après de longues étapes, vint les offrir avec sa personne au comte d'Urbino. Le comte garda les troupes et renvoya le duc en lui persuadant que sa présence à Naples était nécessaire, puis il marcha sur Rimini. C'était un peu tard. Roberto, désespérant d'être secouru, venait d'avoir une entrevue nocturne et secrète avec Alessandro Sforza pour traiter de la reddition de la ville. Pas trop tard cependant, car, si lent qu'il fût, Montefeltro arrivait presque toujours à temps. Dès la nuit de sa venue, Sforza se retira prestement.

Jusque-là, le jeu était joué selon les règles. L'assiégeant n'a pas pu venir à bout de l'assiégé, quoiqu'il ait mis le pied dans un de ses faubourgs. Il voit poindre une armée de secours : il s'en va pour ne pas être pris entre deux feux, après avoir déménagé son artillerie et incendié ses cantonnements, excellente mesure d'hygiène pour épargner à l'ennemi les horreurs d'une épidémie. Comme c'est par le Sud que l'autre ennemi s'approche, en longeant le territoire de la République de Saint-Marin, entre Germano et Montefiorito et qu'à l'Est, tout mouvement est arrêté par la mer, Alessandro Sforza transporte son armée à l'Ouest dans la vallée de la Marecchia et l'installe à quelque cinq kilomètres de la ville, sur une colline qui domine le fleuve large et plat, épandu sur la plaine, à Villa Vigliano. Là, il se retranche, se calfeutre, s'enterre, comme s'il allait être à son tour assiégé...

Il s'en faut bien pourtant ! L'armée de secours, voyant que son but est rempli, puisque Rimini est dégagé, suspend sa marche et prend ses quartiers au pied des montagnes en un lieu nommé Cerasolo, tournant le dos au mont Titan et à Saint-Marin et regardant la plaine et la vallée de l'Ausa. Et son chef profitant des abris naturels que lui offrent les rives de ce torrent sans eau, mais fort pierreux, établit une forte ligne de commu-

nication jusqu'à Rimini, par où il fait passer les convois qui viennent d'Urbino. L'assiégé respire et s'ébroue à son aise.

Est-ce une solution? — Oui, disent les Confédérés, les Florentins surtout, qui ont grande envie de retourner chez eux, et qui s'avisent qu'une brouille avec Rome nuit à leur commerce. — Non, dit Montefeltro, qui voit bien que l'armée pontificale étant intacte et recevant des renforts de Rome et de Venise, il suffit qu'on s'en aille pour qu'elle reprenne l'offensive, assiège à nouveau Roberto dans Rimini et l'emporte... Or, il a mis dans sa tête de sauver Rimini. Il faut donc détruire l'armée pontificale. Mais pour cela, il faut aller l'attaquer : c'est ce que les Alliés refusent de faire. « Notre alliance avec Roberto est purement défensive, disent-ils. Nous ne faisons pas la guerre au Saint-Siège, nous voulons seulement l'empêcher de s'annexer Rimini. » Ils invoquent les termes du pacte et font appel à la loyauté bien connue de Montefeltro pour les respecter à la lettre. La lettre, soit, mais il y a l'esprit! Se moque-t-on? Qu'est-ce qu'une guerre défensive qu'on arrête quand l'agresseur est là, en pleine action, face à son objectif, n'a pas désarmé et accroît sa force tous les jours? Il faut le chasser, ou au moins demeurer aussi longtemps que lui, en barrage, — sans quoi était-ce la peine de venir?

A ces raisons, les Alliés restent insensibles. Ils ont décidé de ne pas se battre : rien ne pourra ébranler leur ferme résolution. Mais on pourrait, peut-être, les y amener malgré eux, — songe Montefeltro, — il suffirait pour cela d'extraire l'ennemi de ses retranchements et de le ramener sur le territoire de Rimini, où il ferait, à nouveau, figure d'agresseur... Ayant bien ruminé le cas, il appelle Roberto et lui dicte la manœuvre à exécuter. Celui-ci est en guerre avec Rome : il peut donc sans scrupule attaquer les soldats du Saint-Siège ou ses sujets. Or, dans cette région, les possessions des divers États sont enchevêtrées comme une mosaïque. Au Sud de Cerasolo, où les Alliés sont campés et qui appartient aux Malatesta, un autre Castello, celui de Mulazzano situé à deux kilomètres environ, est au Pape. Que Roberto l'attaque, qu'il dévaste le pays : les habitants crieront au secours et, si obstinés que soient les Pontificaux, il faudra bien qu'ils sortent de leur repaire pour venir défendre ce qui est sous la protection des

Clefs, d'autant que Paul II leur envoie bref sur bref, les gourmandant de leur inertie... Or, s'ils viennent secourir Mulazzano, ils traverseront le territoire malatestien : donc ils légitimeront une attaque défensive, et par une marche de flanc : donc ils s'exposeront à un coup de boutoir.

Roberto, quoique jeune encore, a compris. En qui, d'ailleurs, pourrait-il avoir plus confiance qu'en l'homme qui a si bien battu son père? Au demeurant, il est aussi batailleur que ce père et guère plus embarrassé de scrupules. Envahir, dévaster, piller, égorger, c'est son affaire. Il s'y applique donc avec le plus grand soin. Les gens de Mulazzano poussent les hauts cris. Ils retentissent jusqu'à Rome. Là, l'indignation est à son comble. Que fait donc Alessandro Sforza? Il a une armée beaucoup plus forte que celle du comte d'Urbino et elle vient encore d'être renforcée par la cavalerie de Venise, la plus redoutable de toutes, comme chacun sait... Que n'attaque-t-il? A-t-il peur de son gendre?

Il n'en avait pas peur précisément, bien qu'il eût été battu par lui deux ans auparavant, à la Molinella, mais il ne savait trop comment se comporterait son monde en face des vétérans feltriens d'une part et des anciennes bandes de Sigismondo, de l'autre, c'est-à-dire de soldats formés par les deux meilleurs capitaines du temps, — une poignée d'hommes qui réellement se battaient, tandis que le gros des armées marquait un penchant invincible pour le rôle de témoins. Enfin, il se décida. Il convoqua ses capitaines, leur fit honte des nasardes reçues d'un *giovinetto* inexpert aux armes: Rimini ravitaillé sous leur nez, Mulazzano assiégé, la rivière servant d'abreuvoir aux chevaux de l'ennemi... Il leur rappela que l'armée de la Ligue était peu à craindre, parce qu'ayant rempli sa mission, qui était de dégager Rimini, elle ne bougerait plus. On n'aurait donc à faire qu'aux hommes de Malatesta. Ainsi, une sortie en masse contre celui-ci leur procurerait beaucoup d'honneur et peu de danger.

C'est ce qu'attendait Montefeltro. Averti par ses espions que les Pontificaux s'allaient mettre en mouvement, il réunit ses lieutenants, parmi lesquels figurait son fils naturel Antonio, celui qui devait combattre les Français à Fornoue, et le jeune Trivulce, celui qui devait finir maréchal de France. Il leur donna des instructions minutieuses sur la manière d'attirer

l'ennemi, de s'en garder, de l'assaillir, leur montrant tout le parti à tirer du terrain qu'il avait étudié dans ses moindres détails et, si ses ordres étaient ponctuellement exécutés, la victoire infaillible. Ne sachant encore quel serait l'objectif des Pontificaux, Rimini à l'Est ou Mulazzano au Sud, il posta Roberto entre les deux, prêt à se porter sur l'un ou sur l'autre, et attendit. Le lendemain, rien ne bougea, mais il sut que l'attaque était proche. Le surlendemain, qui était le 30 août 1469, deux heures avant le jour, il disposa ses escadres en les articulant de telle sorte que les renforts pussent passer rapidement entre les corps de première ligne et garda sous la main d'excellents soldats qui ne devaient, sous aucun prétexte, donner avant son ordre verbal. Comme il restait du temps avant l'apparition de l'armée pontificale, il l'employa à haranguer ses troupes. Il leur dit entre autres choses ceci : « Ne vous inquiétez pas de la supériorité numérique de l'ennemi : la victoire s'obtient par la valeur et non par le nombre, et plus celui des adversaires est grand, plus grande est la gloire et le butin du vainqueur. Il vient pour changer de quartiers, sans penser qu'on lui fera obstacle, et par conséquent, sans se garder. Nous le trouverons probablement en désordre, tandis que nous sommes prêts à combattre. En tout cas, il va être encombré de bagages. Nous autres, étant dispos et armés, nous ne pouvons manquer de vaincre. Je vous en donne l'assurance. »

Les deux chefs avaient trompé leurs troupes. Il n'était point vrai que les Alliés fussent décidés à ne point défendre Roberto et il n'était point vrai que les Pontificaux ne vinssent pas l'attaquer. Mais, dans cet espoir, les uns et les autres montrèrent une ferme contenance qui, peu à peu, devait se transformer en combativité effective. Les troupes d'Alessandro Sforza marchant sur Mulazzano, le long de l'Ausa, Montefeltro les attira, en refusant le combat, jusque sur le terrain choisi par lui et machiné comme un plancher de théâtre. Là, il fit avancer sa cavalerie que soutenaient l'artillerie, les arquebusiers, les arbalétriers, et les épingards postés d'avance sur la colline et dans les bastions. A ce moment, les Pontificaux s'aperçurent qu'ils avaient donné dans une nasse. Quoique très supérieurs en nombre, il ne pouvaient déborder leurs adversaires, étant arrêtés d'un côté par les rives escarpées du torrent, de l'autre par la colline et recevant une grêle de balles chaque fois que la

bataille refluait vers les positions des tireurs. Plusieurs de leurs chefs étaient déjà faits prisonniers, entre autres un Feltrien traître à son seigneur, le comte de Pian di Meleto, qu'on avait reconnu, jeté à terre et copieusement rossé pour lui apprendre la fidélité. On l'allait même égorger, afin que la leçon fût plus complète, lorsque Montefeltro, survenant, le tira de là et l'interrogea : « Quel était le moral des troupes ennemies ? — Mais celui de gens qui tiennent la victoire ! » répondit l'autre, tâchant encore de faire, tout moulu qu'il fût, *faccia feroce*. — « Ah ! vraiment, repartit Montefeltro, regardez bien si c'est la victoire ou la fuite... »

A ce moment, tous les corps de l'armée ecclésiastique avaient donné et étaient à bout de souffle. Roberto, avec son infanterie et quatre escadrons, était resté en observation. C'était pour lui que se jouait toute cette partie : c'était donc lui qui avait le plus d'intérêt à la victoire. Mais comme il en était aussi l'enjeu, il avait tout à perdre, s'il était enveloppé dans la défaite. Pour les autres, elle ne serait qu'un échec d'amour-propre ; à lui, elle coûterait son État, la liberté et étant donné la colère du Pontife, peut-être la vie... C'est donc avec une sincère soumission aux ordres de son chef qu'il avait accepté de demeurer en réserve, et de modérer l'ardeur de ses troupes.

On dit même qu'il la modéra un peu au delà du nécessaire, faisant la sourde oreille aux premiers appels qui lui furent adressés de se joindre à la lutte et regardant plus d'une fois du côté de Rimini et de la *Rocca malatestiana*, comme vers une retraite sûre en cas de malheur. Toutefois, dès qu'il vit la victoire se dessiner en faveur des Alliés, il n'hésita plus à se porter à leur aide. Il bondit de toutes ses forces sur l'ennemi, qu'il enfonça d'autant plus aisément qu'il arrivait plus tard à la rescousse et le trouvait plus fatigué. Alessandro Sforza, voyant que les choses tournaient mal pour lui, ordonna la retraite, ramenant d'abord en arrière son artillerie et ses bagages, puis se repliant, par échelons. On allait se ruer à sa poursuite. Le comte d'Urbino arrêta son monde et le remit en ordre. Il craignait fort la débandade, ou au moins la dispersion qu'entraînaient à cette époque la poursuite et le pillage et préférait laisser échapper le butin que la victoire. Celle-ci était déjà acquise en théorie, mais l'ennemi, quoique bien entamé, n'était pas détruit.

Dès qu'ils avaient vu la partie perdue, les trois grands chefs de l'armée pontificale, le lieutenant-général Alessandro Sforza, le Légat archevêque de Spolète et Napoleone Orsini étaient rentrés précipitamment dans leur camp de Vigliano pour sauver le mobilier. Il était considérable et précieux, le Légat traînant à sa suite de quoi rappeler partout où il se trouvait les fastes de la Cour romaine. Ils l'acheminèrent le plus vite possible dans la direction opposée à l'ennemi, vers Sant'-Arcangelo, au Nord de la Marecchia et demeurèrent au camp pour masquer la fuite. Montefeltro, qui les suivait de près, aurait bien voulu les forcer dans leurs retranchements. Mais les cavaliers de la Ligue avaient eu vent que le magot s'échappait. On ne put les tenir. — Est-ce une victoire que celle où l'ennemi emporte la caisse? Que non pas! En chasse! En chasse! — Tout dévala sur la pente et rejoignit le convoi au gué de la Marecchia, mais sans ordre et là où l'on ne croyait trouver qu'une poignée de fuyards, on se heurta aux meilleurs soldats du Pape. Ils se rebiffèrent et défendirent très vaillamment le dépôt qui leur était confié, tandis que Montefeltro, démuni d'une partie de son monde, piétinait en face du camp retranché de l'ennemi, dépêchait aux pillards ordre sur ordre leur intimant de rejoindre et enrageait de tout son cœur.

Peu à peu, cependant, il se fit obéir, mais déjà, profitant de la confusion générale, le Légat, Sforza et Orsini avaient subrepticement quitté le camp par une porte de derrière et s'étaient élancés, à bride abattue, sur la route de Cesena, où ils arrivèrent dès la nuit, de bonne heure. D'autres, surtout les Vénitiens, rivalisant de vitesse, gagnèrent les uns Forlimpopoli, d'autres Ravenne qui était alors à Venise, d'autres Verucchio, et diverses villes encore, ouvrant ainsi de plus en plus l'éventail formé par leurs pistes fugitives. Jamais armée n'opéra plus vite sa décentration. Dans le camp ainsi abandonné, comme aussi dans quelques bagages saisis au passage de la Marecchia, on trouva maint objet de prix, notamment les ornements du Légat et son argenterie, la garde-robe et l'équipement de nombreux seigneurs et gentilshommes. On revint au camp de Cerasolo chargé de butin, tandis que les religieux de Monte Scolta, monastère situé sur le lieu de la bataille, se mettaient à enterrer les morts.

Il y en avait plusieurs centaines. Les blessés étaient plus

nombreux encore et les prisonniers pullulaient. Parmi des milliers d'hommes et de chevaux capturés, on voyait quatre cents gentilshommes, capitaines, connétables, c'est-à-dire chefs d'escadres, *caporali*, sergents, entre autres le traître Pian di Meleto et son fils, le comte de l'Anguillara, Guelfo da Prata, le seigneur de Montevecchio, les deux condottières de Venise Antonio et Fantaguzzo, et les fils de quelques chefs de l'armée pontificale : Virginio fils de Napoleone Orsini, l'ancien lieutenant de Montefeltro, et Carlo fils de Braccio Baglioni de Pérouse, lequel, deux ans après cette piteuse aventure, devait recevoir du Pape un anneau d'or et des fiefs de Viterbe « pour avoir toujours été victorieux dans ses combats contre les ennemis de l'Église... »

Tout ce monde fut amené, le lendemain matin, au vainqueur. D'abord, les comtes de Pian di Meleto qui n'étaient pas très à leur aise. Depuis si longtemps ils poursuivaient de leur haine leur souverain légitime! Les seigneurs de leur sorte s'en tiraient d'ordinaire avec une grosse rançon, mais Montefeltro n'étant pas un homme d'argent, ils couraient grand risque d'être pendus, à moins que le respect dû aux privilèges de la noblesse leur valût d'être décapités. « Je m'imagine, leur dit-il avec grâce, que la comtesse va être bien marrie et désolée quand elle apprendra ce qui arrive à son époux et à son fils : il me semble donc à propos de lui mander quelque message qui la console, mais voyant que je ne saurais trouver de messagers meilleurs, mon intention est que vous lui portiez vous-même sur-le-champ, avec votre fils, ces consolations. » Et il les congédia, tout ébaubis de l'aventure.

Il fit appeler ensuite Virginio Orsini, et les autres personnages de marque et leur tint en substance ce langage : « Je suis heureux d'avoir remporté la victoire, mais il m'eût été encore plus agréable de n'avoir pas eu l'occasion de vaincre. J'ai toujours fait profession d'être un bon et obéissant fils de la sainte Église et le suis toujours : les hommes de bien m'excuseront donc si, ayant assumé les obligations de capitaine général de la Ligue, j'ai combattu pour la cause que la Ligue m'a confiée. Dieu m'en est témoin et aussi ma conscience : si j'ai combattu, c'est contraint et forcé, et si j'ai vaincu, je me suis abstenu de ravager, comme il m'eût été facile de le faire, si j'avais eu de mauvaises pensées, les possessions de l'Église.

J'ai voulu agir avec justice et sincérité et sans faire à d'autres le mal que peut-être bien, en pareil cas, d'autres m'auraient fait. Je me contente d'avoir vaincu à mes propres risques pour le compte d'autrui et je renonce à tous les avantages que, raisonnablement, je pourrais revendiquer selon les usages de la guerre, notamment aux rançons des prisonniers, lesquelles s'élèveraient présentement à une très grosse somme. Nul autre que moi n'ayant droit à ces rançons, messieurs, vous êtes libres... »

Peut-être rien autant que cette dernière parole n'étonna le monde. On avait vu parfois des vainqueurs renoncer à la vendetta, jamais à l'argent. On se répandit en louanges, en actions de grâces, on promit d'en faire autant pour les quelques prisonniers des Pontificaux. On n'en fit rien, mais le vertueux condottière eut du moins cette consolation que si ses exemples étaient trop hauts pour être suivis, la leçon était comprise de tous et nul ne lui ménageait les applaudissements. Il acheva sa tâche en distribuant à ses troupes le butin récolté dans le pillage du camp pontifical, qui leur revenait en partie, ne voulant rien garder pour lui, qui y avait aussi quelque droit. Pour éteindre les discordes entre habitants de Rimini partisans du Pape et partisans de Roberto Malatesta, il fit appel aux *Pacieri*, confréries fort répandues alors en Italie, composées de gens qui restaient neutres dans les conflits et s'employaient à pacifier les cœurs. Puis, il se souvint de toutes les œuvres de paix et d'art qui requéraient sa présence dans son petit royaume. Il reprit le chemin d'Urbino, afin d'embrasser sa femme, dont il venait de battre si copieusement le père, et d'édifier un palais digne de lui.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

(*A suivre.*)

LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE

Du plus loin qu'on remonte dans le passé, on rencontre la maladie et l'infirmité. Pas de documents historiques qui ne mentionnent, de près ou de loin, la souffrance dans la vie des peuples. Les fléaux semblent revenir périodiquement, variés, mais implacables : guerres, épidémies, cataclysmes de nature diverse, plus ou moins étendus, toujours cruels. Et le progrès moderne ne paraît avoir eu raison de quelques-uns des maux de l'humanité que pour voir augmenter d'intensité certains autres : la guerre de 1914 ou le tremblement de terre du Japon ont fait plus de victimes que les pestes les plus meurtrières.

Mais du plus loin aussi que l'on puisse jeter un regard sur ces douloureuses archives, on entrevoit, en face du mal, des essais de remèdes, et, auprès de ceux qui souffrent, des êtres qui soulagent. Ainsi peut-on dire que la profession d'infirmière est aussi ancienne que l'humanité elle-même, puisqu'elle date de l'entrée de la souffrance dans le monde.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur notre propre pays, nous constaterons qu'à toutes ses pages, la bienfaisance laisse ses traces dans l'histoire. Les archives des congrégations hospitalières sont une mine inépuisable de documents d'un haut intérêt pour la profession du soin des malades. Les limites de cet article ne nous permettent que d'y recueillir en passant quelques preuves d'un dévouement constant et parfois héroïque. Nous devons cependant, avant de dire ce qu'est actuellement l'infirmière en France, noter de quelles aïeules infiniment vénérables elle tient ses titres de noblesse.

Sans remonter au delà du xvie siècle, — l'Hôtel-Dieu de Paris a cependant été pourvu de religieuses par saint Landry en plein moyen-âge, — nous trouvons à Lyon, au milieu de la grande épidémie de peste, une sœur de l'Hôtel-Dieu, qui « va avec les hospitalliers ez maisons suspectes, conduit les pauvres malades par dessoulz leurs bras, les consolant et les encourageant, ferme elle-même leurs maisons, afin que rien n'y soit prins et desrobé. » A Tulle, en 1631, les demoiselles Charain se consacrent au service des malades et à l'ensevelissement des morts. A Reims, en 1668, Simonne Colin, fille du chirurgien de ce nom et postulante chez les sœurs, obtient des administrateurs de l'Hôpital de donner sa vie au soin des pestiférés. Elle meurt de même que son père, victime de son dévouement (1).

C'était le temps de saint Vincent de Paul, dont l'initiative est à l'origine de la fondation du premier « Hôpital général, » comme elle est à la base de la Congrégation des Filles de la Charité, remarquable pour une époque où « état religieux » était synonyme de « cloître. » Mes filles, disait « le bon M. Vincent » à ces premières servantes des pauvres, véritables infirmières visiteuses d'alors, « vous aurez pour monastère la maison des malades, pour cellule une chambre de louage, pour chapelle l'église de la paroisse, pour cloître les rues de la ville ou les salles des hôpitaux... »

Ces infirmières françaises, à quelque confrérie ou congrégation qu'elles appartinssent, nous les voyons surgir dans tous les Hôtels-Dieu ou Hospices, à mesure que les grandes ou petites villes de France se mettent en mesure de pourvoir aux besoins de leurs indigents par des organisations hospitalières. Souvent elles sont chargées, non seulement du soin des malades, mais de fonctions plus complexes, telles que l'admission des entrants, dont elles doivent s'assurer qu'ils « ne sont point incurables. » (2)

A Reims, à Besançon, à Lyon, à Aix, à Toulouse, à Tours, à Clermont-Ferrand, à Montpellier, à Amiens, à Rouen, à Dijon, à Nuits, à Marseille, à Avignon, etc., des religieuses font le service des hôpitaux et s'efforcent, par leur dévouement à leurs pauvres patients, d'atténuer les effets fâcheux causés par le surpeuplement des salles, qui obligeait trop souvent les administrateurs à placer deux, trois, parfois quatre malades dans un

(1) Exemples cités par Lallemand, *Histoire de la Charité*, tome IV, 1re partie.
(2) Hostel-Dieu de Beaune.

même lit. « Les religieuses hospitalières, dit un rapport signé en 1787 par le maire et les recteurs de Bourg, qui se consacrent avec tant de zèle au service des pauvres, continueront-elles à voir une partie de leurs soins rendus inutiles pour les malades, seront-elles encore spectatrices d'une réunion déplorable par ses effets? Laissera-t-on l'infortuné partager les maux d'un autre infortuné? Ne lui procurera-t-on pas la consolation de ne souffrir que de sa propre douleur? » (1)

Aux inconvénients d'ordre sentimental et moral s'ajoutaient ceux plus positifs encore de la contagion et de l'infection communiquées d'un malade à l'autre. Les pauvres infirmières en souffraient et leur martyrologe s'en ressent. Partout l'administration dirigeante se loue de leurs services. Au reste, les constitutions d'un grand nombre de ces hospitalières étaient fondées sur l'obéissance et la soumission à ces messieurs :

« Les infirmiers et les infirmières de l'Hôtel-Dieu de Lyon sont des frères et des sœurs qu'on appelle *Croisés*, parce qu'ils portent une croix sur leurs vêtements. Les travaux rudes se font par trente-cinq de ces frères...

« Quant aux sœurs (2), on leur confie essentiellement le soin des malades, des convalescents et des femmes grosses, comme infirmières de jour, comme veilleuses et comme sages-femmes : il n'y a pas d'autres sages-femmes; on leur confie également le soin de la pharmacie, il n'y a pas d'apothicaire; elles sont chargées de la cuisine, de la sacristie, de faire les habits, de tout ce qui a rapport à la couture en linge ; elles prennent soin de la buanderie; l'une d'elles est préposée à la garde de la porte intérieure. Il y a soixante-quinze sœurs et quarante-cinq filles postulantes ; douze sont à l'apothicairie, cinq à la cuisine, vingt à la buanderie, dix à la grande salle destinée aux maladies chirurgicales, dix à chacune des branches des « salles en croix ; » le reste est distribué dans les autres emplois, ou dans les départements. Ici, tout se rapporte à la plus grande économie. On trouve la moitié plus de sœurs que de frères : on compte cent vingt sœurs et soixante frères.

«... Il est difficile de trouver de bons infirmiers, de bonnes infirmières... La croix que portent les infirmiers et les infirmières de l'Hôtel-Dieu de Lyon est un objet d'émulation; outre

(1) Ebrard, cité par Lallemand, *op. cit.*
(2) Leur institution remonte à 1504.

qu'elle leur attire des égards de leurs concitoyens, qui ne voient dans ces utiles serviteurs que des personnes d'une vertu éprouvée et constante, ceux ou celles qui la possèdent ont encore l'avantage d'être attachés pour la vie à la maison; les priver de cette croix pendant quelque temps, ce qui s'appelle *décroiser*, serait une grande punition (1). »

Ces sœurs, que l'administration des hospices de Lyon a eu l'esprit de s'attacher, « n'ont pas de supérieure. Elles conservent leur personnalité civile, gardent leur fortune, leur nom, peuvent se retirer quand bon leur semble, si elles renoncent à soigner les malades... » Les sœurs conservaient si bien leur indépendance que l'administration accordait une dot à celles qui quittaient la maison pour se marier. En 1638, à la suite d'un legs fait à l'Hôtel-Dieu, dix dots de cinquante livres sont réservées pour les « sœurs servantes » qui voudraient se marier. La même année, les recteurs avaient accordé une gratification de 150 livres à une sœur servante qui voulut se marier, pour dix-huit années de bons services (2).

« Les sœurs portent, depuis 1526, un costume spécial de couleur blanche et sans aucun ornement superflu, qui a varié à différentes époques, mais est resté très populaire dans toute la région lyonnaise. En 1668, la croix d'argent, portant l'image de Notre-Dame de Pitié, fut accordée aux hospitalières les plus méritantes. Actuellement on distingue trois catégories dans les servantes de nos hôpitaux : les novices, les prétendantes, les sœurs croisées. Les novices sont admises par l'administrateur-directeur de l'hôpital après examen médical et enquête. Après une année d'épreuve, la novice est élevée à la dignité de prétendante. Dans une cérémonie intime elle reçoit des mains de l'aumônier l'habit des servantes des pauvres, ce qui leur permet de porter, sinon le bandeau serré sur le front, au moins la coiffe en pain de sucre si respectée à Lyon. La prétendante est soumise à tous les travaux d'une sœur, mais elle continue à dépendre exclusivement de l'administrateur-directeur de la maison. Après dix ans de service, la prétendante peut, sur le rapport de l'administrateur-directeur, être déclarée digne de

(1) Mémoires sur les hôpitaux de Paris, par M. Tenon, professeur royal de pathologie au Collège de chirurgie, etc... Imprimés par ordre du Roi, à Paris, de l'Imprimerie de Ph. Pierres, 1788, note V.

(2) Jean Pagès, *Salut Public*, 8 février 1907.

recevoir la croix. Alors a lieu la cérémonie de la croisure qui comprend une partie civile et une partie religieuse.

« Les Sœurs s'engagent devant le Conseil à s'acquitter bien de tous leurs devoirs. Le Conseil les reçoit définitivement au nombre des sœurs pour servir dans ses établissements jusqu'à la fin de nos jours. Il leur promet la nourriture, le vêtement, et toutes les autres choses nécessaires à l'existence, soit en santé, soit en maladie, lors même qu'elles seraient atteintes de maux incurables. L'Administration s'engage, en outre, à faire célébrer cinquante messes basses après le décès de chacune des sœurs. Il est bien précisé que, d'un côté comme de l'autre, cet engagement peut être résilié, soit pour des fautes graves, soit par la volonté des contractantes.

« La cérémonie religieuse se déroule le jour de la fête patronale de l'établissement. A la fin de la messe, l'aumônier, par délégation et en présence du Conseil d'administration, remet aux sœurs le chapelet, l'anneau d'or, la croix d'argent, le bandeau plaqué sur le front qui distingue les sœurs croisées des simples prétendantes. Cette remise a lieu conformément à un vieux rituel dont les formules remontent aux siècles passés. Ce rituel était le même pour les frères hospitaliers qui recevaient une plaque d'argent portant, comme la croix des sœurs, l'image de Notre-Dame de Pitié. Sous la Révolution, ces signes distinctifs furent abolis et remplacés par une médaille suspendue à un ruban tricolore sur la face de laquelle on lisait : « Hospitalière de Lyon. » C'est Chaptal devenu ministre de l'Intérieur qui, à sa visite de 1802, autorisa les Sœurs et les Frères à porter de nouveau leurs croix et leurs plaques d'argent.

« Dans chaque salle ou service, une des sœurs croisées les plus anciennes est désignée par l'Administration pour exercer les fonctions de cheftaine. » (1)

* * *

La Révolution ne fit pas fuir les religieuses hospitalières. Dans beaucoup de villes et de campagnes, ces courageuses femmes, dépouillées de leur costume religieux, continuaient de se dévouer au soin des malades. Petit à petit, les administra-

(1) Archives de la Charité (Lyon).

teurs des hospices leur permirent de reprendre leurs insignes. Chaptal, rencontrant une infirmière dans un grand hôpital, l'appelle, la questionne et, apprenant qu'elle est sœur de Saint Vincent de Paul, l'envoie immédiatement chercher son habit religieux pour s'en revêtir.

Mais les religieuses ne peuvent être partout. Et au surplus, nul ne saurait prétendre que l'exercice du dévouement doive être l'apanage exclusif d'une seule catégorie de personnes, — quand même celle-ci, par vocation, s'en est fait une spécialité. Le soin des malades demande, outre le dévouement et la tenue morale, une instruction technique qui exige à la fois ouverture d'esprit et adresse manuelle. Nous n'en sommes plus au temps où il suffisait, pour assister son voisin souffrant, d'être bonne et patiente...

Avant 1870, il eût suffi de savoir faire tisane et cataplasmes pour les malades, charpie et bandages pour les blessés. Toute femme pouvait y prétendre. Et si les soins étaient élémentaires, l'hygiène préventive était, elle, presque nulle. On vivait sur un ensemble de conseils, de recettes et d'usages plus ou moins codifiés, fondés quelquefois sur l'expérience, parfois même contenant une part de vérité scientifique ; mais plus souvent prenant leur origine dans des errements anciens, voire dans des fables émanant de craintes obscures, en tout cas dans des jugements *a priori* non vérifiés et d'ailleurs peu vérifiables.

Il y manquait, en effet, l'essentiel : la notion de l'infiniment petit. Aucune théorie des miasmes, par exemple, ne pouvait empêcher les maladies infectieuses de se propager ; non plus que la croyance en la génération spontanée n'arrêtait la septicémie, si le microbe, cause de tous ces maux, demeurait lui-même inconnu. On triomphe malaisément d'un ennemi invisible.

Pasteur vint, puis ses disciples , et tout changea d'aspect. De même que l'hygiène, le soin des malades cessa d'être empirique pour devenir une science, au sens propre du mot. A chaque nouvelle découverte du savant correspondait une nouvelle conquête sur la maladie dans la vie pratique. Une à une, les causes des maux physiques dépouillaient leur mystère, à la lumière qui ne cessait de jaillir du laboratoire de Pasteur.

La notion du microbe fut une révolution véritable dans la pratique de la médecine générale, comme dans l'exercice de la chirurgie opératoire. Quelle profonde modification pour l'in-

firmière, désormais appelée à collaborer en connaissance de cause avec le chef, chirurgien ou médecin, qui a sur elle l'autorité, mais qui ne peut, sans son aide intelligente, appliquer utilement les remèdes dont l'efficacité est devenue presque mathématique.

Sans entrer dans des détails techniques dont la place n'est pas ici, prenons l'exemple d'une fièvre typhoïde et demandons-nous si les soins minutieux, exigés désormais au cours de cette maladie, peuvent être appliqués par une personne non exercée, non entraînée, non expérimentée dans la profession d'infirmière? Pour chaque maladie, et surtout pour les maladies de nature infectieuse, il s'est créé, dans les services hospitaliers d'où partent tous les perfectionnements, une technique spéciale qui échappe aux amateurs; de même que dans les salles d'opérations existe un ensemble de prescriptions aussi importantes que délicates à observer, et qui demandent une longue éducation, avec beaucoup de conscience et d'adresse.

Ce n'est donc plus seulement de la bonté d'âme, c'est un apprentissage prolongé qu'il faut demander à qui veut avoir le droit de se dire infirmière. L'acte de « soigner » doit désormais dépendre d'une profession classée, au même titre que ceux d' « opérer » ou de « prescrire » dépendent de la chirurgie ou de la médecine.

***

Dès l'année 1898, le Conseil supérieur de l'Assistance, rattaché à cette époque à la Direction de l'Assistance du ministère de l'Intérieur, délibérait sur un programme d'enseignement des infirmières hospitalières. Dans sa séance du 19 mars 1898, des résolutions de principe furent adoptées que nous résumerons ici, car leurs conséquences furent importantes.

Le Conseil supérieur décidait que, dans toutes les grandes villes, les établissements hospitaliers devraient être invités, pour obtenir le concours d'un personnel soignant, bien recruté et bien formé, à créer des écoles où un enseignement technique et pratique serait donné aux futurs infirmiers et infirmières. Cet enseignement, confié aux médecins et chirurgiens de l'établissement, devait être uniforme pour toutes les écoles et donné conformément à un programme qu'étudierait le Conseil supérieur de l'Assistance publique. Le même Conseil émettait

l'avis qu'il était nécessaire que le salaire des infirmiers et infirmières fût relevé et qu'une retraite leur fût assurée.

A la suite de ces délibérations, M. Hermann Sabran, dont le nom est attaché à toutes les belles initiatives en matière d'assistance, adressa au ministre de l'Intérieur une longue note dans laquelle il insistait en termes pressants sur l'urgente nécessité de relever le niveau de la profession dans tout le pays.

M. Sabran trouvait un argument de plus dans le fait que depuis peu d'années une loi nouvelle, — celle du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite, — imposait à l'État le soin des malades privés de ressources : « Le principe de l'obligation de l'assistance perdrait sa véritable signification, si l'État ne se préoccupait pas de le faire respecter, après l'avoir proclamé: *or, l'obligation de faire implique l'obligation de bien faire.* A l'État incombe la responsabilité de surveillance générale du nouveau service. Il doit donc faire ce qui dépend de lui pour que les rouages administratifs soient en harmonie avec la tâche qui leur échoit, qu'ainsi les malades pauvres reçoivent des soins diligents et éclairés. » Et, parlant des dépenses de ce service, M. Sabran ajoutait avec juste raison : « Il est d'expérience que, tout compensé, les soins intelligents sont aussi les plus économiques. »

Les décisions prises par le Conseil supérieur de l'Assistance publique, notifiées à toutes les Commissions administratives des hospices et hôpitaux de France, ne tardèrent pas à porter leurs fruits. On écoute volontiers, dans le monde de la philanthropie organisée, les conseils émanant de cette haute Assemblée, dont les membres sont choisis parmi les hommes de bien les plus dignes et les plus actifs. Malgré des difficultés sérieuses, recrutement insuffisant, ressources limitées, laïcisations malencontreuses dans certains cas, des Écoles s'organisèrent partout où l'on en put trouver les éléments.

A Lyon, d'abord, en 1899, comme il vient d'être dit, à Lille, la même année, à Besançon et à Nancy en 1900, à Saint-Étienne, à Toulouse, Caen, Nantes, Reims, Avignon, Auxerre, Clermont-Ferrand, Marseille, Amiens, Le Mans, Lorient, Béziers, Nîmes, de 1900 à 1905, les Commissions administratives créèrent un enseignement professionnel assez satisfaisant pour l'époque. A Paris, où les cours du soir institués dans quatre Hôpitaux principaux, par le docteur Bourneville, donnaient des

résultats fort insuffisants, une École-internat de deux années d'études fut fondée en 1906 à la Salpêtrière, sur l'initiative du Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, alors M. Gustave Mesureur. Cette École, qui fonctionne pour 150 élèves à la fois, oblige ses candidates à servir pendant cinq ans dans l'administration parisienne, en échange de la gratuité des études.

* * *

A côté de la réforme provoquée dans les hôpitaux civils par le Conseil supérieur, d'autres progrès se produisirent simultanément.

Un certain nombre d'écoles privées s'étaient organisées, notamment à Paris et à Bordeaux, avec ou sans le concours de l'Administration. Là est le centre du mouvement, la véritable impulsion donnée à l'instruction professionnelle par des femmes ayant à cœur le perfectionnement de l'infirmière française.

La première en date parmi ces écoles fut celle fondée à Bordeaux par Mlle Anna Hamilton, docteur en médecine, sous le nom d' « École Florence Nightingale. » La grande héroïne anglaise est une figure trop bien connue pour qu'il soit besoin de retracer ici son histoire. Son ombre bienfaisante planera longtemps sur la profession. Et les préceptes à la fois graves et familiers qu'elle inculquait à ses élèves resteront le code de morale des infirmières de tous pays.

Le système adopté en Angleterre, sous le nôm de Florence Nightingale, avait été institué par elle en réaction contre un état de choses assez déplorable. Il posait en règle intangible que l'école d'infirmières doit faire partie d'un hôpital et que la directrice de l'un doit l'être également de l'autre. Ceci afin de combattre efficacement des abus flagrants à l'époque, alors que l'on acceptait en Angleterre, pour soigner les malades dans les salles d'hôpital, des femmes venant de l'extérieur, parfois même ramassées dans la rue et que rien ne préparait à cette fonction.

L'École de Bordeaux appliqua tout entier le système. Une maison de santé de 50 lits parut suffisante pour effectuer l'apprentissage d'une trentaine d'élèves, et la formation donnée dans l'établissement fut excellente dès le début. De l'École Florence Nightingale sortirent des infirmières qui devinrent

directrices dans plusieurs écoles hospitalières, notamment à Nîmes, à Béziers, à Alger.

A Paris, trois grandes écoles furent fondées de 1904 à 1905 : l'École professionnelle d'assistance aux malades, rue Amyot; la Maison-école d'Infirmières privées, rue Vercingétorix; l'École du Dispensaire Marie-Amélie, rue de la Glacière. Elles ont fait désormais leurs preuves, et une émulation fort louable continue d'exister entre elles. Toutes trois avaient pour objet, dès l'origine, non seulement de donner l'instruction professionnelle la plus complète et la plus perfectionnée, mais encore de relever le niveau moral et social de l'infirmière, en recrutant leurs élèves dans des milieux de bonne éducation et de haute tenue morale. Leur effort a porté ses fruits. Une pléiade de jeunes filles, sérieuses et dévouées, consacrent deux années de leur vie à un apprentissage qui fait d'elles de vraies professionnelles, les formant au moral comme au physique, par le cœur et par l'esprit, au dur métier qui est leur mission magnifique.

Il y faut de bien spéciales aptitudes. La femme qui, « la lampe à la main, passe dans la vie à travers des chambres de malades, » doit avoir reçu une trempe particulière pour ne pas faiblir chaque jour. Elle ne peut pas se permettre de faiblir.

Vivre du matin au soir, et du soir au matin par les longues nuits de veille anxieuse, au chevet d'un être aimé, d'un proche, cela est dur, mais très doux à la fois : on soigne « quelqu'un à soi. » Mais vivre matin et soir, et du soir au matin, dans la veille solitaire dont le poids de responsabilité pèse sur l'âme qui a conscience de son devoir, répéter cet effort jour après jour, nuit après nuit, toute une année, toute une existence, s'attacher, après bien des rebuts, au malade qui, docile enfin, s'abandonne à nos soins comme un petit enfant, voir en lui l'être à soi, qu'on veut sauver, se dépenser pour cela seul, sans un retour égoïste, l'arracher à la mort, le voir revenir lentement, faiblement à la vie, lui en rendre le goût, faire de lui le convalescent d'abord, puis, avec une douce patience, le rétablir dans une vie normale. Alors, le quitter, et sans doute pour toujours.

Et puis?... Recommencer! Reprendre sur ses épaules une nouvelle angoisse, traverser, de nouveau, toute la gamme des plus intenses émotions, et cela sans répit, sans repos, et avec l'assurance qu'il en sera toujours ainsi tant qu'on aura des forces pour souffrir et un cœur pour consoler.

Voilà la vie d'une infirmière !

S'étonnera-t-on qu'il y faille une formation morale ? Quel sera d'ailleurs, en son entier, le programme d'instruction d'une infirmière professionnelle ?

Il sera moral, et il sera pratique : deux parties aussi essentielles l'une que l'autre.

Quant à la partie morale, elle devra répondre aux exigences de la vie que nous venons de décrire ; elle devra donc, posant devant la candidate un très haut idéal, lui donner une base assez solide pour qu'il ne s'écroule pas au premier assaut. C'est dans cette grande idée de sa profession, considérée comme une mission bienfaisante, que l'élève infirmière prendra toutes ses ambitions. Elle ne doit plus chercher hors de cette mission son rôle dans la vie. Là se dépensera toute son ardeur, toute son énergie. Dès lors, quelle grandeur d'âme ne lui sera-t-elle pas nécessaire, quelle vigilance, quelle patience, quelle constance ! mais aussi quel ensemble et quel équilibre de qualités et de vertus ! La morale générale nous donne à tous nos règles de conduite dans l'existence. Une infirmière doit les posséder. Elle doit de plus les appliquer et les adapter à toutes les complexes occasions de sa vie. De là l'obligation d'une morale professionnelle propre, d'un enseignement complet de cette morale.

Les leçons porteront sur les grandes vertus, traitées en général, puis adaptées étroitement aux devoirs de la profession : sincérité, loyauté, droiture de conscience, discrétion, secret professionnel, courage, sang-froid, bonté, douceur, sympathie, pitié, oubli de soi, dévouement, obéissance, docilité. Et les vertus dont il faut donner aux pauvres malades l'exemple, parce qu'elles les aideront à « patienter. » Et toutes les qualités morales qui deviennent des obligations au point de vue professionnel : ordre, tenue, dignité, tact, bonne humeur, délicatesse, et l'art de bien user des choses et celui d'être toujours à sa place, et le sens de la responsabilité et de l'initiative... On n'en finirait pas, car il faut toujours perfectionner. On demande à une infirmière d'être sans défauts. On ne se rend pas un compte exact de la somme de travail qu'il faut accomplir pour posséder un peu de tout ce qui lui serait nécessaire...

Voilà pour le rôle moral. Quant au travail pratique, que doit-il être ? Quel est le domaine propre d'une infirmière ?

L'infirmière doit savoir tout du malade, — non pas tout de

la maladie : la maladie, c'est la science du médecin ; le malade, c'est l'art de l'infirmière. Connaître, par l'observation minutieuse et sans défaillances, tout ce qui se peut voir, entendre, toucher, apprécier, au moyen des sens affinés par l'attention la plus éveillée. Prévoir, par les symptômes aperçus, les accidents possibles; les prévenir, dans la mesure autorisée. Appliquer les remèdes prescrits, avec toute la dextérité voulue, sans rien omettre, pour aucun motif. Supporter toutes les responsabilités, et, docile, au port d'armes devant « le chef, » les yeux fixés sur ses moindres gestes, être prête. Bref, être, au lit du malade comme de l'opéré, la servante attentive et prévenue, qui, sans jamais dépasser les limites de son domaine permis, saura remplir exactement le rôle d'auxiliaire du médecin, qui est le sien.

Pour ce faire, pour être ainsi prête, quel que soit le cas donné, ne faut-il pas une expérience variée, presque infinie? Cette expérience, l'élève ne la trouvera pas dans les livres. Elle ne l'acquerra pas non plus en assistant, comme auditrice plus ou moins bénévole, aux leçons faites à ses étudiants par un chef de service. C'est au lit du malade, dans les salles d'un hôpital, de longues heures et de longs mois durant, qu'elle recevra les leçons nécessaires. Là, elle apprendra à guetter les moindres symptômes, à appliquer au moment voulu les prescriptions du chef; lentement, au long des jours et des nuits, elle acquerra l'expérience. Au milieu des blessés de chirurgie comme des malades de médecine ; auprès des enfants, dont la souffrance est si cruelle ; auprès des grands nerveux dont l'épreuve nous accable ; dans l'isolement des services de contagieux comme dans toutes les autres catégories de misères humaines, pitoyable catalogue, l'infirmière accumulera les notions précieuses qui lui permettront de se dire instruite. Et jamais son instruction ne sera trop étendue, si elle reste ce qu'elle doit être, tout adaptée à la pratique de sa fonction.

Ne peut-on conclure de tout ceci que la formation d'une infirmière professionnelle vaut d'être officiellement reconnue pour ce qu'elle est, et que, par voie de conséquence, il ne doit pas être permis que puisse se déclarer capable de soigner un malade, n'importe quelle personne de bonne volonté, si intelligente soit-elle, ou même si vertueuse?

La grande guerre a cependant apporté aux infirmières bénévoles un magnifique témoignage. Appelées par le Service de

santé à concourir au soin des blessés et malades, les adhérentes des Sociétés de Croix-Rouge françaises, dont une partie s'étaient par avance engagées à servir en cas de guerre, répondirent généreusement. On évalue à près de 50 000 le nombre des femmes qui s'enrôlèrent dans cette armée bienfaisante, encadrées par environ 6 000 professionnelles.

C'est que, parallèlement aux Écoles d'infirmières, publiques ou privées, organisées par tout le pays depuis 1900, des centres d'enseignement théorique et pratique avaient été créés par l'initiative des Comités de chacune des trois Sociétés françaises (1). Des dispensaires-écoles, voire quelques petits hôpitaux-écoles, auxquels étaient rattachés des cours professés par des médecins et chirurgiens, préparaient à des diplômes à deux degrés, le premier au bout de quatre mois d'études, le second après deux périodes de huit mois chacune (en externat). Les services rendus par ces organisations furent considérables. Il y a lieu désormais d'en tenir compte dans le bilan général de la profession d'infirmière en France.

On en était là lorsqu'en 1920, le Conseil supérieur de l'Assistance publique inscrivit de nouveau à l'ordre du jour de ses travaux, la question du personnel hospitalier soignant.

Sous le titre *Nécessité de réglementer l'exercice de la profession d'infirmière en France*, un rapport fut présenté et discuté à la session de janvier 1921. On nous excusera si nous reproduisons ici quelques passages de ce rapport, qui nous avait permis de faire une étude d'ensemble sur le sujet et qui n'a pas été livré à la publication.

... « La profession d'infirmière, comme tout autre métier véritable, exige un réel apprentissage. Lorsqu'une profession comporte dans son exercice un danger quelconque, elle doit être réglementée. Lorsque, d'autre part, elle est d'utilité publique, il est nécessaire que l'État intervienne et la prenne sous sa surveillance...

« Il en est ainsi pour les professions de médecin, pharmacien, sage-femme, qui ne peuvent être pratiquées par des personnes sans compétence reconnue. Dans la pratique de ces divers métiers, il y a des années d'attente, un stage : on ne peut recevoir le titre qui permet d'exercer sans avoir suivi un

(1) Société française de Secours aux Blessés militaires; Union des Femmes de France; Association des Dames françaises.

enseignement. La profession d'infirmière fait exception ; elle a été libre jusqu'ici, s'exerçant sous la responsabilité des médecins et chirurgiens. Mais ceux-ci, avec raison, ne veulent plus que n'importe qui puisse travailler dans leurs services sans avoir commencé d'apprendre. Sans aucun doute, la femme qui, sous la direction du médecin, exécute des prescriptions, veille sur un malade ou un blessé, doit présenter dès le premier jour des garanties que le médecin, comme le malade, est en droit d'attendre.

« Soigner les malades est donc une profession classée qui doit être, comme toute autre, garantie dans son exercice. Prévenir les maladies est également dans les attributions de l'infirmière moderne. Il y va de l'avenir de la vie française.

« Nous ne sommes pas les premiers à nous engager dans la voie de la surveillance de la profession d'infirmière : d'autres pays nous ont précédés, la Scandinavie, notamment, l'Amérique dans presque tous les États-Unis, et, plus près de nous, la Grande-Bretagne. Depuis le 27 décembre 1919, est en vigueur une loi intitulée *Nurses Registration Act*, qui avait été préparée par une campagne raisonnée, mais ardente, de la corporation...

« Le premier son de cloche vint du journal médical *The Lancet*, le 6 juillet 1899 : « Il n'est jusqu'à présent aucun moyen d'empêcher n'importe quelle femme, ignorant les devoirs et les responsabilités de sa mission, de se dire infirmière et d'obtenir un emploi au détriment du patient ou même avec danger pour lui, au détriment aussi des efforts du médecin et de son crédit. Il n'est, jusqu'à présent, aucun moyen d'agir contre toute infirmière indigne de confiance ou même convaincue de crime, et de l'empêcher d'obtenir des emplois sur présentation de ses certificats d'études. Pour remédier à ce grave état de choses, l'association propose ce qui suit :... 1° Une lettre royale sera obtenue autorisant la formation d'un registre d'infirmières sous le contrôle d'un conseil de médecins et de directrices d'hôpitaux (en anglais : *matron*, mot qui veut dire tout autre chose qu'en français) ; 2° Sur ce registre seront inscrits les noms de celles qui auront leur certificat, leur adresse, leur date d'enregistrement, avec la désignation de l'école d'infirmières qui aura délivré le certificat d'études ; 3° De ce registre seront effacés les noms des infirmières qui se seront montrées indignes de ce titre ; 4° Ce registre sera publié annuellement pour que ses informations soient accessibles à tous. » Et l'article de *The Lancet* con-

cluait ainsi : « Le public n'aura donc qu'à consulter ce registre pour y trouver les noms des infirmières recommandées, garanties par l'autorité médicale comme ayant exercé plusieurs années, ayant obtenu des certificats d'honnêteté, de sobriété, connues pour la douceur de leur caractère, en un mot des femmes dignes de remplir leur grande et délicate mission. »

« La question était aiguë outre Manche. Cependant vingt ans s'écoulèrent avant le vote de la loi, qui reproduit à peu près exactement les dispositions prévues par l'Association des infirmières du Royaume-Uni. Le Conseil a été nommé, il a commencé son fonctionnement : le « Registre » officiel est établi. Les heureux effets d'une élimination nécessaire commencent de se faire sentir.

« La question n'était pas moins aiguë en France. Trop d'amateurs, trop peu de professionnelles vraiment dignes du nom, et aucun moyen efficace pour les discerner les unes des autres à première vue, surtout dans la clientèle privée. Des officines singulières achalandent dans certains journaux leurs propositions, s'intitulant écoles, promettant, moyennant finances, un diplôme, et, après quatre mois de vagues cours théoriques, laissent sur le pavé de pauvres filles sans carrière. Pour peu que celles-ci soient dénuées de scrupules excessifs, elles font imprimer des cartes de visites portant la mention : « massages, ventouses, piqûres à domicile » (*sic*) et des clients crédules s'exposent, recevant leurs soins imprudents, à de graves complications.

« Nous nous trouvons donc devant le problème suivant : Comment garantir au public des infirmières professionnelles sans porter atteinte aux droits des écoles, tant privées que publiques d'une part, des individus de l'autre ? Comment, au surplus, intensifier les sources qui produisent les infirmières, encourager les écoles spéciales, les multiplier pour satisfaire aux besoins grandissants de la population, dans les villes et dans les campagnes.

« Si nous étions en Angleterre, où une loi n'est pas chose immuablement arrêtée, enfermée dans des mots précis, mais une sorte de « machine à retardement, » permettant les transitions, donnant un cadre que des règles ultérieures, émises par des spécialistes, peuvent venir remplir, et qui de la sorte s'adaptent à mesure à des possibilités graduées et progressives, autrement dit si nos lois pouvaient n'être pas une lettre, mais

un esprit, je vous dirais: une loi est nécessaire et urgente. Je ne ferais ainsi que suivre les indications de nos prédécesseurs au Conseil supérieur, M. Henri Monod, M. Napias, M. Sabran, et d'autres, lorsqu'ils discutaient, en 1898 et 1899, le « programme type » des écoles d'infirmières. Dès cette époque, M. Drouineau demandait que la résolution fût prise d'adopter partout un programme unique et qu'un certificat d'aptitude fût délivré dans des conditions identiques, après un examen présentant les mêmes garanties pour tout le territoire. M. Henri Monod lui répondait : « Nous ne pourrions imposer ce programme unique qu'au moyen d'une loi. En attendant cette loi, le Conseil supérieur a demandé l'essai qui va être tenté. Pour le moment, nous ne pouvons pas faire autre chose. » Vingt ans ont passé. Pouvons-nous faire autre chose aujourd'hui? Je le crois. Je crois qu'en procédant par étapes, en adaptant aux usages de notre pays les règles de prudence de la loi anglaise, c'est-à-dire en préparant toutes choses de longue main, on arriverait heureusement à la solution. On touche ici au vif de la question.

« Il faudrait peut-être d'abord constituer un Conseil de perfectionnement, une commission d'études pour améliorer les écoles existantes. L'enseignement pourrait être confié par le Conseil supérieur à toutes les grandes écoles hospitalières ou aux écoles privées, car il n'y a pas de barrière entre l'assistance publique et la bienfaisance privée; des correctifs pourraient être apportés dans le sens d'un programme sérieux, s'étendant sur deux années d'études, avec obligation de garanties morales pour chaque élève.

« Dans ces conditions, on pourrait envisager la reconnaissance officielle prochaine des quelques écoles existantes qui se seraient d'avance conformées au programme établi. Au bout de deux années d'études, un diplôme d'État pourrait être obtenu, tel qu'il est demandé par beaucoup des membres du Conseil supérieur...

« Si l'on procédait ainsi par étapes, on respecterait à la fois les droits des établissements existants, qu'on doit considérer comme des pionniers qui ont tracé la route en France, et les droits des personnes qui ont travaillé, qui ont comblé la lacune entre ce qui n'existait pas et ce qui existera demain (1). »

(1) Rapport sur la nécessité de réglementer l'exercice de la Profession d'Infirmière en France, présenté au Conseil supérieur de l'Assistance publique au nom de sa deuxième section.

Le rapport se terminait par des conclusions que nous croyons devoir reproduire ici :

1) Le programme de l'enseignement du personnel secondaire des hôpitaux, précédemment délibéré par le Conseil supérieur, sera mis au point et s'étendra obligatoirement sur deux années.

2) Un Conseil de perfectionnement sera institué par décret, afin de veiller aux modifications et améliorations nécessaires à apporter à ce programme et aux diverses parties de l'enseignement (technique et moral). Ce Conseil devra compter parmi ses membres un certain nombre de médecins, de chirurgiens, de directrices d'écoles et d'infirmières qualifiées.

3) Les écoles existantes, tant privées que publiques, qui se conformeraient immédiatement à ce programme et à ces conditions de scolarité, recevraient une reconnaissance administrative.

4) Les écoles qui voudraient se mettre en mesure d'enseigner suivant ces règles nouvelles, seraient mises à même de recevoir la même reconnaissance au bout de deux ans.

5) A l'expiration de ces deux années d'expérience, un examen officiel, ou des examens, seraient institués, dont les jurys seraient désignés, après avis du Conseil de perfectionnement, et sur les listes qui seraient présentées par les écoles, et devraient comprendre dans leur composition, au moins pour moitié, des médecins, des chirurgiens, un pharmacien et des directrices d'écoles d'infirmières (ou directeurs, quant aux infirmiers).

6) Les écoles spécialisées (s'occupant de la formation d'infirmières, ou infirmiers, pour les diverses branches de la profession, infirmières-visiteuses d'hygiène (tuberculose), infirmières de puériculture, infirmières scolaires, infirmières d'hygiène mentale, etc.,) obtiendraient une approbation distincte, chacune pour sa spécialité, avec une durée de scolarité proportionnelle à leur programme.

A la suite de ces conclusions, sanctionnées par le vote unanime des membres du Conseil supérieur, alors présidé par M. Paul Strauss, une étude détaillée fut faite des conditions dans lesquelles pourrait être rendu le décret demandé. Et c'est le président du Conseil supérieur, devenu ministre de l'Hygiène, qui présenta le 27 juin 1922, à la signature du chef de l'État, le décret renouvelant le programme d'études des Infirmières françaises, et donnant à leur profession la reconnaissance officielle qui lui avait manqué jusque-là.

*
* *

Nous pouvons maintenant préciser dans quelles conditions désormais se présente le nouvel état de choses et par quel mécanisme doit devenir constante l'application du décret.

Ainsi que le proposait le rapport, un Conseil de perfectionnement est institué qui, aux termes mêmes du décret, est « chargé de veiller aux modifications à apporter aux programmes et aux diverses parties de l'enseignement (technique et moral). » La première tâche de ce Conseil, également spécifiée par le décret, a été d'examiner les programmes et règlements des diverses écoles existantes, avant de présenter ces établissements à l'approbation ministérielle. Pendant sa première année de fonctionnement, la section chargée de la surveillance des Écoles hospitalières, tant publiques que privées, a pu, après enquêtes et études sérieusement menées, proposer à la reconnaissance administrative vingt-neuf écoles, lesquelles ont de leur côté déclaré acquiescer complètement au programme établi en vue du diplôme d'État. Les élèves de ces écoles obtiennent ainsi le droit de se présenter devant les jurys officiellement constitués qui, à dater de juillet 1924, c'est-à-dire passé le délai des deux années d'études exigées désormais, décerneront le brevet de capacité professionnelle conférant le droit de porter le titre « d'Infirmière diplômée de l'État français. »

Il est bien entendu qu'aussi longtemps qu'une loi n'aura pas été promulguée, aucune sanction ne pourra être attachée à l'exercice de la profession par des infirmières non diplômées. On fait confiance à l'opinion publique et au bon sens français pour tenir compte, en attendant, de la valeur d'un brevet de capacité qui ne sera décerné qu'avec les garanties professionnelles les plus sérieuses. Une période de transition a paru indispensable, afin de ne léser aucun des intérêts en jeu, de laisser leur place légitime aux situations acquises, et, en dernière analyse, d'attendre, pour imposer force de loi, que les mœurs soient faites.

Au surplus, les équivalences pour le passé, conférées aux infirmières en exercice, ne le sont qu'à bon escient. Leurs titres individuels sont examinés par une commission technique dans laquelle est représenté largement l'élément professionnel féminin. Sûr moyen de pratiquer l'élimination des incapables ou des indignes, qui ne doivent pas être incorporées. Le diplôme

vaudra par celles qui le posséderont. Le dicton : « la femme de César... » trouve ici son application rigoureuse.

Et dans quelle profession, plus que dans celle-ci, doit-on pouvoir mettre hors de doute la droiture parfaite de celle qui la pratique? Pour inspirer confiance, il en faut être digne. On attend tout d'une infirmière, tout en bien, et que pas un soupçon ne puisse être justifié. Sa droiture fait sa valeur, puisque les graves responsabilités qu'elle encourt à tout instant, elle ne les peut endosser consciencieusement dans ses limites obligées, si elle n'est bien instruite de tout ce qu'elle doit savoir.

Il nous reste encore à définir certaines catégories d'infirmières qui, pour n'être pas proprement hospitalières, n'en doivent pas moins être sérieusement formées.

Nous avons vu qu'à côté des infirmières soignantes, dont la mission est de tous les temps, notre époque a placé une autre sorte de missionnaire, celle de l'hygiène et de la santé publiques.

C'est vers la fin du XIXe siècle que son rôle a commencé. La lutte antituberculeuse, en se dessinant à peu près à la fois dans toutes les nations civilisées, a été la cause déterminante de cette innovation. On s'était rendu compte que, la cure étant difficile, la prévention était d'autant plus nécessaire et qu'elle ne pourrait s'accomplir que par la persuasion, par l'action personnelle à domicile. Certains ont d'abord préconisé l'action d'un agent masculin, « l'ouvrier enquêteur » de Calmette, qui, faisant partie du peuple, semblait devoir s'en faire mieux comprendre. Le temps a fait justice de cette doctrine, séduisante au premier abord. Le dispensaire antituberculeux de Sir Robert Philip, en Angleterre, fut le premier à s'attacher une infirmière-visiteuse; puis, presque simultanément, Paris et les États-Unis virent des essais heureux, vers 1900. On doit reconnaître en eux les devanciers des vastes organisations actuelles, officiellement créées, et qui comprennent des milliers de « visiteuses d'hygiène, » dans tous les pays.

Parallèlement à celles-ci, et souvent réunies dans la même personne, les autres visiteuses de santé publique, telles que les infirmières de puériculture, les assistantes scolaires, les visiteuses du « service social, » etc... Une parfaite infirmière de santé publique doit connaître toutes ces spécialités, et, pour accomplir avec succès sa mission, qui est d'instruire autant que de soigner, de prévenir au moins autant que de guérir, elle doit

avoir passé par un apprentissage complet du soin des malades. C'est pourquoi l'avenir nous fait déjà entrevoir qu'après les deux années d'études hospitalières, il sera demandé une année au moins de travail, quelquefois davantage, à celles qui voudront ainsi élargir pour le bien leur champ d'action et d'influence. Là non plus, les amateurs ne pourront soutenir la course. Il y est besoin de professionnelles, donnant toute leur vie.

Le diplôme d'État nouvellement créé a prévu tous ces cas. On est heureux d'en rapporter l'honneur à un ministre de l'Hygiène, dont la longue expérience des questions sociales et sanitaires se fait sentir dans tous les actes de son ministère.

***

Telle se présente au public d'aujourd'hui la profession d'infirmière en notre pays. Voie tracée où l'on aura besoin encore d'encouragements pour recruter un plus grand nombre de sujets. Tant de femmes qui ne peuvent se faire un foyer, les foyers de France les appellent au secours, pour plus de santé, pour plus d'hygiène. Hésiteront-elles, voyant le sacrifice des joies personnelles au programme ? Celles qui n'hésitent pas sont précisément celles dont nous avons besoin.

Et que les autres, pour leur part d'apostolat dans la pitié commune, et dans la force future de la race, viennent en aide à la profession que nous avons essayé de leur faire connaitre.

Les écoles d'infirmières se peupleraient plus aisément de sûres vocations si leurs ressources étaient proportionnées à leur capacité d'enseignement. Un système de bourses, remboursables par les bénéficiaires à peu près dans le même esprit que le prêt d'honneur aux étudiants, fonctionne déjà partiellement : on ne demande qu'à le généraliser.

Pour cette œuvre fondamentale, pour la propagande du recrutement, il ne sera pas trop de l'union de toutes les femmes, si elles ont compris quelles lacunes restent à combler dans le programme de la santé publique.

En matière de dévouement comme en matière de travail scientifique, « le devoir ne cesse que là où le pouvoir manque. »

CHAPTAL.

LE PREMIER SON DE CLOCHE
DE LA RÉVOLUTION

I. — LA SITUATION EN 1743

Le 29 janvier 1743, le cardinal Fleury, qui, depuis 1726, gouvernait le Roi et le royaume, mourait âgé de quatre-vingt-dix ans. Louis XV, qui parut, pour la première fois, vouloir jouer son rôle de souverain, déclara qu'il entendait, à l'instar du Louis XIV de 1661, devenir son propre premier ministre. Le Conseil gouvernerait sous sa main. La France s'en réjouit trop tôt, car on courait à la pire des déceptions.

Plus qu'en 1661, il eût fallu, en 1743, que le Roi fût un très grand homme, car Fleury laissait le royaume dans un arroi singulièrement plus mauvais que Mazarin. En 1661, « tout était calme, » suivant le mot de Louis XIV; en 1743, tout était, au contraire, fiévreux et agité. Fièvre encore intermittente et agitation hésitante : la Régence avait déchaîné les passions avec les querelles, et le ministère du duc de Bourbon n'avait été qu'une « seconde Régence. » Fleury avait entendu tout calmer; mais ce n'était point par la manière forte d'un Richelieu ; il avait essayé d'une politique de concessions successives à tous les partis, faite de demi-gestes de répression, puis de demi-gestes de conciliation, — politique d'abandon, au fond, et d'abdication. Et la France était, par surcroît, engagée dans une guerre qui, dès l'abord, paraissait devoir être tout à la fois longue et malheureuse, mais qui, même courte et heureuse, ne pouvait être que grandement coûteuse. Or le peuple commençait à s'agiter; çà et là, dans toute la France,

des éléments de désordre se révélaient, qui n'attendaient que l'heure d'un désastre pour devenir éléments de sédition. Nous allons voir que, sept ans après la mort de Fleury, une révolution paraîtra presque imminente; elle n'éclatera pas en 1750, et cela paraîtra miracle à certains observateurs. C'est qu'en 1750, il manquera encore aux mécontents exaspérés, et l'idée qui, répandue dans les masses, peut seule soutenir une révolution, et les chefs qui la peuvent conduire. Mais dès l'époque où nous sommes parvenus, l'idée chemine, et elle prépare, pour un avenir bien proche maintenant, ces chefs qui, avec la génération suivante, prendront naissance. S'arrêter au mouvement des esprits est nécessaire pour faire saisir les dangers que, vers ce milieu du siècle, courent le trône, l'État, et la société, et combien il était nécessaire qu'un grand roi, faute d'un grand ministre, se révélât, capable de les conjurer, tout d'abord en les apercevant.

« Philosopher, c'est secouer le joug de l'opinion et de l'autorité, » avait dit, en 1715, l'aimable Mme de Lambert; la vieille dame a trouvé du premier coup, Louis XIV à peine mort, la formule de cette première phase de la croisade qui va s'instituer: « secouer le joug de l'opinion et de l'autorité. » La seconde phase en voudra une autre : créer une opinion nouvelle et établir une nouvelle autorité. En 1748, on va voir paraître *l'Esprit des lois* du président de Montesquieu; en 1749, le premier tome de l'*Histoire naturelle* de Buffon et la *Lettre sur les aveugles* de Diderot; en 1750, le *Discours sur les sciences* de Jean-Jacques Rousseau; en 1751, le premier volume de l'*Encyclopédie*. A cette date, groupés soudain autour de l'étendard qu'élèvent les auteurs de cette *Encyclopédie*, les *philosophes* s'érigeront en « parti » et presque en « église, » — le mot est de Voltaire lui-même; Diderot en formulera, en 1750, le programme en une brûlante apostrophe : « O nature, souveraine de tous les êtres et vous, ses filles adorables, vertu, raison, vérité, soyez à jamais nos seules divinités ! » Et à ce *Credo* on verra mille voix adhérer, de ces fameux salons, où la société dirigeante va chercher, depuis trente ans, des « lumières, » à cette Académie même, naguère encore forteresse de l'autorité et dont on s'apercevra bientôt qu'elle est entièrement investie par ses adversaires. Alors s'émouvront princes, gouvernants, prêtres et parlementaires. Mais quand ils voudront agir, étouffer

la pensée qui dissout le régime, ils s'apercevront vite qu'ils en sont incapables, paralysés par une opinion plus souveraine que le souverain absolu qui règne à Versailles.

Reportons-nous à ce que nous savons de cette génération née sous le régime de l'autorité rétablie. Le jour où, entouré de ses courtisans consternés, de ses illustres soldats, de ses pieux aumôniers et de ses graves ministres, tous produits du grand siècle, expirait le grand roi, l'équipe était née des gens qui allaient faire l'autre siècle et préparer, plus ou moins consciemment, la grande Révolution. Qu'ont-ils vu dans les années qui ont suivi la mort de Louis XIV? Un régime sans nom : l'absolutisme sans la grandeur, le despotisme sans l'autorité, mais aussi, contre ce régime confus, sous une Régence incohérente, un essai de réaction qui échoue misérablement, les restes parfois résistants du grand règne battus par un flot impuissant qui écume, sans rien emporter.

La génération nouvelle, celle que nous appelons la génération de l'*Encyclopédie*, s'élevait, cependant, dans un mépris plus radical des traditions respectées.

Le christianisme surtout paraissait suranné, et surannée cette doctrine de renoncement à la nature qui en est le fond. Elle avait fait aussi la base de l'esprit du grand siècle : *la raison*, entendue au sens de Descartes comme au sens de Corneille, avait comprimé *la nature*. « Sors de mon cœur, nature, » s'est écrié un des héros du vieux tragique : en cette formule la morale du XVII[e] siècle avait tenu tout entière. Elle conciliait la doctrine cartésienne, comme la cornélienne, avec la chrétienne, car la raison ainsi comprise, qu'était-ce? Non point du tout celle dont parleront les philosophes et à qui la Révolution élèvera des autels, mais celle qui, par un constant effort de la volonté, « refrène la nature, » sensations, passions et sentiments même. Sur cette « raison, » avec Richelieu, l'autorité s'était fondée, et voici que cette formule voit soudain se dresser contre elle « la nature » trop longtemps sacrifiée. Descartes, Corneille, Richelieu, tous se verront, à des degrés divers, honnis ou, tout au moins, désavoués. C'est la grande revanche. Et si la « Raison » est glorifiée, c'est par un contresens qui va se perpétuer : elle n'est plus opposée à la « Nature; » elle en naît: elle est l'ensemble même des puissances intellectuelles de l'homme, et « l'esprit humain n'ayant point de

bornes, » suivant la formule de Buffon, la « Raison, » ainsi entendue, loin de contrarier la « Nature, » ne s'oppose plus qu'à la Religion révélée qui, dit-on, a entendu mettre des bornes inadmissibles et à la Raison et à la Nature.

Telles seront les nouvelles pensées; elles naissent de la puissante réaction contre tout ce qui fait autorité; mais elles ne peuvent naître qu'en quelques cerveaux : comment ce monde, depuis 1715, tout au plaisir, soulèverait-il spontanément de si graves problèmes? Et cependant, vers 1740, la société est déjà imprégnée, en très grande partie, de cette philosophie nouvelle. Elle en sera pénétrée vers 1770. En 1789, elle y sera tout entière conquise.

Dès la première moitié du siècle, les « philosophes » sont accueillis, écoutés, encouragés, fêtés et applaudis. Ces philosophes, ce sont des hommes de lettres, presque tous éloquents et mordants. « *L'Esprit des lois*, dira une femme, elle-même bien spirituelle, c'est plutôt de *l'esprit sur les lois.* » Le dix-huitième siècle, c'est, dès les temps de la Régence, de l'esprit sur tout. Quel jeu ! Quelles étincelles ! Quel feu d'artifice ! Quelle joie chez les auditeurs eux-mêmes excités par l'émulation ! Quelle puissance assurée à l'écrivain qui possède la faculté d'aiguiser ses pointes et quel moyen de tout faire crouler sous le rire !

Les salons se sont restaurés. La *Philosophie* a pris naissance chez Mme de Lambert; soixante-dix ans après, la *Révolution* sortira, en partie, de celui de Mme Necker. Toute une société encore aristocratique y écoute les philosophes et les suit; des salons, la lumière descendra dans le Paris bourgeois; du Paris bourgeois dans le pays entier. Or ces hommes de lettres qui, dans ces cénacles, font la loi et imposent l'esprit, que sont-ils? Presque tous des gens de modeste origine, et le sang plébéien a déjà avec eux ses revanches. Ils ne font qu'envelopper de la politesse du siècle l'esprit âpre qu'ils ont reçu avec le sang roturier, et ce mélange de grâce et d'audace plaît aux gens *nés*, fatigués des formules de cour.

Les attaques d'abord prudentes ont paru, dans les débuts, paradoxes et boutades : de ces pointes contre les traditions, les mœurs, les lois, les livres saints et les « préjugés » de la vieille morale, on a souri, même quand on s'en scandalisait ; l'éloquence, cependant, arrache des applaudissements, la sensibilité

des larmes et les traits d'esprit des rires, — et cela finira par une révolution.

Ce ne sera guère cependant que vers le milieu du siècle que s'organisera la campagne. La Philosophie, quand Fleury gouvernait, s'est insinuée plus qu'imposée. Les ministres mêmes n'ont lu qu'avec un sourire les *Lettres persanes* du président de Montesquieu, parues en 1720. Deux ans avant, on a fait un succès à la première pièce d'un jeune auteur, François Arouet, qui maintenant s'appelle Voltaire, et, dans *Œdipe*, applaudi jusqu'aux deux vers célèbres sur ces prêtres « qui ne sont point ce qu'un vain peuple pense » et dont « notre crédulité » fait « toute la science. » Puis, pour avoir laissé sa verve s'exercer contre le Régent, l'acide écrivain a dû disparaître, ayant, pour une satire assez âpre contre le défunt grand roi, tâté de la Bastille et, après diverses aventures, il a gagné l'Angleterre et y a découvert de nouvelles armes. Et, revenu en France, l'homme a commencé son œuvre de démolition, prudente, parfois cauteleuse. Plume incomparable par sa légèreté ailée au service d'un des esprits les plus acérés qui ait jamais été, souple à miracle, plein d'artifices et de ressources, animé de passions très âpres et souvent féroces sous un voile de frivolité et capable de poursuivre, vingt ans, avec les armes les plus diverses, mais comme en se jouant, l'entreprise de guerre qu'il n'avouera tout à fait, — et encore! — que sur la fin de sa vie et du siècle. Qui eût pu, vers 1730, y prendre garde? Cependant, la librairie livrait au public des productions diverses, qui paraissaient assez inoffensives et dont aucune ne l'était tout à fait. Un édifice ne se démolit pas toujours à grands coups de hache; de 1715 à 1748, mille petits coups étaient portés à toutes les autorités reçues, et déjà, à peine perceptibles, des lézardes couraient le long des murs qui eussent trahi que les fondations se minaient. A dire vrai, elles l'étaient sans qu'aucune consigne se fût fait accepter; d'un Montesquieu à un Voltaire, qui ne se pouvaient souffrir, c'était en ordre dispersé que l'attaque se poursuivait; ainsi échappait-elle aux regards, ou presque; mais les temps sont proches où, en se groupant, les combattants bâtiront la grande machine de guerre. Un jour de 1745, un libraire vient trouver Diderot et lui confie le soin de préparer la publication d'une grande encyclopédie. C'est une des dates les plus importantes de l'histoire parce que, suivant le mot de

Nisard, *l'Encyclopédie* ne sera pas un livre, mais un acte. Cette entreprise commerciale va devenir entre les mains de ce passionné Diderot, bientôt rejoint par le froid d'Alembert, la grande affaire de la Philosophie : de Montesquieu à Buffon, de Voltaire à Rousseau, de Duclos à d'Alembert, pour ne citer que les illustres, cent collaborateurs viendront associer leur effort et la grande croisade commencera. Et c'est événement capital que, un jour de 1751, paraisse le premier volume de *l'Encyclopédie* désormais assurée de vivre. L'importance du fait n'échappe pas à tout le monde. Voltaire saluera dans le *Discours préliminaire* de d'Alembert le *Credo* du siècle. Descartes, le guide intellectuel du grand siècle, est par terre.

Que l'esprit nouveau aille contre le Régime, beaucoup alors le nieraient, qui de cet esprit sont complètement pénétrés. La philosophie ne s'est guère alors attaquée qu'aux idées morales, religieuses et sociales, et point encore à l'État ni au trône, et nombre de philosophes sont, sincèrement, fort éloignés d'y songer. Ceux à qui le régime politique peut déplaire n'oseraient l'assaillir; quarante ans, les vieux éléments de conservation ont offert à l'attaque générale contre les principes d'autorité une résistance sinon très active, du moins assez massive : l'Académie n'a-t-elle pas, en 1718, rayé de ses membres l'abbé de Saint-Pierre pour avoir offensé la mémoire de Louis XIV? Il faudra trente ans pour que cette même Académie ouvre, en 1747, sous la pesée de l'opinion, ses portes à l'éclaireur de la grande équipe, Duclos. Quelques années après, vingt « philosophes » ayant à leur tour franchi le seuil de la compagnie, Duclos en deviendra secrétaire perpétuel en attendant que d'Alembert, élu contre le gré du Roi, lui succède. L'évolution du siècle se reflète dans ce savant investissement de la citadelle élevée par le grand cardinal dans un dessein si contraire.

On se rassurait, vers 1740, en constatant que « le Roi est chéri de ses peuples. » Il l'est en effet en 1743. Il l'est d'abord comme étant le Roi. Quand, en 1744 encore, à Metz, Louis paraîtra à toute extrémité, on verra une véritable douleur faire s'agenouiller le peuple consterné dans les églises; quand la nouvelle de sa guérison sera apportée à Paris, ce peuple fou de joie assaillira le courrier qui porte l'heureuse nouvelle, « entouré, caressé, presque étouffé par la foule » qui « baise

son cheval et jusqu'à ses bottes. » Barbier écrira encore en 1751 : « Le Roi est personnellement aimé. »

Il l'est, et par ailleurs le trône reste pour longtemps inattaqué. Sans doute commence-t-on à discuter philosophiquement des fondements de la monarchie et de ses limites. En réalité, ce ne sont là que paroles isolées ; mais la nation reste hantée du vague malaise qui, datant des premières années du siècle, n'a fait que croître. Les finances continuent à être une plaie au flanc du régime, — et la misère endémique rend plus pesant le fardeau de l'impôt. La Cour, divisée en coteries, semble, écrit Croy, indifférente à ces « grandes affaires qui faisaient tant de bruit partout ailleurs ; » par là entend-il les grands problèmes soulevés. Sous Fleury même, le Gouvernement ne paraissait s'être appuyé sur aucun principe solide. Le Parlement avait, lors de la dernière crise, obtenu finalement gain de cause et la querelle religieuse, — cette stupide affaire de l'*Unigenitus*, — rouverte, pouvait, d'un moment à l'autre, déchaîner d'autres conflits. Les partis, les cabales, les coteries, sous ce masque religieux, se disputaient l'influence à Versailles, tandis qu'à Paris grandissait la royauté d'une opinion qui, si elle n'était pas « républicaine, » ainsi que l'écrivait déjà d'Argenson, redevenait frondeuse sous le voile d'un « jansénisme » tout politique. Les deux premiers ordres, loin de vouloir abdiquer leurs immunités, se montraient prêts à les défendre âprement, fussent-elles l'obstacle absolu au rétablissement des finances et au salut de l'État. Le Tiers s'en irritait, et après s'être longtemps résigné à l'inégalité devant l'impôt, n'attendait pas le triomphe des philosophes pour dénoncer, sinon le principe de cette inégalité, du moins ses ruineuses conséquences. Les dernières provinces à États, réduites au silence, sous le Grand Roi, montraient maintenant des prétentions singulières à se dérober à l'action nationale et aux obligations qu'elle entraînait. Et, le pis de tout, on pouvait observer des fléchissements à l'idée patriotique, tout au moins dans l'élite de la nation : ce qui venait de l'étranger, cet étranger fût-il l'ennemi, paraissait déjà préférable à ce qui se faisait en France. C'est d'Angleterre que « soufflait, ainsi que va l'écrire d'Argenson, le vent d'antimonarchisme et d'antirévélation, » et c'est à la Prusse qu'allaient les sympathies des « ministres éclairés » guidés par les amis de Voltaire.

Tout cela contribuait à ce vague malaise dont je parlais, et, sans qu'on s'en rendît compte alors, ce malaise s'augmentait du mal encore sourd qui se faisait dans le cerveau même du pays. Les attaques contre tout ce qui constituait l'autorité, peu à peu, modifiaient ce cerveau : les idées nouvelles ne répondaient plus aux formes anciennes, et cependant l'âme traditionnelle de la nation répugnait encore à jeter bas les vieux concepts. La France, dont le régime politique et social semble, depuis la mort de Louis XIV, un corps dont l'âme est absente, commence à tituber sur un chemin obscur où, par surcroît, se creusent de dangereuses mines.

Il faudrait un grand premier ministre ou un grand Roi. Le dernier premier ministre aura été l'atermoyant cardinal Fleury, et le Roi, c'est Louis XV.

II. — LOUIS XV

A la mort de son vieux maître, Louis avait, ai-je écrit, manifesté l'intention de gouverner. Il avait trente-trois ans, était marié depuis dix-sept ans, père de dix enfants, et pour la quatrième fois, en puissance de maîtresse, et cependant la cour le considérait toujours comme un charmant enfant gâté, incapable d'aucune action personnelle. Mais la nation, plus confiante dans l'esprit et le cœur de son prince, accusait Fleury d'avoir masqué le Roi à ses sujets. On espérait qu'il allait se révéler bon et grand souverain.

Il était peut-être né pour être et bon, et grand. Il faut se méfier des *clichés* qui, en ce qui concerne le petit-fils de Louis XIV, ont eu si longtemps cours, — comme aussi des réhabilitations imprudentes. Il avait, dans les premières années de son enfance, montré un esprit éveillé et un cœur aimant; le malheur est qu'il fût devenu roi à cinq ans, et d'un royaume qui acceptait encore que son prince fût un dieu. Il était, par surcroît, le dernier survivant de la famille de Louis XIV, un orphelin menacé et, tel un petit Joas, l'espoir fragile et passionné de la nation. Enfin il était charmant de traits, enfant délicieux qui, le jour de son sacre, — le mot se retrouve sous toutes les plumes, — « ressemblait à l'Amour. » Il était fatal qu'on lui passât tout; il avait grandi dans les flagorneries; que les instincts mauvais se fussent développés, et non les

bons, telle chose était inévitable. Une certaine indolence se dissimulait mal chez lui, dès l'enfance, sous des dehors moroses. Au fond, il était timide et il le restera toute sa vie. Cette timidité masquait un orgueil assez vain : à l'opposé de son grand aïeul, cet orgueil n'était pas celui du « métier de roi, » mais de la hauteur de son trône, et ce sentiment avait achevé, au lieu de le fortifier, d'aliéner son caractère. Ajoutons à ces traits une incroyable précocité des sens qui est avérée; mais plus timide encore avec les femmes qu'avec quiconque, il était demeuré quelque temps sans maîtresse et en avait été, des années, obscurément tourmenté.

Fermé, muet, un peu sournois, il parut longtemps une énigme. Argenson le dit « impénétrable et indéfinissable, » et, ailleurs, « indéchiffrable; » Choiseul entendra dire à Mme de Pompadour « inconcevable. » Il paraîtra parfois, devenu homme, violemment autoritaire et il ne sera cependant toute sa vie qu'un *velléitaire*. Très fier de son pouvoir, il sera toujours exaspéré de le voir, si peu que ce soit, mis en échec ou même en doute ; il pensera souvent le faire respecter et encouragera ses ministres à la répression; puis il les abandonnera, découragé d'avoir voulu une heure. Sa paresse desservira toujours son orgueil; la lassitude d'une âme ennuyée passera sans cesse dans ses gestes et, détestant changer de figures, il se trouvera avoir disgracié le plus de ministres, parce que, ne pouvant jamais s'en tenir à un dessein, il rendra ces ministres responsables de ses propres défaillances. Il dut-y avoir cependant dans cette âme quelque vaillance ; il était fils de France; il semble bien qu'à Fontenoy, après s'être montré plein de bon conseil, il ait témoigné d'un tranquille courage. Mais cette vaillance était comme toutes ses qualités : elle se montrait par éclairs. C'est qu'au fond, cœur, intelligence et volonté, dès l'époque où nous sommes arrivés, commençaient à être gâtés par l'appétit immodéré du plaisir.

Le « goût » lui en était venu après sept ans de mariage et quand il avait déjà de sa femme six enfants. L'ère des maîtresses avait commencé en 1733, mais parce qu'il restait timide, il les prit toutes dans la même famille, allant de l'une à l'autre des quatre sœurs de Nesle. La quatrième le capta finalement et se l'assujettit. En 1743, il était, depuis deux ans, l'amant très enflammé de cette Mme de la Tournelle qui, devenue duchesse

de Châteauroux, s'était fait, la première, « déclarer à la Cour. » C'est qu'elle voulait non point seulement, comme ses gentilles sœurs, l'amour du joli prince, mais l'influence et le pouvoir. Elle avait persuadé au roi qu'il fallait qu'il *régnât* et essayait, en vain d'ailleurs, de le courber sur les affaires.

Les affaires l'ennuyaient. Mme de Tencin, d'un mot, peint l'homme dans ses Conseils : le grand roi, dit-elle, restait absent, remplacé par *un écolier qui se hâte de faire son thème pour « sortir de classe.* » Il demeurera tel toute sa vie, s'évadant des affaires pour la chasse et l'amour, comme un forçat qui rompt sa chaîne. Il avait, sous l'influence de Mme de Châteauroux, émis, un instant, l'intention de gouverner sans premier ministre : si l'on pouvait gouverner sans volonté, il eût pu gouverner. Il voyait souvent clair : on a de lui sur les parlementaires des mots que je dirai et qui indiquent que, seul, il prévoyait où leurs prétentions mèneraient l'État et, le premier peut-être, il apercevra quel mal la Philosophie, à laquelle chacun sourit, pourra faire à la royauté que, parfois, cependant, elle adule. La politique étrangère lui sera familière ; il semble même avoir mieux connu l'Europe que la France; l'idée du renversement des alliances. qui lui fut personnelle, était, quoi qu'on ait dit, très juste en soi; elle ne nous mènera au désastre que par une mauvaise exécution. C'est que l'intelligence ne suffit pas, si la volonté fait défaut. Or sa volonté, sans cesse, chancellera. Alors regardera-t-il ses ministres travailler, — quand ils travailleront, — avec une sorte de scepticisme et une affectation de détachement, se ralliant à leurs avis, quand il les désapprouvera. « Je ne sais ce que cela donnera, dira-t-il après une décision prise au Conseil, mais *ils* l'ont voulu, » et, la décision lui paraissant bonne : « Nous avons adopté le parti le meilleur, mais vous verrez qu'*ils* feront le contraire. » Ainsi semblera-t-il considérer son Conseil avec les yeux d'un journaliste d'opposition. Suffisamment intelligent pour se rendre compte de sa faiblesse, il s'en vengera par de bons mots. « Il voit son royaume périr et il laisse tout faire, » écrivait, dès 1740, le marquis d'Argenson. Il le laissera périr en effet, non point faute d'esprit, mais faute, tout à la fois, de conscience et de fermeté. Ses ministres s'en sentiront découragés et presque paralysés. A l'heure où il faudrait soutenir les murs de l'édifice ébranlé, il y a sur le trône, non point un excitateur, mais un tueur d'énergie.

III. — L'AVÈNEMENT DE MADAME DE POMPADOUR

Il était cependant nécessaire que la France fût gouvernée, car, au trouble qui commençait à agiter le pays, la guerre étrangère ajoutait ses inquiétudes. La nation en souffrait. Elle en supportait mal la principale conséquence qui était la crise, devenue suraiguë, des finances. Le contrôleur général Orry essayait d'y remédier. Mais la mort de Fleury ayant enlevé au Roi son dernier frein, celui-ci s'était mis à jeter aussitôt l'argent par toutes les fenêtres de Versailles. Le Conseil, bien dirigé, eût été capable de faire front : il lui manquait, pour n'être pas « la pétaudière » que décrit le marquis d'Argenson, un guide et un arbitre. Or, se faisant l'écho de son frère qui en était, Mme de Tencin nous montre dès l'abord le Roi dans la posture où vingt ministres le verront, trente ans et en mille Conseils : « Ceux qui voudraient s'y occuper sérieusement sont obligés d'y renoncer pour le peu d'intérêt que le Roi a l'air d'y prendre. *On dirait qu'il n'est pas du tout question de ses affaires.* » Tous les ministres, sans chef, dès 1743, se contrariaient; le comte d'Argenson, qui avait le secrétariat de la Guerre et le ministère de Paris, était capable de jouer déjà un grand rôle; cependant, désireux de tenir avant tout la faveur du Roi et y étant promptement parvenu, il flattait plus qu'il ne conseillait. En 1744, le marquis d'Argenson, pourvu des Affaires étrangères, rejoignit son frère au Conseil et telle circonstance, au contraire des lois de nature, n'était point faite pour augmenter l'union; la haine des deux frères éclate dans les *Mémoires* de l'aîné, de telle façon qu'on croit voir en eux revivre les Atrides, des Atrides poudrés à frimas, obligés de ramer côte à côte sur la même galère.

Le Roi se dégoûta vite du Conseil où, si peu que ce fût, il fallait travailler. En 1744, il se rendit aux frontières qui, après une série d'échecs, étaient menacées. La nation acclama le geste, n'éprouva qu'une douleur plus grande à la nouvelle de la maladie du prince, qu'une joie plus délirante à celle de sa guérison et, ainsi, encouragea Louis à chercher, de préférence au commerce de ses ministres, le contact de ses soldats. Le 1er mai 1745, en présence du Roi que flanquaient d'ailleurs les deux d'Argenson, le maréchal de Saxe remportait à Fontenoy

sur les Anglais l'éclatante victoire qui fut, dans le ciel déjà sombre, une magnifique éclaircie. Le Roi y avait-il joué le rôle éclatant que Voltaire, grand flatteur, lui attribue en une lettre célèbre? D'après d'autres témoignages, il semble bien qu'il y ait été réellement beau. Il en revint si auréolé, que la monarchie en parut soudain elle-même raffermie. « Fontenoy ! s'écriera un jour Napoléon avec son sens ordinaire de l'histoire, Fontenoy ! C'est une journée qui a fait vivre la monarchie quarante ans de plus qu'elle ne l'aurait dû ! » En fait, dans la première crise qui, un instant, nous le verrons, faillit emporter l'État, il semble que les lauriers de Fontenoy aient pesé en faveur du trône. Mais quant à Louis XV, grisé d'encens, il lui parut que sa popularité l'autorisait à s'abandonner plus que jamais aux fantaisies de son bon plaisir.

Or, son bon plaisir, — ou son plaisir tout court, — l'avait mené à choisir, Mme de Châteauroux étant morte, une nouvelle maîtresse dont l'avènement n'était indifférent à aucun des partis qui, cependant, n'avaient cessé de se déchirer. C'était la fille de petites gens, Antoinette Poisson, mariée à Lenormant d'Étioles, d'une famille de financiers. A la suite d'intrigues dans le détail desquelles M. Pierre de Nolhac nous a fort aimablement fait pénétrer, cette délicieuse personne était devenue la favorite du Roi et bientôt il parut que cette maîtresse allait faire du mot une réalité : maîtresse, elle le serait non seulement du Roi, mais bientôt du royaume. Plus même qu'avec la duchesse de Châteauroux, sonnait, avec Mme d'Étioles, l'heure qu'avait redoutée Louis XIV, où, ne se contentant point d'ouvrir son alcôve à une favorite, un roi de France lui ouvrirait son cabinet et presque la salle de son Conseil. Devenue bientôt marquise de Pompadour, celle-là allait imposer son esprit et ses vues, ses antipathies et ses sympathies et se faire doucement ce premier ministre que Louis XV prétendait ne pas avoir. La jupe rose de la marquise allait, après un court interrègne, remplacer la robe rouge du cardinal.

Intelligente d'ailleurs, femme de goût et non dépourvue de tact, elle ne paraît pas avoir mérité les reproches qu'il est assez courant de lui adresser. Sans être une femme supérieure, elle était assurément supérieure au Roi et à tant d'hommes qui peuplaient le Conseil : méfions-nous de ce qu'ont écrit certains mémorialistes, influencés par l'esprit de parti ou le souci

estimable de la moralité. Croy écrit que, dans les débuts surtout, l'opinion ne la honnit point. « *Puisqu'il en fallait une*, on était plus content de celle-là que des autres, dont on avait craint pis. » Si vraiment « il en fallait une, » il ne semble pas en effet que Mme de Pompadour ait été de si fâcheuse influence. Elle pensait « philosophiquement, » a écrit Voltaire ; mais elle sera amenée par cette tendance « philosophique » à apercevoir certains des abus qui, s'ils persistaient, mèneraient le régime à l'abîme. Ainsi va-t-elle soutenir Machault dans sa lutte pour l'égalité de tous devant l'impôt. Elle protégera les arts et les sciences, ce qui est toujours circonstance heureuse, et il semble qu'elle se soit sincèrement intéressée à la fortune du pays dont le Roi, trop souvent, se désintéressait. Il n'en va pas moins qu'on éprouve un serrement de cœur à voir le royaume de Louis XIV plus ou moins livré aux fantaisies d'Antoinette Poisson.

Elle ne joua pas aussitôt après son accession à la couche royale le rôle prépondérant qui devait être le sien après 1749. Cependant, elle réintroduisit dans la faveur du Roi les deux financiers Paris, à qui elle avait de grandes obligations et qui, disposant du nerf de la guerre, eurent bientôt la haute main sur l'État. Telle chose la mit en goût de se mêler des affaires. Orry s'étant opposé aux Paris, il fut brisé, et nul n'ignora que cette disgrâce était du fait de la marquise ; et, peu après, celle du comte de Maurepas, qui, ministre depuis 1716, semblait inamovible, fut un avertissement plus sensible à tous. C'est qu'à cette époque, la marquise aura su se faire une place dans l'État, et fort large. Le fameux cabinet de laque rouge ne retentit plus seulement des propos galants du Roi, mais des causeries d'État, et, sous peu, la favorite aura consommé sa victoire ; la passion sensuelle du roi s'affaiblissant, elle aura tiré de cette crise scabreuse, prévue par elle, le bénéfice le plus imprévu : habitué à la consulter, la tenant pour dévouée à sa personne et, par surcroît, avisée, Louis, courant à d'autres amours, d'ailleurs subalternes, ne la remplacera pas officiellement ; tout au contraire la maintiendra-t-il plus solidement dans son poste de principale conseillère. Jusque-là plus modeste, elle arrivera à étaler sa puissance, disant : « *Nous* verrons, » et paraissant y être largement autorisée.

L'avènement de cette femme « philosophe » parut de bon augure aux adversaires du parti « dévot. » Celui-ci était déjà en

mauvaise posture. Sans doute le Parlement à tendances jansénistes avait-il, en termes, à la vérité, équivoques, consenti à l'enregistrement de la déclaration royale faisant de l'*Unigenitus* une loi de l'État. On avait cependant l'impression très nette qu'il attendait une occasion de reprendre, contre les ultramontains, la lutte que Fleury avait endormie plus qu'apaisée. Ayant horreur de l'archevêque de Paris, Vintimille, la Compagnie le guettait en tous ses actes, prête à jeter feu et flamme au premier geste qui paraîtrait rompre la trêve consentie sous les auspices du vieux cardinal. Or, devant la montée continue du « jansénisme, » le prélat devait être fatalement amené à réagir. Les « amis de la vérité » continuaient à envahir nombre d'établissements religieux et leur exaltation se nourrissait de lectures, car le jansénisme s'épanchait maintenant en nombreux écrits. La « secte » avait partout des adeptes et l'archevêque le supportait impatiemment ; l'incident qui allait, sous peu, se produire à l'*Hôpital général*, d'où il chassera les religieuses contaminées, eût pu se produire partout ailleurs. D'autre part, si une partie des « curés de Noailles, » — le défunt protecteur du jansénisme, — restaient des opposants à la bulle, en revanche, nombre d'entre eux s'étaient ralliés à Vintimille et, avec le zèle des néophytes, ils refusaient les sacrements, même *in extremis*, à quiconque ne déclarerait pas formellement reconnaître la fameuse bulle. A Rome même, on s'inquiétait de cette maladroite intolérance. C'est en 1745 que le pape s'étonnait devant Choiseul « que des matières de la grâce, incompréhensibles par elles-mêmes, occasionnassent du trouble dans un royaume aussi éclairé que la France. »

Les philosophes détestant, autant que les « molinistes, » les jansénistes, « loups, écrivait Voltaire, plus dangereux que les renards jésuites, » eussent volontiers attisé la querelle et y assistaient, en tout cas, avec des sourires ironiquement satisfaits. C'est que, du fait de ces querelles entre chrétiens, voire entre prêtres, le clergé encourait l'impopularité. Dans les salons il était si discrédité « qu'on n'ose plus, écrit d'Argenson, parler pour lui dans les bonnes compagnies ; on est honni comme des familiers de l'Inquisition. » Les amis de Voltaire, encouragés, redoublaient d'attaques.

Le clergé se défendait mal. Contre le jansénisme, appuyé sur le Parlement et contre les salons, pénétrés par la Philosophie, il

avait fort à faire et jamais le danger n'avait été si grand. Or, aucune voix éloquente ne s'élevait pour défendre la doctrine : plus de Bossuet ni de Bourdaloue, de Fléchier ni de Fénelon; c'en est fini de cette grande lignée des orateurs sacrés. Mais, dans les assemblées du clergé, des évêques se levaient qui récriminaient âprement contre la liberté laissée à « la librairie » et, faute des réfutations qu'eussent apportées Bossuet et ses émules, réclamaient des condamnations et des *autodafés*. Ainsi s'avéraient-ils, pour les philosopbes, « ennemis des lumières. » Par surcroît, toutes les fois qu'on faisait mine, au nom du salut du royaume ruiné, de leur demander de se soumettre aux impôts, — *dixième* ou *cinquantième*, — sur le revenu, ils se montraient intransigeants, disant qu'on touchait aux privilèges de l'Église et à la propriété ecclésiastique. Tout cela prêtait aux attaques.

Les « dévots » constituaient cependant encore un parti très fort. Le Roi, dans la mesure où il s'intéressait aux choses, était, en principe, avec eux. Cet homme singulier était sincèrement catholique et eût même volontiers été « dévot. » Mais l'élévation de la Pompadour devait, en ce point, avoir sur la politique du gouvernement une influence d'abord peu sensible, bientôt plus marquée. Point dévote, il s'en fallait, elle était fort naturellement peu portée à pousser le Roi dans les bras de son confesseur qui pouvait toujours lui reprendre le royal amant ; mais, ayant, en outre, à Paris, rencontré quelques beaux esprits, elle s'était, sans que sa médiocre culture pût bien assurer son opinion, ralliée à la philosophie du jour.

Le clergé, la tenant pour telle, ne cessa guère de la combattre et par là de surexciter tous les jours davantage son hostilité. L'épiscopat, en thèse générale, montra même, dans son mécontentement, un certain courage; car son mépris affiché pour la favorite pouvait d'une heure à l'autre lui aliéner définitivement le Roi. La marquise savait bien que c'était sous l'inspiration des prêtres que la famille royale lui faisait une guerre acharnée et que c'était encore sous leur influence que le peuple parfois la huait en pleine rue. Ainsi sera-t-elle, chaque jour, plus portée à soutenir les adversaires du parti dévot. Et si elle ne paraît pas avoir jamais imposé au roi — dans ce domaine, — ses sympathies et ses antipathies, elle ne servait pas moins grandement les unes et les autres en pesant sur le

renvoi ou l'appel des ministres qui, au Conseil, appuieraient ou combattraient le parti « dévot. »

Il ne semble cependant pas qu'elle ait, — autrement que par l'éloignement du contrôleur général Orry, — contribué à l'arrivée aux finances d'un homme qui, soudain, allait prendre une situation considérable dans le gouvernement et y jouer un rôle capital : l'intendant Machault d'Arnouville, promu, en 1745, contrôleur général, plus tard ministre de la Marine et garde des Sceaux, la personnalité qui, à y bien regarder, paraît la plus saillante en ce règne, à la vérité, médiocre. C'est quand elle le verra combattu par le clergé, que la marquise l'épaulera, appuiera sa politique; et elle ne l'abandonnera que lorsqu'elle s'en croira, une heure, desservie.

Avec ce Machault d'Arnouville, nous entrons dans un des chapitres jadis les moins connus et cependant les plus importants du règne et, à vrai dire, dans ce qu'on peut appeler la crise du régime, puisque ce ministre va, en déchaînant une tempête autour des privilégiés, poser ainsi la question dont la solution eût peut-être épargné à l'État sa révolution, et, tout au contraire, par l'échec de sa tentative, contribuer, de loin, à rendre fatale cette révolution que tout préparait.

IV. — MACHAULT ET LES PRIVILÈGES

Petit-fils et fils d'intendants, l'un collaborateur de Richelieu, l'autre de Colbert, ce Machault avait ainsi reçu la tradition de l'autorité. Point du tout libéral, mais, tout au contraire, césaRien, il pourra bien, un instant, paraître servir les vœux de la Philosophie et des réformateurs; en fait, catholique très pratiquant, il ne partageait à aucun degré les opinions de ses alliés d'un jour. D'ailleurs il n'avait point, en 1754, les vastes vues d'un homme d'État ; à l'opposé d'un idéologue, c'était un esprit solide, positif, pratique, plein d'un « bon sens froid, » suivant le mot de l'ambassadeur Stahrenberg, envisageant d'un œil sûr les problèmes sans chercher d'abord fort au delà. Tout comme Colbert, il ne fut conduit que par le souci de « faire de bonnes finances, » à chercher s'il n'y avait pas à faire prévaloir une « bonne politique. » Comme Colbert encore, il apportait à sa tâche, avec un cerveau bien organisé, un caractère sévère jusqu'à la dureté, logique et intransigeant : le marquis

d'Argenson qui, rêveur tombé ministre, était tout à l'opposé de ce collègue, écrit qu'il n'allait qu' « à grands coups de faux, » « un élagueur d'allée. » Comme Colbert enfin, il était convaincu et, opiniâtre, l'homme le moins apte à ménager quiconque se trouverait dans les « allées » qu'il voulait « élaguer. » L'autre d'Argenson, le tenant pour un ami et un allié possible, l'avait désigné au choix du Roi.

L'homme se mit en face des finances. Elles étaient, après trois ans de guerre, dans un état à faire frémir. Tant que la guerre durait, il fallait cependant entretenir les armées et les flottes. C'était tout ce qu'on demandait à Machault : il fit comme son prédécesseur, chercha des expédients, força les *fermiers* intimidés par ses airs sévères à apporter sept millions de plus au trésor, augmenta les impôts, créa des offices et poussa à la paix. Elle fut, le 8 mai 1748, conclue à Aix-la-Chapelle. Personne ne s'en déclara satisfait, — « bête comme la paix, » disait-on; — mais encore pouvait-on enfin rappeler les armées, faire rentrer les flottes et respirer un instant.

Machault n'était pas homme à se faire de grandes illusions sur la durée de cette paix. Si la guerre recommençait, il fallait, pour qu'elle n'aboutît pas à un désastre, qu'on en eût cette fois le nerf. Par ailleurs, il avait, en trois ans, pu se rendre compte de la gravité du mal qui, depuis des siècles, rongeait l'État. Nous connaissons ce mal et savons qu'il n'y était qu'un remède : faire contribuer aux dépenses tous les sujets du Roi. Le peuple, succombant sous le faix de la taille, était de moins en moins résigné à prendre son parti des immunités; et des théoriciens s'étaient levés, de Vauban à Montesquieu, pour dénoncer l'injustice d'un système dont Colbert n'avait jadis dénoncé que la nocivité. Ainsi les ministres avaient-ils été amenés, depuis quarante ans, à créer ces impôts sur le revenu, *vingtième*, *dixième*, *cinquantième*, qui, en principe, devaient atteindre toutes les classes de la nation. Les privilégiés avaient toujours pu, en réalité, se dérober en partie à cette loi, éviter les déclarations de revenus, obtenir des *abonnements* avantageux. Le dernier *dixième* établi par Orry avait, de ce fait, donné de grandes déceptions. Le principe de l'égalité devant l'impôt n'avait jamais pu triompher pratiquement dans le pays. D'ailleurs, il avait été solennellement promis que le *dixième* n'était établi que pour la durée de la guerre; il fallait, la

paix signée, l'abolir. Mais alors, l'État se retrouverait en face de l'effrayant déficit. Machault proposa au Roi d'abolir le *dixième*, mais de le remplacer immédiatement par un impôt du *vingtième*, non plus temporaire, mais qui, définitif, serait en outre rigoureusement appliqué.

Le Contrôleur général ne se dissimulait point la gravité extrême de la décision. « L'édit serait, disait-il, le plus important qui ait encore paru dans la monarchie en matière de finances. » Si, en effet, le principe en était admis et le résultat satisfaisant, rien n'empêcherait, un jour, sans abolir la taille, d'en soulager la grosse partie de la nation en l'étendant elle-même aux fortunes jusque-là immunisées. En dehors du bénéfice qu'en retirerait le trésor, assuré dès lors de recettes décuplées, l'acceptation par les privilégiés du principe de l'égalité fiscale satisferait, en très grande partie, les réclamations naissantes de l'esprit nouveau. Qui pouvait nier, en effet, que de toutes les réformes égalitaires qu'on commençait à préconiser, celle-là surtout était capable d'enflammer la masse du public et le petit peuple ? Sans doute, l'événement, si gros de conséquences, renversait-il, avec les privilèges, tout le régime de l'État. Machault s'en souciait peu, étant dans la tradition des ministres bourgeois qui avaient aidé et poussé la dynastie à détruire la Féodalité et à s'asservir l'Église.

Louis XV n'avait pas la rigidité de principes de son grand aïeul. Aperçut-il d'ailleurs toutes les conséquences de cet édit en apparence purement financier? Quoi qu'il en soit, il le signa, à Marly, le 7 mai 1749.

On pouvait craindre l'opposition des Parlements. Les compagnies, d'une part, étaient depuis si longtemps peuplées de bourgeois anoblis par l'achat des fiefs et enrichis jusqu'à l'opulence et, d'autre part, leur habitude était telle de résister, depuis la mort de Louis XIV, à toute mesure de l'autorité souveraine, qu'elles eussent pu dès l'abord soulever un conflit où elles auraient été appuyées par la masse des privilégiés lésés. Mais leur lutte, qui continuait, sourdement, contre le clergé, les prédisposait à accepter une réforme qui allait forcer l'épiscopat à se mettre « au pas » de la nation. Le Parlement de Paris, après avoir platoniquement *remontré*, ne fit point d'opposition sérieuse, et l'édit fut enregistré sans lit de justice.

Il heurtait la noblesse, le clergé, les pays d'États. La

noblesse, c'était sa faiblesse, ne formait plus corps, mais dans les pays d'États, elle allait se mettre résolument à la tête de l'opposition.

« L'Assemblée des communautés de Provence » se contenta, à la vérité, de *remontrer*. L'obligation où on la mettait de contribuer à un impôt général imposé au royaume était, protestait-elle, contraire au testament du dernier duc, « dont les clauses formaient la convention solennelle qui unissait à jamais la Provence à la couronne de France. » Elle offrit, comme pour les impôts précédents, de se dispenser par un abonnement. Machault passa outre, et l'opposition de l'ancien duché du roi René tombait après quelques remontrances réitérées. En Bourgogne, c'était mieux. Sous Louis XIV, un rude intendant avait si bien travaillé que l'ancien fief de Charles le Téméraire avait, après quinze ans du règne personnel du Roi, abdiqué tout esprit d'indépendance : les États n'y *remontrèrent* même pas. Ceux d'Artois firent mine de résister, mais, moyennant quelques adoucissements, se résignèrent. Ainsi sur les cinq grandes provinces à États, trois s'inclinaient de plus ou moins bonne grâce.

Mais en Languedoc, — c'était le tiers du Midi, — l'orage se déchaîna, et il en fut de même en Bretagne. La lutte contre les États des deux provinces allait se prolonger deux ans au milieu de péripéties violentes qui, finalement, en 1754, en dépit de certains succès du ministre, n'aboutiront pas à les faire céder.

De telles oppositions, loin d'abattre le courage de Machault, le surexcitaient. Elles démontraient que, de Montpellier à Rennes, sans parler des timides plaintes de la Provence et de l'Artois, il subsistait à l'entreprise de centralisation monarchique, que Louis XIV paraissait avoir menée si loin, une résistance qui déjà eût exaspéré un Duprat, un Richelieu, un Colbert. L'esprit césarien du petit-fils des légistes se gendarmait là contre; mais les succès obtenus l'encourageaient à croire qu'il viendrait finalement à bout de l'opposition des deux grandes provinces.

Il estimait plus difficile de vaincre celle du clergé qui, sur ces entrefaites, s'était faite des plus âpres. Or, plus qu'aucune autre, cette opposition était à vaincre ; car, d'une part, ce clergé, c'était le plus riche contribuable du royaume, et, d'autre part, le principe ne serait victorieux, et la grande

réforme sociale et politique qui en découlerait, que si l'Église s'inclinait.

La session de l'Assemblée du Clergé devait avoir lieu en 1750. Le premier ordre était résolu à refuser la déclaration de ses biens et d'ailleurs à contester formellement la validité du principe. Cette résistance s'allait produire dans des circonstances telles, qu'elle pouvait provoquer la crise la plus grave, mais grave surtout pour le clergé lui-même.

J'ai dit qu'il pouvait redouter, avec l'hostilité du Parlement, celle des milieux jansénistes, des salons philosophes et même de la rue qu'émouvaient certains gestes imprudents d'intolérance. Que, là-dessus, l'épiscopat se refusât catégoriquement à participer à l'impôt rendu nécessaire par la détresse de l'État, telle chose pouvait soudain soulever une opinion travaillée de toutes parts contre lui. A la vérité, ne doit-on point se refuser, pour rester impartial, à entrer dans l'esprit du corps ecclésiastique : les biens de la noblesse étaient à elle, mais il n'en était pas ainsi, disaient les ecclésiastiques, de ceux de l'Église, « dépôt » confié à ses mains depuis des siècles par la piété et la charité des fidèles pour être employé à entretenir le culte, à prier pour les morts, à nourrir les œuvres d'assistance et même d'instruction. L'argument, que le clergé portera, en 1789, de la salle de ses réunions à l'Assemblée constituante, a sa valeur ; il en aurait eu une plus grande encore, si l'on n'eût vu certains prélats étaler un faste qui les exposait à d'âpres critiques. Elles se déchaînèrent dès cette heure.

Le clergé n'en parut pas ému. L'Assemblée refusa nettement d'agréer la taxation. Elle ajouta qu'à l'heure où « une affreuse philosophie » s'attaquait à l'Église, celle-ci avait besoin plus que jamais de la protection du Roi à laquelle elle faisait un pressant appel. Machault obtint du prince une déclaration fort roide, réclamant la soumission. L'Assemblée maintint sa position et se sépara, déclarant d'avance frappé de nullité « tout ce qui pourrait être fait par la suite de contraire aux ministres de l'Église, » et sans même voter *le don gratuit* qui était l'appoint fort opulent qu'il apportait, lors de chacune de ses sessions, au trésor royal.

Il importe de s'arrêter à ces événements ; un siècle avant, ils eussent été sans grande conséquence ; à l'époque où nous sommes arrivés, leur conséquence était immense. L'opinion ne

cherchait déjà qu'une occasion de se déchaîner ; elle la trouvait là. Toute une partie de la grande Révolution qui se préparait tint peut-être aux décisions prises, en 1750, dans cette salle des Augustins. Que le clergé cédât, et la Révolution se faisait pacifiquement sous les auspices du Roi et sans hostilité à l'Église. Que le prince, par une persévérante fermeté, obligeât le « premier ordre » à se soumettre, la nation, sans doute, se fût contentée de cette soumission forcée et eût, en tout cas, acclamé le trône qui aurait fait céder le privilège. Que le clergé ne cédant pas, le Roi lui cédât, et tout était, sinon perdu, du moins compromis, trône et clergé. On ne peut s'exagérer la gravité de cette heure de 1750 que les historiens, sauf le biographe de Machault, M. Marion, n'ont pas assez marquée et où tout était encore en suspens.

L'opinion se passionnait : les libelles pleuvaient de plus belle ; un érudit pourra en remplir dix-sept volumes. Voltaire ne laissait à personne le soin de donner le *la* en ce concert : sa *Voix du sage* se fit même si caustique contre l'Église, que le Roi en fut offusqué.

Louis oscillait en réalité entre les partis. La majorité du ministère était avec Machault, mais, dans ce ministère même, celui-ci trouvait maintenant un adversaire décidé en la personne du comte d'Argenson, son ancien protecteur. Or d'Argenson avait plus réellement que lui l'oreille du Roi. D'autre part, la favorite épaulant Machault, la famille royale était tout entière contre celui-ci et, derrière la famille, tout le parti dévot faisait bloc. D'Argenson avait, en 1749, espéré la place toujours enviée de chancelier que la mort du vieux Daguesseau allait rendre vacante ; or, si Machault triomphait, elle viendrait à l'heureux contrôleur général. Persiflée et contrariée par le comte, la favorite affichait pour lui « une haine publique. » Pris dans tous ces conflits, Louis XV affectait une indifférence un peu narquoise voilant une explicable inquiétude. Il est probable que, sans l'influence de la marquise, il eût, dès les premières résistances du clergé, sacrifié Machault. Daguesseau mort, il fit, comme souvent, une cote mal taillée, donnant la chancellerie à Lamoignon, tenu pour « ami des Jésuites, » et les sceaux, c'est-à-dire le pouvoir effectif de la chancellerie, à Machault. Mais quand celui-ci voulut décidément briser la résistance du clergé, il trouva Louis résolu à ne rien faire, — la

pire des solutions. Cependant le Roi parut, un instant, revenir à la politique de coercition ; on avait besoin du Parlement à qui on portait un édit établissant la création de nouvelles rentes, en fait un emprunt nouveau ; la Compagnie ne sut pas saisir l'occasion de conquérir la faveur du Roi : elle refusa trois fois et, trois fois, remontra, n'enregistrant que « sur exprès commandement ; » le prince irrité s'en trouva moins disposé encore pour ces adversaires du clergé, mieux pour le clergé lui-même.

Celui-ci accusait violemment Machault de favoriser maintenant tous les ennemis de la religion, les philosophes comme les protestants. Sous le couvert du nouveau garde des Sceaux, le directeur de la librairie, Malesherbes, encourageait les premiers en les protégeant et, de fait, il les favorisait étrangement. En novembre 1751, la thèse de l'abbé de Prades, du plus pur esprit philosophique, alluma un incendie ; le clergé, l'archevêque de Paris en tête, exigea une condamnation et la campagne ainsi engagée se tourna soudain contre l'*Encyclopédie*, à son second volume ; le 7 février 1752, un arrêt du Conseil supprima les deux premiers volumes et prescrivit la saisie chez Diderot des manuscrits que Malesherbes lui-même sauva par un véritable tour de passe-passe ; mais, avant l'été de 1752, sous la pression de « Mme de Pompadour et de quelques ministres, » écrit d'Argenson, le gouvernement royal engageait « M. Diderot et M. d'Alembert à reprendre leur ouvrage. »

Le clergé s'indignait de ces complaisances. Il les attribuait, plus qu'au jeune Malesherbes, au garde des Sceaux. De même l'accusait-on de violer l'édit de révocation au profit des huguenots. En fait, entraîné par sa politique, il se montrait porté à la tolérance vis à vis des réformés qui, sous un ministre combattu par l'épiscopat, espéraient « qu'enfin on les laisserait respirer » et qu'ils cesseraient d'être « inquiétés à cause de leur religion. » Les évêques s'en indignèrent.

Louis XV, de son côté, s'émut pour tout de bon : il n'entendait nullement que, sur cette question du *vingtième*, déjà si épineuse, s'engageât tout un mouvement de réaction anticatholique. L'attitude du Parlement acheva de le rejeter du côté du clergé. La Compagnie avait repris la lutte sur la question des refus de sacrements aux jansénistes impénitents, condamnant, comme « perturbateurs du repos public, » les curés qu

s'en rendaient « coupables. » L'opinion soutenait le Palais; l'archevêque, disait-on dans Paris, était « un brouillon. » L'affaire prit bientôt une grande importance. Le Roi ayant prescrit « le silence, » le Parlement passa outre : après une série d'incidents, il déclara « cesser le service ; » Louis, — c'est l'éternelle histoire, — l'exila à Pontoise et, comme la compagnie refusait d'y reprendre ses fonctions judiciaires, il fallut établir au Louvre une Chambre royale de justice qui la remplaça.

Ces événements, en achevant d'aliéner aux ennemis du clergé l'esprit du prince, étaient, par contre-coup, extrêmement défavorables à la politique de Machault. En fait, Louis XV, ainsi qu'il arrivait quand il était embarrassé, paraissait se désintéresser de tout. Il ne venait plus au Conseil. « Je les laisserai faire, avait-il dit à Luynes en 1752; qu'ils me laissent seulement quelques chevaux pour me promener. » Un instant, l'attitude offensante et presque injurieuse du Parlement l'avait fait sortir de cette ironique indifférence. Il y retombait, puis en sortait, mais pour se rapprocher des Cours de justice. En fait, on ne savait plus quelle était la politique du gouvernement. Évêques et magistrats, jansénistes et jésuites, protestants, philosophes, l'Assemblée du clergé, le Parlement, l'*Encyclopédie*, tout cela montait et descendait dans la faveur royale, était, dans le même mois, honni ou accueilli, approuvé, désapprouvé, admis à la résipiscence ou rejeté à la disgrâce. Le Roi même, quand il convoquait quelqu'un des acteurs de ce drame pour le semoncer, par timidité le complimentait. On s'y perdait. Et dans cette confusion, le fameux *vingtième*, point de départ d'une si grande querelle, allait à vau-l'eau. Encouragés, ses adversaires des provinces, — de Montpellier à Rennes, — reprenaient audace. Machault était partout fort maltraité.

Cependant le Roi se sentait gêné par l'absence du Parlement ; de leur côté, les magistrats s'ennuyaient à Pontoise ; un accommodement survint; la Compagnie rentra à Paris au milieu de « transports de joie inexprimables. » Le 4 septembre 1754, elle fut assemblée pour entendre une déclaration royale imposant « le silence » sur les refus de sacrements. Elle s'insurgea de nouveau, déclara vouloir discuter cette « loi du silence » et n'enregistra qu'avec peine la déclaration.

Auparavant Louis XV avait voulu désarmer le mécontente-

ment du clergé. Il avait abandonné toute prétention à l'imposer et même à lui arracher la déclaration de ses biens. Mais Machault ne pouvait, dès lors, rester au Contrôle général. Le Roi n'entendait pas d'ailleurs le disgracier ; l'estimant nécessaire pour contrebalancer l'influence des dévots, il lui laissa les Sceaux et lui donna même la Marine. On confia le Contrôle général à Séchelles. Autant Machault avait, suivant l'expression de d'Argenson, « les fibres de l'âme raides, » autant ce Séchelles « les avait souples et justes pour se replier selon le temps. » En Bretagne, en Languedoc, tout fut abandonné ; on allait revenir au système de l'abonnement des pays d'États, tandis que l'Assemblée du clergé demeurait, elle aussi, maîtresse du champ de bataille, ayant sauvé les privilèges avec les immunités.

La grande pensée qui avait présidé à la lutte, l'égalité devant l'impôt, avait succombé : à un siècle de distance, deux grands ministres des finances, Colbert et Machault, amenés par la crise du trésor aux solutions radicales, avaient offert au Roi de France de prendre à son compte la Révolution qui se préparait contre le privilège ; Louis XIV avait refusé par principe et Louis XV par faiblesse. La Révolution se ferait ; mais, à travers le privilège, elle frapperait et abattrait le trône devenu, en dépit des précédents séculaires, son protecteur et son sauveur.

V. — LA CRISE

« Voilà un beau coup manqué, avait écrit Barbier devant les premiers gestes de capitulation, et l'on n'y reviendra pas aisément. » Il y eut dans le pays une sorte de désarroi, de trouble profond, mais comme tourbillonnant. La France parut un instant prête à entrer en convulsion.

Le 22 mai 1750, Paris avait semblé donner le signal et, comme presque toujours, le prétexte à l'émeute avait été une fable : le comte d'Argenson, qui volontiers se recommandait, en plein siècle de Louis XV, des maximes d'autorité de Louis XIV, s'était fait donner le « département de Paris, » et avait nettoyé la ville, matériellement et moralement ; poursuivant son entreprise, il avait fait, avec un peu trop de tapage peut-être, rafler par centaines les filles et les mendiants pour les expédier en Louisiane ; le procédé était courant d'ailleurs

depuis trente ans. Mais le bruit s'était répandu que, servant certaines vengeances ou certains intérêts, la police avait étendu la rafle un peu loin. On était alors en pleine fièvre : la guerre sans doute venait de se terminer, mais par une paix qui passait pour n'avoir pas payé des souffrances six ans éprouvées; le Parlement, par son attitude, laissait toujours de l'espoir aux fauteurs de troubles; le clergé, alors sous le coup des menaces du ministère, était aigri et contre lui l'opinion était déjà déchaînée. Le marquis d'Argenson va signaler « l'anarchie dépensière, » qui lui paraît la définition même du règne. L'anarchie était partout, et en effet fort dépensière. « Tout est usé, rien ne va..., a écrit le 21 avril 1748 le même d'Argenson à Puisieux... On ne reçoit des provinces que les nouvelles les plus horribles de misère. » Le Roi, si longtemps populaire, commençait à être personnellement tenu pour responsable de tant de maux. Une pièce de vers courait depuis un an où Louis, « dissipateur du bien de ses sujets, » était violemment pris à partie et dans une autre pièce, on allait jusqu'à crier :

Réveillez-vous, mânes de Ravaillac.

Le 22 mai, l'émeute avait éclaté sur quatre points de Paris à la fois, incohérente d'ailleurs, sans chefs apparents, encore qu'on crût « voir l'intervention de gens au-dessus du commun. » Le 23, tout Paris avait paru en ébullition. Un agent de la police avait été assommé et son corps traîné, horriblement déchiré, devant la maison du lieutenant de police Berryer, assiégée par une foule hurlant « qu'il le fallait tuer et lui manger le cœur, » et déjà les portes cédaient quand des brigades du guet étaient intervenues pour délivrer le magistrat tremblant. Cependant, des bandes s'étaient formées, où l'on avait entendu crier qu'il fallait aller à Versailles détrôner le Roi et brûler le château élevé aux dépens de la nation. On avait précipité de Versailles à Meudon et au pont de Sèvres quelques troupes. Mais l'émeute là-dessus, après quelques coups de fusil, avait paru s'affaisser.

L'agitation n'avait continué que dans les hautes sphères : au Palais et à la salle des Augustins où le clergé s'assemblait, elle avait eu l'issue que nous savons : la double capitulation du Gouvernement, et devant le Parlement, et devant le clergé. Cette capitulation parut une faillite. Machault, un instant, avait semblé, avec l'appui d'une masse d'opinion, acheminer le

trône à une politique qui, sur le point principal, eût désarmé et, partant, sans doute ajourné le mouvement révolutionnaire. « En voulant détruire les privilèges du clergé, écrira sous peu Bernis, Machault démasqua trop tôt le dessein qu'il avait de supprimer tous les privilèges. » L'ayant « démasqué, » il avait officiellement et publiquement posé le problème qui commençait à passionner l'opinion. Dès lors, l'entreprise devait être menée jusqu'au bout ; car, avortant, elle laissait le problème ouvert, auquel chacun était autorisé, puisque le Roi l'avait permis, à apporter sa solution. Ainsi, ayant voulu prévenir une révolution, le ministre paraissait-il l'avoir, malgré lui, hâtée, et telle sera, pendant quarante ans, la destinée de tous les ministres réformateurs de Louis XV et de Louis XVI.

On crut que cette révolution allait éclater et que l'émeute du 23 mai 1750 n'était que le premier grondement d'une tempête proche. On la voyait arriver et certains même allaient jusqu'à en prédire la marche et les péripéties. On connaît la page datée du 23 décembre 1753, où le marquis d'Argenson en prévoit les débuts. « Qu'on ne dise pas qu'il n'y a plus d'hommes; *la statue est dans le bloc de marbre;* les plus petits compagnons y deviendront bons. Voyez combien il y a aujourd'hui d'écrivains instruits et de philosophes; le vent souffle d'Angleterre depuis plusieurs années sur ces matières et ces matières sont combustibles. Voyez de quel style les remontrances des Parlements et des États ont paru sur le *vingtième*; ces procureurs généraux du Parlement ou syndics des États, tout cela deviendrait ces grands hommes que je dis; toute la nation prendrait feu, la noblesse se joindrait au clergé, puis le Tiers État, et s'il en résultait la nécessité d'assembler les États généraux du royaume, il y aurait matière à régler les finances et les demandes d'argent par la suite; *ces États-là ne se réuniraient pas en vain.* » Déjà, le 30 juillet 1743, il avait écrit : « La Révolution est certaine en cet État-ci ; » et à la même époque, le marquis de Mirabeau proclamant que « *l'État était très voisin de sa ruine,* » Mme de Tencin déclarait : « A moins que Dieu n'y mette la main, *il est impossible que l'État ne culbute.* »

La Révolution n'éclata pas pour diverses raisons qui ne pouvaient d'ailleurs qu'en ajourner l'explosion.

Tout d'abord, la nation, exercée par des siècles d'obéissance à la discipline et plus spécialement pliée, sous le Grand Roi, à

la soumission, ne pouvait encore envisager la perspective d'une révolte sérieuse contre le trône. A peine y sera-t-elle faite à la veille de 1789. Les théories absolutistes qui, depuis deux siècles et demi, ont triomphé après chaque crise, restaient en honneur. Les privilégiés ne les contestaient plus comme jadis; tout au contraire, voyait-on la masse de la noblesse et l'Église gallicane tout entière entourer d'un respect craintif le trône où s'était assis Louis XIV. La bourgeoisie n'en était pas encore à rompre avec l'article primordial du vieux programme légiste : « Cy veult le roy, cy veult la loy... » Le peuple ne concevait point qu'on allât contre le prince qui, même si son gouvernement faisait crier, n'était coupable peut-être que de « ne pas savoir. » Les parlementaires même qui s'étaient, depuis deux cents ans, montrés l'élément le moins aveuglément soumis à l'absolutisme, n'admettaient cependant pas encore, en 1754, qu'on attentât sérieusement au principe primordial du régime : c'est en 1750, que Joly de Fleury, porte-parole du Parlement, a déclaré : « *Le souverain n'a que Dieu et sa conscience pour juges* » et un autre parlementaire, Chauvelin : « Établir le public juge entre le souverain et les sujets, c'est contredire formellement des maximes sacrées et incontestables... *Les rois de France ne tiennent que de Dieu le droit et le pouvoir d'être les seuls et souverains législateurs de leurs royaumes.* »

Contre ces théories presque universellement acceptées, certains esprits sans doute s'insurgeaient; mais encore n'y contredisaient-ils point formellement. La philosophie nouvelle s'attaquait à *l'autorité*, nous l'avons vu, sous des formes diverses, mais soit qu'ils subissent encore, eux aussi, l'effet de la discipline qui avait lié la nation au Roi, soit qu'ils craignissent les rigueurs d'un pouvoir royal en apparence encore redoutable, ses choryphées le plus en vue ne s'attaquaient point à l'autorité royale. Un Montesquieu n'y cherchait que des tempéraments, un Voltaire ne songeait qu'à la détacher de l'autel, un Rousseau même ne rêvait d'un État sans souverain qu'avec les précautions que nous savons. N'écrivant d'ailleurs que depuis vingt ans à peine, ils n'ont pu encore sérieusement entraîner l'opinion générale et atteindre la masse profonde. Parce que l'on vit, en 1754, les éléments de la nation entrer en crise et presque en révolte, beaucoup d'historiens en prennent texte pour affirmer que la Révolution n'a pas été le résultat des

travaux des philosophes et du « progrès des lumières, » mais des abus du régime, de la ruine des finances et de la misère du peuple. Tout au contraire, le fait que la Révolution a attendu près de quarante ans pour éclater, ne paraît-il pas confirmer que, sans l'intervention de la philosophie, elle ne se pouvait consommer? Une révolution ne se peut accomplir, sans qu'une idée souveraine la guide et la soutienne. L'idée manquait encore en 1754, qui, en 1789, remplira, exaltera, soulèvera les cerveaux et les cœurs. La Révolution, qui avait avorté en 1754, allait, trente-cinq ans encore, couver et fermenter. Elle n'en sera, le jour où elle fera explosion, que plus irrésistible. Il eût fallu, pour qu'elle fût épargnée au pays, un prince d'une autre valeur que le fâcheux Louis XV. Déjà le Prince, de si longs siècles guide tutélaire, arbitre revêtu de sagesse et maître obéi, ne sait plus jouer le triple rôle qui, persévéramment tenu par les fils de Capet, leur a assuré tant d'autorité et de grandeur. Et c'est contre le dernier Bourbon que la Révolution, dirigée d'abord contre les seuls privilèges, finira par se ruer.

LOUIS MADELIN.

CE QUE SERA LE TRANSSAHARIEN

En son numéro du 1er août 1913, la *Revue* a, par la plume de M. Henri Lorin, mis en lumière l'intérêt capital de cette question. Le 15 février 1922, M. le général Aubier la reprenait et, interprétant les leçons de la guerre, annonçait proche, avec une sûre divination, l'*Heure du Transsaharien*.

Elle a enfin sonné. Les Chambres vont avoir à discuter sous peu un projet de loi où il ne s'agit de rien moins que de décider, cette fois sur l'initiative du Gouvernement, la construction de la première ligne impériale française. Rappelons succinctement quelques vicissitudes de son histoire.

Dans nos enceintes législatives, le projet mûri de Transsaharien fera, en effet, figure de revenant. Et même d'assez loin. Il y avait déjà pénétré en juillet 1879, sur l'initiative de M. de Freycinet, alors ministre des Travaux Publics, s'efforçant de réaliser la première conception connue, régulièrement étudiée, qu'en avait émise un de ses collègues des ponts et chaussées, l'ingénieur en chef Duponchel. M. de Freycinet obtint bien l'envoi des trois missions Pouyanne, Choisy-Rolland et Flatters, la dernière massacrée au puits de Bir-el-Gharama, le 18 février 1881, au pied des falaises du Hoggar. Mais il manquait à l'idée l'appât des bénéfices sûrs, exceptionnellement rémunérateurs, qui seuls en auraient compensé les risques. Un placement est un acte de foi. Or, la foi faisait défaut. Pour qu'elle vînt, il fallait un fait nouveau.

Il se produisit en 1910. Cette année-là, le Parlement déléguait, presque d'office, au Gouvernement, les crédits nécessaires à la création des deux premières unités sénégalaises, dites « d'expérience », à préparer pour une guerre en Europe,

si cette aventure improbable arrivait. L'humble article ne passa pas inaperçu de tous. En 1911, les éventualités qu'il tenait en germe servirent d'argument sérieux au projet de Transafricain, que M. André Berthelot venait de lancer, « épine dorsale de l'Afrique », qui, si nous l'avions réalisée, nous eût donné, sans conteste, le contrôle de ce continent : c'eût été la revanche de l'Inde.

M. Henri Lorin, dans son article cité plus haut, a exposé l'économie du projet Berthelot. Malgré de brillants débuts, pour des raisons diverses, parmi lesquelles il en était de diplomatiques, l'affaire stagna : elle n'avait pas fait un pas dans la voie des réalisations concrètes, quand éclata la guerre. Le temps venu où Transafricain et Troupes noires auraient été si nécessaires, rien n'en existait. Cependant, au cours des hostilités l'Afrique noire put nous fournir 181 000 soldats dont 135 000, arrivés à temps, combattirent avec honneur sur nos différents fronts d'Europe et d'Asie. Contre vents et marée, l'Armée Noire vait ainsi prouvé le mouvement, en marchant.

Épreuve faite, il n'était plus possible de l'ignorer dans les plans réorganisateurs, après guerre, de notre Défense Nationale. Mais du coup, les Troupes Noires posaient une question nouvelle : celle de leur mobilisation. Si le monde est, dit-on, devenu petit, l'Afrique, elle, est encore très grande. En cas de nouvelle guerre, c'est une multitude que notre empire noir nous enverra. A ces troupes, comme aux autres, il faut donc le moyen rapide de concentration, de transport et de renouvellement, c'est à dire la voie ferrée et, en l'espèce, le Transsaharien. Ainsi la preuve par le fer et par le feu, qu'avait de sa nécessité administrée la guerre, s'imposait à l'examen.

L'un des premiers, un esprit de vaste envergure, le général Nivelle, ancien généralissime, s'empara de la question délaissée et, la traitant avec cette audace de vues qui est la caractéristique de sa manière, lui fit faire un pas décisif.

La fin des hostilités le trouvait placé à la tête de l'armée de l'Afrique du Nord. Il avait pu, auparavant, sur le front de France, apprécier par lui-même la valeur combative de nos troupes noires. Il se trouvait ainsi libéré à leur égard des préjugés qui traînaient encore çà et là. Il comprenait l'aide puissante que leur afflux apporterait, immédiatement, à la métropole exsangue, dont sillons et usines réclamaient toutes

les forces valides et jeunes. Précisément à cette époque, le gros du dernier recrutement, opéré en 1918, par la mission spéciale confiée à M. Blaise Diague, député du Sénégal et commissaire général des troupes indigènes, venait de débarquer en Algérie, terre d'élection pour le dressage du soldat noir. D'accord avec le gouverneur général, M. Jonnart, le général Nivelle saisit le gouvernement d'une proposition aux fins d'établir à demeure, dans cette colonie, où se feraient leur acclimatement progressif et leur instruction, un fond renouvelable de soixante-dix bataillons sénégalais, utilisables, après formation, sur n'importe quel théâtre d'opérations extérieur, en particulier sur le Rhin, dont ils auraient, au même titre que les tirailleurs algériens, assuré la garde. Allégement considérable aux charges militaires qui menaçaient de peser sur nos jeunes classes. Mais concurremment, le général Nivelle envisageait la nécessité de frayer enfin, à travers le Sahara, une route entièrement française, par conséquent sûre, pour nos communications militaires avec le Soudan, réservoir du recrutement nigritien.

L'instant lui paraissait singulièrement propice à la reprise des études. « En effet, disait-il, que représente notre documentation saharienne actuelle? Sur la carte blanche du désert figurent de longs traits rouges, qui sont itinéraires de chameliers. D'un puits à l'autre, soumis à l'asservissement de l'eau potable, ils marquent la file indienne des caravanes. Mais, à droite et à gauche, qu'y a-t-il? Que possède-t-on? Rien ou presque : des relevés de raids hardis, des recoupements obtenus par chance. C'est tout. Or, nous pouvons mieux aujourd'hui. La guerre nous a donné des armes, précieuses même au cœur de l'Afrique. En s'achevant, elle met à notre disposition une aviation entraînée, incomparable, en plein essor, dont nous n'imaginions pas, jadis, la puissance de découverte. Voilà l'outil nouveau de l'exploration désertique. Sur l'autre champ de bataille qui s'offre à son audace, son seul ennemi, redoutable d'ailleurs, est la morne immensité des terres arides. Comment de celles-ci donner à l'avion blessé le secours dont il peut avoir besoin ? Là encore l'expérience de la guerre va nous servir. L'automobile armée, relai mouvant, garantira la sécurité de son frère aérien. L'une complétant l'autre, nous tenons la méthode d'exploration féconde. »

Sur ces bases, une première mission, voitures légères et camionnettes, groupées sous la direction du commandant Bettembourg, de l'infanterie coloniale, représentant à l'État-major d'Alger le général Laperrine, commandant supérieur des territoires sahariens, se prépara de la fin de 1918 au début de 1919. Par le Sud-Ouest algérien elle gagna le Hoggar, d'où elle revint sans encombre. Elle avait préparé la voie à la reconnaissance aérienne que, de concert avec le général Laperrine, le général Nivelle comptait pousser lui-même jusqu'au Niger. Les événements ne le lui permirent pas. Appelé à siéger au Conseil supérieur de la guerre le 30 janvier 1920, le général Nivelle dut regagner Paris. Son départ désorganisa ses projets. Mais avec une magnifique audace, le grand saharien qu'était Laperrine, les reprit pour son compte et résolut de courir lui seul la chance. On sait comment elle le trahit et qu'il trouva, le 5 juillet 1918, non loin d'Anesbereska, au cœur du désert perfide qu'il avait dix fois dompté, cette fin tragique, mais glorieuse, qu'on a justement appelée « la mort de sa vie. »

Mais son sacrifice, comme celui de Flatters, ne fut pas inutile. Les prémisses posées par le général Nivelle demeuraient. Si son projet de troupes noires, et celui d'utiliser l'automobile à la découverte saharienne n'aboutirent d'abord et exactement dans les formes qu'il avait prévues, du moins, ces deux propositions, cheminant, firent réfléchir et finalement eurent leur contre-coup utile.

La première avait déterminé, dès le 21 février 1919, M. Pams, ministre de l'Intérieur, département dont dépend l'Algérie, à demander à son collègue de la guerre, M. Clemenceau, Président du Conseil, la création *ad hoc* d'une commission interministérielle. Initiative qui, restée d'abord sans suite, un peu plus tard en suggéra une autre, couronnée, celle-là, d'un meilleur succès. Le 1er mai 1920, une commission interministérielle, dite des troupes indigènes, était en effet créée, sous la présidence du général Mangin. Elle avait pour objet, dit l'arrêté constitutif, « l'étude de toutes les questions concernant le recrutement et l'organisation des forces indigènes en temps de paix et en temps de guerre, ainsi que le recrutement des cadres européens et la formation des cadres indigènes de ces troupes. » Pour une part, le résultat de ses travaux se trouve inscrit dans le projet, actuellement pendant devant le Parlement, de la loi

des cadres et effectifs. Son rapporteur à la Chambre, M. le lieutenant-colonel Fabry, fixe à 850 000 le nombre d'indigènes coloniaux qui devront répondre à l'appel mobilisateur. Sur ce total déjà considérable, mais néanmoins, en certains de ses éléments, encore extensible, 500 000 recrues environ seront à provenir de l'Afrique noire. Ainsi la conception première revivait sous une autre forme.

D'autre part, il est probable que la très belle mission Haardt-Audouin-Dubreuil, d'Alger à Tombouctou et retour, accomplie sur voitures à chenilles, naquit de l'idée de la traversée saharienne par automobiles et s'inspira des travaux de ses devanciers immédiats sur les routes du désert. Des enseignements qu'elle a fournis et qui serviront d'ailleurs largement pour la construction du futur chemin de fer, comme aussi pour sa protection, l'un surtout doit être retenu : la démonstration pratique est faite que, grâce aux moyens mécaniques modernes, l'espace aride, jusqu'alors hostile, sinon mortel, qui s'opposait à la soudure de nos pans d'empire, met désormais à notre disposition la seule valeur utilisable, — précieuse, il est vrai, — qu'il peut jusqu'à présent nous offrir, savoir : la continuité de son sol. C'est, sur la fausse « mer des sables » et pour l'engin terrestre, qu'est le chemin de fer, l'équivalent du phénomène qui advint sur les océans liquides, quand la vapeur en fit, au lieu d'obstacles entre les hommes, des routes sûres.

Cette valeur une fois reconnue, comment l'exploiter par le rail? Une assemblée de personnalités compétentes fut chargée de résoudre la question. Très justement, M. le général Aubier, dans l'article rappelé ci-dessus, avait fait ressortir qu'une cause, parmi celles qui avaient si longtemps retardé la construction du Transsaharien, tenait à la multiplicité des départements ministériels intéressés à la question. En supposant qu'ils fussent tous « d'accord sur le principe, quel est celui, disait-il, qui eût pu imposer sa décision? » Ce fut vrai pleinement. Peut-être l'est-ce moins aujourd'hui. Ici encore, la guerre a donné des leçons utiles. Sans doute, en imposant aux personnages consulaires des conditions de travail singulièrement plus rigoureuses qu'autrefois, elle a fait entre eux une sélection si sévère que, seuls, ceux d'une valeur éminente, désignés pour ainsi dire par l'acclamation publique, osent prétendre assumer aujourd'hui les responsabilités écrasantes du pouvoir. Par réciprocité, leur

personnalité a réagi sur l'importance de leur charge, en l'accroissant. Constatation de fait, non écrite dans la Constitution, mais passée, pour l'instant, dans les mœurs de la cité. Le président du Conseil de jadis, est, par exemple et bien réellement, devenu, en nos jours difficiles, « le Premier. » Cet état de choses n'a pas été sans conséquences dans le fonctionnement organique de l'État. L'une d'elles a été la centralisation des questions générales intéressant la sûreté du pays sur la table d'un « Conseil supérieur de la défense nationale » présidé par le chef de l'État, et dont le président du Conseil est l'intermédiaire commun à l'égard de tous les départements ministériels. Ainsi, pour les questions de cet ordre, « la direction supérieure et la centralisation au sommet » dont M. le général Aubier signalait la nécessité, se sont trouvées sans peine assurées.

Le Transsaharien, vu sous son vrai jour, devenant une affaire d'abord militaire, la Commission d'études du Conseil supérieur de la Défense nationale se trouvait tout naturellement désignée pour en connaître. Logiquement aussi, elle devait se réunir sous la présidence d'une autorité militaire et coloniale de premier plan, qui fut, en l'espèce, le général Mangin, déjà président du Comité de défense des colonies. Cette réunion de pouvoirs se trouvait particulièrement opportune, puisque la même personnalité dirigeait aussi les travaux de la Commission interministérielle des Troupes indigènes. Ainsi, de leur recrutement à leur mobilisation, tous les problèmes qu'elles posaient se trouvaient remis aux mêmes mains.

LES PROJETS

Comment se présentait la question transsaharienne devant la Commission chargée de décider de son sort ?

Tout d'abord, les raisons stratégiques qui avaient pesé dans la balance assez fortement pour la faire pencher continuaient naturellement d'influer sur les solutions admissibles. Jointes aux contingences géographiques et financières, elles composaient un ensemble de cinq conditions préliminaires, imposables à tout tracé de ligne éventuel. Savoir :

1° Toucher l'Afrique occidentale française, terre à soldats par excellence, à son « centre de gravité ; »

2° En Afrique du Nord, aboutir à un port puissant, le plus

rapproché qu'il se pourra de la métropole, les risques de transports maritimes et la difficulté de les protéger se trouvant ainsi réduits d'autant;

3° Rechercher l'invulnérabilité de la ligne aux attaques à provenir de l'extérieur : on n'a pas oublié, en effet, le siège d'Agadès et l'assassinat, au Hoggar, du père de Foucauld par des bandes expédiées de Tripolitaine à l'instigation de meneurs allemands;

5° Être, par raison d'économie, le plus court possible;

5° Enfin, permettre l'établissement ultérieur d'un prolongement vers cette partie reculée de notre domaine nigritien, l'Afrique équatoriale française, celle-ci plus riche de ressources naturelles que d'hommes.

La meilleure adaptation moyenne à ce programme préétabli permettrait d'apprécier la valeur des projets à l'examen.

Ils formaient deux groupes, d'importance inégale. M. Souleyre, inspecteur général des ponts et chaussées à Constantine, et le colonel du génie Godefroy, constructeur heureux de la ligne désertique Biskra-Touggourt, rallié d'ailleurs en 1922 à la thèse adverse, proposaient de choisir pour tête de ligne un port de l'Est-algérien, Bone ou Philippeville. L'autre groupe, plus nombreux préférait soit Alger, soit Oran, mais, dans les deux cas, pour se couler au Sud, vers Colomb-Béchar, déjà relié à Oran par la longue ligne à voie étroite, œuvre de M. Étienne. A ces vues se ralliaient MM. Legouez et Jullidière, les ingénieurs du Transafricain Berthelot; M. Joseph Sabatier, reprenant, en 1922, le projet qu'avait soutenu, en 1917, son père, le regretté Camille Sabatier, ancien député d'Oran; le commandant Bettembourg qui, en septembre 1919, avait proposé, dans *Marine et Colonies*, un itinéraire étudié sur place; enfin, M. Fontaneilles, inspecteur général des ponts et chaussées et vice-président du Conseil supérieur des chemins de fer, auteur dans la *Revue politique et parlementaire* d'octobre et décembre 1921 d'un projet largement conçu.

La Commission d'études possédait en outre un nouvel élément d'appréciation. On avait toujours envisagé la question du Transsaharien par son côté algérien, du Nord au Sud, en quelque sorte. Or, le 12 avril 1921, M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, saisissait la Chambre d'un projet de loi portant fixation du « programme des travaux publics d'intérêt national à exécuter dans les colonies françaises et dans les protectorats »

ressortissant à son Département. L'origine du Transsaharien ne peut être bien évidemment qu'en Algérie, laquelle relève du ministère, non des Colonies, mais de l'Intérieur. Le « programme Sarraut » demeure donc muet sur le futur chemin de fer impérial. Discrétion peut-être excessive et qui n'est pas, sans doute, pure soumission à l'empire du rail venu d'Algérie. L'Afrique noire est une grande personne. On a besoin d'elle. Elle attend — *nigra sum, sed formosa* — qu'on lui fasse les avances. Elle prétend, n'étant pas pressée, voir venir. Pour ces raisons, le plan des grands travaux qu'on projette sur son territoire reste local. En revanche, — car, de nos jours, tout se tient, — le Transsaharien a, lui, le plus grand intérêt dans tout ce qui touche au développement de l'Afrique occidentale. Elle est, en quelque sorte, la masse pesante qui lestera son extrémité ballante. Mais où l'accrocher?

Le programme Sarraut indique le point propice et choisi, constatons-le tout de suite, avec un rare bonheur. Il prévoit en effet, soit par prolongement ou jonction de voies ferrées déjà construites, soit par création de lignes nouvelles, l'achèvement du réseau Ouest-africain français, avec, pour nœud central des rails, ou, « plaque tournante, » une localité hier édénique, fort ignorée encore aujourd'hui, mais demain célèbre en tant que gare considérable : Ouagadougou. Qu'est-ce que Ouagadougou? C'était, quand nous y vînmes en 1896, c'est encore actuellement, mais déchue, la capitale d'un des deux seuls États, le Mossi (l'autre étant le Dahomey), à forme spécifiquement aborigène, nigritienne sans mélange, que notre conquête ait trouvés en Afrique occidentale. Notre autorité a fortement rogné celle du « Naba des Nabas » ou « roi des rois, » comme s'intitulait modestement celui du Mossi. Mais la constitution solidement charpentée de son royaume, la continuité séculaire d'un même régime avaient eu ici des résultats qu'on ne retrouve guère ailleurs, Dahomey toujours excepté. Ces résultats, on les mesure à cette constatation qui est une sorte d'*ultima ratio* pour les peuples, une mesure de leur bonne santé : l'abondance des hommes. Partout ailleurs et toutes choses égales, les malheurs qui ont fondu sur l'Afrique soudanaise, proie d'invasions, de tyranneaux ou conquérants indigènes, d'esclavagistes arabes, ont fait alternativement, de toutes ses parties, des déserts que l'extraordinaire fécondité de

la femme noire n'a pas toujours suffi à repeupler. Dans cette immensité, la densité de la population ne dépasse guère, moyennement, six et descend parfois jusqu'à un ou deux habitants au kilomètre carré. Pour la même surface, le Mossi offre de soixante à soixante-dix âmes, en certains de ses cantons. En effet, défendu par le sentiment national comme dans une forteresse, il n'est guère sorti de chez lui que pour de rapides expéditions. Fortes, elles lui valaient victoires et respect. Les conquérants contournaient son domaine. D'autre part, enfoncé au cœur de la grande boucle du Niger, à l'écart des routes commerciales, il est demeuré agriculteur, étranger aux échanges. Pauvre, par conséquent, mais au sein de l'abondance, car sa terre est riche. C'est, au temps des moissons, une vaste Beauce. Tout le monde la travaille et en vit, chacun y possédant jusqu'à l'excès et, partant, sans envie du voisin, les mêmes biens que celui-ci possède. Entendons-nous, les biens indispensables : grains, bétail, chevaux, dont, à notre suite, le commerce a révélé la valeur à leurs propriétaires. Ceux-ci, quand nous prîmes les premiers contacts, se moquaient si nous leur demandions, pour payer le mouton, le poulet, les fruits de la terre, fournis par eux pour nous nourrir et nos hommes, le prix dû. En conscience, nul, dans ce pays sans autre monnaie que l'infime « caurie, » ne le savait, ni même n'en avait l'idée. Les choses, comme on pense, ont changé. A Ouagadougou, où il y a un service régulier d'automobiles, on connaît aujourd'hui, comme ici, la vie chère.

Néanmoins, le Mossi est resté une région peuplée, la plus peuplée relativement, et productive, de la zone agricole soudanaise. Une autre particularité le favorise. Il est à la limite des terres bien arrosées, partant fertiles. Au delà, vers le Nord, au Sud du Niger, dans sa boucle, commence une vaste enclave du Sahara, qui semble avoir passé le fleuve. On y trouve en effet, déjà, de grandes tribus touareg, les Aouellimiden, notamment, nomades et pasteurs : groupements inconsistants, fugaces, sur lesquels on ne peut faire fond. Ainsi, Ouagadougou, point central de la colonie, capitale d'un peuple sédentaire de quinze cent mille âmes producteur de valeurs en passe de devenir des richesses, apparaît comme le pôle d'attraction où devra nécessairement venir se river le bout du rail transsaharien.

De celui-ci, par conséquent, la Commission d'études tenait les extrémités. Entre les deux, elle n'avait plus qu'à tendre la

ligne, au mieux des conditions de réalisation imposées, prenant son bien, pour satisfaire l'une ou l'autre, dans les divers projets qu'elle avait retenus. Elle disposait d'abord du tracé reconnu de bout en bout par les missions Maître-Desvallon et Nieger pour le compte du Transafricain : itinéraire proposé, il est vrai, pour la grande voie continentale, moins adapté aux besoins du Transsaharien, qui, aujourd'hui, passé au premier plan, a provoqué des propositions, à son égard, avantageuses. Tous s'accordent sur le tronçon soudanais du parcours, compris entre Tosaye, localité sise à l'extrême courbure Nord-orientale du Niger, et Ouagadougou; de même, hormis un seul, celui de M. Sabatier, sur la partie algérienne de la ligne, entre Oran et Adrar. Tous, en revanche, diffèrent quant au franchissement du Sahara. Le Transafricain, pour l'eau du Hoggar, allait le longer à ras, sur sa face occidentale. Il se glissait donc d'Adrar, puis d'Aoulef et d'Akabli, entre les massifs de l'Asegrad et du Mouydir, vers Silet, origine de son embranchement transsaharien et pointait, au delà, plus directement, dans l'Est, vers le Tchad et le Congo. Les projets fusionnés Godefroy-Fontaneilles suggèrent, en partant d'Adrar et du Sud d'In-Salah, de gagner, à Timissao, par In-Zize, bon point d'eau intermédiaire, la région du Telemsi, affluent du Niger. D'où, déjà, une économie de trois à quatre cents kilomètres. Le tracé Bettembourg trouve un gain un peu supérieur en visant, au lieu de Timissao, Tessalit, atteint par Taourirt et Ouallen. Sur les 1 034 kilomètres de cette variante, 121 malheureusement, entre Kasbah d'Amamrenen et Tissarlitin, sont encore à reconnaître : petite et facile exploration pour voitures à chenilles, et exploration qui ne reviendrait pas à plus d'un million. Mais elle est encore à faire.

Enfin, de tous les itinéraires le plus audacieux reste celui de M. Sabatier. Au départ, il suivrait le rail d'Oran vers, non pas Ras-el-Ma, comme les autres, mais la région de Tlemcen. Il desservirait ensuite, sans s'embarrasser autrement de franchir la frontière marocaine, Berguent, Tendrara, Aïn-Chaïr, Kenadsa et ses importantes houillères. Puis, le haut Guir, branche occidentale de la Saoura, étant franchi au plus resserré de son cours, il atteindrait, par Ougarta et Foum-el-Kheneg, Adrar. Mais de ce point, la voie, gagnant d'abord Timadenin, s'élancerait tout droit, évitant l'erg Chache et l'erg Azennezal,

sur l'Az-el-Matti, le Tanesrouft, l'Adrar Timetrine et Tosaye, sans emprunter la vallée du Telemsi. En outre, à partir d'un point à déterminer que, pour fixer les idées, M. Sabatier dénomme Pouyanne, point situé à deux mille kilomètres approximativement d'Oran et trois cents du Niger, un embranchement se détacherait vers l'Est, long de dix-sept cents kilomètres, qui, passant au Sud de l'Adrar de Tiguiritt, relierait à la ligne spécifiquement transsaharienne Tessaoua, Zinder et, finalement, Baraoua du Tchad.

Au delà et éventuellement, les projets Sabatier et Berthelot confondraient leur cheminement vers l'Afrique équatoriale. L'itinéraire Pouyanne-Baraoua se déroulerait en terrain plat, riche en eau et en produits exploitables, et même peuplé d'agglomérations importantes : la ville de Tessaoua, par exemple, compte soixante-dix mille habitants. De l'immense artère vivifiante ainsi jetée à travers des régions aujourd'hui presque inaccessibles, rayonneraient, en faisceau, d'autres lignes secondaires de Tosaye à Ouagadougou, naturellement; de Tosaye encore, à Sokoto, centre important du Lagos; de Tessaoua à Kano, terminus actuel du chemin de fer, dans la même colonie britannique. Ainsi se trouverait formé un vaste réseau franco-anglais de communications rapides, tributaire d'un unique collecteur, notre Transsaharien, et de son débouché sur la Méditerranée.

L'ITINÉRAIRE ADOPTÉ

Munie de tous les éléments d'information que nous venons d'examiner, tenant compte également des enseignements de la guerre et des accords de Washington, la Commission put, en toute connaissance de cause et sur le rapport remarquable de M. Albert Mahieu, secrétaire général du Ministère des Travaux publics, émettre, le 8 avril 1922, l'avis définitif que fit sien le Conseil supérieur de la Défense nationale. Elle y constatait d'abord la disproportion frappante apparue entre les ressources de toute sorte offertes par l'Afrique noire et les moyens singulièrement défectueux dont nous disposons pour les mettre en œuvre. Manque à gagner de paix et de guerre, que pourrait seul faire disparaître le Transsaharien.

Elle en proposait en même temps le tracé jugé le plus avantageux. Sauf variantes, sans importance, en pays saharien,

l'une mieux desservie d'eau, l'autre plus courte ou plus éloignée des ergs, le parcours s'est déduit quasi de lui-même, au regard des contingences géographiques, allant d'un point obligé à un autre, une fois déterminé le premier des deux. On choisira en cours de travaux.

Sous ces réserves, on peut tenir pour adopté l'itinéraire suivant : Oran; Ras-el-Ma (kilomètre 179); franchissement de



CARTE POUR LE TRACÉ DU TRANSSAHARIEN

l'Atlas, par 1 440 mètres d'altitude, à Forthassa; descente à 1000 mètres, sur les gradins des Hauts-Plateaux, par Aïn-Chaïr, à travers le Tamleh, alfatière abondante en troupeaux, en minerais de plomb, de cuivre et de calamine; passage à portée de Kenadsa, dont la houille égale en qualité celle de la Westphalie: Colomb-Béchar (kilomètre 579); traversée des marais du Guir sur viaduc long de trois cent quarante mètres, haut de trente-huit, à cinq travées; cours de la Saoura, suivie sur sa rive occidentale, rocheuse et dominante, jusqu'à Beni-

Abbes; Ougarta; passage à Foum-el-Kheneg sur la rive orientale de l'oued; Adrar du Touat (kilomètre 1 119); traversée du Tidikelt; Tirechoumine (kilomètre 1 149), point bas entre le Mouydir et l'Ahnet; traversée de l'aride Tanesrouft (pays de la soif); Timissao; arrivée par l'Ouest du Tassili-tan-Adrar, puis de l'Adrar des Iforas à Tessalit; vallée du Telemsi jusqu'à Tabankort; Tosaye (kilomètre 2 858); franchissement du Niger sur un pont long de deux cents mètres, à tablier haut; entrée dans le Gourma; Aribinda; Dori; enfin Ouagadougou au kilomètre 3 528. Le prolongement éventuel sur le Tchad, proposé par le projet Fontaneilles, se détacherait vers le kilomètre 2 215, éviterait par le Sud le Ménaka à demi désertique, passerait à Madaoua, Zinder, Tessaoua, l'Est du Tchad, rencontrerait le Chari à Fort-Archimbault et aboutirait à Banghi, port sur la rivière Oubanghi, où la ligne se joindrait à celle prévue jusqu'à Batanfogo par le programme Sarraut.

Cette aride énumération de localités, moins encore, de puits au désert ou même de simples repères aux noms rébarbatifs, ignorés aujourd'hui, hormis de rares initiés, mais qui demain seront sous toutes les plumes et dans toutes les bouches, fixe assez nettement le dessin général de la ligne pour qu'on ait pu déjà passer aux avant-projets, première intervention des techniciens. A l'heure où sont écrites ces lignes, une mission de trois ingénieurs en chefs, MM. Regnault et Chollet, de la Compagnie P.-L.-M., et Gils Corbin, du ministère des Travaux publics, conduisent les premières études entre Bedeau et Adrar du Touat. Les avions du lieutenant Darbos éclairent devant eux la route que leur préparent les autochenilles de la mission confiée au lieutenant Estienne : confirmation par l'expérience des conceptions dues au général Nivelle.

Sans entrer dans des détails un peu abscons, ajoutons à la sèche définition de la future ligne, quelques indications indispensables à la caractériser. Tout d'abord, elle chemine à travers un enchantement : les paysages lumineux et pittoresques de l'Atlas et des Hauts-Plateaux algériens. Beauté qui se paie. Car là seulement se rencontreront les difficultés véritables. Elles sont, d'ailleurs, relativement peu importantes, au regard de celles qu'ont vaincues les voies acrobatiques des trains continentaux américains du Nord ou du Transandin. Accidentée sans doute, — puisqu'elle devra, avant Forthassa et jusqu'à

Aïn-Chaïr, recourir parfois aux courbes de trois cents mètres et aux pentes de douze et même, peut-être, quinze millimètres, — elle n'éprouvera plus, le désert atteint, aucun obstacle de l'ordre habituel. Car sur la mer des sables, figée en « ergs » inconsistants, le « reg, » sol dur, cuit et recuit au soleil implacable, les rocs et la pierraille des « hammadas » déroulent, d'une rive à l'autre, la travée sans doute sinueuse, mais partout praticable d'un pont naturel solide, déjà prêt, de bout en bout, à recevoir, presque sans travaux, les rails. Sur toute sa longueur, il n'y a guère d'obstacles. A peine, à la ligne de partage entre eaux sahariennes ou du bassin nigérien, quelques tranchées insignifiantes : rarement pose de voie ne se sera trouvée si facile. Mais il reste un autre problème grave.

Au delà d'Adrar, l'eau vitale, l'eau précieuse, où la prendre? Jusque vers Aoulef et Akabli, dans la région de l'oued Botha, on la rencontre encore, parcimonieusement répartie en puits profonds; au mieux, dans le Touat et le Gourara, en conduites souterraines aménagées, les « foggaras, » à peine suffisante cependant à l'alimentation de palmeraies serrées autour d'oasis assoiffées. Mais, plus au Sud, jusqu'à Timissao ou Tessalit, on compte huit cents kilomètres sur sol aride, hormis à l' « aguelman » d'In-Zize, qu'alimentent des nappes profondes, et aux puits d'Ouallen, de bon et constant débit. Qu'est-ce, hélas? Les puissantes locomotives modernes, types Mikado ou Pacific, gaspilleraient l'indispensable liquide en panaches de vapeur, à raison de dix litres par seconde, soit, pour les douze cents kilomètres de Tirechoumine à Tosaye, huit cent quarante mètres cubes : consommation qui suffirait à tuer ce qui demeure de vie au désert. On a donc été contraint à réduire au minimum les besoins, puis à les satisfaire par des moyens qu'a déjà suggérés ailleurs, en Australie notamment, Nécessité l'ingénieuse. A nos machines trop avides seront substitués des locomoteurs à huile lourde, genre Diesel, qui n'utilisent l'eau que pour leur refroidissement, mais ne la perdent pas. On la prélèvera d'autre part dans une conduite parallèle à la voie alimentée, au Nord du parcours par les sources des Hauts-Plateaux algériens, au Sud par le Niger. Système que compléteront des puits artésiens, foncés partout où l'opération sera productive. Cette question de la traction, on compte d'ailleurs la sérier en trois stades : aux moteurs à huile lourde d'abord employés succéderont en effet,

à mesure que s'amplifieront ressources et moyens, les locomotives à vapeur; enfin, solution préférable à toutes et définitive, l'électrification.

De la voie, passons maintenant dans le train saharien. Quelle sera sa physionomie? Au début, tout au moins, le trafic sera surtout de voyageurs. L'Afrique, *terra ignota* il y a seulement soixante ans, est sol vierge, regorgeant des biens de ce monde, mais à l'état latent. L'Europe, qui les convoite, devra venir les exploiter et, pour y réussir, d'abord tout créer. C'est l'œuvre à laquelle travaillent déjà les personnels militaire et civil de l'État, le personnel privé de la colonisation. Petite troupe de pionniers que renforceront vite des gros de capitalistes en quête de placements fructueux, de chefs d'entreprises venus pour donner le coup d'œil du maître. État-major industriel et commerçant, peu regardant sur les frais généraux bien employés et que n'arrêtera guère, sur la route des Eldorados révélés, la perspective de cinq ou six jours de voyage. Sous la réserve expresse, cependant, qu'il soit pour cette clientèle exigeante, non pas cruel, mais confortable et même agréable. Il en découle, pour le matériel, de sévères conditions à remplir. Afin de satisfaire des habitués de « palaces, » de grands paquebots et de trains de luxe, celui-ci ne saurait se faire trop prévoyant : car son succès est à ce prix. Couchettes, restaurant de grand style, salles de bain, salons, bibliothèques, télégraphie sans fil, car les heures seront longues à travers la morne désolation du désert. Ce qui ailleurs peut passer pour raffinements superflus, n'est ici que le nécessaire.

Il y a encore un ennemi terrible à vaincre : la température. Basse la nuit, parfois, en certains lieux ou temps, jusqu'au-dessous du gel, elle est le jour, sans exception, celle d'une fournaise qu'embrasent encore, trop souvent, des tempêtes de sable dont rien, dans ces immensités, n'arrête la rage. Il faut donc prévoir des wagons clos et lancés comme des obus, avec système de chauffage et de réfrigération. Wagons à doubles parois à couloirs pour qu'on y puisse aller et venir, et larges. Ces exigences, celle aussi de dévorer l'espace à grande allure, commandent impérieusement d'adopter voie large et trains lourds. Enfin, même dans le luxe, on doit admettre des degrés : d'où, répartition des places offertes en plusieurs classes : voitures à couchettes; voitures de première; voitures de classe

spéciale, suffisantes aux besoins plus sommaires des voyageurs indigènes. Il s'agit avant tout de rendre les trains *habitables*. La construction même de la voie ne soulève point, sauf imprévu fort improbable, de véritables difficultés. Elle se fera sans doute à « l'avancement, » par le labeur d'une étrange ville roulante, faite de puissantes et nombreuses machines, perforeuses, excavatrices, concasseuses; longue d'une centaine de kilomètres; scindée en trois chantiers: plateforme, pose des rails et ballastage; peuplée en revanche de mille agents, chefs-ouvriers et ouvriers tout au plus. C'est une pièce d'horlogerie à monter, dont on a vu déjà de nombreux spécimens, à Panama, le long des Transcontinentaux et du Transcaspien.

On aurait un instant pensé à utiliser la main-d'œuvre chinoise. On peut redouter que ce ne soit une erreur coûteuse. L'expérience fut faite et elle a été décisive, sur la ligne de Kayes à Bammako, construite dans des conditions assez approchées de celles imposées au Transsaharien. On a pu dire qu'un Chinois reposait pour toujours sous chaque traverse. En Afrique noire, ou seulement tropicale, le Jaune ne tient pas. On n'aperçoit non plus aucune raison de renoncer à la main-d'œuvre tant arabo-berbère que soudanaise. N'ont-elles pas établi nos réseaux, l'une, Nord-africain, l'autre nigritien, sans compter les lignes anglaises, allemandes et belges des colonies étrangères environnantes? Pourquoi, alors, grever une question déjà passablement délicate d'une inconnue aussi grave que l'acclimatement d'une race humaine?

Nous aurons dit, enfin, tout l'essentiel, en cette description du Transsaharien, si nous ajoutons que les travaux attaqués à la fois aux deux extrémités, progresseront de Ras-el-Ma, dès aujourd'hui relié à Oran par ligne à voie large, à l'allure de quatre cents kilomètres par an. Des chantiers de Tosaye, plus malaisés à équiper, l'avance correspondante, vers le Nord, sera seulement de cent kilomètres. Concurremment, l'Afrique occidentale verra s'établir sur son sol, la liaison par rail entre Ouagadougou et Tosaye.

LES RÉSULTATS

Supposons donc le problème résolu. Nous en avons maintenant le droit, puisqu'il ne relève plus que de la technique; or elle est sûre d'une victoire que d'autres, antérieures, et aussi

malaisées dans leur genre à remporter, garantissent. Transportons-nous par la pensée dans un avenir assez proche, puisqu'il s'agit d'un laps de six à sept ans. Afrique noire, Méditerranée et France communiquent maintenant de façon aussi régulière et au moins aussi aisée que, aujourd'hui même, Londres et Marseille. On prend à Paris, Dunkerque, Brest ou Strasbourg son billet pour Tombouctou, Bammako ou Kong et réciproquement. Sur le long ruban d'acier qui rive l'une à l'autre, solidement, nos deux Afriques du Nord et soudanaise, à une date quelconque du calendrier, deux trains se suivent à vingt-quatre heures l'un de l'autre, dans chaque sens. Quelle modification ce fait nouveau, qu'il a fallu des siècles de siècles pour réaliser, introduit-il dans notre vie nationale, au point de vue personnel, domestique, — et aussi au point de vue du personnage que nous avons à faire sur la scène du monde ?

En ce qui nous concerne nous seuls, le Transsaharien est d'abord une affaire, et une affaire aussi française qu'une ligne de Dunkerque à Perpignan. Nous ne sortirons pas de chez nous. Nous sommes donc ici à l'abri de mésaventures telles que le Suez, où, ayant pris toute la peine et donné nos écus, nous avons vu passer à d'autres le profit. C'est un point. Mais le Transsaharien sera-t-il une bonne affaire?

Écartons pour un instant les raisons d'ordre militaire qui entraîneraient, par répercussion sur la politique extérieure, une réponse affirmative. Tenons-nous-en aux seules considérations économiques. L'évaluation complète des dépenses d'établissement a été faite par les ingénieurs du projet Berthelot, en 1913. Elle prévoyait, pour le parcours Ras-el-Ma-Tosaye, trois prix de revient au kilomètre, savoir : 941 kilomètres à 90000 francs; 895, à 67100 francs; 843, à 88500. Soit un coût moyen de 81900 francs et total, pour la voie seule, de 219350000 francs. A ce chiffre, s'ajoutaient deux suppléments, par kilomètre dans le désert : 3000 francs pour la construction des conduites d'eau et ultérieurement, 35000 francs pour l'électrification de la traction. Dans quelle mesure le renchérissement de toutes choses, après la guerre, a-t-il influencé ces appréciations? Tous calculs faits, le kilomètre de voie équipée d'eau reviendrait à au moins 400000 francs. Dans ce chiffre est également comprise une somme de 80000 francs représentant la charge des intérêts, pendant la période impro-

ductive de construction. Total : treize cents millions. Enfin, par la suite, l'établissement de la traction électrique absorberait encore deux cent soixante-huit millions. Dans son état définitif, le Transsaharien coûterait donc, en chiffres arrondis, seize cents millions. C'est un denier. Il peut inspirer à notre sereine insouciance d'autrefois d'assez mélancoliques regrets d'avoir laissé passer l'instant propice, au temps heureux où nous ignorions également notre bonheur, le problème des changes et les hauts prix.

Cependant, tout est question de relation, en affaires. Celle-ci ne sera point, sur les marchés, traitée autrement que les autres. Toutes y subiront les mêmes lois implacables, auxquelles sont soumis prix de revient et de vente des matières négociables. C'est, en l'espèce, la distance débitée au kilomètre. A quel taux celui-ci sera-t-il offert? Le sera-t-il dans des conditions telles, pour les personnes et les choses, que le Transsaharien puisse soutenir financièrement la redoutable concurrence de la voie maritime? A première vue, les deux modes d'accès au sein de l'Afrique noire semblent devoir se la partager. Jusqu'à une certaine distance de la mer, la zone littorale en restera évidemment tributaire. Il s'établira, du rivage et le long des six voies ferrées qui en émanent, une certaine « aire de dispersion. » Mais, en sens inverse, rayonnant du Transsaharien, le même phénomène se produira aussi, de la « plaque tournante » où le trafic des six lignes viendra converger, Ouagadougou. A partir de ce magasin central, existe-t-il, autour de lui, une ou plusieurs lignes de démarcation, à partir desquelles ce trafic aura bénéfice à emprunter le rail? La première réponse à cette question, qui diffère selon qu'il s'agit de voyageurs ou de marchandises, est fournie par les tarifs qu'a proposés la Commission d'études. Elle a majoré respectivement de cent et de cinquante pour cent, pour les parties saharienne et soudanaise du parcours, les tarifs algériens. De Paris à Ouagadougou, le voyage coûtera 2 242 francs en première classe; 2 979 francs en voiture à couchette. Il durera six jours, avec départ quotidien. Or, par mer, il ne revient pas à moins de 3 664 francs. C'est, en faveur du Transsaharien, une différence de 1 422 francs ou, au moins, de 685 francs, selon que l'on usera ou non de sleeping-car. Gain fort à considérer, moins encore cependant que celui du temps épargné : car, par voie maritime, le déplacement veut dix-huit

jours, et il n'y a de paquebot que tous les vingt-huit jours environ. On aperçoit les conséquences pratiques de ces comparaisons. De Paris à Dakar, qui, pourtant, est le port africain le plus proche de France, le trajet, par Transsaharien, se paiera moins cher que par l'Océan. De Paris à Tombouctou, l'État économisera en temps productif de travail 28 jours, et, en solde et indemnités correspondantes, 3 720 francs pour un chef de bataillon ; 3 320 francs pour un capitaine. Bénéfice que réaliseront également, *mutatis mutandis*, les entreprises privées pour le transport de leur personnel.

Le trafic des marchandises réserve également des perspectives encourageantes. Divers tarifs à la tonne kilométrique s'appliquent, savoir : 0,22 aux viandes frigorifiées; 0,17 au coton, à la laine, au kapok ; 0,15 au blé, au riz, aux grains; 0,11 à la houille, aux engrais, etc. ; tarifs d'ailleurs dégressifs au-dessus de 2 500 kilomètres de parcours.

Rendus ou pris à quai de Marseille ou de Bordeaux, en provenance ou à destination de Ouagadougou, les produits de valeur moyenne, transitant au tarif de 0,15, supporteront, il est vrai, à la tonne, une charge de 590 francs par voie saharienne, contre 475 seulement par voie maritime : d'où, en faveur de cette dernière, un bénéfice de 115 francs. Mais il décroît assez vite, à peu de distance de Ouagadougou. De régions assez voisines de cette gare, après exécution du programme Sarraut, le transport, s'effectuant par rail en moitié moins de temps, coûtera 590 francs au lieu de 625 francs par paquebot. A Tosaye, la différence sera déjà de 486 à 613 francs, et en faveur du Transsaharien.

Concluons. Le trafic des voyageurs lui reviendra à peu près en entier. Quant aux marchandises, le gain de temps lui demeure partout acquis. L'expérience seule permettra d'établir la ligne de démarcation entre transits maritime et terrestre. Mais cette ligne sera, et la concurrence, qui est, ne l'oublions pas, un stimulant, pourra jouer.

C'est un point acquis. Insuffisant toutefois. Pour que notre voie ferrée, grevée de la traversée saharienne, — au début, tout au moins, de bout en bout improductive, — soit une bonne affaire, encore faut-il que ses tarifs s'appliquent à des quantités de marchandises, prises aux régions extrêmes Nord-africaine et soudanaise, suffisantes pour compenser le coût du parcours

désertique. Or, des calculs prudents, tablant sur des réalités, estiment à 70 000, dont 8 000 Européens, le chiffre annuel des voyageurs ; à 73 000 tonnes, non compris les transports de colis et de sacs postaux, le trafic des marchandises non périssables. On peut, à très bref délai, compter sur : 100 000 tonnes d'un coton en passe, depuis les résultats qu'il a donnés en 1921, d'être reconnu le plus beau du monde ; 10 000 de laine ; 60 000 de karité. Produits auxquels l'état-major commerçant et industriel amené par le Transsaharien lui-même aura vite fait d'ajouter une longue liste de richesses encore inexploitées : mil, maïs, arachide, tabac, sisal, da, ricin ; sans compter tous les minerais à découvrir sous un sol dont la superficie égale la moitié de l'Europe et qui doit bien, outre l'or et le fer, qu'on y connaît déjà en abondance, recéler en ses entrailles profondes quelque chose.

A ces éléments de bénéfice joignons-en un autre, aussi sûr, mais auquel on pense rarement, car on a tendance, généralement, et à tort, à n'envisager ce genre d'affaire, proprement européenne, que du point de vue européen : je veux dire le voyageur indigène local. Il a partout réservé des surprises merveilleuses aux entreprises de chemins de fer. Il n'est pas exigeant sur ses aises. Satisfait, dans un pays sans routes, de n'être plus son propre véhicule, d'aller vite et surtout, car il est passionnément curieux, d'aller loin, il saute dans le premier train qui passe, et s'empile par couches dans les wagons à marchandises et sur les trucks, « quatrième classe » de là-bas. Il colporte mille objets sans usage pour nous d'une gare à l'autre. Puis, quelque part, il se fixe au mieux de ses goûts ou de ses intérêts. Il grignote peu à peu les déserts. On l'a constaté au Cayor. On le constate au Ferlo, en notre Sénégal. Il en est résulté l'arachide, dont vivent la colonie et, pour une bonne part, nos usines de Marseille et de Bordeaux. Sur le Dakar-Saint-Louis, ligne posée sur le sable, à fins purement militaires comme va l'être le Transsaharien, le voyageur indigène local a, de 1885 à 1889, alimenté les recettes, qui étaient belles, en proportion au moins égale à celle des marchandises. Des phénomènes analogues sont d'ordre général en Afrique noire, aussi bien chez nous que chez nos voisins anglais et belges. Ils se reproduiront immanquablement pour le Transsaharien. Un puits foncé, un pan de sol rendu habitable par les moyens

scientifiques et puissants de notre Europe, et voilà l'indigène qui crée une palmeraie, ensemence des champs, justifie la construction d'une gare : conquête sur la désolation du désert.

Telles sont les probabilités visibles, les seules dont on puisse faire d'abord état dans les calculs. Les appréciations les plus modérées estiment à onze mille francs le trafic moyen au kilomètre. D'autre part, le Transsaharien, dans sa partie improductive, simple rail posé sur un sol desséché une fois pour toutes et toujours identique à lui-même, sera de petit entretien. Il est donc d'ores et déjà quasi certain qu'il réalisera dès ses débuts un placement rémunérateur, à possibilités indéfinies ensuite. Car il s'agit en fait d'un monde qui va s'éveiller à la vie universelle.

D'un monde et de la race humaine, enfin libérée de sa prison, qui le peuple. De Dunkerque au golfe du Bénin, l'union matérielle sera faite. Sur une France éparse, de cent millions d'hommes, un premier bloc de soixante-dix millions d'âmes va se solidifier par le crampon du rail. Par voie rapide et intérieure, les ressources réciproques d'Europe et d'Afrique vont s'échanger, se communiquer, se vivifier, se multiplier.

Quelle influence nouvelle cet événement va-t-il entraîner pour l'Europe et l'Afrique toutes deux associées dans le monde? La première à envisager relève avant tout de la force, organisée pour la sauvegarde d'un patrimoine désormais commun et toujours menacé : le sol de la métropole. Si les troupes noires, facteur nouveau introduit par la dernière guerre dans le problème de notre défense nationale, ont fait tomber les hésitations sur le Transsaharien, réciproquement, celui-ci leur rendra un aussi beau service en multipliant leur rendement par un coefficient de mobilité comparable, dans les calculs de mobilisation, à ceux dont sont affectées les troupes arabo-berbères du Nord-Africain. Ce gain n'est pas petit, comme on va voir.

Le général Mangin, l'un des rares hommes qui n'aient pas cru, avant 1914, à la brièveté de la guerre, avait prévu, dès 1910, la manière dont il conviendrait d'utiliser au mieux les ressources militaires soudanaises. Il avait, dans son livre, *la Force noire*, dressé, à leur usage, un plan de transport, en cas de guerre européenne, ainsi résumé : « ... une division en France, le quinzième jour de la mobilisation ; une seconde division, le quarantième jour ; une troisième, le soixantième jour et

trois autres s'échelonnant les troisième et quatrième mois... »

Les hostilités ne devant durer, suivant les augures, que quelques semaines, ces propositions parurent alors si singulières que personne ne s'en inquiéta. L'expérience se chargea de répondre : la participation des troupes noires à la bataille européenne se produisit, faute de préparation, par à-coups désordonnés et moyens empiriques, dont le rendement incohérent n'a pu fournir aucune utile indication, sinon qu'il importe de s'y prendre autrement. Le système à débit régulier qu'avait proposé le général Mangin demeure donc intéressant. Si nous étions, encore aujourd'hui, obligés de faire appel à nos ressources militaires noires, l'effort fourni serait, — en tenant compte de l'état de choses demeuré stationnaire et de l'asservissement aux ports océaniques, — sûrement inférieur au plan que le général suggérait en 1910. A rester comme nous sommes, on peut tenir donc pour des maxima encore valables les résultats qu'il espérait, savoir : au bout du quatrième mois, sept divisions à douze mille hommes (effectif d'avant guerre), soit, au total, 85 000 combattants, rendus en France.

Supposons maintenant établi le Transsaharien. Entre trois et six jours après la mobilisation, les six lignes qui sillonnent l'Afrique occidentale tout entière, commenceront de déverser dans la gare collectrice, Ouagadougou, les hommes convoqués. D'autre part, un plan de concentration convenablement étudié en fonction des distances aux points de rassemblement, réglera sur la ligne l'échelonnement des appelés. Opération de pratique courante et de rendement pour ainsi dire, automatique, qui, déclenchée, ne devra plus s'arrêter. Le dixième jour, elle amènera les premiers contingents, venus d'Afrique noire, dans les ports algériens, à destination de la France. La puissance de ces renforts n'aura très vite d'autre mesure que le débit même du Transsaharien. Au rythme moyen de cinq trains de mille hommes par jour, les cinq cent mille soldats noirs, dont fait état notre nouvelle organisation militaire de guerre, pourraient être transportés dans la métropole en moins de quatre mois. Rendement qu'on a vu dépasser d'ailleurs par l'Amérique dans la dernière période des hostilités récentes.

Ce sont là, bien entendu, des chiffres théoriques. Ils supposent, ce qu'il ne faut pas non plus exclure des prévisions, qu'elles se réalisent mécaniquement, sans à-coups. Il sera pru-

dent, au début tout au moins, de faire état d'un certain déchet qui décroîtra, sans aucun doute, avec le temps, par l'expérience. Mais, en le supposant même de moitié, ce qui est un taux exorbitant, il n'en resterait pas moins que la future voie ferrée, vraiment impériale, en tout temps, sera capable, en cas de conflagration, d'amener à nos armées, en dix mois, le million de combattants, toujours ensuite maintenu complet, que nous devrait, en cas de lutte à mort, une Afrique noire libérée par nous de son anarchie et de tous les esclavages, locaux aussi bien qu'européens. Car, seule puissance au monde, la France rejette officiellement le préjugé inique de l'inégalité des races humaines. Il est juste que de cet acte d'équité courageuse, elle garde les bénéfices.

Le Transsaharien apparaît donc, au point de vue de notre situation de peuple parmi d'autres peuples, comme une application de l'adage antique, *Si vis pacem para bellum*, complété par cet autre, moderne et colonial, dont le maréchal Lyautey a donné la formule et la démonstration : *montrer la force afin de n'avoir pas à s'en servir*. M. Joseph Sabatier rapporte que son père mourant avait constamment ces mots à la bouche : « Ah ! si le Transsaharien avait existé en 1914 ! » Ces mots, la France peut les prendre à son compte. Car, vraisemblablement, elle n'eût pas connu l'abominable « grande guerre, » si elle avait à temps, comme l'en conjurait, dès 1909, M. Messimy, « appelé l'Afrique à notre secours. » Que la leçon nous serve !

Malheureusement, le Transsaharien ne résout pas, lui seul, ce problème militaire. Voici l'Afrique noire en armes parvenue à la rive méditerranéenne. Rive méridionale, s'entend. Reste maintenant à gagner l'autre ; sinon, tout l'effort accompli risque d'être vain. Jusqu'ici, nous étions entre nous, chez nous. Mais voilà qu'apparaît à l'horizon, une inconnue assez énigmatique : la maîtrise, sur un espace restreint, il est vrai, de la mer. Il est clair que ce facteur nouveau introduit dans la question toute une part de politique étrangère. La Commission d'études, surtout dans l'état actuel de nos alliances, n'avait pas à s'en préoccuper. Il faudrait, en effet, l'hostilité déclarée de certains, seuls ou ligués, pour nous couper la route d'Oran à Port-Vendres ou Marseille. Éventualité bien improbable encore pour un temps qu'on peut espérer sans fin ; hasard que l'opinion n'a tout de même pas le droit d'écarter.

Elle s'en est même déjà préoccupée. Elle posera donc avec une insistance chaque jour accrue la question demeurée en suspens des communications sûres entre France et Afrique. Elle en demandera sans doute la solution aux progrès nouveaux de la science. Parmi les réponses qu'ils ont déjà suggérées, il en est une, au moins, qu'après l'expérience allemande, nous nous devons étudier à fond, dût-elle, si elle est loyalement reconnue impraticable, être ensuite rejetée : mais nous le ferions alors d'un cœur léger. Je veux dire les transports maritimes à grandes profondeurs, deux ou trois cents mètres par exemple, par cargos submersibles de fort tonnage, invulnérables aux moyens de destruction actuellement connus. On sait qu'il en existe déjà des plans. Resterait, devoir de conscience, je le répète, à les réaliser pour études. Techniquement, le problème pourrait bien être, chez nous, résolu.

Mais, par malheur, le sous-marin français a deux ennemis : l'Angleterre, d'abord, qui n'aime point, chez les autres, ce gêneur, menace impertinente à son hégémonie maritime, et nous l'a bien montré, une première fois, pendant la guerre, à propos de ces mêmes cargos submersibles, puis à Washington; ensuite, certaines oppositions de doctrine, pleines d'hésitations respectables sans doute, mais dont l'erreur pourrait bien être, pour une part, de s'arrêter, les yeux fixés sur le passé, au seuil de l'avenir. Enfin, le sous-marin a contre lui d'être resté, pour le moment, un individualiste irréductible : il agit seul. Sa multiplication entraînerait la mort lente, surtout chez nous, astreints à la stricte défensive, des flottes de surface. L'intrus risquerait donc de torpiller d'abord toute notre organisation actuelle : d'où une refonte générale de la marine. L'affaire est donc, on le voit, d'importance. Richelieu, Colbert et Choiseul s'y attelleraient sur l'heure. Mais, faute de tels hommes, le problème du Transsaharien, résolu en soi, demeure une justification éclatante du *Sea power*, le livre prophétique de l'amiral Mahan. C'est une raison de plus pour le construire. La charge qui s'accumulera sur ses rails conducteurs jusqu'à son débouché sur la Méditerranée, finira bien par faire jaillir l'étincelle entre ses rives. Ce jour-là, pour longtemps, la France aura gagné la paix : car la guerre contre elle, en Europe, sera, autant dire, impossible.

Signalons, parce qu'il a été signalé, un obstacle de dernière

heure, auquel la grande œuvre nationale qui s'élabore, risque, au moment d'aboutir, de venir se heurter. Obstacle misérable, mais dangereux, car on n'en pourra découvrir nettement les contours apparents qu'au cours des discussions parlementaires. C'est donc au gouvernement seul qu'il appartient de l'éviter. Voici : programme Sarraut et Transsaharien prendront tour à peu près en même temps à l'ordre du jour des Chambres. Tous deux exigent, pour se réaliser, des milliards. Que par crainte de ne pas trouver les sommes nécessaires aux deux à la fois, on sacrifie l'un à l'autre, ce serait, quel que soit le vainqueur, une catastrophe. Le Transsaharien n'a de sens économique et militaire que s'il est noué aux lignes de l'Afrique noire. Celle-ci, de son côté, lui devra d'échapper à sa vie égoïste, pour elle seule, et d'entrer dans la vie française, impériale. Il faut donc voir les choses de haut. Loin de se contrecarrer, Transsaharien et programme Sarraut se complètent. Ils doivent faire un tout indissoluble.

Au surplus, la formule financière du Transsaharien est trouvée et semble donner aux plus hésitants tous les apaisements désirables. On a l'argent, et les contrats définitifs pourront être passés sans doute avec la « Compagnie générale transsaharienne, » concessionnaire, dès que seront acquis les votes autorisant la déclaration d'utilité publique par décret pris en Conseil d'État. Dans ces votes, les travaux féconds projetés en Afrique noire doivent trouver leurs arguments les plus décisifs.

ALFRED GUIGNARD.

LA MUSIQUE QUI PLEURE

Ce n'est jamais sans fierté qu'un musicien reconnaît l'intelligence et l'amour de son art chez un grand écrivain de son temps et de son pays. Un jour qu'il avait à parler de musique, Maurice Barrès nous pria de venir d'abord en causer avec lui, « le moins musicien des hommes, » disait-il. Il disait mal. Si Barrès ignora la science ou le métier de la musique, il en comprit la nature et l'être même. Il nous est arrivé de relire une fois, en musicien seulement, *la Colline inspirée*. Le livre tout entier est un chant. La musique anime les personnages, depuis l'étrange sœur Thérèse, l'hallucinée, jusqu'à Vintras, le pontife, « l'organe de la secte. » Dans l'un des plus beaux chapitres, *les Symphonies de la prairie*, la musique explique, éclaire tout. Elle y devient, pour le penseur et l'écrivain, l'interprète nécessaire et presque l'unique recours.

« *La musique qui pleure*, » tel est le titre de quelques pages, entre toutes admirables, des *Amitiés françaises*. Barrès y rapporte qu'il se trouvait un jour d'automne à Gérardmer, avec son fils encore enfant. Des soldats en manœuvres campaient aux environs. Et Barrès de raconter à son petit compagnon que naguère, étant petit lui-même, il en vit passer de semblables, et revenir, hélas ! de bien différents. Il dit, ou plutôt il chante leurs exploits inutiles, leur retraite et nos malheurs. Le soir, les musiciens du régiment viennent jouer pendant le dîner, parce que leur colonel est logé à l'hôtel. Ils jouent un premier morceau, tout de bravoure et de joie.

« Est-ce que c'est ça, demande l'enfant, que les Français jouaient en 1870 ?

— Oui, lui dis-je, surpris, mais heureux d'enrichir le sens de cette musique.

— En allant?

— En allant et pendant la bataille. »

. . . .

Maintenant on joue un second morceau, tout autre :

« Et ça, est-ce la musique que les Français ont jouée en revenant de 1870 ?

— Oui, les hommes étaient vaincus; les femmes et tous les enfants couraient sur les bords de la route pour les consoler.

— Alors, c'est de la musique qui pleure. »

Mais un jour, le père le promet à son fils, la musique ne pleurera plus. Ce sera le jour où le petit garçon sera grand, où les soldats reviendront vainqueurs. Et le livre s'achève par un « *Chant de confiance dans la vie.* »

Ainsi, triomphante ou souffrante, enrichie de la double vertu de nos souvenirs et de nos espérances, la musique a l'honneur d'ouvrir l'âme d'un petit Français aux « amitiés françaises. » Dans l'éducation, ou, pour mieux dire, dans l'élévation de cette jeune âme, — unique sujet du livre, — le rôle de la musique est considérable. C'est à l'ordre, au langage musical que la sagesse paternelle emprunte constamment des pensées et des images, des exemples et des leçons. « Les enfants sont des petits Davids qui dansent et chantent devant l'arche. » Il s'agit de leur donner « un hymne, un cantique ininterrompu. » Les premières pages du volume portent pour épigraphe ces paroles de saint Ambroise, en son hymne pour la Fête-Dieu : « *In hymnis et canticis.* » Par où le philosophe Ravaisson entendait « que l'enfance et la jeunesse devraient être nourriés dans le culte de la plus haute beauté. » Cette phrase, ajoute Barrès, « verse sur moi un émerveillement. » Et l'écrivain, musicien, quoi qu'il en ait dit, continue ainsi : « J'entends, sur l'arbre encore obscur, les oiseaux qui font un concert pour le départ de la dernière étoile; je vois les enfants de l'île de Rhodes qui s'en allaient de porte en porte, au retour du printemps, réciter « le Chant de l'hirondelle; » je songe aux jeunes filles de Saint-Cyr, quand elles répétaient, guidées par Racine, les cantiques d'*Esther* et d'*Athalie* et que leurs voix pénétraient les cœurs. »

On a dit souvent, trop souvent, que la prose du grand écrivain est une musique. Cela ne veut pas dire grand chose, la prose et la poésie même n'ayant avec la musique véritable que des rapports vagues et lointains. Mais bien plutôt Barrès

était musicien, il avait une âme de musique. Pour lui, le monde musical, ou seulement sonore, existait. Son livre des *Amitiés françaises* l'atteste à chaque page. Vient-il à citer avec émotion une phrase du *Manfred* de Byron, il ajoute que toujours elle le fit « sursauter comme un trait inoubliable de musique. » A Lourdes, en écoutant les admirables mots latins de la liturgie, son imagination « les orchestre. » Après avoir entendu les Bénédictines de la rue Monsieur, il écrit : « Quand ces dames commencent de chanter, elles mettent du sublime sur tout. » Et sans doute la forme la plus pure, la plus sainte de la musique ne reçut jamais plus magnifique hommage.

Aux heures de tristesse et d'angoisse, quel autre qu'un musicien retrouverait, à la voix d'un oiseau, la force et la joie de vivre ? « Ne pouvais-je pas désespérer une heure avant que j'entendisse chanter le rossignol ! Qu'il existât une telle beauté faite pour m'éblouir comme je suis propre à la ressentir, c'était déjà un prix suffisant de la vie. »

Toute vie, et toute la vie, celle du dehors et celle du dedans, est pour Barrès un chant. Et ce chant, comme il est la vie, est aussi la vérité. C'est pourquoi les menteurs par excellence, les hommes-mensonge, sont appelés par l'écrivain : « Ceux qui ne disent jamais ce qui leur « chante » vraiment. » Mais à lui tout a vraiment chanté, pour sa joie ou pour son tourment. Wagner tantôt l'a porté sur les sommets et tantôt plongé dans les abîmes. Il a goûté « cette paix qui contente divinement ton cœur, Kundry. » Et quelques lignes plus loin il s'écrie : « Pages du *Phédon*, récit du *Jardin des Oliviers*, qui ordonnez à l'homme de s'incliner devant les lois de la Cité, ou bien encore d'accepter la volonté divine, admettez sur votre sommet l'*Enchantement du Vendredi-Saint*. »

Ailleurs, devenu plus prudent et plus sage : « Croyez-vous qu'on ignore les somptueuses et déchirantes ivresses, tout le vaste flot de l'Asie, qu'un Tristan, une Yseult, nous versent à nous submerger ? Leurs philtres m'enivrèrent, me corrompirent, m'allaient dissoudre. Ah ! combien ils me gênent encore ! On ne chasse plus Tristan et Yseult s'ils mirent un jour leur poison dans nos veines. Accablante musique, et qui veut notre ruine !...

« Nous n'espérons point à la mort rejoindre les magnifiques extases que nous connûmes dans les châteaux wagnériens, mais

nous appelons le sommeil, le plus noir sommeil, parce que nous voilà gorgés d'impossibles nostalgies. Voyons clair, et si c'est notre lâche dessein de nous abandonner, livrons-nous à ce flot stérile, à cet appétit du néant. Mais si nous préférons l'allégresse créatrice, la belle œuvre d'art française, rejetons le poison de l'Asie. »

La belle œuvre d'art française, et la belle œuvre d'âme aussi, Barrès en fut un des plus vaillants ouvriers, un des plus grands maîtres. Il laisse à son fils, à l'héritier de sa pensée et de sa gloire, cette image musicale du devoir qu'il estimait le premier de tous : « Faire entrer un chant individuel dans le chœur social. » Comme il donnait le précepte, il a donné l'exemple. Quand il nommait la musique, il la concevait dans le sens étendu, profond, que le mot et la chose avaient reçu de la Grèce. Il la tenait pour la discipline et la règle universelle, pour l'ordre parfait de nos facultés. Si l'on en croit un philosophe chrétien (1), le fameux conseil de l'oracle à Socrate près de mourir nous enseigne qu'il faut achever sa vie dans l'harmonie sacrée. C'est ainsi, dans l'accord des passions saintes, amour de sa terre, de ses morts, que Barrès a vécu la sienne.

« Il est, écrivait-il un jour, des lyres sur tous les sommets de la France. » A de certains moments, ceux qu'il appelle quelque part de « hauts moments sonores, » c'est vraiment, comme dit le Prophète, la lyre de son âme qui s'est éveillée. « La musique qui pleure. » Devant le cercueil de notre ami, et plus profondément en nous-même, nous l'avons entendue. Il est juste qu'elle ait mêlé ses larmes au deuil de nos esprits et de nos cœurs.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) Le P. Gratry.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE 25e ANNIVERSAIRE DU RADIUM

Le 26 décembre 1923, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le président de la République en personne a solennellement pris part à une céremonie bien émouvante. Il s'agissait de célébrer le jubilé du radium. C'est en effet le 26 décembre 1898, que fut, à la séance hebdomadaire de l'Académie des Sciences, communiquée une « Note sur une nouvelle substance radioactive contenue dans la pech blende, » note dont les auteurs étaient M. P. Curie, Mme P. Curie et M. G. Bémont, et qui fut présentée à ses confrères de l'Académie par le regretté Henri Becquerel.

Que le 25e anniversaire de la présentation de cette note à l'Académie des Sciences ait mérité d'être célébré à l'égal d'un grand anniversaire, et que notre orgueil de Français en puisse être légitimement ravi, c'est ce que je voudrais tâcher de montrer aujourd'hui à mes lecteurs.

Toutes les commémorations sont en principe belles et honorables. L'homme n'a rien encore trouvé de plus touchant et rien qui puisse aussi bien faire vibrer ses cordes les meilleures, que le culte du souvenir. Penser aux êtres morts, évoquer ces choses mortes elles aussi, que sont les événements du passé évoque presque toujours dans l'âme humaine des idées où il y a de la noblesse, de la tristesse et aussi de l'espoir. C'est pourquoi les cérémonies commémoratives sont génératrices de progrès même quand, — on l'a vu parfois, — les morts y servent seulement de pavois à l'ambition ou à la vanité des vivants. Mais combien ne sont-elles pas réconfortantes, lorsque, — comme ce fut le cas le 26

décembre, — ce qu'il s'agit de fêter est une date marquante dans les fastes du progrès humain et de la fierté française.

Et puis vraiment, reconnaissons-le, nous avons été peut-être jusqu'ici trop oublieux de nos gloires scientifiques. Certes, le centenaire de Pasteur fut naguère célébré de la manière à la fois la plus belle et la plus efficace. Mais qu'a-t-on fait pour Ampère, ce puissant génie sans lequel le monde ne serait pas ce qu'il est, puisque l'industrie électrique est fondée sur ses travaux? Qu'a-t-on fait pour tant d'autres aussi grands?

La célébration du 25e anniversaire du radium, apporte une juste compensation à ceux qui, dans notre pays gaulois amoureux pardessus tout de l' « argute loqui, » trouvent qu'on traite un peu trop la science en parente pauvre.

***

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que la présentation à l'Académie des Sciences le 26 décembre 1898, de la note de M. et Mme Curie et de M. Bémont, fit l'effet d'un coup de foudre dans le public et même dans la docte assemblée.

Elle fut lue ou plutôt résumée par Henri Becquerel dans le brouhaha qui caractérise habituellement les séances académiques. Même je crois bien que les journalistes présents n'y attachèrent pas la moindre importance et il suffit de se reporter à la presse de l'époque pour constater que, — si étonnant que cela nous paraisse maintenant, — elle n'en souffla pas mot.

Ce silence de la presse, cette ignorance indifférente du public à l'endroit d'une des plus étonnantes découvertes des siècles devaient durer un assez grand nombre d'années encore, et en dépit des découvertes relatives aux singulières propriétés du nouveau métal que M. et Mme Curie accumulaient sans arrêt. Dans cet intervalle, Pierre Curie fut même, si je me souviens bien, candidat à je ne sais plus quel emploi de second ordre, — professeur-adjoint, je crois, — à la Sorbonne. Celui qui avait découvert, depuis plusieurs années, le radium, ne fut pas nommé. Il songea alors, m'a-t-on dit, à s'expatrier. Heureusement, et grâce à l'insistance de quelques esprits éclairés mais rares et qui *avaient compris*, il renonça à ce projet. Il n'en resta pas moins encore plusieurs années dans cette ombre qui se prête à tous les étouffements, et qui convenait d'ailleurs à sa sincère modestie jusqu'au jour ou le prix Nobel, — qui lui fut décerné en même temps qu'à Henri Becquerel, — éclata comme un coup de tonnerre dans la

sérénité de l'indifférence publique. Une fois de plus, une fois de trop encore, l'étranger nous avait révélé un grand Français que nous méprisions (j'emploie ce mot dans son sens étymologique). On vit alors avec une louable précipitation les pouvoirs publics se hâter de toutes parts, afin de « réparer. »

Ce fut la Légion d'honneur, que Curie refusa d'ailleurs avec une parfaite et modeste dignité d'où le plus juste orgueil n'était peut-être pas absent. Ce fut bientôt une chaire magistrale à la Sorbonne et un siège à l'Académie des Sciences. Puis ce fut, hélas ! la roue brutale et stupide du camion qui, rue Mazarine, broya ce cerveau magnifique et anéantit à jamais cette pensée subtile et profonde. Et c'est pour tout cela d'abord, non moins qu'à cause de la révolution apportée dans nos idées par le radium, que je trouve qu'il est bon et consolant que la nation ait célébré l'autre jour le radium, et qu'on n'ait pas attendu que Marie Curie fût morte pour rendre hommage et justice en sa personne à ceux qui nous l'ont donné.

* * *

Et maintenant, avant de rappeler comment et pourquoi le radium a si profondément bouleversé la philosophie naturelle, je voudrais rappeler brièvement les principales étapes de sa découverte.

On se souvient que 1895 avait vu paraître une chose étonnante : le professeur Rœntgen trouva cette année les rayons auxquels il donna le nom de rayons X et qui, d'ailleurs invisibles à l'œil nu, étaient capables d'impressionner une plaque photographique, ou de rendre lumineux une surface phosphorescente, et cela à travers des écrans opaques à la lumière. J'ai expliqué ici même naguère, — et je n'y reviendrai donc pas aujourd'hui, — comment, pendant de longues années, on resta ignorant de la nature exacte des rayons X jusqu'à ce que, il y a peu de temps, on ait démontré qu'ils sont des ondulations analogues à celles de la lumière, mais beaucoup plus petites, et à peu près aussi minuscules par rapport aux ondes lumineuses que celles-ci le sont par rapport aux ondes hertziennes.

La propriété singulière qu'avaient les rayons X de rendre lumineuses dans l'obscurité les substances phosphorescentes ou fluorescentes amena naturellement les physiciens à faire de celles-ci une étude particulière. Les phénomènes qu'elles présentent avaient d'ailleurs été l'objet de recherches importantes de la part du père et du grand père d'Henri Becquerel, alors titulaire de la chaire du Muséum

qu'ils avaient occupée avant lui. C'est ainsi que tout naturellement Henri Becquerel fut amené à se lancer dans la voie des recherches nouvelles ouverte par les rayons X.

C'est dans ces conditions que, en février 1896, Henri Becquerel découvrit et signala aussitôt à l'Académie qu'un sel d'uranium (d'ailleurs, depuis longtemps classé), le sulfate double d'uranium et de potassium, émettait certains rayons qui donnaient une impression sur une plaque photographique entourée de papier noir. Ces rayons étaient d'ailleurs, comme les rayons X eux-mêmes, capables de traverser des couches minces de métal ou d'autres substances opaques à la lumière. Ces effets se produisaient aussi bien quand ce sel était resté longtemps dans l'obscurité que lorsqu'il était exposé au soleil. Il ne s'agissait donc pas d'un rayonnement induit, — si j'ose dire, — analogue à la phosphorescence et produit secondairement par une excitation lumineuse extérieure. Il s'agissait, et c'était là le point important, essentiel, d'un rayonnement émis *spontanément* par le sel d'uranium étudié.

Henri Becquerel constata bientôt que tous les sels d'uranium ont la même propriété. Mais certains de ces sels sont phosphorescents et d'autres non. On trouva que tous avaient la faculté d'émettre les mêmes radiations spontanées et pénétrantes. On trouva ensuite que l'intensité de ces radiations émises ne dépendait que de la quantité du métal uranium contenue dans les échantillons étudiés et nullement de la nature du sel de ce métal. C'est donc Henri Becquerel qui a eu l'heureuse fortune de découvrir le premier cette émission spontanée et continue de radiations pénétrantes par des substances soi-disant inertes, cette nouvelle propriété de la matière qu'on a appelée la radioactivité. C'est donc Henri Becquerel qui fut le Christophe Colomb de cette modalité nouvelle des substances.

Mais l'honneur d'avoir étendu la nouvelle découverte, de lui avoir donné son plein et clair développement, de l'avoir dotée de méthodes sûres, d'avoir enrichi la science de vingt trouvailles étonnantes relatives aux propriétés radioactives, l'honneur surtout d'avoir découvert de nouvelles substances radioactives infiniment mieux douées à cet égard que l'uranium, et notamment la plus puissante d'entre elles, le radium, cet honneur-là revient entièrement à Pierre Curie et à Mme Curie.

Les circonstances qui les amenèrent à leur tour à leurs merveilleux résultats, les circonstances qui, de la radioactivité de l'uranium firent découler la découverte du radium sont assez analogues à celles

qui des rayons X avaient amené à la radioactivité uranique. Car si l'image superbe de Lucrèce, si l'image des coureurs qui de main en main se passent d'un même geste le flambeau, si cette image est exacte, c'est surtout lorsqu'il s'agit de l'enchaînement des découvertes de la science expérimentale.

De même que la propriété qu'ont les rayons X d'illuminer les substances phosphorescentes, avait amené les physiciens à reprendre l'étude de celles-ci et à découvrir les rayons pénétrants de l'uranium, de même cette découverte amena M. et Mme Curie à étudier systématiquement toute une série d'autres substances dans le dessein de rechercher si elles émettaient ou non, elles aussi, les radiations trouvées par Henri Becquerel dans les seuls sels d'uranium.

Pour cela, il fallait une méthode sûre, simple, claire, capable de fournir des résultats numériquement comparables. Cette méthode, les Curie eurent tôt fait de l'instituer avec une perfection qui n'a pas été dépassée depuis.

C'est une méthode électrique ; elle est à peu près exclusivement employée aujourd'hui. Elle est d'une utilisation fréquente, non seulement parmi les physiciens, mais aussi parmi les médecins de plus en plus nombreux qui ont à déterminer le degré de puissance radioactive des substances qu'ils emploient dans certains cas. C'est pourquoi je ne crois pas inutile d'indiquer en quelques mots en quoi consiste la méthode de mesure électrique de l'intensité de la radioactivité.

Parmi les propriétés des rayons radioactifs, l'une des plus importantes, — qu'ils possèdent d'ailleurs en commun avec les rayons X et aussi les rayons cathodiques, — consiste en ceci : ces rayons font perdre à l'air (comme aussi aux autres gaz) le pouvoir isolant qu'il possède normalement et le rendent partiellement conducteur de l'électricité. Si l'air n'était pas à peu près un isolant au point de vue électrique, ni les câbles de transmission de nos lignes de transport électrique, ni les fils de nos télégraphes et de nos téléphones ne pourraient être posés sur de grandes distances, nus et à l'air libre. Si l'air n'était pas un bon isolant, lorsqu'on charge d'électricité un électroscope de manière que ses feuilles d'or s'écartent, éloignées l'une de l'autre parce que les électricités de même nom se repoussent, ces feuilles ne resteraient pas écartées, comme elles font normalement Elles retomberaient, indiquant que l'électroscope se décharge.

Eh bien! lorsque, d'un électroscope ainsi chargé, on approche un

substance radioactive, on voit les feuilles d'or retomber. Cela provient de ce que les rayons radioactifs ont fait perdre à l'air ambiant son pouvoir isolant, l'ont rendu bon conducteur, apte à décharger l'électroscope. Supposons celui-ci chargé chaque fois qu'il est nécessaire de telle sorte que ses feuilles aient toujours le même écartement maximum. Supposons que la substance radioactive étudiée soit placée toujours à la même distance, par exemple 10 centimètres de l'électroscope. On a remarqué que, pour une quantité double ou triple de cette même substance, l'électroscope se déchargeait deux fois ou trois fois plus vite, c'est-à-dire qu'il fallait à ses feuilles un temps deux fois ou trois fois moindre pour retomber d'une quantité donnée.

Il était donc légitime de penser que cette vitesse de chute des feuilles de l'électroscope fournissait une mesure relative des intensités des rayons radioactifs des substances successivement placées à la même distance de l'électroscope chargé. Si donc je veux comparer entre elles deux substances radioactives, je placerai de chacune d'elles la même quantité (par exemple un gramme) à la même distance de l'appareil. Les vitesses de chute successives des feuilles d'or me fourniront immédiatement le rapport des puissances radioactives étudiées.

Telle est dans son principe la méthode électrique de mesure radioactive. Dans la pratique, elle a naturellement été beaucoup perfectionnée. On a notamment remplacé le plus souvent l'électroscope par un électromètre qui est un appareil beaucoup plus sensible. Mais ces détails, — si importants en fait, — n'importent guère ici.

Il convient, d'ailleurs, de remarquer, — on s'en est aperçu plus tard, — que la méthode électrique ne permet de comparer rigoureusement que des substances radioactives de même nature. Par exemple, les sels de thorium qui forment le principal constituant des manchons à incandescence et qui (comme Mme Curie l'a découvert dès le début de ses recherches) sont eux aussi radioactifs, ont à peu près le même degré de radioactivité que ceux de l'uranium lorsqu'on les compare au moyen de la méthode qui vient d'être décrite.

Mais il est une autre propriété essentielle des rayons radioactifs : c'est la faculté qu'ils ont, — également en commun avec les rayons X, — d'impressionner les plaques photographiques à travers les corps opaques.

Or si on place sur les châssis de deux plaques identiques des quantités égales de sels d'uranium et de sels de thorium qui,

mesurés électriquement, correspondraient à des puissances radioactives identiques, on constate que les sels d'uranium agissent beaucoup plus énergiquement sur la plaque photographique que les sels de thorium. Cela provient de ce que les rayons radioactifs sont en réalité complexes. Ils comprennent, en proportions variables avec les substances étudiées : 1° des rayons ondulatoires ultrapénétrants et analogues aux rayons X ; on les a appelés les rayons *gamma* ; 2° des rayons moins pénétrants constitués par des particules matérielles chargées d'électricité négative ; ils sont analogues par leur nature aux rayons cathodiques ; on les a appelés les rayons *bêta* ; 3° des rayons encore moins pénétrants et constitués par des particules matérielles chargées d'électricité positive ; on les a appelés rayons *alpha*.

Il est clair que la proportion plus ou moins grande de rayons très pénétrants dans un rayonnement radioactif fait que celui-ci impressionne plus ou moins la plaque photographique. La proportion de ces rayons n'est pas la même dans l'émission des sels d'uranium et des sels de thorium, et c'est pourquoi leurs radioactivités, qu'on trouve à peu près identiques par la méthode électrique, sont différentes, lorsqu'on s'adresse à la méthode photographique.

Quoi qu'il en soit, c'est par la méthode électrique que les Curie entreprirent d'abord leurs mémorables recherches.

* * *

Ils étudièrent de la sorte un très grand nombre de substances diverses et notamment de sels naturels. C'est dans ces conditions que fut découverte d'abord la radioactivité des sels de thorium. On étudia ensuite, — comme il était naturel, — toute la série des sels et minerais naturels renfermant de l'uranium et du thorium. Bientôt il apparut que certains des minéraux naturels étudiés et qui contenaient de l'uranium étaient beaucoup plus radioactifs qu'on ne pouvait s'y attendre d'après leur teneur en uranium. Tel était le cas notamment de ces minéraux appelés pechblendes, et surtout des pechblendes qui provenaient de la mine de Joachimstahlen (Autriche) et qui contiennent de l'oxyde d'uranium. Certaines pechblendes étaient trois ou quatre fois plus radioactives, d'après la méthode électrique, que l'oxyde d'uranium pur. La conséquence s'imposait qu'il y avait dans ce minéral une substance autre que l'uranium et beaucoup plus radioactive que lui. Il ne restait plus qu'à extraire cette substance inconnue du minéral en question. C'est ce que firent les Curie et c'est ainsi que fut découvert le radium.

Pour extraire le corps cherché des minéraux où la méthode électrique permettait de prévoir sa présence, il fallut procéder, un peu à tâtons, et par les méthodes habituelles de la chimie minérale, à un grand nombre de processus chimiques. Les Curie furent aidés dans cette besogne ingrate et difficile par un habile chimiste, M. Bémont, alors préparateur à l'École de physique et chimie et dont je vois encore, parmi les cornues de nos laboratoires, la barbe fauve et le regard brillant.

A mesure qu'on avait différencié chimiquement telle ou telle portion de la pechblende, on comparait, par la méthode électrique, la puissance radioactive des diverses parties séparées. Celle qui se montrait plus radioactive que l'autre était l'objet d'une nouvelle séparation chimique, d'une nouvelle différenciation, et, si j'ose dire, d'une nouvelle concentration radioactive. C'est ainsi que, de proche en proche et peu à peu, fut isolée d'une masse initiale énorme de minerai, et sous forme de chlorure, une toute petite quantité de la nouvelle substance puissamment radioactive que les Curie baptisèrent de ce beau nom sonore et lumineux : le radium.

N'est-elle pas admirable, cette méthode de séparation patiente et sûre où la chimie et la physique se donnent la main et s'étayent sans cesse, se faisant alternativement la courte échelle dans une ascension indéfinie ? Ne rappelle-t-elle pas un peu, toutes proportions gardées, les méthodes de sélection progressives et perfectionnées par lesquelles les éleveurs sont arrivés jusqu'à cette merveille d'élégance et de vitesse : le pur sang. Car enfin, de même que, dans un lot de poulains, l'éleveur choisit les plus rapides, puis, par cette opération chimique, qu'est l'accouplement, crée des produits plus rapides encore et ainsi de suite, de même on a séparé d'abord, dans les substances étudiées, les plus radioactives, puis la sélection chimique a progressivement éliminé tout ce qui n'était pas l'essence même, raffinée et concentrée à son suprême degré, de la propriété utile.

On aura une faible idée du mérite de ces recherches, si on veut se souvenir qu'il faudrait traiter environ 20 tonnes, environ 20000 kilos des pechblendes les plus riches, pour obtenir *trois grammes* seulement de radium pur. Ce qu'il a fallu de patience, d'ingéniosité, de génie expérimental et méthodique pour obtenir le radium, ces chiffres et ces détails le laissent à supposer.

Mais aussi, quel beau résultat et comme, par sa qualité, par la puissance concentrée de sa radioactivité, le radium supplée à sa quantité ! Le radium extrait par les Curie est un million de fois plus

radioactif que le minéral d'où il sort, et des millions de fois plus actif que l'uranium pur lui-même. Il faudrait donc des millions de kilos d'uranium pur pour émettre autant de rayons radioactifs qu'un seul gramme de radium.

La conséquence évidente et en quelque sorte réciproque de tout cela, c'est qu'il doit être possible de déceler chimiquement des traces extrêmement faibles de radium. Effectivement, la méthode électrique des Curie est si sensible et le radium est si intensément radioactif qu'il est possible de déceler facilement la cent millionième partie d'un milligramme de radium, c'est-à-dire que cette méthode est capable de mettre en évidence une quantité de radium si minime qu'il en faudrait cent milliards de fois plus pour faire un gramme.

Aucune des méthodes habituelles de la chimie n'est susceptible, — même de loin, — d'une pareille précision. Même la spectroscopie, cette admirable méthode optique d'investigation, ne peut mettre en évidence des portions aussi minuscules de matière.

* * *

Telles sont, grossièrement résumées, les principales étapes premières de la découverte qui fut célébrée l'autre jour par la France et le monde entier. Bientôt les découvertes s'accumulaient et le radium apparaissait, à tout ce qui pense sur la terre, comme le soleil d'un monde nouveau et dont la lumière dévoile des paysages insolites, des choses qu'on ne soupçonnait pas. C'est la matière qu'on croyait inerte et qui nous révèle qu'elle contient dans ses flancs atomiques des réserves colossales d'énergie, dont elle émet parcimonieusement une faible part dans les corps radioactifs. C'est la grande loi de Lavoisier, la loi de conservation de la masse, c'est la loi même de la conservation de l'énergie qui semblent battues en brèche. C'est l'atome mentant à son nom et qui cesse d'être insécable. C'est l'unité substantielle de la matière telle que l'avait rêvée Démocrite et qui s'avère la plus éclatante des réalités. C'est la transmutation qui cesse d'être un rêve absurde et devient une réalité vivante, et spontanée, puisque le radium n'est lui-même qu'un produit de la désintégration de l'uranium et que, par maints autres intermédiaires, ils se transmutent tous deux en hélium et en plomb. C'est la géologie bouleversée, je le montrerai. C'est la thérapeutique du cancer que secoue un espoir nouveau. Tout ceci, j'en ai déjà parlé ou j'en parlerai à mes lecteurs. J'ai seulement voulu

évoquer aujourd'hui la genèse, l'autogénie d'une des plus importantes découvertes.

Et ce qu'il plaît à dire, c'est que cette découverte est bien et spécifiquement française. Le mot célèbre de Pasteur : « La science n'a pas de patrie, mais le savant en a une, » ce mot n'est peut-être pas aussi vrai qu'on le croit. La science n'a pas de patrie, parce que ses vérités, ses découvertes et ses conséquences se répandent sur l'humanité entière, généralement... pas toujours pour son bien. Mais la patrie n'est pas seulement l'endroit où l'on vit et prospère. Elle est aussi le pays où l'on est né, où l'on s'est formé, où le milieu, la tradition et l'hérédité vous ont fait ce que vous êtes. En ce sens, bien des parties de la science ont une patrie. Qui oserait nier que la géométrie a pour patrie la Grèce antique, que la gravitation est anglaise, que la photographie, la bactériologie ont la France pour patrie, que les rayons X sont germaniques? Mais la radioactivité, par Becquerel et les Curie, est entièrement une création française.

La radioactivité a été une grande découverte expérimentale, un peu analogue en cela à la microbiologie pastorienne. Essentiellement différentes sont les découvertes d'un Einstein, par exemple, qui tout en se fondant, — et c'est leur force, — sur l'expérience, et en aboutissant à des pronostics expérimentaux, sont, si j'ose dire, plus réellement mentales. Si la radioactivité a modifié nos idées, c'est en quelque sorte par surcroît. L'idée n'a été ici que le corollaire de l'expérience. Ce qui était difficile à trouver dans ce cas, ce n'étaient pas les idées qui, toutes ou presque toutes, avaient été jetées par ces grands anciens qui ont presque pensé tout ce qui est pensable. Ce qui était difficile, ce qui représente du mérite, ce sont, en radioactivité, les faits nouveaux, les méthodes, les expériences.

Au contraire, dans le cas de la synthèse einsteinienne, les faits étaient tous connus, qui ont servi de base au bouleversement des idées.

Dans ces faits, pourtant connus de tous, une intelligence d'une profondeur inouïe a seule démêlé la trame des idées nouvelles et a su leur donner corps pour en faire un monument.

La Science a besoin de ces deux sortes de découvreurs : les expérimentateurs de génie, les Pasteur, les Curie; les théoriciens, dociles, d'ailleurs, à l'expérience, mais qui la précèdent : les Henri Poincaré, les Einstein. Ceux-ci ont peut-être besoin à un plus haut degré des facultés purement intellectuelles. Les autres ont davantage le coup d'œil, la méthode, le sens des nécessités et des possibilités

pratiques. Les premiers sont peut-être plus admirables, les seconds plus utiles. Les premiers remuent plus les pensées, les seconds bouleversent les choses. Cependant leur sécession est peut-être moins profonde qu'on ne croit. Il faut bien connaître les objets pour faire avancer les idées. Il faut être bien intelligent pour réaliser une bonne expérience. Mais pour être un Einstein, il ne faut qu'un cerveau génial. Pour être un Curie, pour être une Curie, il faut en outre des instruments, des locaux, des produits.

Et ce n'est pas la chose la moins surprenante, — et la moins consolante, — dans cette génèse de la radioactivité que la pauvreté des moyens matériels, qui ont réalisé ces prodigieuses découvertes. Le laboratoire d'Henri Becquerel au Muséum était d'un dénuement ridicule.

Quant au hangar presque ouvert à tous vents, où M. et Mme Curie, dans leurs blouses rustiques, — je les vois encore, — opéraient dans des conditions d'une incroyable incommodité, démunis de tout, sauf de leur foi courageuse et patiente, je ne me le représente pas sans rougir un peu.

Et pourtant, comment ne pas s'enorgueillir et garder malgré tout sa confiance, puisque, — la découverte du radium le prouve une fois de plus, — le principal instrument de laboratoire reste le cerveau, et que de cet instrument-là la France n'a pas manqué hier, et ne manquera sans doute pas demain.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le ministère Baldwin vit « les derniers jours d'un condamné à mort; » c'est le 17 janvier qu'il sera exécuté. Le discours du trône sera lu le 15 par le Roi, et l'on prévoit que l'amendement travailliste sera voté par la très grande majorité, sinon par tous les libéraux. Aucune surprise ne paraît possible. C'est en vain que le *Daily Mail* et toute la presse de lord Rothermere et de lord Beaverbrook adjurent les conservateurs et les libéraux de s'entendre pour éloigner de l'Angleterre le calice d'un ministère socialiste; les conservateurs ont un trop haut souci de leur dignité et de leur force, — ils sont de beaucoup le parti le plus nombreux des trois, — pour solliciter des libéraux un concours qu'il faudrait payer d'une renonciation à leur programme; ils restent fidèles à leurs idées et ils se sentent appuyés par les Dominions qui, à la conférence impériale de Londres, avaient été les vrais initiateurs du programme protectionniste. D'ailleurs, M. Asquith a pris soin, aussitôt après les élections, de couper les ponts entre son parti et les conservateurs et l'on nous apprend aujourd'hui, sans nous étonner, que cette déclaration lui fut inspirée par M. Lloyd George. Il semble d'ailleurs que toute tentative pour frustrer le Labour party des avantages du pouvoir, se heurterait à la rigide fidélité du Roi aux pratiques traditionnelles qui tiennent à l'Angleterre lieu de constitution; depuis longtemps, les prévenances de George V à l'égard de M. Ramsay Mac Donald ont été remarquées.

Jamais, depuis longtemps, l'opinion anglaise n'avait été aussi émue et agitée, comme si elle pressentait l'approche d'événements insolites et graves. Les libéraux, même ceux de la Cité, affectent de ne pas s'alarmer; à les entendre, ils restent les arbitres de la situation et se flattent d'arrêter toute expérience sociale qui pourrait compromettre la production et le crédit de l'Angleterre. Cependant, depuis le discours que M. Ramsay Mac Donald a prononcé dans son pays d'origine, le comté d'Elgin, à l'extrême Nord de l'Écosse, ils se sentent

moins assurés de renverser, quand ils le voudront, le ministère travailliste : il ne s'en ira pas au premier échec, et, s'il s'en va, il obtiendra du Roi, selon la tradition, la dissolution du Parlement. Si l'application de son programme par voie législative est entravée, la voie administrative reste ouverte ; le Labour party peuplera les administrations de ses partisans. Par avance, M. Mac Donald rejette la tutelle de M. Asquith qui « sait parfaitement bien qu'aucun parti dans l'État, aucun parti qui ait un peu le respect de lui-même, aucun parti représentant des principes auxquels il croit sincèrement, ne consentira à prendre le pouvoir à condition de s'y faire entretenir par une autre fraction de la Chambre. » Si le Labour party assume la charge du Gouvernement, « ce sera en sa qualité de parti du travail, ce sera en arborant sa bannière distinctive. Libre à qui voudra, de voter contre lui et d'en subir les conséquences. » C'est un langage assez crâne qu'accompagne un programme assez modéré. L'un des chefs du parti, M. J. H. Thomas, déclare de son côté que « le Gouvernement travailliste ne tentera aucune des folies que l'on prophétise ; » il demande à ses adversaires « s'ils croient vraiment que le Labour party ignore tout à fait la valeur du crédit britannique, qu'ils sont eux-mêmes en train de détruire en provoquant une crise de confiance. » Les élections se sont faites sur la question du chômage : le remède conservateur, c'est-à-dire les mesures protectionnistes, a été rejeté par les électeurs ; il est logique d'essayer le remède travailliste.

Mais le remède ne sera-t-il pas pire que le mal ? C'est ce que se demandent avec inquiétude la Cité et les gens de *business*. On sait bien que l'impôt sur le capital et la nationalisation des industries sont impossibles avec le Parlement actuel ; mais plus encore que les mesures révolutionnaires que pourraient proposer les travaillistes au pouvoir, c'est leur incompétence que l'on appréhende. Les changes, le crédit sont régis par un mécanisme d'horlogerie infiniment délicat et qu'influencent les moindres variations de l'opinion. Le *Manchester Guardian* avoue que le commerce britannique va peut-être souffrir des « perturbations psychologiques ; » déjà un journal a pu calculer la moins-value formidable de la fortune publique que représente la baisse des fonds d'État anglais : plus de 7 milliards et demi de francs-papier. Mais il y a pire ; chaque jour, à New-York, depuis les élections, la livre est en baisse, à une époque de l'année où elle est d'ordinaire en hausse. Le change sur New-York qui, il y a un an, était aux environs de 4,65, est tombé, le 3 janvier, à 4,25. La

livre est en baisse non seulement par rapport au dollar, mais en Europe même par rapport au florin, à la couronne suédoise et au franc suisse ; à Zurich, elle ne valait plus, le 3 janvier, que 24 fr. 70 au lieu de 25,25. Des capitalistes de tous pays, et notamment anglais, retirent leurs fonds d'Angleterre pour les investir en Suisse ou en Hollande. L'année dernière, les Suisses, par crainte de l'impôt sur le capital, avaient exporté en Angleterre des capitaux considérables qu'ils rapatrient aujourd'hui. Les Allemands transfèrent en dollars, en francs suisses, en florins leurs avoirs considérables en livres (deux cents millions, d'après des estimations sérieuses). La banque anglaise, menacée dans ses intérêts vitaux, cherche à défendre la livre en vendant du franc français, et c'est l'une des causes de la dépréciation actuelle de notre monnaie : telles sont les complexes répercussions des phénomènes psychologiques de confiance ou d'inquiétude sur la stabilité des changes. Ainsi cette stabilisation de la livre au pair du dollar et de l'or à laquelle le Gouvernement, à l'instigation de la Cité, a tout sacrifié, même ses alliances et ses amitiés, paraît aujourd'hui irrémédiablement compromise. Et si la livre baisse, les engagements que M. Baldwin a si imprudemment contractés envers les États-Unis pour la consolidation des dettes de guerre, pèseront d'autant plus lourd sur le Trésor britannique.

M. Ramsay Mac Donald a écrit une brochure sur la politique extérieure du parti travailliste. A la question de savoir si la Grande-Bretagne devrait abandonner le continent à son sort, il répond d'abord que l'Angleterre ne désarmera pas tant que ses voisins resteront armés : « Le militarisme ne mènera jamais à la sécurité. Nous combattrons donc tout pays qui sera assez fort pour dominer l'ensemble du continent ; l'équilibre européen trouvera en nous des défenseurs prêts à agir. » Voilà de quoi rassurer ceux des Anglais qui pourraient craindre une rupture de continuité dans la politique de leur pays : elle s'en tient à un système d'équilibre où l'Angleterre est maîtresse de faire pencher la balance. « Qui je défends est maître, » disait Henri VIII. On ne savait pas l'esprit traditionnaliste si développé parmi les travaillistes. Que sera-ce lorsqu'ils seront au pouvoir et que leur incompétence sera canalisée par la routine des bureaux ? Nous ne savons ce que sera la politique extérieure du Cabinet travailliste ; mais, après les dernières initiatives de lord Curzon, après la note par laquelle il demande des explications aux États de la Petite Entente sur les garanties qu'ils offrent à la France pour les emprunts qu'elle leur

consent, après l'accueil acrimonieux que, sans aucune raison, la diplomatie anglaise fait à l'accord franco-tchécoslovaque, nous doutons que la politique de demain puisse devenir plus injuste et plus malveillante à notre égard que celle d'aujourd'hui ; nous voulons même espérer qu'elle le sera moins. Nous n'oublions pas que l'abolition des dettes interalliées est un article du programme travailliste; or, c'est la moitié de la solution du problème des réparations.

Le *Times* du 4 janvier, qui se fait quelques illusions sur son autorité, voudrait tracer au futur ministère son programme de politique extérieure; il ne trouve rien de plus urgent que de sonner le ralliement contre la France. Que la France, à son corps défendant, ait, par l'occupation de la Ruhr, saisi l'initiative et par suite la direction de la politique européenne issue des traités de paix et que, depuis le 11 janvier 1923, l'Angleterre n'ait pas réussi à ressaisir le gouvernail, c'est, pour le grand organe de l'impérialisme britannique, une intolérable humiliation; il parle de « la disparition temporaire de l'influence britannique ; » il s'inquiète des négociations franco-allemandes; il s'offusque du prochain traité franco-tchécoslovaque. Il dénonce « l'apparition en France d'une politique purement nationale qui, au fur et à mesure qu'elle se développe, tient de moins en moins compte de ceux qui ont été les principaux alliés de la France dans la guerre. » Ne croirait-on pas lire une définition de la politique anglaise ? Le *Times* conclut que l'Angleterre ne doit plus être absente de l'Europe; « le premier devoir de n'importe quel gouvernement britannique est de restaurer le prestige britannique et d'éviter tous les dangers sérieux vers lesquels nous sommes entraînés. » Un tel article est significatif : il est impossible de condamner plus sévèrement la politique de lord Curzon, impossible d'inciter plus perfidement le ministère de demain à une politique anti-française, impossible encore de plus complètement méconnaître et dénaturer la politique française, impossible enfin d'avouer avec plus d'ingénuité qu'il ne saurait exister d'ordre européen que par l'hégémonie anglaise. Il faudrait que la politique de M. Mac Donald fût bien mal intentionnée à notre égard pour que nous regrettions celle du *Times!*

Le pire inconvénient de la crise politique que traverse l'Angleterre, c'est, à notre point de vue qui est celui de la paix et du travail en Europe, qu'elle donne de nouveau à l'Allemagne l'illusion qu'elle pourrait échapper aux obligations qui lui incombent et ameuter l'Europe contre l'occupation de la Ruhr. Le règlement général euro-

péen, suivi de la reprise des affaires, que souhaite l'Angleterre du travail et des affaires, se trouve, par le fait de la politique britannique, retardé et même remis en question. L'année nouvelle s'ouvrait sur des perspectives rassurantes d'entente et de paix; après l'année de la bataille, que M. Poincaré n'a pas voulue, mais qu'il a gagnée, s'annonçait l'année des accommodements et des rapprochements. Le nonce apostolique, présentant au Président de la République, dans une allocution aussi élevée que mesurée, les vœux du corps diplomatique, affirmait que, malgré les craintes qu'elle nous donna, l'année 1923 a eu sa beauté et sa grandeur et que nous avons « les meilleures raisons d'espérer en celle qui vient. » Et M. Millerand, répondant à Mgr Cerretti, constatait, en termes particulièrement heureux, que « la persévérance et la continuité de notre politique, poursuivie avec une inflexible modération, ont fini par porter leurs fruits; » puis, soulignant le caractère universel et bienfaisant de la politique française si calomniée, il ajoutait : « Il semble qu'il soit permis de saluer l'aube de la réconciliation et de la paix définitives. La France, dont le génie est si éloigné de l'esprit de haine et de désordre, les appelle de toute son âme. » Ces nobles paroles, auxquelles a fait écho M. Poincaré dans le message de nouvel an qu'il a envoyé au peuple américain par l'intermédiaire du *New York Tribune*, et qui expriment si exactement les sentiments vrais de la nation française, ont-elles été entendues? Un acte comme la nomination de M. de Hoesch en qualité d'ambassadeur du Reich à Paris (5 janvier) est de nature à le faire espérer; mais la lecture de l'aide-mémoire remis par lui-même, comme suite à l'entretien du 23 décembre, au quai d'Orsay pourrait en faire douter, comme permettent d'en douter les manifestations oratoires de M. Marx et surtout celles de M. Stresemann, ainsi que les articles de la presse officieuse. Le mémorandum destiné à rester secret, a été publié par la presse anglaise; il ne tend nullement à ouvrir, avec la France, une conversation sur les réparations et sur les moyens de mettre l'Allemagne en état de faire honneur à ses engagements; chacun de ses paragraphes n'a d'autre objet que de démontrer que l'Allemagne ne peut ni travailler, ni payer, tant que les Français et les Belges occupent une portion de son territoire. « Il faut qu'on sache enfin clairement, disait, il y a peu de jours, le chancelier Marx à un correspondant du *New-York Herald*, si les desseins de la France à l'égard de l'Allemagne sont avant tout d'ordre politique ou d'ordre économique. Si la France veut de

l'argent allemand, il faut qu'elle laisse vivre et travailler le peuple allemand. Mais si elle veut la destruction du Reich et la dissolution de la nation allemande, toute négociation avec la France est d'avance condamnée à rester stérile, et l'abîme que la conduite de la France a creusé entre le peuple allemand et le peuple français sera infranchissable. » En termes plus diplomatiques le mémorandum du 27 décembre ramène le même refrain : « Évacuez et nous paierons. » A quoi il est trop facile de répondre : « Si nous avons occupé, c'est parce que vous ne payiez pas. » La conversation, sur ce ton, risquerait de ne pas aller loin.

La démarche du Gouvernement de M. Marx apparaît comme une offensive diplomatique qui rappelle « la politique d'exécution » de M. Wirth et qui paraît surtout destinée à faire échec au mouvement autonomiste rhénan. Le Gouvernement allemand sait fort bien à quoi s'en tenir ; il n'a pas besoin, pour perdre ses illusions, d'entendre M. Poincaré et M. Theunis lui répéter que nous n'évacuerons la Ruhr que si nous sommes payés ou si l'Allemagne prouve par des actes sa bonne volonté. Déjà, la simple cessation de la résistance passive a eu pour effet le regroupement des troupes d'occupation et la réduction des effectifs : c'est une indication pour l'avenir ; mais les Allemands avoueront qu'ils n'ont pas donné jusqu'ici à l'Entente de particulières raisons de les croire sur parole. Entendre le général von Seeckt, à l'occasion du nouvel an, adresser un appel à la Reichswehr et lui dire : « Nous avons derrière nous une année de travail ardu et couronnée de succès ; l'armée progresse, se perfectionne et se fortifie pour le bien du pays ; » rapprocher ce langage de la déclaration du chancelier sur l'impossibilité de reprendre le contrôle des Alliés sur les armements et les effectifs, n'est pas non plus de nature à commander la confiance et la sécurité.

Quand l'Allemagne voudra réellement entrer en conversation avec la France et la Belgique, elle devra d'abord considérer l'occupation de la Ruhr comme un fait accompli qui ne peut être remis en discussion et qu'il faut traiter par prétérition ; elle ne devra plus chercher une revanche diplomatique et un succès d'opinion à propos de la Ruhr. Si elle commence par réclamer l'évacuation, nous sommes en droit de nous demander si elle ne cherche pas tout simplement l'occasion de représenter M. Poincaré comme ne voulant pas réellement entrer en conversation. La stabilisation momentanée d'une monnaie saine, l'échec partiel du mouvement séparatiste par la loyauté peut-être trop scrupuleuse des autorités françaises et belges d'occu-

pation, laissent croire aux dirigeants de Berlin qu'ils peuvent tenir quelques mois, le temps de savoir si le ministère travailliste leur apportera une aide efficace et si les élections françaises n'amèneront pas au pouvoir les hommes qui critiquent les méthodes et la politique de M. Poincaré. Éternel mirage dont les hommes politiques allemands leurrent un peuple crédule que ses déceptions ont aigri et qui croit apercevoir le port là même où l'attendent les écueils et la tempête! L'occupation de la Ruhr a été un moyen, non un but; l'évacuation de la Ruhr sera une conclusion, non un point de départ.

Pourtant l'heure est venue de jouer cartes sur table, de renoncer aux ruses de guerre et aux finasseries diplomatiques; le salut pour l'Allemagne, — il ne faut pas se lasser de le lui dire, — est dans une attitude de loyauté simple; la véritable habileté est de ne pas chercher d'habiletés. Tout nouveau délai peut devenir mortel pour l'Allemagne. En dépit de la phraséologie de la presse libérale, l'intérêt britannique n'est pas que l'Allemagne se relève, ni qu'elle soit en état de nous payer; si l'Allemagne retrouvait sa capacité d'achat et de consommation, c'est qu'elle aurait recouvré sa capacité de production, et le marché anglais serait alors directement menacé par une concurrence puissamment organisée et une main-d'œuvre travaillant à meilleur compte; si la France était payée, elle serait trop puissante et trop prospère au gré de ses voisins d'outre-Manche. La France, obérée par le poids des réparations qu'elle supporte seule, mais qui la jette dans une situation financière difficile, et l'Allemagne qui a besoin d'aide pour sortir du gâchis financier où elle s'est volontairement plongée, ont intérêt à une entente complète et rapide.

Sur quelles bases établir un accord? Il s'agit de remettre sur pied les finances et la monnaie allemande. Si nous y aidons l'Allemagne, il serait contradictoire de ne pas lui accorder un moratorium de deux ou trois années, durant lesquelles nous n'exigerions d'elle aucun paiement en numéraire autre que les frais d'occupation, mais seulement de fortes prestations en nature. Mais il faut évidemment que nous ayons la certitude contrôlée que ce délai servira à rétablir les finances, non pas à préparer la revanche. L'Allemagne créera des banques d'émission sur le modèle de celle qui a sauvé l'Autriche et de celle qui fonctionnerait déjà par la collaboration du capital allemand rhénan et du capital franco-belge, si les défiances du Reich n'y mettaient obstacle; l'Allemagne possède assez de ressources pour que la création d'une monnaie à base-or puisse se faire sans risques ni difficultés. La confiance une fois rétablie, les ressources de toute

nature que l'Allemagne possède en abondance permettront de gager des emprunts. En attendant, des paiements en capital devraient être demandés à l'Allemagne : des industriels allemands ont, à maintes reprises, présenté des projets établis sur cette base; celui que M. Rechberg colporte actuellement à Paris est le plus récent : ainsi pourraient être résolus le problème du charbon, celui des chemins de fer qui pourrait nous donner à la fois un gage de paiement et de sécurité. Ce sont des solutions de ce genre que M. Paul Reynaud esquissait devant la Chambre attentive dans son discours si nourri de faits et d'idées du 28 décembre. Les deux comités d'enquête que la Commission des réparations, par un accord unanime, a constitués et auxquels les Américains ont accepté de collaborer, pourront apporter un très utile concours à une entreprise qui serait, pour tous, bienfaisante ; le premier, on le sait, a pour mission d'étudier les moyens de relever les finances de l'Allemagne, et le second de rechercher les capitaux allemands émigrés à l'étranger. Telles sont les voies qui peuvent acheminer vers les solutions que les peuples attendent; si l'on s'y engageait résolument, on s'apercevrait qu'elles s'aplanissent à mesure qu'on s'y avance.

Tout ce qui, en Europe, consolide la paix et renforce la sécurité crée une atmosphère favorable à un accord entre l'Allemagne et les Alliés pour les réparations. A ce titre, tous les Gouvernements devraient se féliciter de la convention qui sera signée dans quelques jours entre la France et la Tchécoslovaquie. De grands intérêts communs, vivifiés par une sympathie réciproque, demandaient à être précisés, codifiés. Les pourparlers, entamés à Paris lors du voyage du président Masaryk, continués et menés à bien par M. Benès durant son récent séjour à Paris, ont abouti à un texte qui est sur le point de recevoir les signatures des deux ministres des Affaires étrangères. Au moment où en Angleterre, en Italie, chez les neutres, des journaux, des hommes politiques laissait entendre que l'Europe a beaucoup changé depuis le traité de Versailles, et où les travaillistes se déclarent partisans d'une revision des traités, il n'est pas sans objet que d'autres puissances affirment, avec une force renouvelée, que les traités sont la base immuable du statut territorial et politique de l'Europe nouvelle : c'est le premier objet de la convention franco-tchécoslovaque. Le second est de confirmer l'article 88 du traité de Saint-Germain et le protocole de Genève du 3 octobre 1922, qui spécifient que l'Autriche ne saurait en aucun cas s'unir à l'Allemagne ; les deux parties s'affirment

résolues à veiller, en tout état de cause, à l'exécution de ces stipulations. Le Gouvernement hongrois s'est engagé, après la tentative de restauration du roi Charles, à ne pas permettre le retour des Habsbourg sur le trône ; le Gouvernement allemand, lors de la rentrée du Kronprinz, s'est engagé à ne pas tolérer la restauration des Hohenzollern. Ces deux engagements ont été contractés envers tous les Alliés ; ils font partie du droit public de l'Europe ; la France et la Thécoslovaquie, en déclarant qu'elles tiendront la main à ce qu'ils soient exécutés, ne sauraient en aucun cas être accusées d'exercer une brimade à l'égard de l'Allemagne ou de la Hongrie. Au cas où un différend, une difficulté, surgirait entre les deux parties contractantes, elle serait soumise à la décision arbitrale de la Société des nations. Voilà toute la nouvelle convention : pas de clauses secrètes, pas même de convention militaire, le contact des deux états-majors étant suffisamment établi par la présence à Prague d'un général français comme chef d'état-major de l'armée tchécoslovaque. La convention sera naturellement soumise dans son intégralité à la sanction et à l'enregistrement de la Société des nations; elle est du type de celles qui ne peuvent être qu'approuvées et encouragées par la Société, puisqu'elle a pour objet le maintien des traités, le respect des engagements internationaux qui sont l'objet même de la Société des nations défini et précisé par l'article 1er du pacte. Tous les États qui s'inspirent des mêmes principes peuvent adhérer à une telle convention ; l'accord franco-tchécoslovaque va devenir un type, un exemple. Puisque les travaillistes anglais aiment la diplomatie au grand jour, en voilà, et de la meilleure. Si les Italiens pouvaient prendre ombrage d'une adhésion éventuelle du royaume des Serbes, Croates et Slovènes à une telle convention, ils seraient du moins assurés qu'elle ne renferme aucune stipulation qui puisse être dirigée contre eux. Que signifient, après cela, les rogues observations de la presse anglaise, les critiques de la presse italienne, les colères de la presse allemande qui se plaint d'une politique d'encerclement? Il ne s'agit ni d'encerclement ni d'hégémonie, mais de l'exécution des traités et du respect du droit. Les récriminations que soulève la convention nouvelle s'inspirent d'une vieille politique d'avant-guerre que la France et la Tchécoslovaquie regardent comme périmée et qui, en tout cas, n'est pas la leur.

Le 11 janvier se réunit à Belgrade une conférence de la Petite Entente. Le représentant de la Tchécoslovaquie y exposera les principes et les mobiles qui ont guidé les deux États signataires. La

Pologne, qui n'est pas membre de la Petite Entente, mais qui est alliée à la Roumanie, est, conformément aux précédents, amicalement tenue au courant de ce qui se dit et se fait à la conférence. Il est probable que la conférence examinera l'attitude de la Petite Entente à l'égard de la République fédérative des Soviets russes. Lord Curzon a-t-il eu l'intention, quelques jours avant la conférence de Belgrade, d'intimider les États membres de la Petite Entente? A-t-il eu le singulier dessein, qu'on lui a prêté, d'affaiblir l'influence française en Europe centrale et orientale? Est-ce pour cela qu'il a interrogé les Gouvernements de la Petite Entente sur les garanties spéciales qu'ils auraient offertes à la France pour les emprunts qu'elle leur a consentis, ce qui serait, d'après lui, préjudiciable à l'Angleterre créancière de ces États comme de la France? En tout cas, il est avéré, qu'il a donné un coup d'épée dans l'eau.

M. Nintchitch, ministre des Affaires étrangères du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, entretiendra sans doute ses collègues des alarmes, peut-être un peu exagérées, que lui donne la Bulgarie, qui cependant jusqu'ici, seule parmi les ennemis vaincus, exécute les traités. Les Serbes ont des raisons, que l'on ne peut qu'approuver, de tenir la main au désarmement des Bulgares; mais le danger qui, à l'heure présente, peut venir de la Bulgarie n'est pas, à notre avis, celui d'une agression à laquelle ni le roi Boris ni le Gouvernement actuel ne se prêteraient, mais celui d'une révolution communiste appuyée par quelques-uns des éléments extrémistes du parti de Stamboliiski, financée et soutenue par le Gouvernement des Soviets de Russie; pour les Balkans, et spécialement pour la Roumanie, le péril serait grand. Le traité de Neuilly autorise la Bulgarie à entretenir une armée de 33 000 hommes recrutés par engagements; mais, dans ce pays de paysans propriétaires et aisés, on ne trouve pas ou peu d'engagés, et les soldats de métier, recrutés parmi les pires éléments de la population, ne sont ni assez nombreux ni surtout assez sûrs pour assurer l'ordre et la stabilité intérieure. La dernière insurrection n'a été matée qu'avec le concours des officiers de réserve vétérans de la guerre. On se demande si le recrutement par tirage au sort, parmi les paysans propriétaires, d'une sorte de garde nationale dépourvue d'artillerie, mais disciplinée et intéressée au maintien de l'ordre, ne serait pas, pour la Bulgarie et surtout pour ses voisins, une garantie plus sûre. La Bulgarie est le chemin par où des infiltrations russes pourraient se glisser jusqu'à la Méditerranée et à l'Adriatique.

En Grèce, les élections à l'Assemblée constituante (16 décembre), ayant envoyé à Athènes environ 150 républicains, provenant surtout de Macédoine et de Thrace, et 220 libéraux venizélistes, l'impopularité de la dynastie est devenue manifeste. Le ministère, ou plutôt les chefs du directoire militaire, colonels Gonatas et Plastiras, ont résolu de poser la question constitutionnelle et ils ont courtoisement prié le roi Georges II d'accepter un congé temporaire qui ne deviendrait définitif qu'au cas où la nation consultée se prononcerait en ce sens. Le Roi s'est donc embarqué le 18 au Pirée, avec la Reine, pour aller villégiaturer chez ses beaux-parents, le roi et la reine de Roumanie. C'est alors que M. Venizelos, le médecin des mauvais jours, a été appelé en consultation. Il s'est rendu sans enthousiasme à Athènes, mais ne paraît jusqu'ici nullement désireux de s'y éterniser et d'y redevenir président du Conseil; il met sa bonne volonté au service de son pays pour résoudre la crise constitutionnelle. Le peuple sera consulté par voie de plébiscite sur deux questions : république ou monarchie? Si c'est la monarchie, sera-ce la dynastie actuelle ou quelque autre? Si c'est la république, M. Venizelos présidera à sa naissance et lui assurera une bonne constitution. Espérons que la Grèce trouvera enfin l'équilibre et la paix intérieure. En attendant, les Grecs donnent aux pays en mal de révolution un exemple idyllique; l'idée de prier le Roi d'attendre dans la coulisse, hors des frontières, que la nation ait souverainement disposé de l'avenir de la dynastie, mérite de faire école; elle témoigne de passions politiques très apaisées et se révèle évidemment plus élégante que la guillotine ou la fusillade.

Le traité de Lausanne, signé depuis longtemps, n'a encore été ratifié par aucune puissance; une campagne se dessine à Paris pour que le Parlement français ne tarde plus à l'examiner et s'assure l'avantage d'être le premier à le mettre en vigueur. Et, sans doute, puisque nous l'avons signé, c'est avec l'intention et la volonté de le ratifier et de l'appliquer, si insuffisant qu'il puisse être à bien des égards. Mais depuis qu'il est conclu, la pratique a révélé, notamment dans la question si importante des écoles, certaines difficultés, certaines incertitudes d'application qui demanderaient à être précisées sans qu'il fût besoin pour cela de remettre en question les textes si péniblement élaborés. Si, comme nous croyons le savoir, le Gouvernement d'Angora souhaite une prochaine ratification, il ne fera pas de difficultés pour éclaircir, avec nos représentants à Constantinople, les points délicats ou litigieux. Après la ratification, il serait trop tard.

Le 6 janvier, la France avait à renouveler le tiers des membres du Sénat. Les partis d'extrême gauche qui mènent une si âpre campagne pour la reconquête du pouvoir et de ses avantages, espéraient, annonçaient que les élections sénatoriales montreraient la puissance du courant qui, à les entendre, porterait le pays vers une politique plus accentuée à gauche. Les électeurs sénatoriaux ne sont-ils pas les cadres politiques de la masse électorale? Or, rien de tel ne s'est révélé. Le suffrage restreint est resté fidèle aux sénateurs sortants qui, tous, ont soutenu la politique de M. Poincaré. L'alliance des radicaux-socialistes et des socialistes, connue sous le nom de bloc des gauches, devait, disaient ses journaux, s'affirmer au moins dans les départements du Midi. Dans la Haute-Garonne, elle a nettement refusé de fonctionner; et là où elle s'est manifestée, ç'a été aux dépens des radicaux et au profit des socialistes. M. Lafferre, ancien ministre du Travail, est battu dans l'Hérault par un socialiste; et M. Rivet dans l'Isère. Dans l'Oise, où M. Paisant acceptait l'alliance et le patronage de M. Uhry, la coalition est battue, et M. Noël ne doit sa réélection qu'au souvenir de ses souffrances pendant l'invasion. Plusieurs élections sont significatives : celle de M. Ajam dans la Sarthe contre le candidat de M. Caillaux, celle de M. Cornudet, républicain, contre M. Amiard, radical, en Seine-et-Oise. Le succès de la journée est pour M. Poincaré et sa politique. Lui-même obtient, dans la Meuse, un véritable triomphe : sur 812 inscrits et 810 votants, il a 794 voix. Nulle part les candidats d'extrême gauche, à l'exception des socialistes, n'ont osé s'attaquer à sa politique. Les radicaux-socialistes ont beau s'évertuer à définir un programme en opposition à celui de M. Poincaré, ils n'y parviennent pas. En réalité, il n'y a, en France, pour l'action extérieure, qu'une politique, celle de M. Poincaré; pour l'attaquer, il faut prendre des voies détournées. Que cependant le succès du 6 janvier ne nous fasse pas croire qu'en avril la poussée révolutionnaire, soutenue par Moscou, par Berlin, par Londres, ne sera pas dangereuse. Les électeurs sénatoriaux viennent de faire entendre à M. Poincaré qu'ils comptaient sur lui pour la repousser : ils ne seront pas déçus.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

s du
gne
non-
du
plus
les
s'est
ants
des
bloc
dans
nent
aux
cien
; et
ance
l ne
dant
jam
Cor-
. Le
Lui-
ins-
ême
poli-
un
nent
'une
des
nous
par
élec-
u'ils